

Lexifac

G E S T I O N

Collection dirigée par
Philippe Raimbourg

Gestion financière

4^e ÉDITION

LICENCE – MASTER – DCG – DSCG

■ ■ Gérard Melyon



Copyrighted material

Hidden page

Lexifac

G E S T I O N

Gestion financière

4^e ÉDITION

Gérard Melyon

Professeur à l'université Pierre-et-Marie-Curie

Docteur d'État ès sciences de gestion

Docteur ès sciences économiques

This One



3UCG-SLH-S53J



1, rue de Rome – 93561 Rosny-sous-Bois cedex

Copyrighted material

ÉCONOMIE ET GESTION

Collection dirigée par Philippe Raimbourg

Démographie économique
Microéconomie (tomes 1 et 2)
Macroéconomie (tomes 1, 2 et 3)
Probabilités pour l'économie
Statistique descriptive appliquée
à la gestion et à l'économie
Comportement du consommateur
et de l'acheteur

Comptabilité analytique
Comptabilité générale
Comptabilité des sociétés commerciales
Contrôle de gestion
Gestion financière
Management stratégique
Mathématiques financières
Marketing

DROIT

Collection fondée par Claude Lombois

Contrats spéciaux
Droit administratif
Droit administratif des biens
Droit des affaires
Droit des affaires : relations
de l'entreprise commerciale
Droit des biens
Droit des collectivités territoriales
Droit constitutionnel
Droit des entreprises en difficulté
Droit de la famille
Droit international privé

Droit des obligations
Droit des personnes
Droit des sociétés
Droit du travail
Droit pénal général
Introduction générale au droit
Finances publiques
Procédure civile
Procédure pénale

FISCALITÉ

Fiscalité des entreprises et des particuliers

© BRÉAL, 2007

Toute reproduction même partielle interdite

ISBN : 978 2 7495 0792 7

Achévé d'imprimer en août 2007

sur les presses de la Nouvelle Imprimerie Laballery – 58500 Clamecy

Dépôt légal : août 2007 – Numéro d'impression : 707139 – 8736303/01

Imprimé en France

Hidden page

Hidden page

SOMMAIRE

INTRODUCTION : LES SUPPORTS DE L'ANALYSE FINANCIÈRE

fiche 1 - La gestion financière : outils et méthode	8
fiche 2 - Le bilan	12
fiche 3 - Le bilan : application	18
fiche 4 - Le compte de résultat	22
fiche 5 - Le compte de résultat : application	28
fiche 6 - L'annexe	32
fiche 7 - L'annexe : application	40

TITRE I : ANALYSE LIQUIDITÉ-EXIGIBILITÉ DU BILAN

fiche 8 - Analyse liquidité/exigibilité : le bilan financier	46
fiche 9 - Du bilan comptable au bilan financier : les reclassements	48
fiche 10 - Du bilan comptable au bilan financier : les retraitements	52
fiche 11 - Du bilan comptable au bilan financier : synthèse	56
fiche 12 - Le bilan financier condensé : les représentations graphiques	60
fiche 13 - Le bilan financier et le fonds de roulement financier ...	62
fiche 14 - Le bilan financier : application	64

TITRE II : ANALYSE FONCTIONNELLE DU BILAN

fiche 15 - L'analyse fonctionnelle du bilan : présentation	70
fiche 16 - Le bilan fonctionnel en grandes masses	74
fiche 17 - Du bilan normalisé au bilan fonctionnel : les reclassements et les retraitements	76
fiche 18 - Les agrégats de l'équilibre fonctionnel : présentation ..	82
fiche 19 - Les agrégats de l'équilibre fonctionnel : les équilibres fondamentaux	84
fiche 20 - Le passage du bilan normalisé au bilan fonctionnel : application	90

TITRE III : ANALYSE DU COMPTE DE RÉSULTAT

fiche 21 - Les soldes intermédiaires de gestion	96
fiche 22 - L'analyse des différents soldes intermédiaires de gestion	100
fiche 23 - Les soldes intermédiaires de gestion : les modalités de calcul	102
fiche 24 - Les soldes intermédiaires de gestion : application	106
fiche 25 - Les soldes intermédiaires de gestion et la Centrale de bilans de la Banque de France	112

fiche 26 - Les soldes intermédiaires de gestion CBBF : le tableau Activité, Marges, Résultats	114
fiche 27 - Les soldes intermédiaires de gestion : les reclassements et retraitements CBBF	116
fiche 28 - Les soldes intermédiaires de gestion CBBF : l'analyse des résultats d'exploitation	120
fiche 29 - Le tableau des soldes intermédiaires de gestion CBBF : application	128
fiche 30 - Les soldes intermédiaires de gestion : les autres retraitements	132

TITRE IV : LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT ET L'AUTOFINANCEMENT

fiche 31 - La capacité d'autofinancement du plan comptable général : présentation	134
fiche 32 - La capacité d'autofinancement et l'autofinancement : formulation	136
fiche 33 - La capacité d'autofinancement du plan comptable général : application	140
fiche 34 - L'autofinancement : intérêt et limites	144
fiche 35 - La formation des résultats globaux	146
fiche 36 - La répartition des revenus dans le cadre de l'analyse de la Centrale de bilans de la Banque de France	150
fiche 37 - Les résultats globaux et les revenus répartis : application	154

TITRE V : LA MÉTHODE DES RATIOS

fiche 38 - Les ratios : présentation	158
fiche 39 - Les ratios de structure	160
fiche 40 - Les ratios de liquidité	162
fiche 41 - Les ratios de gestion ou de rotation	164
fiche 42 - Les ratios de rentabilité	166
fiche 43 - Les ratios de rentabilité économique et de rentabilité financière	168
fiche 44 - Les ratios : application	172
fiche 45 - L'effet de levier financier	178
fiche 46 - L'effet de levier : application	180

TITRE VI : LE TABLEAU DE FINANCEMENT DU PCG ET LES AUTRES TABLEAUX DE FLUX

fiche 47 - Le tableau de financement du PCG : présentation	186
fiche 48 - Le tableau de financement du PCG : intérêt et limites	190
fiche 49 - Le tableau de financement du PCG : l'élaboration de la première partie	192
fiche 50 - Le tableau de financement du PCG : première partie, application	196
fiche 51 - Le tableau de financement du PCG : l'élaboration de la deuxième partie	200
fiche 52 - Le tableau de financement du PCG : deuxième partie, application	204

fiche 53 - Les flux de trésorerie dans l'entreprise	208
fiche 54 - Les flux de trésorerie dans l'entreprise : les indicateurs liés aux opérations d'exploitation	210
fiche 55 - Les flux de trésorerie dans l'entreprise : les indicateurs liés aux autres opérations	214
fiche 56 - Les flux de trésorerie : application	218
fiche 57 - Le tableau pluriannuel des flux financiers	222
fiche 58 - Le tableau pluriannuel des flux financiers : application	226
fiche 59 - Le tableau de flux de trésorerie de la Centrale de bilans de la Banque de France	230
fiche 60 - Le tableau de flux de trésorerie de la Centrale de bilans de la Banque de France : interprétation	234
fiche 61 - Le tableau de flux de trésorerie de la Centrale de bilans de la Banque de France : application	240
fiche 62 - Le tableau de flux de trésorerie de l'ordre des experts-comptables	244
fiche 63 - Le tableau des flux de trésorerie de l'ordre des experts-comptables : interprétation	249
fiche 64 - Le tableau des flux de l'ordre des experts-comptables : application	257

TITRE VII : LE BESOIN DE FINANCEMENT DU CYCLE D'EXPLOITATION (LE FONDS DE ROULEMENT NORMATIF)

fiche 65 - Le besoin de financement du cycle d'exploitation	262
fiche 66 - Le fonds de roulement normatif : les fondements	264
fiche 67 - Le fonds de roulement normatif : la méthode des experts-comptables	266
fiche 68 - Le fonds de roulement normatif : application	270
fiche 69 - Le fonds de roulement normatif : intérêt, perfectionnement, limites	274
fiche 70 - Le fonds de roulement normatif : perfectionnement, application	278

TITRE VIII : LES ÉTATS FINANCIERS PRÉVISIONNELS

fiche 71 - Le budget de trésorerie	282
fiche 72 - Le budget de trésorerie : application	286

INDEX	288
--------------------	------------

LA GESTION FINANCIÈRE: OUTILS ET MÉTHODE

I – PRINCIPE

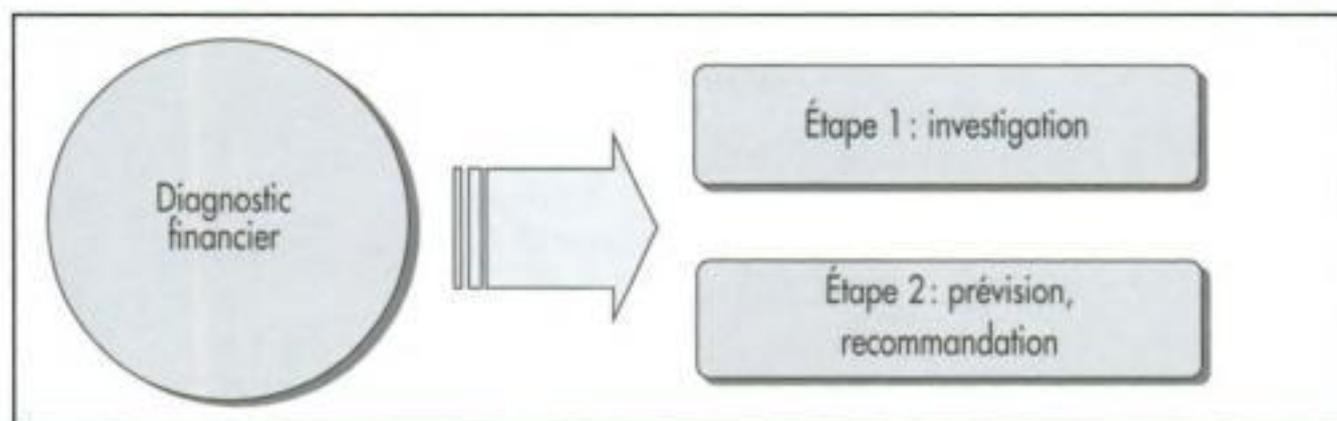
L'entreprise a pour objectif d'assurer sa pérennité et une rentabilité aussi forte que possible des capitaux engagés par l'exploitant ou les associés. Le recours à la gestion financière s'avère indispensable pour la prise de décisions de gestion cohérentes avec la stratégie définie par l'entreprise.

II – DÉFINITION

La gestion financière est un instrument d'aide à la décision, qui a pour objet la collecte et l'analyse d'informations dans le but de porter une appréciation sur la performance et la pérennité de l'entreprise.

III – GESTION FINANCIÈRE ET DIAGNOSTIC FINANCIER

La gestion financière conduit au diagnostic financier. Par analogie au diagnostic médical, l'appréciation de la santé financière de l'entreprise s'effectue en deux étapes :



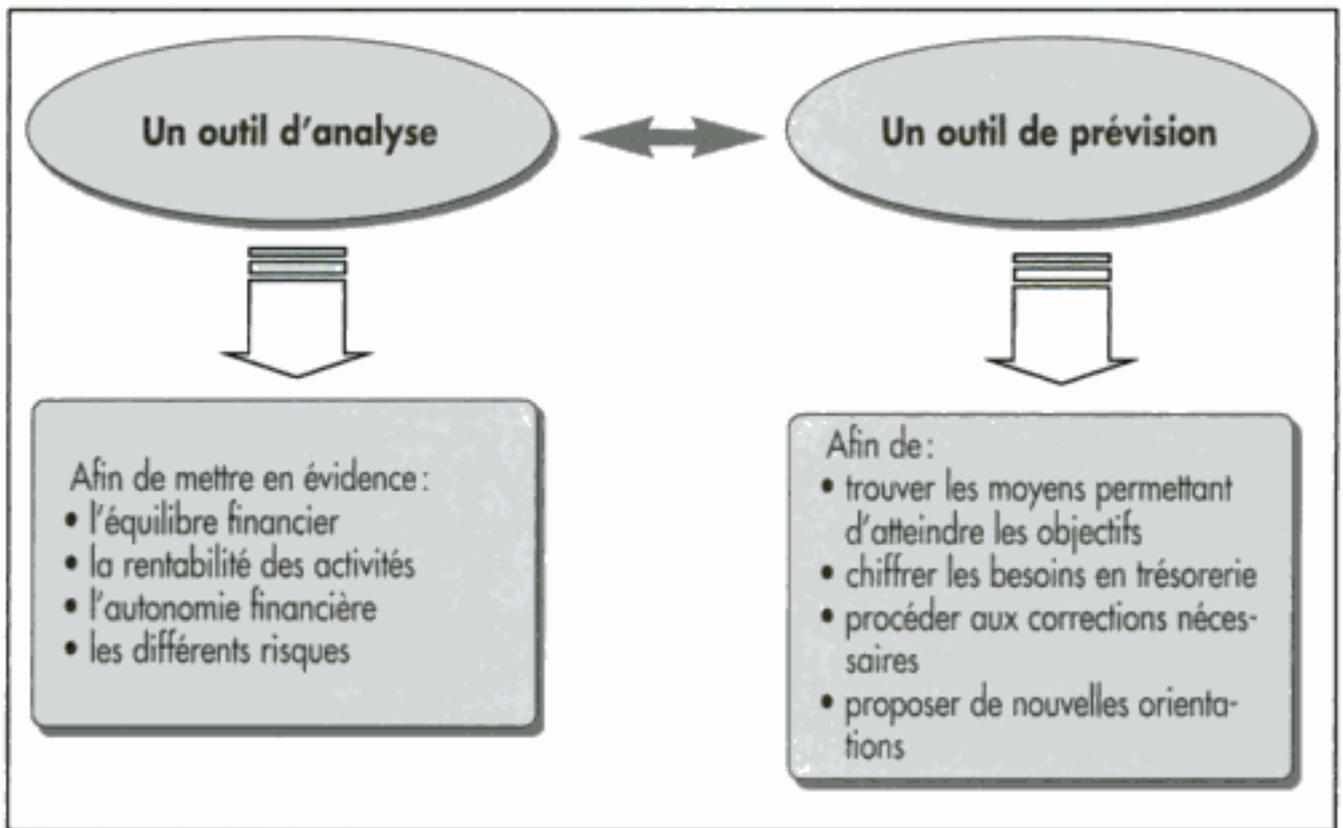
- **La première étape : investigation.**

Elle consiste à étudier les documents de synthèse (bilan, compte de résultat et annexe) afin d'apprécier l'équilibre, le risque, la rentabilité et la pérennité de l'entreprise.

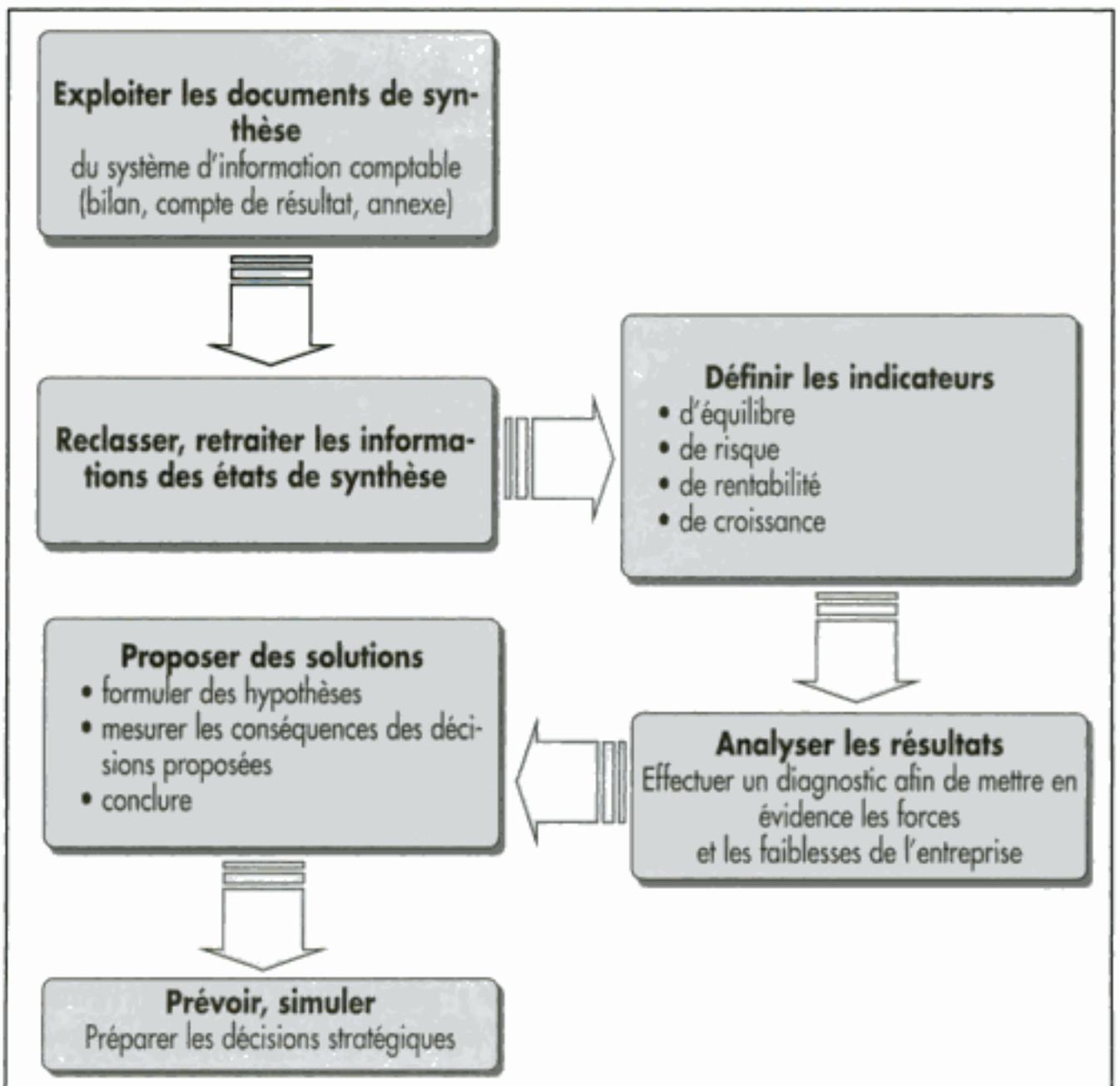
- **La deuxième étape : prévision, recommandation.**

Elle consiste à proposer les solutions pour préparer les décisions financières devant répondre aux difficultés mises à jour, ou consolider les points forts de l'entreprise.

Ce raisonnement analogique met en évidence que la gestion financière peut être appréhendée comme un **outil d'analyse** et un **outil de prévision**.



La démarche du diagnostic financier peut ainsi être résumée par le schéma suivant :



IV – INSTRUMENTS DE LA GESTION FINANCIÈRE

La comptabilité générale produit les documents de synthèse (bilan, compte de résultat, annexe) qui constituent le point de départ de la gestion financière. Ces documents constituent un instrument privilégié de communication pour l'entreprise. En effet, celle-ci établit les états de synthèse dans le but de transmettre des informations de nature comptable et financière à différents interlocuteurs.

A – Les documents de synthèse : outils de communication

La communication est orientée à la fois vers les tiers internes et vers les tiers extérieurs à l'entreprise :

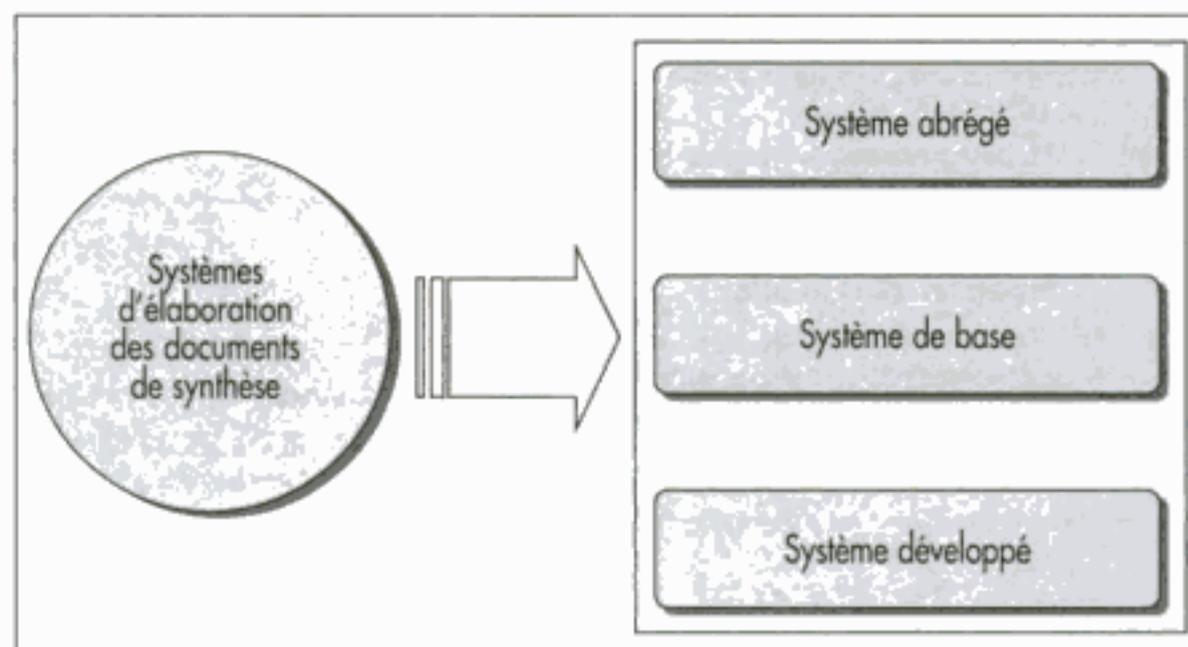
- **Communication interne :** les informations s'adressent en priorité aux gestionnaires et aux dirigeants, mais également aux salariés par l'intermédiaire du comité d'entreprise et des représentations syndicales.
- **Communication externe :** les informations sont destinées notamment, aux actionnaires ou associés, aux banquiers, à l'administration fiscale, aux auditeurs externes, aux organismes publics ou consulaires...

Tous ces acteurs ont besoin d'un certain nombre de repères financiers pour se forger une opinion précise de la situation de l'entreprise et de son évolution.

B – Les documents de synthèse : éléments du diagnostic financier

Les documents de synthèse, établis par référence à l'un des trois systèmes de présentation comptable, constituent la base de toute analyse financière. En particulier, les documents et les informations qui forment l'annexe sont des éléments essentiels du diagnostic financier.

Les trois systèmes de présentation comptable sont les suivants :



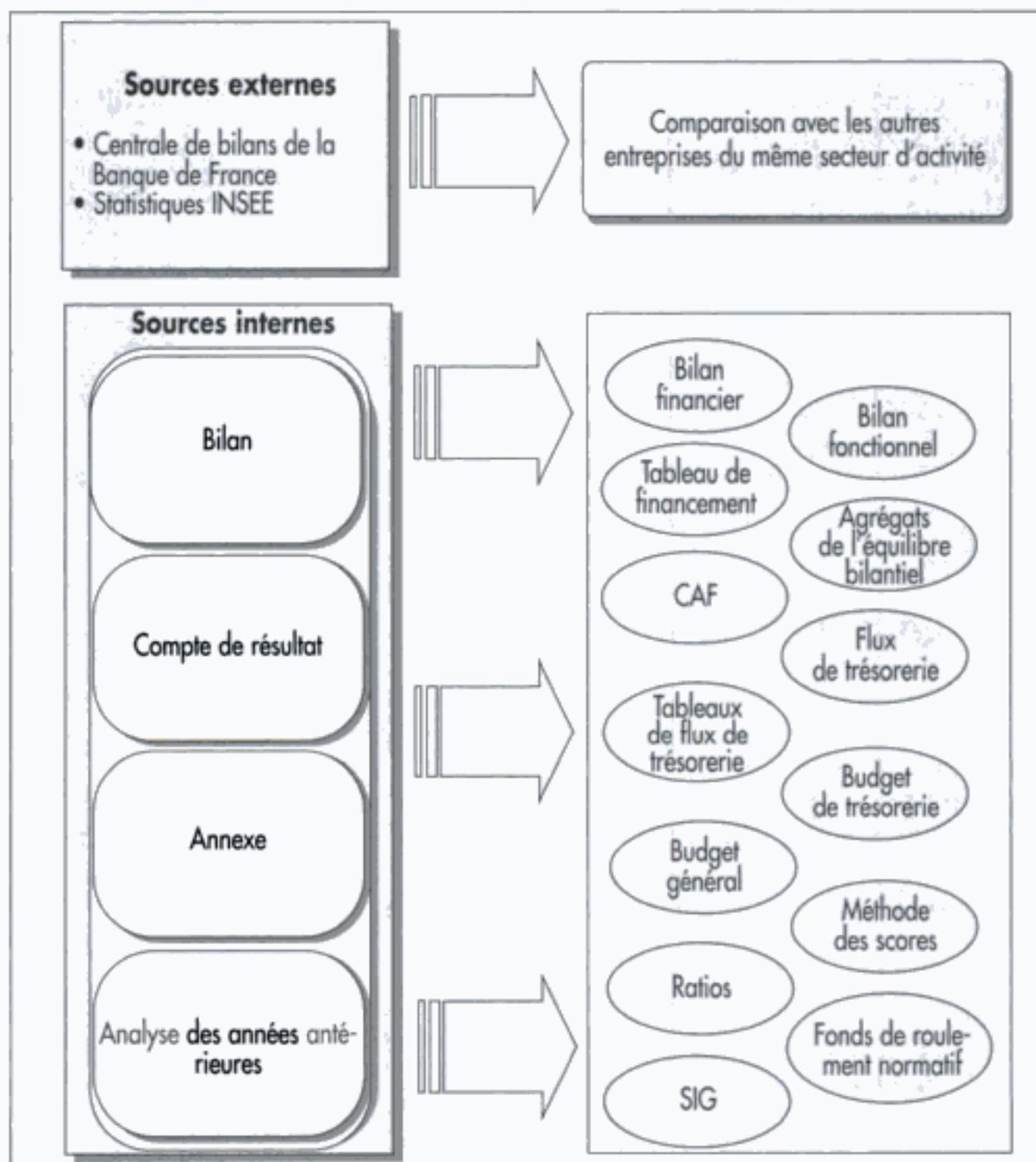
- **Le système abrégé** peut être adopté par les entreprises dont la dimension ne justifie pas nécessairement le recours au système de base.

- **Le système de base** constitue le référentiel comptable pour les entreprises, quelle que soit leur dimension.
- **Le système développé** est une faculté laissée aux entreprises qui souhaitent disposer d'informations détaillées destinées à éclairer la gestion.

Toute entreprise peut opter librement pour le système développé, soit dans sa globalité, soit partiellement afin de présenter les documents de synthèse qui doivent délivrer une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise.

La gestion financière se nourrit des informations provenant des documents de synthèse, les combine à d'autres informations pour créer d'autres images de l'entreprise à l'aide d'outils de gestion proposés par le plan comptable général ou d'autres organismes dont la Centrale de bilans de la Banque de France.

Instruments d'analyse et de prévisions



Ces différents outils contribuent au diagnostic financier.

I – PRINCIPE

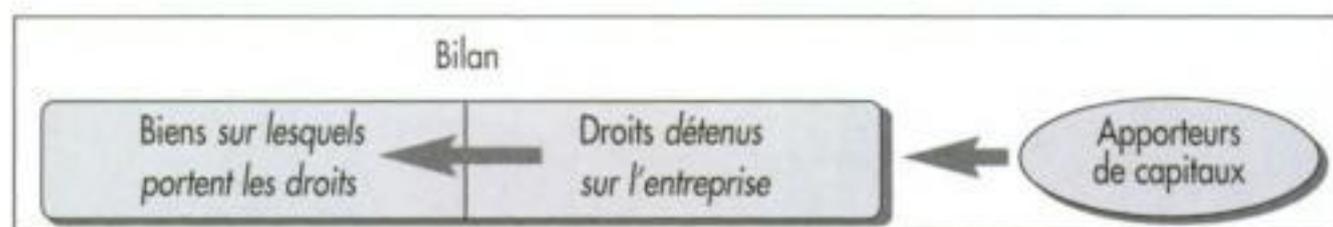
La présentation du patrimoine de l'entreprise sous la forme d'un bilan est rendue obligatoire par l'article L. 123-12 (alinéa 3) du Code de commerce dans le but de protéger les différents utilisateurs de la comptabilité.

II – DÉFINITION

Le bilan est l'inventaire de la situation patrimoniale d'une entreprise à une date donnée.

À la date de son élaboration, le bilan présente :

- une ventilation des **droits** de l'entreprise qui constituent l'actif du bilan (ou emplois provisoires);
- une ventilation des **obligations** de l'entreprise, composantes du passif du bilan (ou ressources provisoires).



Les capitaux propres résultent de la différence entre le total des éléments qui figurent à l'actif du bilan et le total des éléments qui figurent au passif du bilan

III – LA STRUCTURE DU BILAN

Les droits et obligations qui composent le bilan sont classés en distinguant ceux qui composent la structure de l'entreprise et ceux qui assurent son fonctionnement.

Le bilan peut être présenté soit sous forme de tableau, soit sous forme de liste en rappelant les montants des postes du bilan de l'année précédente.

A – Présentation de l'actif du bilan

Les éléments de l'actif sont classés selon leur nature et selon leur destination quelle que soit leur durée de vie dans l'entreprise.

L'actif du bilan regroupe :

- **L'actif immobilisé** qui est subdivisé en :
 - immobilisations incorporelles : frais d'établissement, frais de recherche et de développement, éléments incorporels du fonds de commerce;

- immobilisations corporelles qui regroupent les biens physiques dont l'entreprise est propriétaire : terrains, constructions, mobiliers... ;
- immobilisations financières : titres de participation, dépôts et cautionnements versés, créances nées à l'occasion de prêts d'une société mère à une de ses filiales.
- **L'actif circulant** recense les éléments qui ne sont pas destinés à rester durablement dans l'entreprise : stocks et en-cours, créances clients, valeurs mobilières de placement ; instruments de trésorerie, disponibilités, charges constatées d'avance.
- **Les frais d'émission d'emprunt à étaler.**
- **Les primes de remboursement des obligations.**
- **Les écarts de conversion actif.**

B – Présentation du passif du bilan

Les éléments du passif sont classés en fonction de leur origine. Le passif du bilan regroupe :

- **Les capitaux propres** : capital, réserves, report à nouveau, résultat, écarts de réévaluation, subventions d'investissement, provisions réglementées.
- **Les provisions pour risques et charges** constituées en vertu du principe de prudence et qui constatent des dettes probables.
- **Les dettes** envers les établissements de crédit, les fournisseurs, l'État, le personnel et les organismes sociaux, ainsi que les produits constatés d'avance.
- **Les écarts de conversion passif.**

C – Équilibre de l'actif et du passif

Le bilan respecte les équilibres suivants dont les termes varient en fonction des critères d'analyse retenus :

Comptables :

$$\text{ACTIF} = \text{PASSIF}$$

soit

$$\text{Actif immobilisé} + \text{Actif circulant} = \text{Capitaux propres} + \text{Dettes}$$

Juridiques :

$$\text{Droits de propriété} + \text{Droits de créance} = \text{Obligations}$$

soit

$$\text{Droits corporels} + \text{Droits incorporels} = \text{Capitaux propres} + \text{Dettes}$$

Économiques :

EMPLOIS = RESSOURCES

soit

Emplois temporaires = Ressources générées par l'activité (bénéfice)
+ Ressources temporaires

ou

Emplois temporaires = Ressources temporaires – Emplois définitifs générés par
l'activité (perte)

Le bilan, est par nature en équilibre à la création de l'entreprise ou au commencement de chaque exercice. L'activité rompt obligatoirement cet équilibre par la constatation d'engagement d'emplois définitifs et par la production de ressources définitives.

Cet équilibre est rétabli par la structure de présentation du document de synthèse du patrimoine qu'est le bilan, puisqu'il ajoute ou soustrait au passif, dans la rubrique des capitaux propres, le résultat net généré par l'activité de la période.

- Lorsque le **résultat correspond à un bénéfice, il augmente les capitaux propres** de l'entreprise et il appartient aux propriétaires (associés ou exploitant personne physique)
- Lorsque le **résultat correspond à une perte, il diminue les capitaux propres** de l'entreprise (les capitaux investis par les propriétaires, associés ou exploitant ont été entamés). C'est la raison pour laquelle la perte doit figurer au passif du bilan entre parenthèses ou crochets.

IV – LE BILAN ET LA GESTION FINANCIÈRE

Si le bilan comptable constitue l'un des supports privilégiés de la gestion financière, les informations qu'il délivre ne peuvent être utilisées directement.

Le diagnostic financier de l'entreprise nécessite de corriger le bilan comptable normalisé dans le but de disposer d'un document adapté à la prise de décision de gestion.

V – MODÈLE DE BILAN EN TABLEAU

La présentation détaillée du bilan sous forme de tableau, dans le système de base, est la suivante :

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortis. et dép.	Net	Net
Capital souscrit - non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ (a)				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (b)				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL (II)	x	x	x	x
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				

(a) Les actifs avec clause de réserve de propriété sont regroupés sur une ligne distincte portant la mention « dont... avec clause de réserve de propriété ». En cas d'impossibilité d'identifier les biens, un renvoi au pied du bilan indique le montant restant à payer sur ces biens. Le montant à payer comprend celui des effets non échus.

(b) Si des titres sont évalués par équivalence, ce poste est subdivisé en deux sous-postes « Participations évaluées par équivalence » et « Autres participations ». Pour les titres évalués par équivalence, la colonne « Brut » présente la valeur globale d'équivalence si elle est supérieure au coût d'acquisition. Dans le cas contraire, le prix d'acquisition est retenu. La dépréciation globale du portefeuille figure dans la 2^e colonne. La colonne « Net » présente la valeur globale d'équivalence positive ou une valeur nulle.

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortis. et dép.	Net	Net
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (a)				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services) (c)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances clients (a)				
et comptes rattachés (d)				
Autres				
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement (e)				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités				
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL (III)	x	x	x	x
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	x		x	x
Primes de remboursement des obligations (V)	x		x	x
Écarts de conversion actif (VI)	x		x	x
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	x	x	x	x
(3) Dont à moins d'un an (brut)				

(c) À ventiler, le cas échéant, entre biens, d'une part, et services d'autre part.

(d) Créances résultant de ventes ou de prestations de services.

(e) Poste à servir directement s'il n'existe pas de rachat par l'entité de ses propres actions.

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES Capital (dont versé) (a) Prime d'émission, de fusion, d'apport Écart de réévaluation (b) Ecart d'équivalence (c) Réserves : Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres Report à nouveau (d) Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte) (e) Subventions d'investissement Provisions réglementées <p style="text-align: right;">TOTAL (I)</p>		
AUTRES FONDS PROPRES Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées <p style="text-align: right;">TOTAL (II)</p>		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES Provisions pour risques Provisions pour charges <p style="text-align: right;">TOTAL (III)</p>		
DETTES (1) (g) Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit (2) Emprunts et dettes financières diverses (3) Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés (f) Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Instruments de trésorerie Produits constatés d'avance (1) <p style="text-align: right;">TOTAL (IV)</p>		
Écarts de conversion passif (V) <p style="text-align: right;">TOTAL GÉNÉRAL (I à IV)</p>		
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an (2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque (3) Dont emprunts participatifs		

(a) Y compris capital souscrit non appelé.

(b) A détailler conformément à la législation en vigueur.

(c) Poste à présenter lorsque des titres sont évalués par équivalence.

(d) Montant entre parenthèses ou précédé du signe moins (-) lorsqu'il s'agit de pertes reportées.

(e) Montant entre parenthèses ou précédé du signe moins (-) lorsqu'il s'agit d'une perte.

(f) Dettes sur achats ou prestations de services.

(g) A l'exception, pour l'application du (1), des avances et acomptes reçus sur commandes en cours.

LE BILAN: APPLICATION

I - ÉNONCÉ

Monsieur Marcel, directeur financier de la société Eurodestrac, vous communique l'extrait de la balance des comptes de bilan par soldes de cette société au 31 décembre N et N-1 après inventaire et avant répartition du résultat.

Extrait de balance des comptes au 31 décembre N et N-1

N° compte	Comptes au	Soldes au 31/12/N	Soldes 31/12/N-1
101	Capital	100 000	100 000
1061	Réserve légale	5 625	5 325
1063	Réserves statutaires ou contractuelles	255	200
1068	Autres réserves	437,5	372,5
109	Capital souscrit non appelé	25 000	25 000
110	Report à nouveau (solde créditeur)	200	180
120	Résultat de l'exercice (bénéfice) 3 150	6 000	
151	Provisions pour risques	1 475	3 165
157	Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices	1 547,5	2 000
164	Emprunts auprès des établissements de crédit	16 574,4	7 340
201	Frais d'établissement	1 500	1 500
203	Frais de recherche et de développement	350	350
207	Fonds commercial	2 500	2 500
211	Terrains	8 000	8 000
213	Constructions	42 000	42 000
215	Installations techniques, matériels et outillages industriels	35 000	32 500
2182	Matériel de transport	9 000	9 000
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	4 125	4 125
261	Titres de participation	1 315	938
2801	Amortissements des frais d'établissement	1 500	1 200
2803	Amort. des frais de recherche et de développement	262,5	192,5
2813	Amortissements des constructions	8 750	7 100
2815	Amortissements des installations techniques, matériel et outillage industriels	8 750	15 000
28182	Amortissements du matériel de transport	3 900	2 100
28183	Amortissements du matériel de bureau et matériel informatique	2 475	1 650
31	Matières premières	9 700	9 800

32	Autres approvisionnements	2 300	2 857,5
35	Stocks de produits	1 700	750
371	Stocks de marchandises	950	900
401	Fournisseurs	1 425,6	1 225
404	Fournisseurs d'immobilisations 1 480	390	
4091	Fournisseurs - Avances et acomptes versés sur commandes	400	300
411	Clients	9 010	7 300
419	Clients - Avances et acomptes reçus sur commandes	410	345
431	Sécurité sociale	520	450
437	Autres organismes sociaux	300	228
465	Créances sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 400	1 600
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices	900	1 200
486	Charges constatées d'avance	7,5	40
487	Produits constatés d'avance	115	57,5
491	Dépréciation des comptes de clients	455	300
506	Obligations	450	660
512	Banques	3 000	3 000
53	Caisse	1 000	500

	N	N-1
Concours bancaires	1 000	800

Tra ail à faire

Établir le bilan de la société Eurodestrac au 31 décembre N.

II - CORRIGÉ

A - Actif

Le bilan de la société Eurodestrac au 31 décembre N est présenté à la page suivante.

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort. et dép	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé (I)	25 000		25 000	25 000
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	1 500	1 500		300
Frais de recherche et de développement	350	262,5	87,5	157,5
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial (1)	2 500		2 500	2 500
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	8 000		8 000	8 000
Constructions	42 000	8 750	33 250	34 900
Installations techniques, matériel et outillage industriels	35 000	8 750	26 250	17 500
Autres immobilisations corporelles	13 125	6 375	6 750	9 375
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations	1 315		1 315	938
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)	103 790	25 637,5	78 152,5	98 670,5
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	12 000		12 000	12 657,5
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis	1 700		1 700	750
Marchandises	950		950	900
Avances et acomptes versés sur commandes	400		400	300
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés	9 010	455	8 555	7 000
Autres créances	1 400		1 400	1 600
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	450		450	660
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	4 000		4 000	3 500
Charges constatées d'avance (3)	7,5		7,5	40
TOTAL (III)	29 917,5	455	29 462,5	27 407,5
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	900		900	1 200
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	159 607,5	26 092,5	133 515	127 278
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à plus d'un an				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

B – Passif

PASSIF	Net exercice N	Net exercice N-1
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé 750 000)	100 000	100 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Écart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
Réserve légale	5 625	5 325
Réserves statutaires ou contractuelles	255	200
Réserves réglementées		
Autres réserves	437,5	372,5
Report à nouveau	200	180
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	3 150	6 000
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	109 667,5	112 077,5
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	1 475	3 165
Provisions pour charges	1 547,5	2 000
TOTAL (III)	3 022,5	5 165
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	16 574,4	7 340
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	410	345
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 425,6	1 225
Dettes fiscales et sociales ⁸²⁰	678	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 480	390
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	115	57,5
TOTAL (IV)	20 825	10 035,5
Écarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	133 515	127 278
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	1 000	800
(3) Dont emprunts participatifs		

LE COMPTE DE RÉSULTAT

I - PRINCIPE

Le bilan indique au passif, dans les capitaux propres, le résultat de l'exercice en tant que facteur d'enrichissement ou d'appauvrissement du patrimoine. Il n'en décrit pas l'origine. Le compte de résultat récapitule les charges et les produits classés par nature afin d'expliquer la formation du résultat.

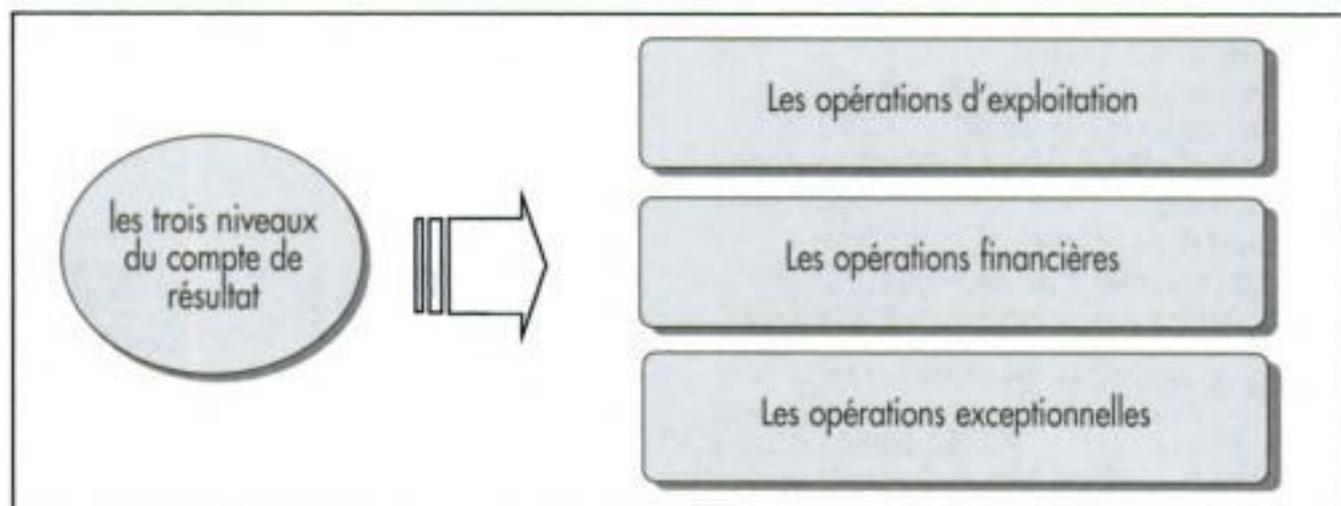
II - DÉFINITION

Le compte de résultat est un **document dynamique** qui présente la synthèse des produits et des charges de l'exercice, sans qu'il soit tenu compte de leur date d'encaissement ou de paiement. Il fait apparaître, par différence entre les produits et les charges, le bénéfice ou la perte de l'exercice.

III - LA STRUCTURE DU COMPTE DE RÉSULTAT

Le document de synthèse compte de résultat, peut être présenté soit sous forme de tableau soit sous forme de liste. Pour chaque poste, il indique le montant de l'exercice précédent.

Quelle que soit la présentation retenue, le compte de résultat est subdivisé en trois niveaux :



Cette ventilation permet de suivre les différents niveaux de formation du résultat par différence entre les produits et les charges.

A – Les charges

Les charges représentent les emplois définitifs d'un bien ou d'un service. Elles sont assimilées à un appauvrissement et sont indispensables au bon fonctionnement de l'entreprise.

Le plan comptable général définit une charge comme une somme ou une valeur versée ou à verser :

- en contrepartie de marchandises, approvisionnements, travaux et services consommés par l'entité ainsi que des avantages qui lui ont été consentis;
- en exécution d'une obligation légale;
- exceptionnellement, sans contrepartie.

Par extension, les dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions, la valeur comptable des éléments d'actif sortis du patrimoine, ainsi que les variations de stocks constituent également des charges.

• **Les charges d'exploitation** regroupent les dépenses relatives aux biens et services autres que les immobilisations en provenance de tiers :

- les achats stockés de matières, marchandises et fournitures;
- les achats non stockés de matières et fournitures;
- les services extérieurs et autres services extérieurs;
- les impôts, taxes et versements assimilés;
- les charges de personnel;
- les autres charges d'exploitation (redevances, pertes sur créances irrécouvrables...);
- les dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions liées à l'exploitation.

Dans les charges d'exploitation figurent également les variations de stocks liées aux achats stockés.

• **Les charges financières** regroupent :

- les charges d'intérêts;
- les escomptes de règlement accordés aux clients;
- les pertes de change supportées par l'entreprise;
- les charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement;
- les dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions liées aux éléments financiers.

• **Les charges exceptionnelles** regroupent :

- les charges exceptionnelles sur opérations de gestion (pénalités, amendes, subventions accordées);
- les charges exceptionnelles sur opérations en capital composées principalement de la valeur comptable des éléments d'actif cédés;
- les dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions liées aux éléments exceptionnels.

B – Les produits

Les produits représentent les ressources produites (ou obtenues) par l'activité de l'entreprise.

Pour le plan comptable général, les produits comprennent les sommes ou valeurs reçues ou à recevoir :

- en contrepartie de la fourniture par l'entité de biens, travaux, services ainsi que des avantages qu'elle a consentis;
- en vertu d'une obligation légale existant à la charge d'un tiers;
- exceptionnellement, sans contrepartie.

Ils comprennent également, pour la détermination du résultat de l'exercice :

- la production stockée ou déstockée au cours de l'exercice;
- la production immobilisée;
- les reprises sur amortissements, dépréciations et provisions;
- les produits des cessions d'éléments d'actif;
- les transferts de charges.

• **Les produits d'exploitation** comprennent :

- les ventes de produits fabriqués;
- les prestations de service;
- les ventes de marchandises;
- la production stockée;
- la production immobilisée;
- les subventions d'exploitation dont bénéficie l'entreprise afin de lui permettre de faire face à certaines charges d'exploitation ou de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation;
- les autres produits de gestion courante;
- les transferts de charges d'exploitation;
- les reprises sur amortissements, dépréciations et provisions d'exploitation.

• **Les produits financiers** comprennent :

- les produits de participation versés par les filiales;
- les produits des autres valeurs mobilières (titres immobilisés autres que les titres de participation, prêts, créances immobilisées);
- les revenus des créances commerciales et de créances diverses;
- les revenus des valeurs mobilières de placement;
- les escomptes de règlement obtenus des fournisseurs;
- les gains de change réalisés par l'entreprise au cours de l'exercice;
- les produits nets sur la cession de valeurs mobilières de placement;
- les reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, et transferts de charges financières.

- **Les produits exceptionnels** comprennent :
 - les produits exceptionnels sur opérations de gestion (pénalités perçues, subventions d'équilibre...);
 - les produits exceptionnels sur opérations en capital, composés principalement des produits des cessions d'éléments d'actif et des quotes-parts des subventions virées au résultat de l'exercice;
 - les reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, et transferts de charges exceptionnelles.

IV – LE COMPTE DE RÉSULTAT ET LA GESTION FINANCIÈRE

La structure du compte de résultat permet de déterminer les soldes intermédiaires de gestion, de calculer la capacité d'autofinancement ainsi que différents ratios. La présence de certains éléments – dont le crédit-bail – nécessite cependant d'effectuer des retraitements afin d'obtenir des soldes économiques.

V – MODÈLE DE COMPTE DE RÉSULTAT PRÉSENTÉ EN TABLEAU

La présentation détaillée du compte de résultat sous forme de tableau offre une vue synthétique des situations et des résultats. Cette présentation permet de connaître immédiatement les composants essentiels de ce document de synthèse. Le compte de résultat du système de base se présente comme suit :

A - Les charges

Compte de résultat au...

CHARGES (hors taxes)	Exercice N	Exercice N-1
CHARGES D'EXPLOITATION (1)		
Achats de marchandises (a)		
Variation des stocks de marchandises (b)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (a)		
Variation des stocks d'approvisionnements (b)		
Autre achat et charges externes *		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements (c)		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Autres charges		
TOTAL (I)	x	x
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)	x	x
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL (III)	x	x
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL (IV)	x	x
Participation des salariés aux résultats (V)	x	x
Impôts sur les bénéfices (VI)	x	x
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	x	x
Solde créditeur = Bénéfice (3)	x	x
TOTAL GÉNÉRAL	x	x

* Y compris
 - redevances de crédit-bail mobilier
 - redevances de crédit bail immobilier

(1) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs. Les conséquences des corrections d'erreurs significatives, calculées après impôt, sont présentées sur une ligne séparée sauf s'il s'agit de corriger une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres
 (2) Dont intérêts concernant les entités liées
 (3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôts de

(a) Y compris droits de douane.

(b) Stock initial moins stock final ; montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-)

(c) Y compris éventuellement dotations aux amortissements des charges à répartir.

B – Les produits

Compte de résultat au ...

PRODUITS (hors taxes)	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue [biens et services] (a)		
Sous total A : Montant net du chiffre d'affaires dont à l'exportation	x	x
Production stockée (b)		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits		
Sous total B	x	x
TOTAL I (A + B)	x	x
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)		xx
PRODUITS FINANCIERS		
De participation (2)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL (III)	x	x
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
TOTAL (IV)	x	x
Total des produits (I + II + III + IV)	x	x
Solde débiteur = Perte (3)	x	x
TOTAL GÉNÉRAL	x	x
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs. Les conséquences des corrections d'erreurs significatives calculées après impôt sont présentées sur une ligne séparée sauf s'il s'agit de corriger une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres		
(2) Dont produits concernant les entités entreprises liées		
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de		

(a) À inscrire, le cas échéant, sur des lignes distinctes

(b) Stock final moins stock initial : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-).

LE COMPTE DE RÉSULTAT: APPLICATION

I - ÉNONCÉ

On dispose des informations suivantes sur l'entreprise Bauman pour l'exercice N.

Produits	Année N
Reprises sur provisions financières	2 300
Ventes de produits fabriqués	589 347
Production immobilisée	2 031
Subventions d'exploitation	11 164
Autres produits d'exploitation	3 359
Autres intérêts et produits assimilés	253
Reprises sur dépréciations, provisions d'exploitation	4 803
Reprises sur dépréciations, provisions exceptionnelles	1 647
Produits des cessions d'éléments d'actif	1 759
Produits des activités annexes	12 030
Rabais, remises et ristournes accordés sur ventes	17 900
Charges	
Achats de matières premières	303 392
Charges de personnel	170 924
Impôts, taxes et versements assimilés	9 195
Impôts sur les bénéfices	6 041
Autres charges externes	50 540
Autres charges de gestion courante	26 580
Charges d'intérêts	9 440
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 000
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions – charges financières	5 130
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions – charges exceptionnelles	2 470
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 803
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions – charges d'exploitation	24 218
Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats	24 200

	Fin N-1	Fin N
Matières premières	55 090	53 940
Produits finis	37 000	35 850
En cours de production	21 500	23 100

Tra ail à faire

1. Calculer le montant des variations des stocks pour l'exercice N.
2. Calculer le montant des achats nets et des ventes nettes de l'exercice N.
3. Présenter le compte de résultat sous forme de tableau pour l'exercice N.

II - CORRIGÉ

A - Calcul des variations des stocks

Les comptes de stocks permettent de calculer le montant des variations des stocks à faire figurer dans le compte de résultat.

Compte de stocks liés à la fonction consommation (SI - SF)	Stock initial	Stock final	Variation
Matières premières	55 090	53 940	1 150

Le montant de la variation des stocks de matières premières doit s'ajouter aux charges d'exploitation.

Compte de stocks liés à la fonction production (SF - SI)	Stock initial	Stock final	Variation
En-cours de production	23 100	21 500	1 600
Produits finis	35 850	37 000	- 1 150
		Production stockée	450

Le montant de la production stockée doit s'ajouter aux produits d'exploitation.

B - Calcul des achats et des ventes nets

Les réductions commerciales respectivement accordées et obtenues doivent être déduites des comptes de gestion correspondant pour obtenir le montant des achats nets et des ventes nettes.

1. Achats nets

Achats des matières premières et autres approvisionnements	303 392
- Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats	- 24 200
Achats nets	279 192

2. Ventes nettes

Ventes de produits fabriqués	589 347
- Rabais, remises et ristournes accordés sur ventes de produits finis	- 17 900
Ventes nettes	571 447

3. Compte de résultat

■ Charges de l'exercice

Charges (hors taxes)	Exercice N
CHARGES D'EXPLOITATION	
Achats de matières premières	279 192
Variation des stocks de matières premières	1 150
Autres achats et charges externes	50 540
Impôts, taxes et versements assimilés	9 195
Charges de personnel	170 924
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions – charges d'exploitation	24 218
Autres charges de gestion courante	26 580
Total I	561 799
CHARGES FINANCIÈRES	
Intérêts et charges assimilés	9 440
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions – charges financières	5 130
Total II	14 570
CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Sur opération de gestion	3 803
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 000
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions – charges exceptionnelles	2 470
Total III	7 273
Impôts sur les bénéfices (IV)	6 041
TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV)	589 683
Solde créditeur = bénéfice	21 560
Total général	611 243

■ Produits de l'exercice

Produits (hors taxes)	Exercice N
PRODUITS D'EXPLOITATION	
Production vendue (1)	583 477
Production stockée	450
Production immobilisée	2 031
Subventions d'exploitation	11 164
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements)	4 803
Autres produits d'exploitation	3 359
Total (I)	605 284
PRODUITS FINANCIERS	
Autres intérêts et produits assimilés	253
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	2 300
Total (II)	2 553
PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Produits des cessions d'éléments d'actif	1 759
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	1 647
Total (III)	3 406
Total général	611 243

(1) La production vendue correspond à la somme des ventes de produits fabriqués et des produits annexes. Soit : 571 447 + 12 030.

I - PRINCIPE

Le bilan et le compte de résultat sont établis dans le respect des principes comptables. L'information agrégée qu'ils délivrent ne permet pas à leurs destinataires de prendre connaissance de certains faits pouvant influencer leurs décisions. L'annexe complète le bilan et le compte de résultat pour former un tout indissociable.

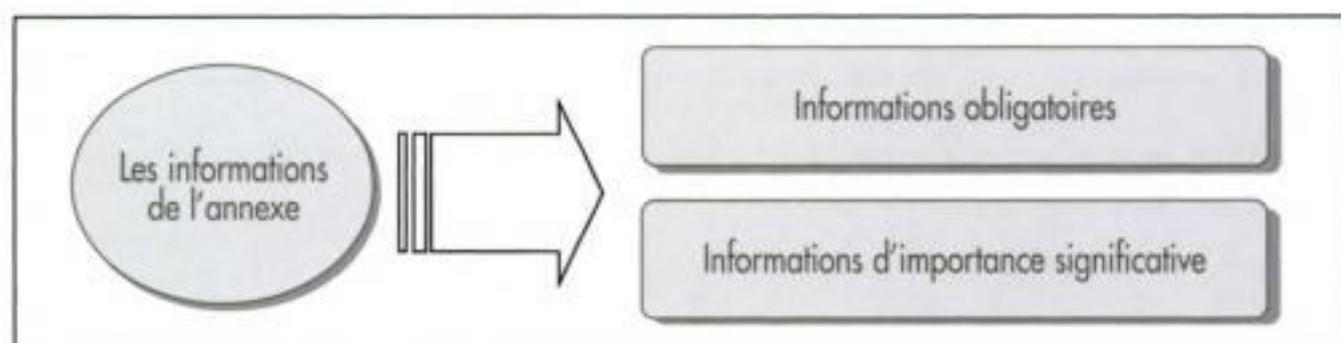
II - DÉFINITION

L'annexe est un document obligatoire composé d'un ensemble d'états et de tableaux justifiant ou complétant les informations portées au compte de résultat et au bilan.

III - CONTENU DE L'ANNEXE

L'annexe contient des informations qui parachèvent l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise. Ces informations ne sont fournies que si elles présentent une importance significative sur la situation de l'entreprise concernée.

Les informations de l'annexe sont de deux types :



- Les informations obligatoires sont prévues par les articles L 123-13 à L 123-21 du code de commerce, les articles 8 à 23 du décret du 29 novembre 1983 relatifs à la mise en application des articles L 123-12 à L 123-23 du code de commerce.
- Les informations d'importance significative sur la situation patrimoniale et financière ainsi que sur le résultat de l'entreprise sont prévues par l'article 24 du décret du 29 novembre 1983 relatifs à la mise en application des articles L 123-12 à L 123-23 du code de commerce.

A – Les informations obligatoires

- États:
 - de l'actif immobilisé;
 - des amortissements;
 - des dépréciations et des provisions;
 - des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice.
- Indication des dérogations à l'application des conventions générales.
- Mention et justification des modifications des méthodes d'évaluation retenues ainsi que les changements dans la présentation des comptes annuels.
- Mention des motifs de reprises exceptionnelles d'amortissements.
- Commentaires sur d'éventuelles dérogations en matière de frais de recherche et de développement.
- Précisions sur la nature, le montant et le traitement comptable de certains comptes:
 - frais d'établissement;
 - comptes de régularisation;
 - écarts de conversion.

B – Les informations d'importance significative

- Modes et méthodes d'évaluation appliqués aux postes du bilan et du compte de résultat.
- Méthodes utilisées pour le calcul des amortissements, des dépréciations et des provisions.
- Circonstances qui empêchent de comparer d'un exercice à l'autre certains postes du bilan et du compte de résultat.
- Mouvements ayant affecté les différents postes de l'actif immobilisé.
- Nature, montant et traitement comptable des écarts de conversion.
- Montant des engagements financiers.

IV – PRÉSENTATION DE L'ANNEXE

A – Liste des tableaux (système de base)

Aucune norme de présentation de l'annexe n'est prévue par le plan comptable général. Il fournit cependant un certain nombre de tableaux qui rendent plus aisée la lecture des informations :

- tableau des immobilisations;
- tableau des amortissements;
- tableau des dépréciations;
- tableau des provisions;
- état des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice;
- tableau des filiales et participations;
- tableau du portefeuille des TIAP.

B – Les différents tableaux de l'annexe (système de base) présentés par le plan comptable général

• Tableau des immobilisations

Situations et mouvements (b) Rubriques (a)	A	B	C	D
	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice (c)
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières	Valeurs d'origine des immobilisations à l'ouverture de l'exercice N.	Mouvements débits des comptes de la classe 2 pour leur valeur d'origine.	Mouvements crédits des comptes de la classe 2 (cessions, réductions, mises au rebut d'immobilisations) pour leur valeur d'origine.	Valeurs d'origine des immobilisations à la clôture de l'exercice N.
Total				

- (a) À développer si nécessaire selon la nomenclature des postes du bilan. Lorsqu'il existe des frais d'établissement, ils font l'objet d'une ligne séparée.
 (b) Les entités subdivisent les colonnes pour autant que de besoin.
 (c) La valeur brute à la clôture de l'exercice est la somme algébrique des colonnes précédentes. Pour chaque ligne :
 Colonne D = Colonne A + Colonne B – Colonne C.

• Tableau des amortissements

Situations et mouvements (b) Rubriques (a)	A	B	C	D
	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice (c)
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles	Cumul des amortissements jusqu'au début de l'exercice N.	Dotations aux amortissements de l'exercice N.	Mouvements débits (pour solde) des comptes 28 en cas de cession et de mise au rebut.	Cumul des amortissements jusqu'à la clôture de l'exercice N.
Total				

- (a) À développer si nécessaire selon la même nomenclature que celle du tableau des immobilisations.
 (b) Les entités subdivisent les colonnes autant que de besoin.
 (c) Les amortissements cumulés à la fin de l'exercice correspondent à la somme algébrique des colonnes précédentes. Pour chaque ligne :
 Colonne D = Colonne A + Colonne B – Colonne C.

• Tableau des provisions

Situations et mouvements (b)	A	B	C	D
	Provisions en début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Provisions à la clôture de l'exercice (c)
Rubriques (a) Provisions réglementées Provisions pour risques Provisions pour charges	Cumul des provisions jusqu'au début de l'exercice N.	Dotations aux provisions de l'exercice N.	Reprises sur provisions de l'exercice N.	Cumul des provisions jusqu'à la clôture de l'exercice N.
Total				

• Tableau des dépréciations

Situations et mouvements (b)	A	B	C	D
	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Dépréciations à la clôture de l'exercice (c)
Rubriques (a) Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières Stocks Créances	Cumul des dépréciations jusqu'au début de l'exercice N	Dotations aux dépréciations de l'exercice N	Reprise sur dépréciations de l'exercice N	Cumul des dépréciations jusqu'à la clôture de l'exercice N
Total				

(a) À développer si nécessaire (le cas échéant, il convient de mettre en évidence, pour le tableau des provisions, entre autres, les provisions pour pensions et obligations similaires, les provisions pour impôts, les provisions pour renouvellement des immobilisations concédées).

(b) Les entités subdivisent les colonnes autant que de besoin.

(c) Le montant des provisions/dépréciations à la fin de l'exercice est égal à la somme algébrique des colonnes précédentes. Pour chaque ligne : Colonne D = Colonne A + Colonne B - Colonne C.

État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

Créances (a)	Liquidité de l'actif		Montant brut	Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif	
	Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1 an				Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 5 ans
Créances de l'actif immobilisé : Créances rattachées à des participations Prêts (1) Autres Créances de l'actif circulant : Créances Clients et Comptes rattachés Autres Capital souscrit - appelé, non versé Charges constatées d'avance				Emprunts obligataires convertibles (2) Autres emprunts obligataires (2) Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont : - à 2 ans au maximum à l'origine - à plus de 2 ans à l'origine Emprunts et dettes financières divers (2) (3) Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés Autres dettes (3) Produits constatés d'avance			
TOTAL				TOTAL			
(1) Prêts accordés en cours d'exercice Prêts récupérés en cours d'exercice				(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice Emprunts remboursés en cours d'exercice (3) Dont..... envers les associés (indication du poste concerné)			

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours.

(b) Non compris les avances et acomptes reçus sur commandes en cours.

Tableau des filiales et participations

Informations financières (b)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus (7)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (8)	Montant des cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (9)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
Filiales et participations (1)											
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus (2) (3)											
1. Filiale (à détailler) (+ de 50 % du capital détenu par la société)											
2. Participations (à détailler) (10 à 50 % du capital détenu par la société)											
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations											
1. Filiales non reprises au § A											
a. Filiales françaises (ensemble)											
b. Filiales étrangères (ensemble) (4)											
2. Participations non reprises au § A											
a. Dans les sociétés françaises (ensemble)											
b. Dans les sociétés étrangères (ensemble)											

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité, avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au (A) sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(8) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(9) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

• **Tableaux du portefeuille de TIAP**

Valeur estimative du portefeuille de TIAP

Exercice Décomposition de la valeur estimative	Montant à l'ouverture de l'exercice			Montant à la clôture de l'exercice		
	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative
Fractions du portefeuille évaluées : - au coût de revient - au cours de bourse - d'après la situation nette - d'après la situation nette estimée - d'après une valeur de rendement ou de rentabilité - d'après d'autres méthodes (à préciser)						
Valeur estimative du portefeuille						

Variation de la valeur du portefeuille de TIAP

Mouvements de l'exercice	Valeur du portefeuille	Valeur comptable nette	Valeur estimative
Montant à l'ouverture de l'exercice			
Acquisition de l'exercice			
Cession de l'exercice (en prix de vente)			
Reprises des dépréciations sur titres cédés			
Plus-values sur cessions de titres : - détenus au début de l'exercice - acquis dans l'exercice			
Variation de dépréciation du portefeuille			
Autres variations de plus-values latentes : - sur titres acquis dans l'exercice - sur titres acquis antérieurement			
Autres mouvements comptables (à préciser)			
Montant à la clôture de l'exercice			

C – Tableaux de l'annexe non présentés par le plan comptable général

• Tableau des affectations de résultat

Origines 1. Report à nouveau antérieur 2. Résultat de l'exercice Dont le résultat courant après impôts (a) 3. Prélèvement sur les réserves (b)		
Affectation 4. Affectation aux réserves : Réserve légale Réserve spéciale de plus-value à long terme Autres réserves 5. Dividendes (c) 6. Autres répartitions 7. Report à nouveau		
Totaux		
(a) Le résultat courant est apprécié en fonction de la répartition de l'impôt global. (b) Indiquer les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués. (c) S'il existe plusieurs catégories d'ayants droit aux dividendes, indiquer le montant pour chacune d'elles. Indiquez également, s'il y a lieu, le montant correspondant aux précomptes sur valeurs mobilières.		

• Tableau des mouvements de l'exercice N affectant les charges réparties sur plusieurs exercices

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler		↑	↑	
Primes de remboursement des obligations				

Montant des nouvelles charges à répartir pour le montant brut transféré

Montant des amortissements directs des charges à répartir (anciennes et nouvelles)

I - ÉNONCÉ

Le comptable de la société Philbar vous demande de l'aider à préparer les documents de synthèse et notamment les tableaux qui devront figurer dans l'annexe. Pour cela, vous disposez d'un certain nombre d'informations (annexe 1) et du bilan arrêté au 31.12.N (annexe 2).

Travail à faire

Présenter :

- le tableau des immobilisations ;
- le tableau des amortissements ;
- le tableau des dépréciations ;
- le tableau des provisions ;
- le tableau de variation des emprunts ;
- le tableau des mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices.

Annexe 1 : Informations complémentaires

- Les charges à répartir sur plusieurs exercices concernent pour N-2 des commissions et frais sur émission d'emprunts (66 milliers d'euros sur trois ans). Depuis l'exercice N-2, aucune autre décision de répartition des frais d'émission d'emprunts n'a été prise par le comptable de la société.
- L'immobilisation en cours concerne un immeuble achevé fin N.
- Dans le poste "Autres immobilisations corporelles", des éléments totalement amortis pour 200 milliers d'euros ont été mis hors service.
- Les cessions d'immobilisations ne concernent que des installations techniques qui étaient amorties pour 237,45 milliers d'euros.
- Aucune subvention d'investissement n'a été obtenue durant l'exercice N. Une part de l'ancienne subvention a été virée au résultat.
- Les produits de cession d'éléments d'actif se sont élevés à 350 milliers d'euros pour l'exercice N.
- Autres informations (voir le tableau ci-après).

En milliers d'euros	N-1	N
Concours bancaires courants	58,00	520,00
Constructions	700,00	1 118,10
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 300,00	1 561,35
Autres immobilisations corporelles	480,00	380,00
Valeur comptable des immobilisations cédées		301,20
Dépréciations		
- matières premières	20,00	10,00
- clients	50,00	40,00

Annexe 2 : Bilan actif

Actif	Brut	Amortis. et dép.	Net N	Net N-1
Capital souscrit non appelé (I)	200 000		200 000	0
ACTIF IMMOBILISÉ				
Frais d'établissement	12 000	4000	8 000	0
Fonds commercial	150 000		150 000	150 000
Terrains	823 000		823 000	719 000
Constructions	1 118 100	324 000	794 100	420 000
Installations techniques, matériels et outillages industriels	1 561 350	458 550	1 102 800	954 000
Autres immobilisations corporelles	380 000	205 000	175 000	120 000
Immobilisations en cours				21 000
Avances et acomptes	30 000		30 000	0
Prêts				10 000
Autres immobilisations financières	20 000		20 000	15 000
Total (II)	4 094 450	991 550	3 102 900	2 409 000
ACTIF CIRCULANT				
Matières premières et autres approv.	1 210 000	10 000	1 200 000	1 100 000
En-cours de production de biens	30 000		30 000	27 000
Produits intermédiaires et finis	500 000		500 000	450 000
Clients et comptes rattachés	4 965 000	40 000	4 925 000	3 550 000
Autres créances	428 000		428 000	388 000
Valeurs mobilières de placement	42 000		42 000	34 000
Disponibilités	4 000		4 000	7 000
Charges constatées d'avance	8 000		8 000	6 000
Total (III)	7 064 000	50 000	7 014 000	5 562 000
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				22 000
Total général	11 483 450	1 041 550	10 441 900	7 993 000

Bilan passif

Passif	Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé : 1 900 000)	2 100 000	1 400 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	600 000	400 000
Réserve légale	100 000	80 000
Réserves statutaires ou contractuelles	138 000	100 000
Autres réserves	600 000	800 000
Report à nouveau	4 000	- 50 000
Résultat de l'exercice	400 000	350 000
Subventions d'investissement	172 000	180 000
Provisions réglementées	150 000	128 000
TOTAL (I)	4 264 000	3 388 000
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	240 000	312 000
Provisions pour charges	1 040 000	
TOTAL (II)	1 280 000	312 000
DETTES		
Autres emprunts obligataires	650 000	508 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	2 437 900	2 722 000
Emprunts et dettes financières divers	830 000	625 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	750 000	230 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	230 000	208 000
TOTAL (III)	4 897 900	4 293 000
TOTAL GÉNÉRAL (I à III)	10 441 900	7 993 000

1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP : voir annexe 1.

1. Tableau des immobilisations (en milliers d'euros)

	Valeur brute à l'ouverture	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement		12,00 (1)		12,00
Fonds commercial	150,00			150,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	719,00	104,00 (1)		823,00
Constructions	700,00	418,10 (1)		1 118,10
ITMOI	1 300,00	800,00 (1)	538,65 (2)	1 561,35
AIC	480,00	100,00 (1)	200,00 (3)	380,00
Immobilisations en cours	21,00		21,00	
Avances et acomptes		30,00 (1)		30,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Prêts	10,00		10,00 (1)	
Autres	15,00	5,00 (1)		20,00
TOTAL GÉNÉRAL	3 395,00	1 469,10	769,65	4 094,45

(1) Par différence.

(2) Valeur d'entrée du matériel cédé : valeur nette 301,20 € + amortissements 237,45 €, soit 538,65 €.

(3) Valeur brute de l'immobilisation mise au rebut, totalement amortie.

2. Tableau des amortissements en milliers d'euros

	Amort. cumulés au début de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Amort. cumulés à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement		4,00		4,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Constructions	280,00 (1)	44,00 (4)		324,00
ITMOI	346,00 (1)	350,00 (4)	237,45 (3)	458,55
AIC	360,00 (1)	45,00 (4)	200,00 (2)	205,00
TOTAL GÉNÉRAL	986,00	443,00	437,45	991,55

(1) Par différence : valeur brute (annexe 1) – valeur nette au bilan (N-1)

(2) Mise au rebut d'une immobilisation totalement amortie.

(3) Matériels cédés.

(4) Par différence.

3. Tableau des provisions (en milliers d'euros)

Situations et mouvements Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	128,00	22,00 (1)		150,00
Provisions pour risques	312,00		72,00 (1)	240,00
Provisions pour charges		1 040,00		1 040,00
TOTAL GÉNÉRAL	440,00	1 062,00	72,00	1 430,00

(1) Par différence.

4. Tableau des dépréciations (en milliers d'euros)

Situations et mouvements Rubriques	Dépréciations au début de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Dépréciations à la fin de l'exercice
Stocks et en cours	20,00		10 (1)	10
Créances	50,00		10 (1)	40
TOTAL GÉNÉRAL	70,00		20,00	50,00

(1) Reprise d'une partie de la dépréciation devenue sans objet (montant obtenu par différence).

5. Tableau de variation des emprunts (en milliers d'euros)

	Valeurs à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Valeurs à la clôture de l'exercice
Autres emprunts obligataires	508,00	142,00 (1)		650,00
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (hors CBC)	2 664,00 (2)		746,10 (1)	1 917,90 (3)
Emprunts et dettes divers	625,00	205,00 (1)		830,00
TOTAL GÉNÉRAL	3 797,00	347,00	746,10	3 397,90

(1) Par différence.

(2) 2 722 - 58

(3) 2 437,9 - 520

6. Tableau des mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices (en milliers d'euros)

	Montant net au début de l'exercice	Augmen- tations	Dotations de l'exercice aux amort.	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler	22,00	-	22,00	-
TOTAL GÉNÉRAL	22,00		22,00	

ANALYSE LIQUIDITÉ/EXIGIBILITÉ : LE BILAN FINANCIER

I - PRINCIPE

La situation financière de l'entreprise peut être appréciée à partir de la dimension juridique de son bilan. L'analyse liquidité/exigibilité qui en résulte traduit l'aptitude de l'entreprise à faire face à ses engagements. À ce titre, elle intéresse principalement les banques et les autres bailleurs de fonds car elle permet d'étudier **la solvabilité** et le risque de faillite de l'entreprise. L'analyse liquidité/exigibilité est une **analyse classique et statique** qui repose sur l'élaboration d'un bilan appelé **bilan financier ou bilan liquidité**.

II - LA SOLVABILITÉ ET LA LIQUIDITÉ

Ces deux notions sont souvent confondues. Elles ne recouvrent cependant pas la même signification.

A - La solvabilité

La solvabilité traduit l'aptitude de l'entreprise à régler l'ensemble de ses dettes en réalisant ses actifs. On se place donc **dans l'hypothèse où l'entreprise cesserait ses activités**.

L'appréciation de la solvabilité exige que tous les éléments de l'actif soient réévalués à leur valeur probable de cession.

Il convient de préciser que dans le courant de son existence normale, une entreprise peut être solvable mais non liquide.

B - La liquidité

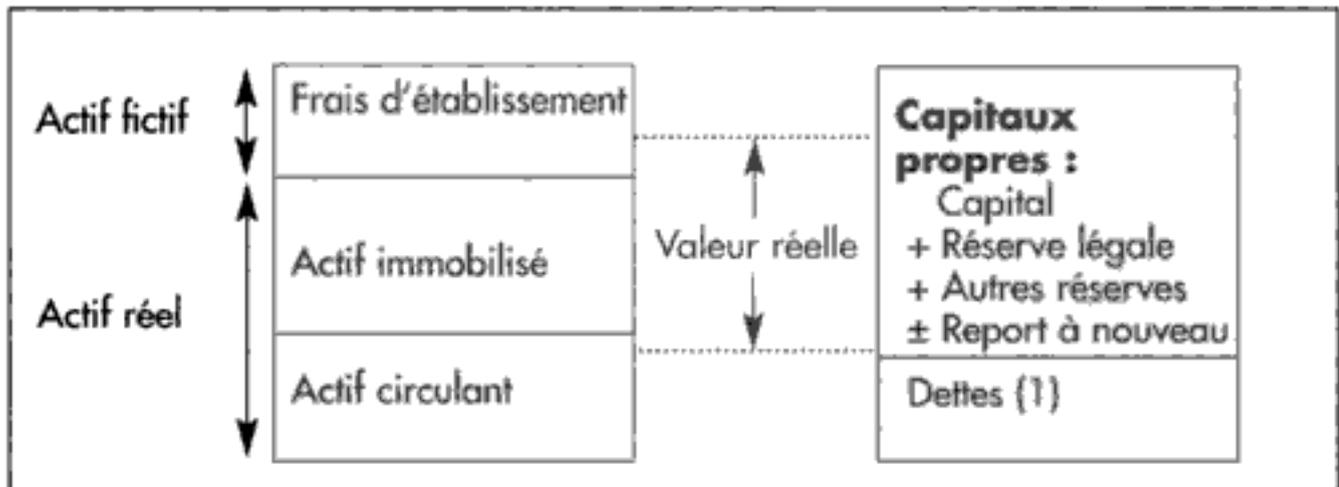
La liquidité exprime l'aptitude de l'entreprise à transformer plus ou moins rapidement ses actifs en trésorerie. Cette contrainte du bas du bilan indique si, en moyenne, les disponibilités de l'entreprise sont suffisantes pour faire face aux échéances.

La liquidité est donc un instrument de mesure du risque de faillite qui diffère de la solvabilité et complète cette notion, laquelle n'intègre pas le critère d'échéance.

III - L'ACTIF NET

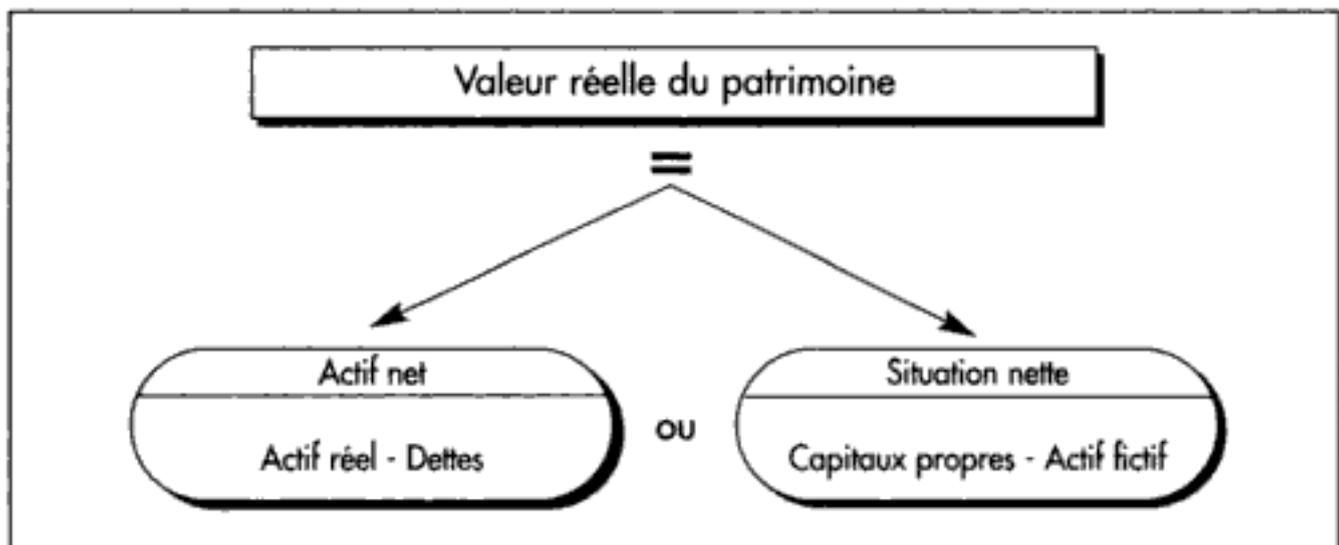
La valeur réelle du patrimoine de l'entreprise peut être appréhendée à partir du concept d'actif net ainsi que l'indique le bilan par grandes masses (après répartition des bénéfices) présenté à la page suivante.

Bilan par grandes masses (après répartition)



(1) Les dettes regroupent les provisions pour risques et charges.

Si on appelle VR la valeur réelle du patrimoine de l'entreprise, selon la méthode de calcul retenue, VR représente l'**actif net** ou la **situation nette**.



L'**actif réel** regroupe les seuls actifs qui possèdent une valeur de revente.

L'**actif fictif** représente les postes du bilan qui n'ont aucune valeur patrimoniale, car ils ne peuvent entraîner des entrées de fonds. Ces postes figurent toutefois à l'actif du bilan normalisé par un simple artifice comptable afin que l'entreprise bénéficie de leur étalement sur plusieurs exercices, grâce au jeu de l'amortissement.

Les non-valeurs regroupent :

- le capital souscrit – non appelé ;
- les frais d'établissement ;
- les frais de recherche et de développement (dans certains cas) ;
- les charges à répartir sur plusieurs exercices ;
- les primes de remboursement des emprunts.

Pour la présentation du bilan financier, les non-valeurs doivent être supprimées de l'actif et soustraites des capitaux propres.

Lorsque l'actif net couvre les dettes, l'entreprise est dite solvable. Elle assure son maintien. Par opposition, la **situation d'insolvabilité** constitue le risque majeur de l'entreprise.

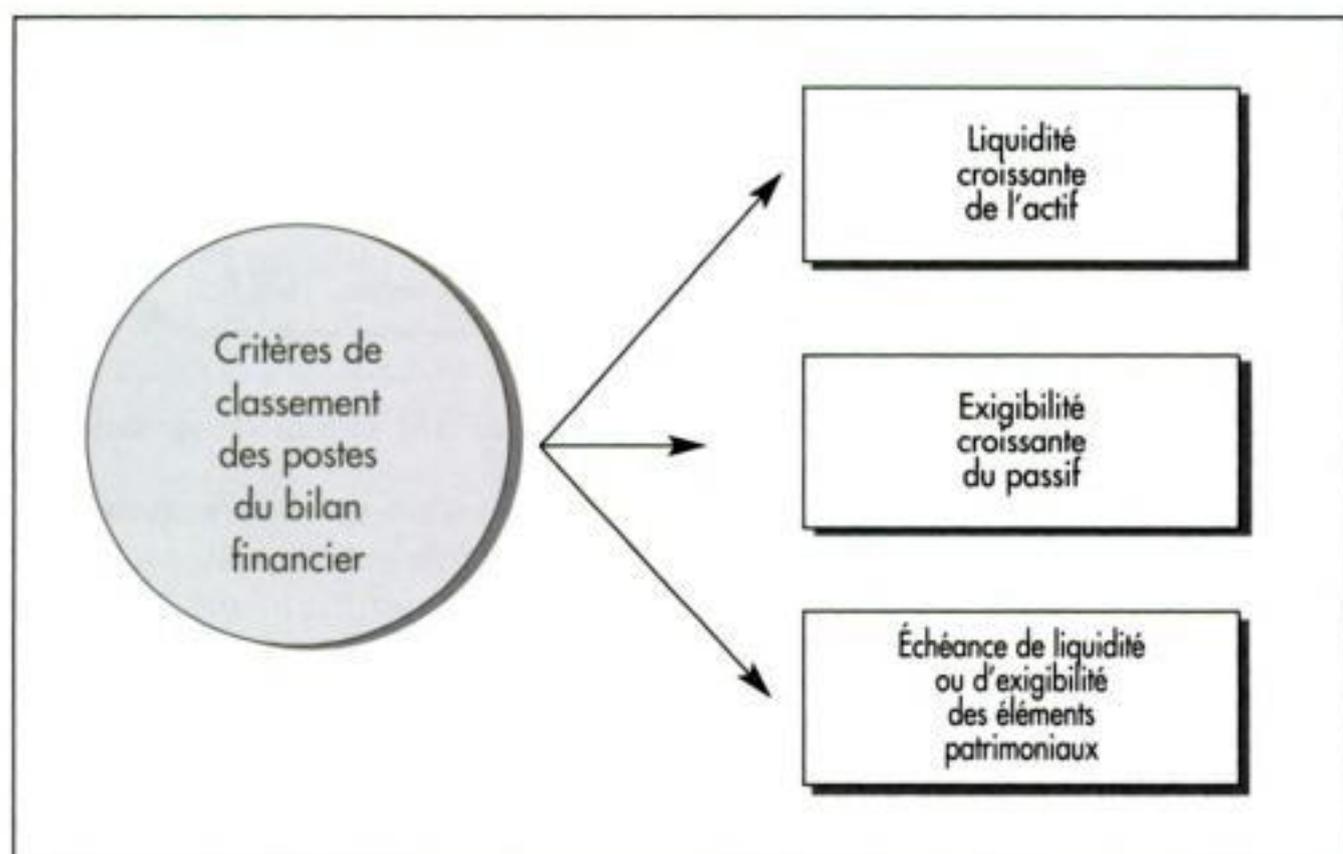
DU BILAN COMPTABLE AU BILAN FINANCIER : LES RECLASSEMENTS

I – PRINCIPE

Le passage du bilan comptable au bilan financier nécessite d'effectuer différents reclassements avant de grouper les postes de l'actif et du passif en masses homogènes.

II – LES CRITÈRES DE RECLASSEMENT DES POSTES DU BILAN FINANCIER

L'élaboration du bilan financier repose sur trois critères de classement permettant d'apprécier la solvabilité et la liquidité de l'entreprise :



Le respect de ces critères permet :

- de classer les éléments de l'actif suivant leur degré de liquidité croissante à partir du haut du bilan ;
- de classer les éléments du passif suivant leur degré d'exigibilité croissante à partir du haut du bilan ;
- de regrouper à l'actif et au passif les éléments patrimoniaux selon leurs échéances à plus ou moins d'un an.

III - MODÈLE

Le bilan financier établi après répartition du résultat est présenté généralement sous une forme condensée.

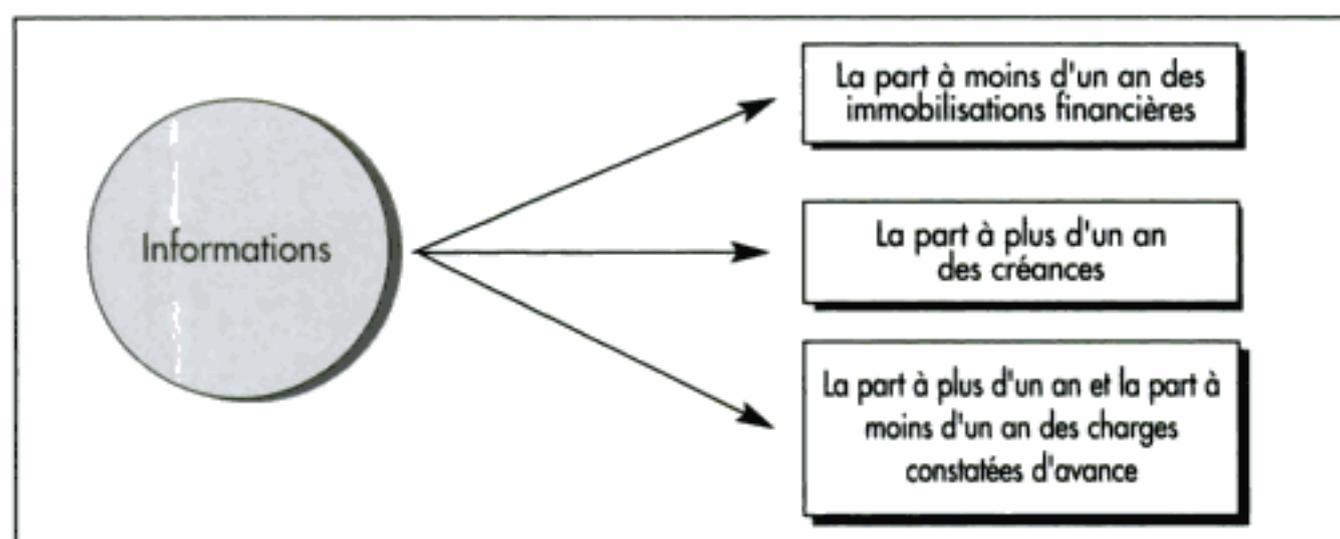
Actif	Bilan financier		Passif
Emplois à plus d'un an ↓	ACTIF à plus d'un an corrigé	CAPITAUX PROPRES	Capitaux permanents Ressources à plus d'un an
Emplois à moins d'un an ↓	ACTIF à moins d'un an corrigé • valeurs d'exploitation ; • valeurs réalisables ; • valeurs disponibles.	DETTES à plus d'un an	Ressources à moins d'un an ↓
↑ Liquidité croissante	↑ Valeurs nettes ou vénales		↑ Exigibilité croissante

- Les **valeurs d'exploitation** regroupent les comptes de stocks diminués du stock outil. L'entreprise constitue un stock outil pour faire face aux irrégularités de la consommation et du réapprovisionnement. Ce stock de "sécurité" correspond à une immobilisation et, à ce titre, figure dans l'actif à plus d'un an corrigé.
- Les **valeurs réalisables** regroupent l'ensemble des comptes clients et comptes rattachés, ainsi que les valeurs mobilières de placement non aisément négociables.
- Les **valeurs disponibles** regroupent le montant des disponibilités, les effets à recevoir proches de leur échéance, les valeurs mobilières de placement facilement négociables.

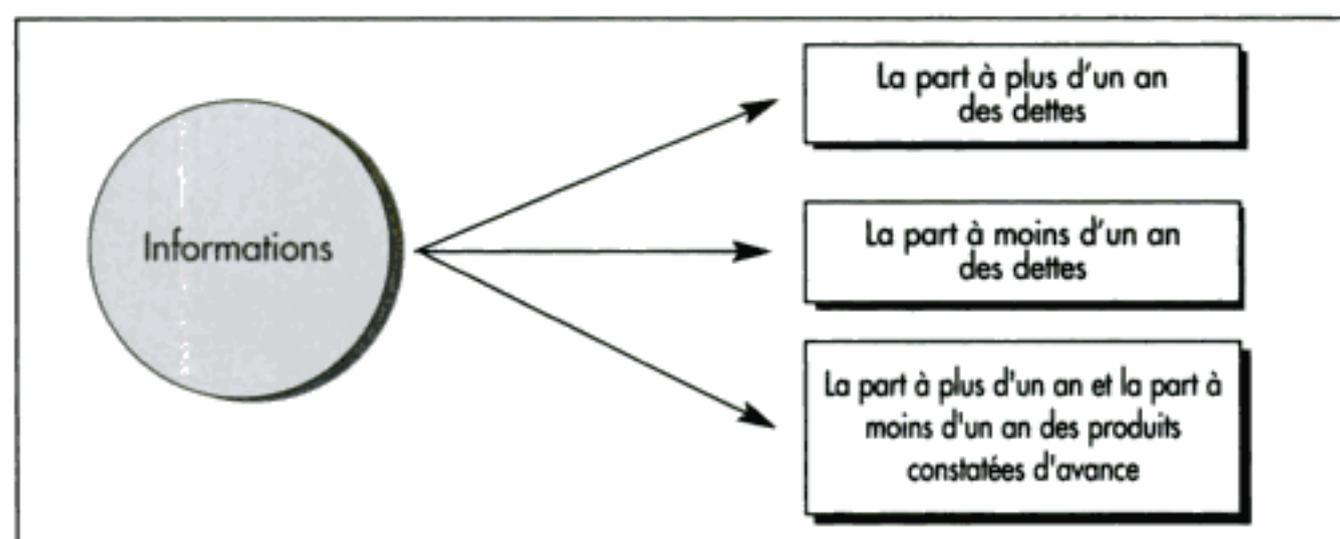
La ventilation par terme (échéance à plus ou moins d'un an) des différents postes du bilan financier nécessite de recourir aux informations qui se trouvent au pied du bilan et dans l'annexe.

A - Au pied du bilan

À l'actif

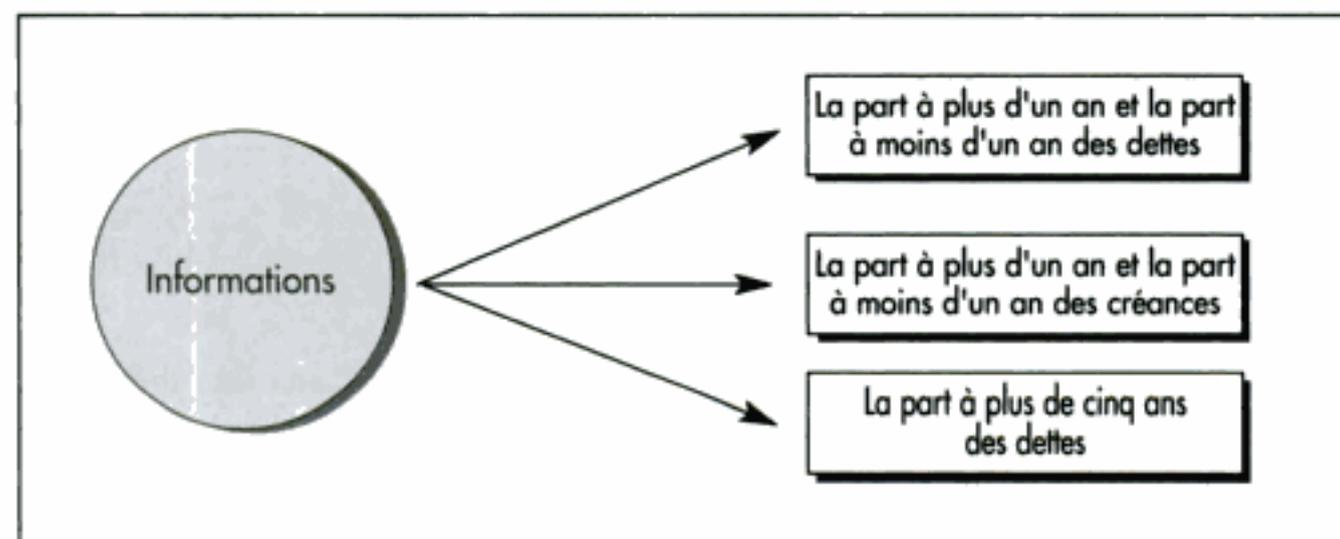


Au passif



B - Dans l'annexe

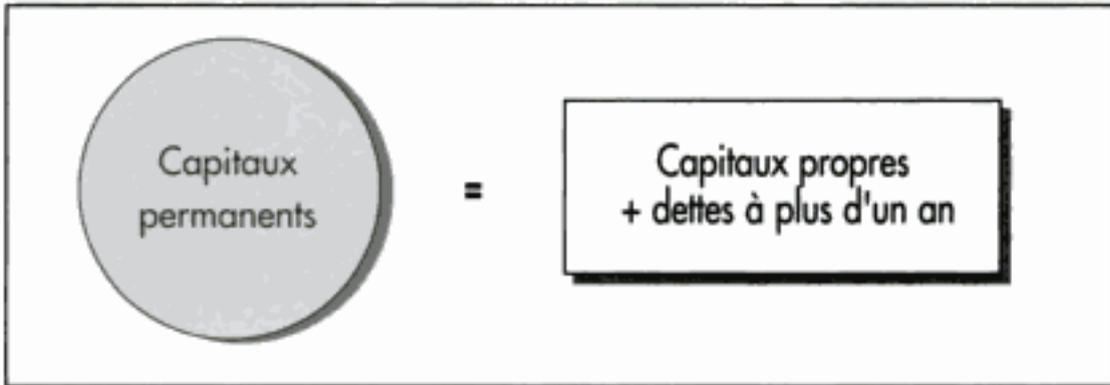
Le tableau intitulé « **État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice** » fournit les informations suivantes :



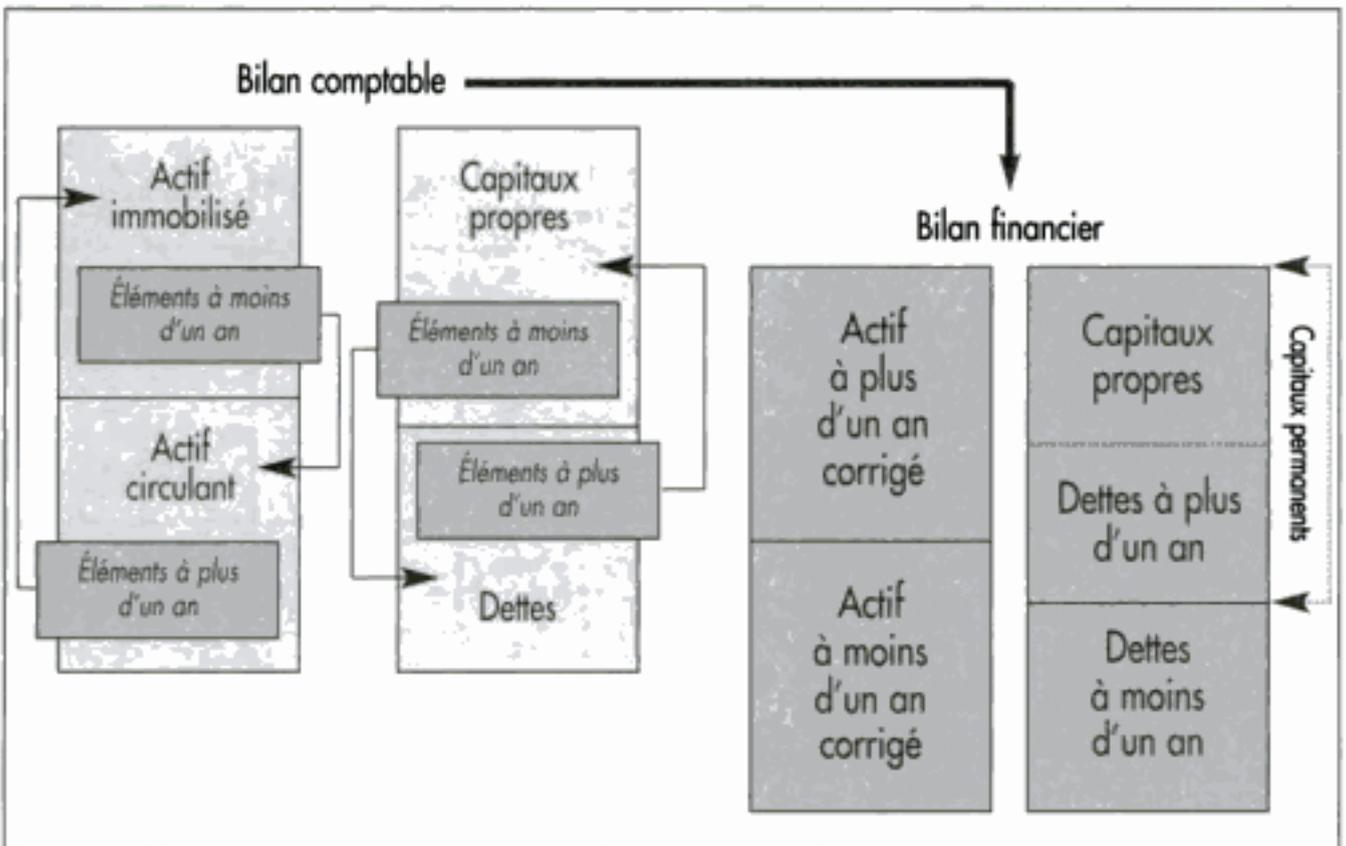
Ces informations permettent de corriger le bilan comptable.

À l'actif, la part des immobilisations financières à moins d'un an est réintégrée dans l'actif à moins d'un an et la part des créances à plus d'un an dans l'actif à plus d'un an corrigé.

Au passif, la part des dettes à plus d'un an est classée dans les capitaux permanents. Les dettes à moins d'un an forment le passif exigible.



Le respect du critère de l'échéance permet de dresser un bilan financier dont la structure est la suivante :



Le bilan financier est obtenu à partir d'un bilan comptable **après répartition des bénéfices**. Dans l'hypothèse où le document proposé est un bilan avant répartition, il convient de tenir compte des informations relatives à la répartition fournies en annexe.

La part distribuée est inscrite dans les dettes à court terme, alors que la part mise en réserve augmente les capitaux propres.

DU BILAN COMPTABLE AU BILAN FINANCIER : LES RETRAITEMENTS

I - PRINCIPE

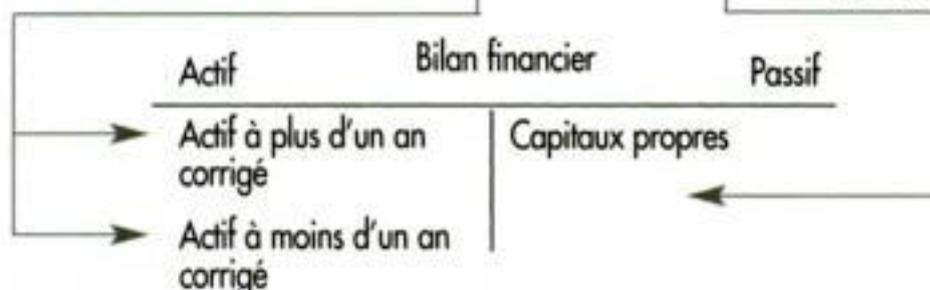
L'évaluation au coût historique des éléments du bilan comptable, corrigée par les procédures comptables d'amortissement et de dépréciations, ne permet pas d'obtenir une image de «la réalité économique» de l'entreprise. Le bilan financier, ayant pour objet de porter un jugement sur la solvabilité de l'entreprise étudiée et d'apprécier le risque de faillite à court terme, les postes de ce document doivent être appréciés à leur valeur actuelle, c'est-à-dire en règle générale à leur valeur vénale.

II - LE TABLEAU DES PLUS OU MOINS-VALUES

L'évaluation des postes du bilan financier à leur valeur vénale entraîne des plus ou moins-values. La plus ou moins value nette dégagée sur les éléments de l'actif est à rajouter ou à retrancher des capitaux propres.

Les retraitements sont effectués dans un tableau de calcul des plus ou moins-values qui peut prendre la forme suivante :

Postes du bilan comptable	Valeur comptable	Estimation du financier ou valeur vénale	Plus value	Moins-value
Totaux	Total (a)	Total (b)	Total (c)	Total (d)
			± Value globale (c) - (d) ou (b) - (a)	



Les postes Capital souscrit – non appelé; Frais d'établissement; Charges à répartir sur plusieurs exercices; Primes de remboursement des emprunts ; correspondent à des actifs fictifs (non-valeurs). À ce titre la valeur comptable de ces postes est placée directement dans la colonne des moins-values.

Les écarts de conversion ne figurent pas dans le tableau des plus ou moins values. Les montants relatifs aux écarts de conversion résultent des opérations d'inventaire et ne s'annulent pas pour l'établissement du bilan financier sur le poste de bilan concerné :

- l'écart de conversion passif qui représente un gain latent s'ajoute aux capitaux propres.
- l'écart de conversion actif constate une perte latente, provenant soit de l'augmentation d'une dette soit de la diminution d'une créance. Cet écart a entraîné l'enregistrement d'une provision pour perte de change. L'analyse liquidité/exigibilité conduit à éliminer l'écart de conversion actif, sans modifier la valeur de la créance ou de la dette en considérant que la perte de change est effective. Pour maintenir l'équilibre du bilan, le montant des provisions pour risques et charges est diminué du montant de l'écart de conversion actif.

III - APPLICATION

Le bilan au 31 décembre de l'année N, de la société anonyme Mary est communiqué en annexes (1 et 2).

ANNEXE 1 : BILAN (ACTIF)

ACTIF	BRUT	Amortissements et dépréciations	Net Exercice N
Capital souscrit – non appelé (I).....	1 100 000		1 100 000
ACTIF IMMOBILISÉ			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement.....	7 650	5 100	2 550
Fonds commercial (1).....	25 000		25 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains.....	42 700		42 700
Constructions.....	181 740	94 360	87 380
Installations techniques, matériels et outillages industriels.....	1 247 500	484 540	762 960
Autres immobilisations corporelles	3 631 490	1 615 910	2 015 580
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)			
Participations.....	485 340	8 880	476 460
Prêts.....	24 500		24 500
TOTAL (II)	5 645 920	2 208 790	3 437 130

ACTIF CIRCULANT			
STOCKS ET EN-COURS			
Matières premières et autres approvisionnements.....	461 300	14 500	446 800
En-cours de production (biens et services).....	510 000		510 000
Produits intermédiaires et finis	208 000	20 000	188 000
CRÉANCES (3)			
Créances clients.....	598 740	41 500	557 240
Autres.....	48 350		48 350
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT			
Autres titres.....	45 320	3 450	41 870
DISPONIBILITÉS	137 895		137 895
CHARGES CONSTANTES D'AVANCE	3 865		3 865
TOTAL (III)	2 013 470	79 450	1 934 020
FRAIS D'ÉMISSION D'EMPRUNT À ÉTALER (IV).....	28 000		28 000
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS (V).....	29 950		29 950
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	8 817 340	2 288 240	6 529 100
(1) Dont droit au bail			
(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes			7 500
(3) Dont à plus d'un an			5 450

ANNEXE 2 : BILAN (PASSIF)

PASSIF	Net Exercice N
CAPITAUX PROPRES	
Capital (dont versé: 3 852 000).....	4 952 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport.....	250 000
Écart de réévaluation	
Écart d'équivalence	
Réserves :	
Réserve légale.....	126 465,7
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées.....	42 916
Autres réserves.....	265 545
Report à nouveau.....	588,3
Résultat de l'exercice (perte).....	(111 252,6)
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées.....	15 080
TOTAL (I)	5 541 342,4
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Provisions pour risques.....	12 605,6
Provisions pour charges.....	30 000
TOTAL (II)	42 605,6

DETTES (I)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires.....		538 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2).....		20 100
Emprunts et dettes financières divers (3).....		40 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours.....		26 950
Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....		145 342
Dettes fiscales et sociales.....		108 660
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés.....		61 030
Autres dettes.....		3 870
Produits constatés d'avance.....		300
	TOTAL (III)	944 252
Écart de conversion passif (IV).....		900
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	6 529 100
(1) Dont à plus d'un an.		393 686
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		3 760
(3) Dont emprunts participatifs		40 000

Une étude financière succincte de la société a permis d'évaluer les éléments de l'actif comme suit :

Poste de l'actif	Valeur financière	Poste de l'actif	Valeur financière
Fonds commercial	68 000	Installations techniques	748 000
Terrains	182 000	Autres immobilisations corporelles	1 997 200
Constructions	290 000	Stocks de matières premières	405 800

Les autres éléments de l'actif sont estimés à leur valeur comptable nette.

Traail à faire : Présenter le tableau de calcul des plus ou moins-values.

CORRIGÉ

Postes du bilan comptable	Valeur comptable	Estim. du financier ou valeur vénale	Plus value	Moins value
Capital souscrit non appelé	1 100 000			1 100 000
Frais d'établissement	2 550			2 550
Fonds commercial	25 000	68 000	43 000	
Terrains	42 700	182 000	139 300	
Constructions	87 380	290 000	202 620	
Installations techniques	762 960	748 000		14 960
Autres immobilisations corporelles	2 015 580	1 997 200		18 380
Stocks matières premières	446 800	405 800		41 000
Charges à répartir sur plusieurs exercices	28 000			28 000
Prime de remboursement des emprunts	29 950			29 950
Totaux	4 540 920	3 691 000	384 920	1 234 840
Moins-value globale			849 920	

DU BILAN COMPTABLE AU BILAN FINANCIER : SYNTHÈSE

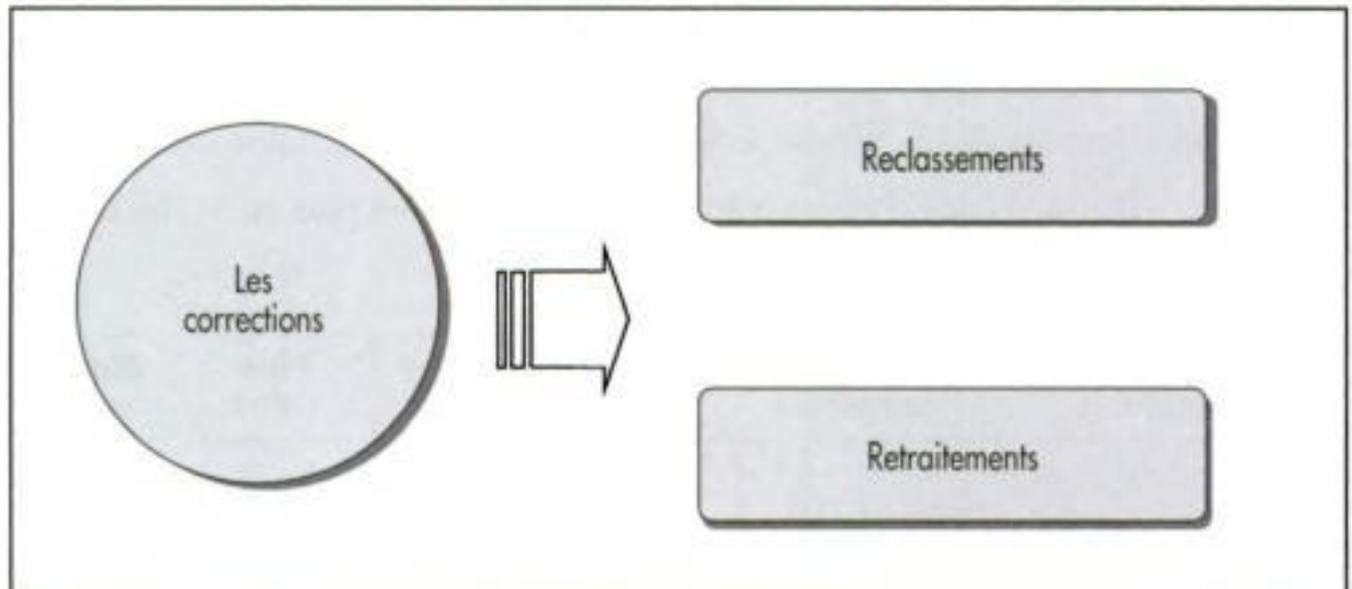
I - PRINCIPE

L'appréciation de la solvabilité de l'entreprise nécessite de transformer le bilan normalisé en un bilan financier.

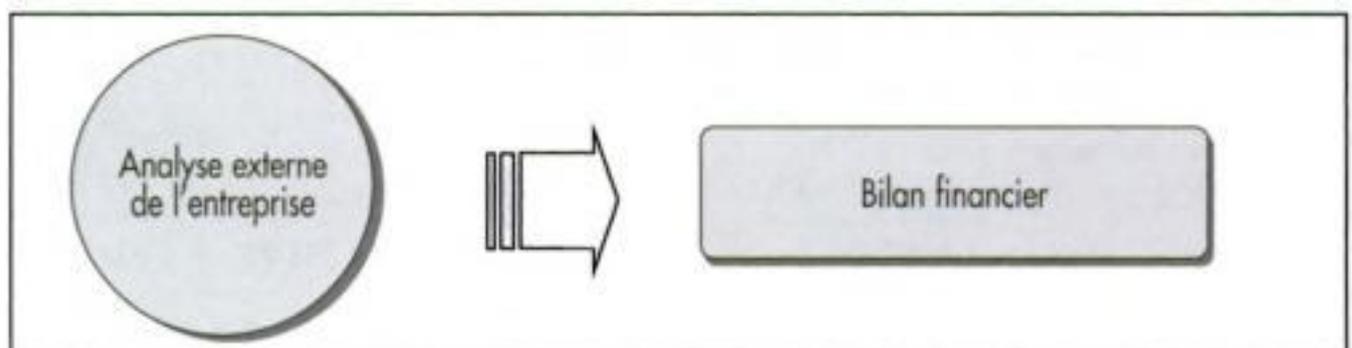
L'établissement de ce document, dont l'objectif est de faire apparaître le patrimoine réel de l'entreprise et d'évaluer le risque d'illiquidité, repose sur différentes corrections qu'il convient d'opérer sur les postes du bilan comptable.

II - LA SYNTHÈSE DES CORRECTIONS

L'analyse financière opère deux types de corrections pour passer du bilan comptable au bilan financier.



Ces corrections reposent sur une analyse externe de l'entreprise correspondant à l'optique des tiers.



A - Les corrections de l'actif

Rubriques du bilan financier	Montants à ajouter	Montants à retrancher
Actif à plus d'un an	Part à plus d'un an des créances	Non-valeurs du tableau des plus ou moins values : - Frais d'établissement - Charges à répartir sur plusieurs exercices - ...
	Stock outil	
Actif à moins d'un an	Part à moins d'un an des immobilisations financières	Part à plus d'un an de l'actif circulant
	Effets escomptés non échus	

Il convient de préciser que :

- les biens utilisés en crédit-bail ne figurent pas dans l'actif à plus d'un an car l'analyse liquidité/exigibilité repose sur l'hypothèse d'une cessation de l'activité (optique liquidative);
- le fonds commercial est parfois appréhendé comme un actif fictif (sa valeur est fonction de la rentabilité future de l'entreprise). Il peut néanmoins être maintenu à l'actif à plus d'un an corrigé pour sa valeur vénale;
- les écarts de conversion actif doivent être éliminés de l'actif et retranchés des provisions pour risques et charges au passif;
- les charges constatées d'avance constituent de véritables créances. Elles sont à rattacher à l'une des deux grandes masses de l'actif selon leur échéance. Certaines entités les éliminent toutefois par prudence;
- les valeurs mobilières de placement sont classées dans les disponibilités si elles sont facilement négociables;
- les effets à recevoir en portefeuille qui sont en dessous du plafond d'escompte accordé par la banque à l'entreprise sont parfois considérés comme des valeurs disponibles;
- les actifs fictifs ne sont pas inscrits dans le bilan financier car ils représentent des charges activées qui n'ont pas de valeur patrimoniale;
- les effets escomptés non échus doivent être d'une part rajoutés aux valeurs réalisables (poste Clients) et d'autre part dans les dettes à moins d'un an.

B – Les corrections du passif

Rubriques du bilan financier	Montants à ajouter	Montants à retrancher
Capitaux propres	Fraction des provisions pour risques et charges non justifiée nette d'impôt	Moins-values globales latentes résultant du tableau de calcul des plus ou moins-values sur éléments d'actif
	Fraction non distribuée du résultat	
	Ecart de conversion passif	
	Comptes courants bloqués	
Dettes à plus d'un an	Plus-values globales latentes résultant du tableau de calcul des plus ou moins values sur éléments d'actif	Écart de conversion actif Part des dettes financières à moins d'un an
	Provisions pour risques et charges certaines et dont l'échéance est égale ou supérieure à un an	
Part des produits constatés d'avance à plus d'un an		
Capitaux permanents = Capitaux propres + Dettes à plus d'un an		
Dettes à moins d'un an	Effets escomptés non échus	Néant
	Provisions pour risques et charges à caractère de court terme (exigible)	
	Part à moins d'un an des dettes financières	
	Part des produits constatés d'avance à moins d'un an	
	Bénéfice à distribuer	
	Impôt sur les bénéfices	
Découverts bancaires et soldes créditeurs des banques		

Il convient de préciser que :

- les produits constatés d'avance sont à rattacher à l'une des grandes masses du passif du bilan financier selon le critère de l'échéance (dettes à moins d'un an ou capitaux permanents);
- les bénéfices à distribuer figurent en dettes à moins d'un an car le bilan financier est étudié après répartition des bénéfices. Ce choix implique de faire figurer dans les capitaux propres la fraction non distribuée;
- les provisions pour risques et charges sont reclassées. Lorsque l'information sur le caractère de ces provisions n'est pas communiquée, la ventilation effectuée dans le tableau ci dessus ne peut être opérée. Il convient alors de rattacher les provisions pour risques et charges aux dettes à long terme ;
- les comptes courants d'associés ayant fait l'objet d'une convention de blocage doivent figurer dans les capitaux propres;
- les écarts de conversion passif doivent être réintégrés dans les capitaux propres;
- les dettes fiscales latentes doivent être prises en considération. Les postes du passif correspondant à des dettes fiscales latentes et inscrits dans les capitaux propres sont reclassés dans les dettes en tenant compte du critère de l'échéance. Les postes concernés supportent, au moment de leur réintégration au résultat final, l'impôt sur les bénéfices. Cette correction concerne les:
 - subventions d'investissement ;
 - provisions réglementées relatives aux :
 - stocks (hausse des prix et fluctuation des cours);
 - amortissements dérogatoires.
- les emprunts participatifs sont à reclasser dans les capitaux propres car dans l'hypothèse liquidative du bilan financier, ils ne sont remboursés qu'après le paiement de tous les créanciers.
- les obligations convertibles peuvent être classées en capitaux propres ou en dettes à plus d'un an, selon les informations à la disposition de l'analyste financier.

LE BILAN FINANCIER CONDENSÉ : LES REPRÉSENTATIONS GRAPHIQUES

I - PRINCIPE

L'étude comparative du bilan d'une entreprise sur plusieurs exercices ou la comparaison de la structure du bilan de deux entreprises du même secteur requiert l'élaboration d'un bilan financier condensé.

II - PRÉSENTATION

L'élaboration du bilan financier condensé nécessite le regroupement des « postes » du bilan, afin d'obtenir différentes masses qui seront exprimées en pourcentage, par rapport au total général du bilan. Le document obtenu permet d'analyser la structure financière de l'entreprise.

Le bilan financier condensé se présente comme suit.

Bilan financier condensé

Grandes masses de l'actif	Montants	%	Grandes masses du passif	Montants	%
Actif à plus d'un an corrigé Actif à moins d'un an corrigé • Valeurs d'exploitation - Stock corrigé du stock outil • Valeurs réalisables • Valeurs disponibles			Capitaux propres		
			Dettes à plus d'un an		
			Capitaux permanents		
			Dettes à moins d'un an		

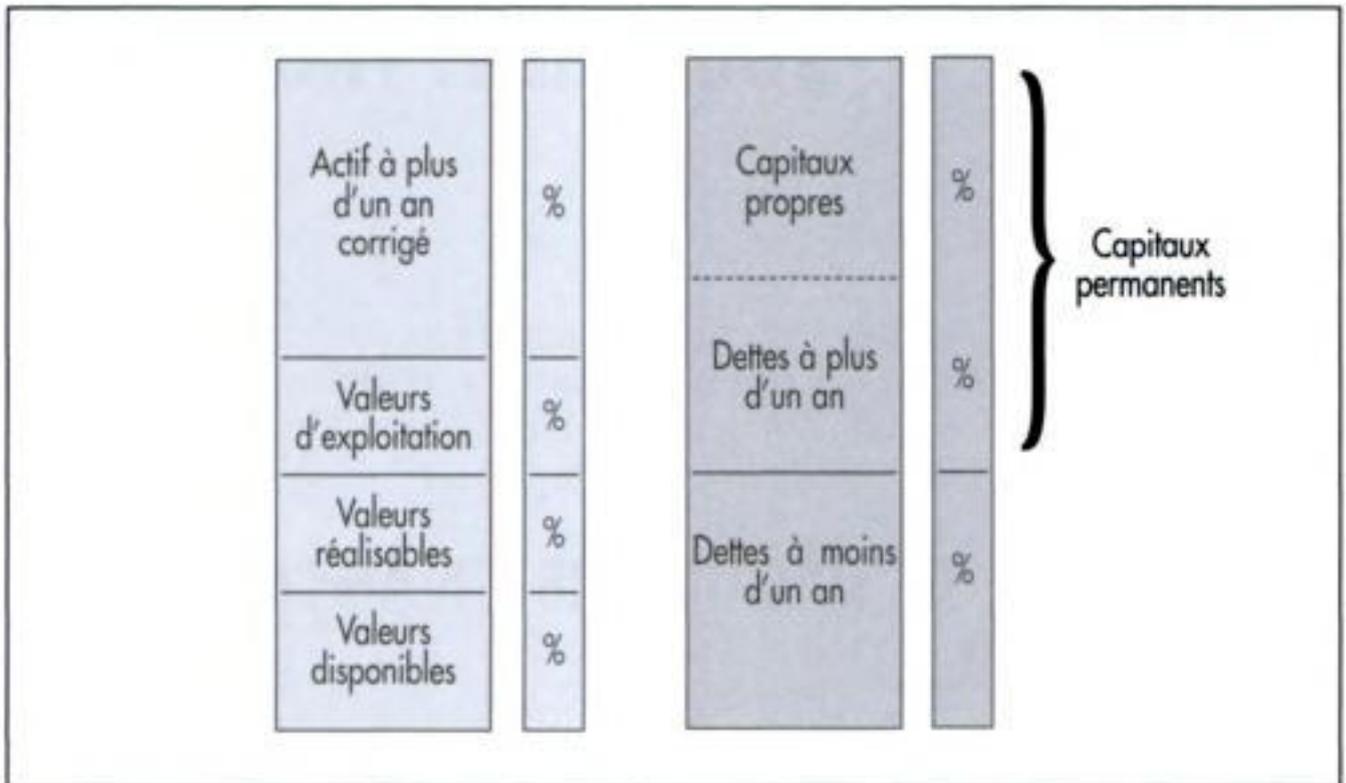
III - PRÉSENTATION GRAPHIQUE DU BILAN FINANCIER

Parallèlement à la présentation chiffrée, le bilan financier peut prendre la forme d'un graphique réalisé à partir des pourcentages déterminés préalablement. Il donne alors une vision rapide et claire de la structure financière de l'entreprise.

Parmi les présentations graphiques possibles, les analystes financiers ont en général recours au graphique à bandes et au graphique à secteurs circulaires.

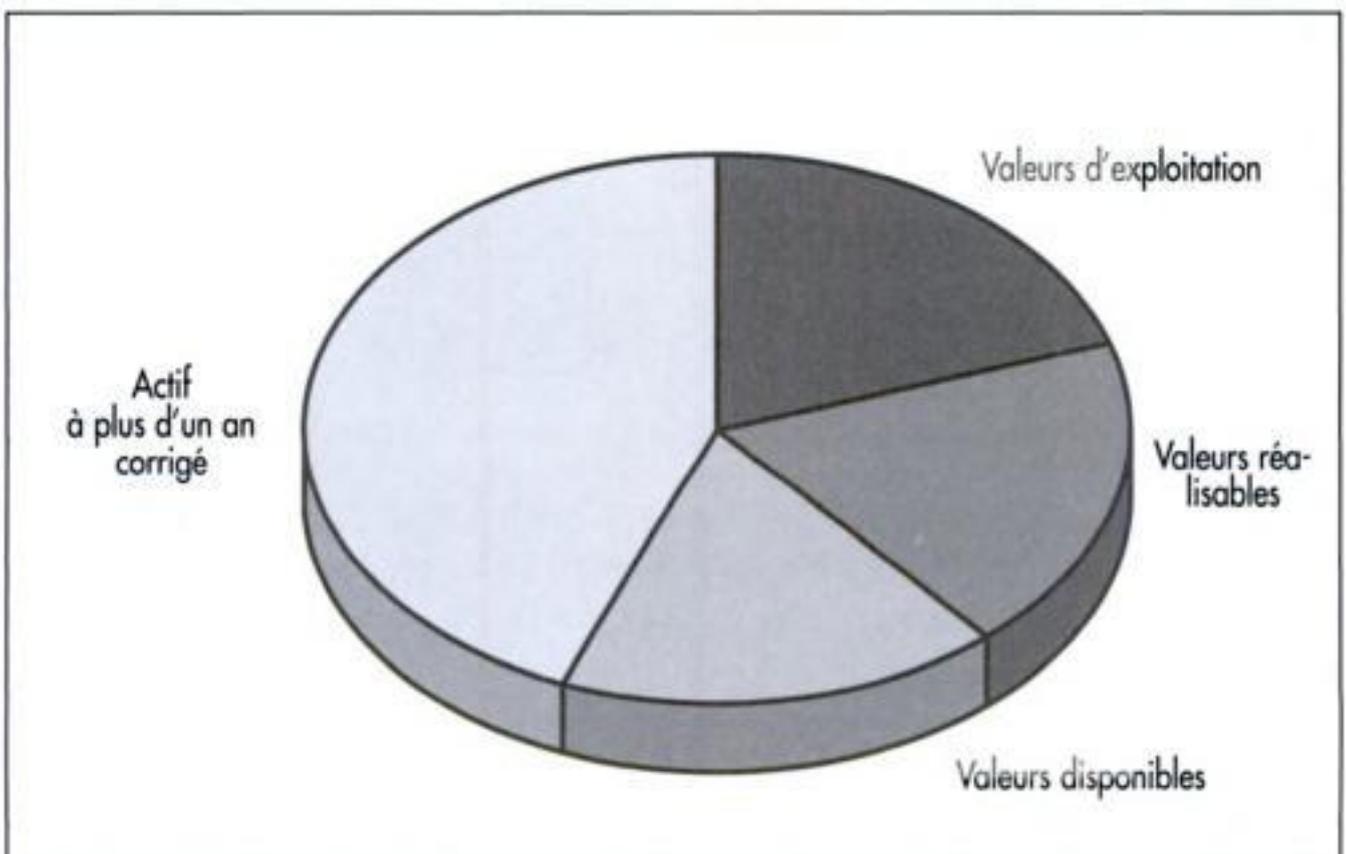
■ Graphique à bandes

Le graphique à bandes est souvent présenté en pourcentages.



■ Graphique à secteurs circulaires

Dans cette représentation, l'angle au centre de chaque secteur est proportionnel à la masse du bilan que le secteur représente.



Le graphique circulaire permet une bonne visualisation de la structure du bilan mais ne permet pas de comparer la structure de l'actif et la structure du passif.

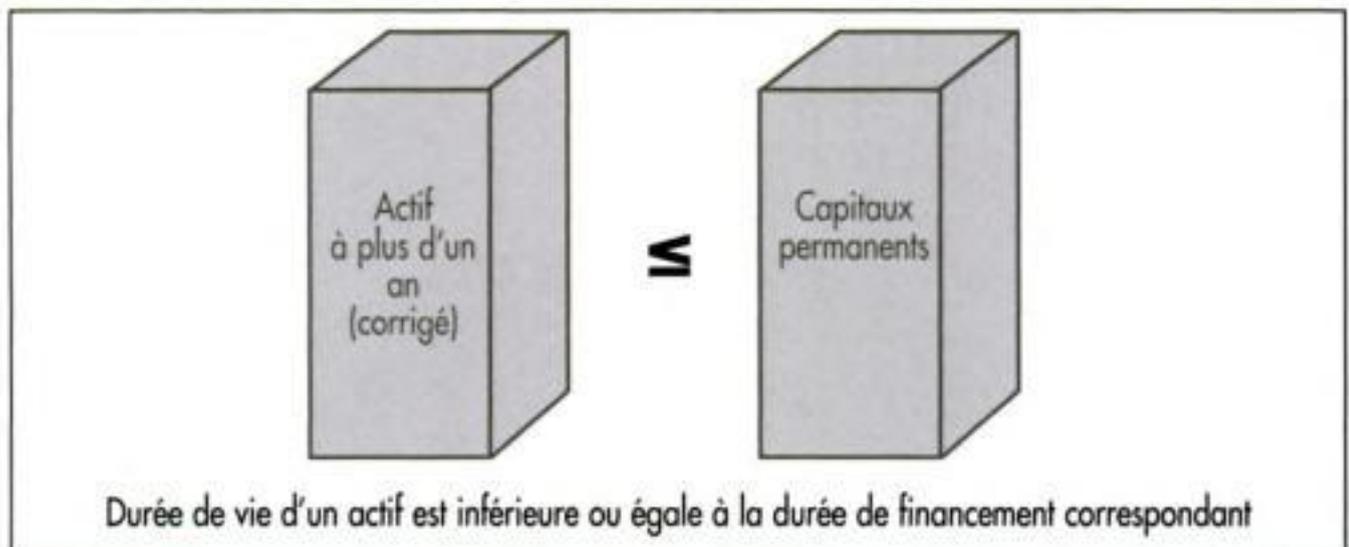
LE BILAN FINANCIER ET LE FONDS DE ROULEMENT FINANCIER

I - PRINCIPE

Le bilan financier offre une image du patrimoine réel de l'entreprise. Il permet, en outre, une analyse des règles de sécurité se traduisant par le respect de l'équilibre financier minimum et le calcul d'un fonds de roulement financier également appelé fonds de roulement liquidité.

II - LA RÈGLE DE L'ÉQUILIBRE FINANCIER MINIMUM

L'équilibre financier minimum est lié à la solvabilité de l'entreprise. Selon cette règle, il doit exister un équilibre minimum entre la durée de vie d'un actif et la durée de la ressource de financement correspondant. Ainsi, les emplois immobilisés à plus d'un an doivent être financés par des ressources d'une durée au moins équivalente (capitaux permanents).



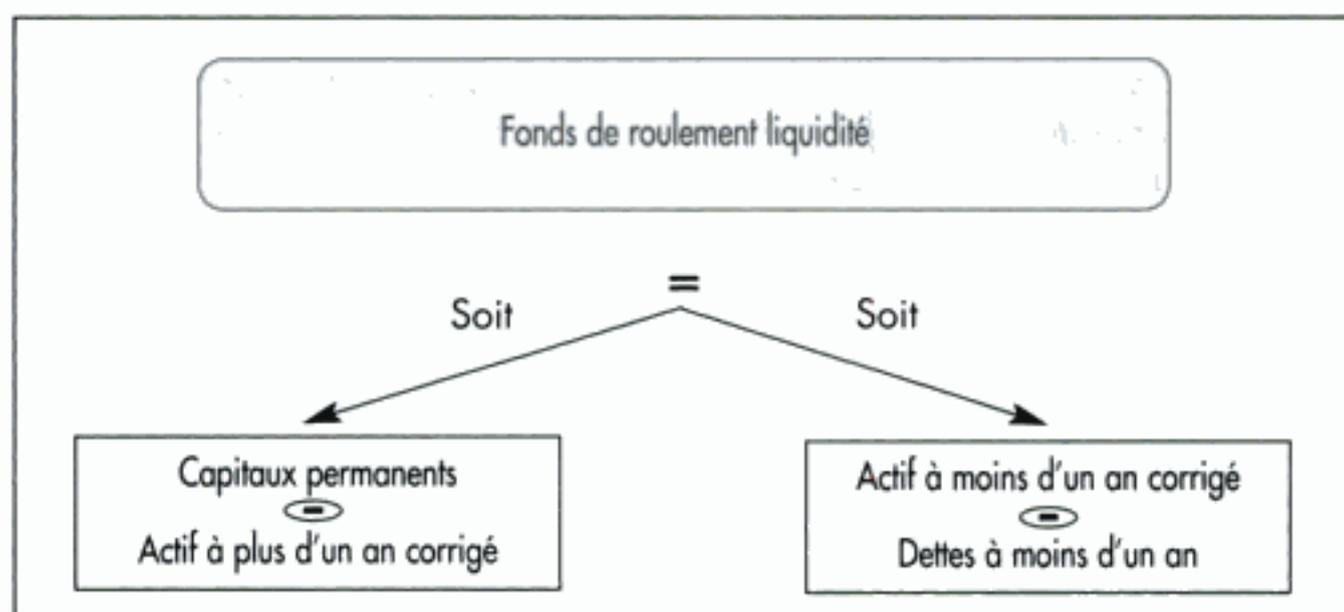
Par ailleurs, les dettes les plus exigibles étant celles dont l'échéance est la plus proche, la survie de l'entreprise sera garantie si les créanciers à court terme peuvent être intégralement désintéressés par la réalisation de l'actif à moins d'un an.

III - LE FONDS DE ROULEMENT LIQUIDITÉ

La stricte application de la règle de l'équilibre financier minimum est en pratique insuffisante car l'entreprise demeure vulnérable au moindre aléa (diminution des ventes, risque d'insolvabilité des clients). Il lui est donc nécessaire de disposer d'une marge de manœuvre indispensable à son équilibre financier. Ce volant de sécurité appelé **fonds de roulement liquidité** (ou

permanent) permet de faire face à l'asymétrie des risques des actifs et des dettes. En effet si la liquidité des actifs à moins d'un an est incertaine, l'exigibilité des dettes à moins d'un an est certaine. Le calcul du fonds de roulement liquidité met en évidence le mode de financement des actifs à plus d'un an et le degré de couverture des dettes à moins d'un an par les actifs à moins d'un an.

Compte tenu de l'égalité du bilan, le fonds de roulement liquidité peut se définir de deux façons différentes :

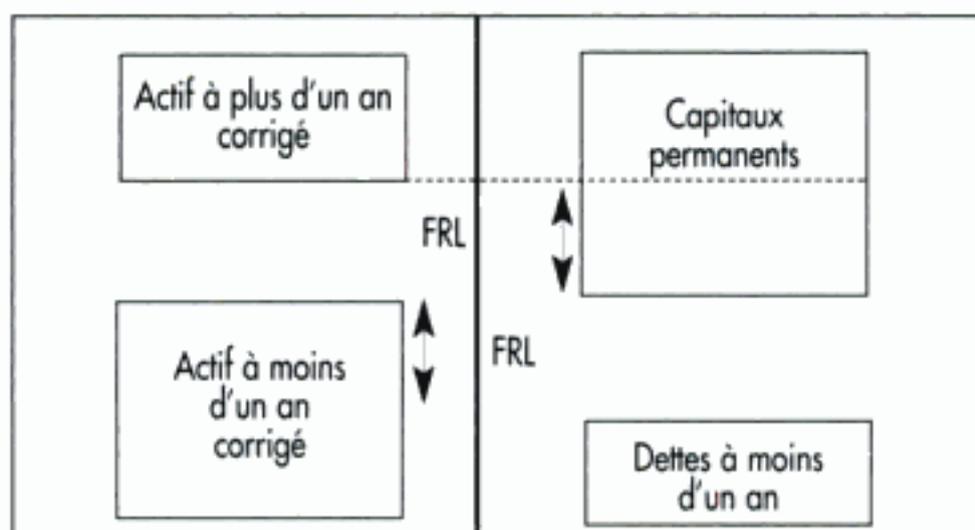


Le premier mode de calcul s'effectue par le haut du bilan. Il constitue la traduction de l'équilibre financier classique : l'actif à plus d'un an doit être financé par des capitaux permanents.

Le second mode de calcul s'effectue par le bas du bilan et correspond beaucoup mieux à la notion de solvabilité à court terme, facteur essentiel de la pérennité de l'entreprise. Ainsi, l'actif à moins d'un an corrigé doit financer les dettes à moins d'un an.

Dans une optique de liquidité ce second mode de calcul doit être privilégié.

Une entreprise dégagant un fonds de roulement liquidité (FRL) doit présenter la structure bilantielle suivante.



Plus le fonds de roulement liquidité est important, plus l'équilibre financier est assuré et la liquidité garantie.

LE BILAN FINANCIER : APPLICATION

I - ÉNONCÉ

La société Dûme est une société anonyme spécialisée dans la fabrication et la vente de balances électroniques.

M^{lle} Bouilly, directeur financier de cette société, désire procéder à l'analyse financière de la SA Dûme. Elle vous communique à cet effet :

- diverses informations complémentaires (annexe 1) ;
- le bilan établi au 31.12.N (annexe 2) ;

ANNEXE 1

Informations complémentaires :

- le fonds commercial a été créé par l'entreprise et est évalué, selon les experts à 100 000 € ;
- les terrains valent, en fait, le double de leur valeur comptable ;
- les constructions sont évaluées à 500 000 € ;
- le matériel est obsolète et sa valeur de revente est estimée à 80 000 € ;
- les titres de participation sont constitués par 350 parts de la SARL Cédric.

Une expertise récente a estimé chaque part sociale de cette société à 50 € :

- une décote supplémentaire de 20 000 € est applicable aux matières premières ; par ailleurs, à propos de celles-ci, un minimum de 40 000 € est considéré comme indispensable à la bonne marche de l'entreprise ;
- la dépréciation sur les comptes clients a été sous-estimée : en réalité, elle devrait être de 7 000 € ;
- la provision pour litige concerne un procès que l'on a une quasi-certitude de perdre, mais la décision en appel ne sera pas prise avant dix-huit mois ;
- la provision pour garantie correspond à la garantie de six mois accordée par l'entreprise à ses clients sur les ventes qu'elle réalise ;
- un report à nouveau de 35 000 € doit être constitué ;
- le montant du dividende par action est fixé à 5 € pour la répartition du résultat. Le solde est porté en réserves.

Tra ail à faire

1. Présenter le tableau de plus ou moins-values.
2. Présenter le bilan financier détaillé.
3. Présenter le bilan financier en grandes masses et calculer le fonds de roulement liquidité.

4. Indiquer l'intérêt du calcul du fonds de roulement liquidité.
5. Que peut-on penser de la situation financière de la société Dûme ?

ANNEXE 2

Actif	Exercice N		
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net N
ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles :			
Frais d'établissement	50 000	20 000	30 000
Immobilisations corporelles :			
Terrains	30 000		30 000
Constructions	520 000	310 000	210 000
Installations techniques, matériel et outillage industriels	470 000	350 000	120 000
Autres	70 000	60 000	10 000
Immobilisations financières (1) :			
Participations	35 000	10 000	25 000
Autres	5 000		5 000
TOTAL (I)	1 180 000	750 000	430 000
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours :			
Matières premières et autres approvisionnements	80 000	10 000	70 000
Produits intermédiaires et finis	100 000		100 000
Créances d'exploitation (2) :			
Créances clients et comptes rattachés (a)	125 000	5 000	120 000
Autres	19 000	3 000	16 000
Disponibilités	44 000		44 000
TOTAL (II)	368 000	18 000	350 000
COMPTES DE RÉGULARISATION			
Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)			
Primes de remboursement des obligations (IV)			
Écarts de conversion actif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	1 548 000	768 000	780 000

(1) Dont à plus d'un an. (2) Dont à moins d'un an. (a) Créances résultant des ventes ou de prestations de services.

ANNEXE 2, SUITE ET FIN

Passif	Exercice N
CAPITAUX PROPRES	
Capital (dont versé (a) 2 000 actions)	200 000
Réserves	
Réserve légale	17 700
Autres	22 300
Résultat de l'exercice (bénéfice)	90 000
TOTAL (I)	330 000
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Provisions pour risques (b)	50 000
Provisions pour charges	
TOTAL (II)	50 000
DETTES	
Dettes financières :	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	193 000
Dettes d'exploitation	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	126 000
Dettes fiscales et sociales	50 000
Autres	31 000
TOTAL (III)	400 000
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	780 000
(1) Dont à plus d'un an	
Dont à moins d'un an	43 000

(a) Y compris capital souscrit non appelé.

(b) À ventiler comme suit : 30 000 de provision pour litige et 20 000 de provision pour garantie.

II - CORRIGÉ

A - Tableau des plus ou moins-values

Postes du bilan comptable	Valeur comptable	Estimation du financier ou valeur vénale	Plus-value	Moins-value
Frais d'établissement	30 000			30 000
Fonds commercial		100 000	100 000	
Terrains	30 000	60 000	30 000	
Constructions	210 000	500 000	290 000	
I. T. M. O. I.	120 000	80 000		40 000
Titres de participation	25 000	17 500		7 500
Stocks de matières premières	70 000	50 000		20 000
Clients	120 000	118 000		2 000
	605 000	925 500	420 000	99 500
Plus-value globale			320 500	

B – Bilan financier détaillé

Actif	Bilan au 31/12/N		Passif
Actif à plus d'un an corrigé		Capitaux propres	
Fonds commercial	100 000	Capital	200 000
Terrains	60 000	Réserve légale (1)	20 000
Constructions	500 000	Autres réserves (1)	65 000
I. T. M. O. I.	80 000	Plus-value globale	320 500
Autres immob. corporelles	10 000	Report à nouveau	35 000
Titres de participation	17 500	Total I	640 500
Autres immob. financières	5 000	Dettes à plus d'un an	
Stock outil	40 000	Provisions pour litige	30 000
Total I	812 500	Emprunts et dettes financières	150 000
		Total II	180 000
Actif à moins d'un an corrigé		Capitaux permanents	820 500
Stock de matières premières	10 000	Dettes à moins d'un an	
Stock de produits intermédiaires et finis	100 000	Dettes fournisseurs	126 000
Créances clients	118 000	Dettes fiscales et sociales	50 000
Autres créances	16 000	Autres dettes	31 000
Disponibilités	44 000	Emprunts à moins d'un an	43 000
Total II	288 000	Provision pour garantie	20 000
		Dividendes à payer	10 000
Total général	1 100 500	Total III	280 000
		Total général	1 100 500

(1) Détail des calculs relatifs aux capitaux propres

5 % du résultat : $90\,000 \times 5\% = 4\,500\text{ €}$. Si la réserve était dotée de ce montant, elle dépasserait le montant légal qui correspond à 10 % du capital, soit $200\,000 \times 10\% = 20\,000\text{ €}$.

Il convient de doter la réserve légale du complément pour qu'elle puisse atteindre le montant de 20 000 €, soit $20\,000 - 17\,700 = 2\,300\text{ €}$.

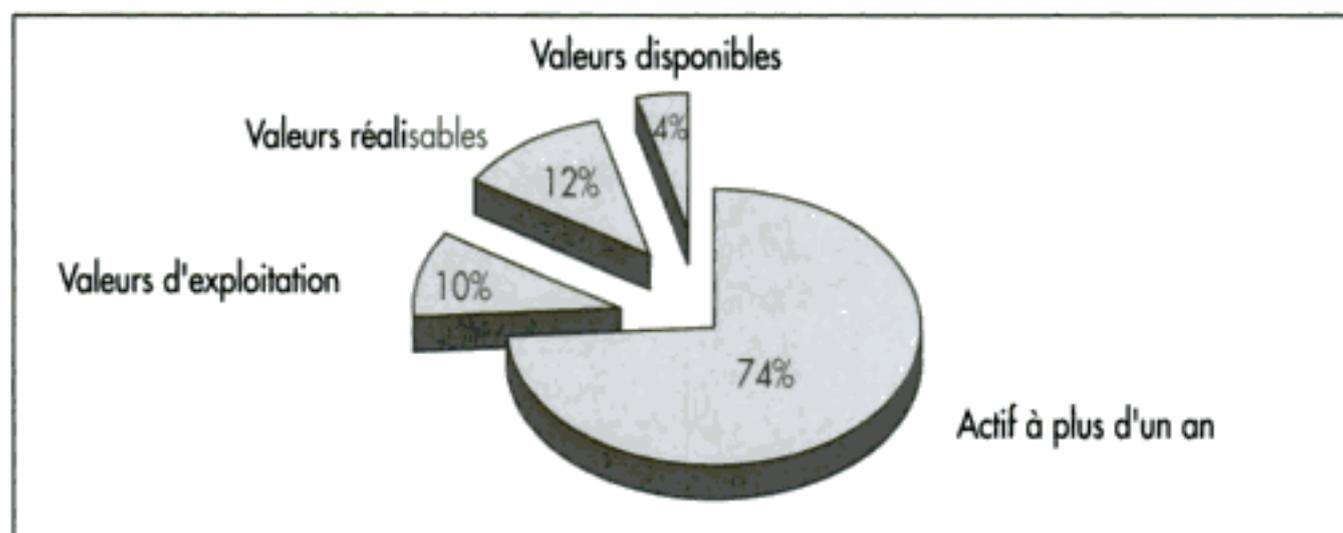
Les dividendes s'élevant à $5 \times 2\,000 = 10\,000\text{ €}$, il reste à porter dans les autres réserves la somme de 42 700 €. Ce montant correspond à $90\,000 - (10\,000 + 2\,300 + 35\,000)$.

Les autres réserves s'élèvent à $22\,300 + 42\,700 = 65\,000\text{ €}$.

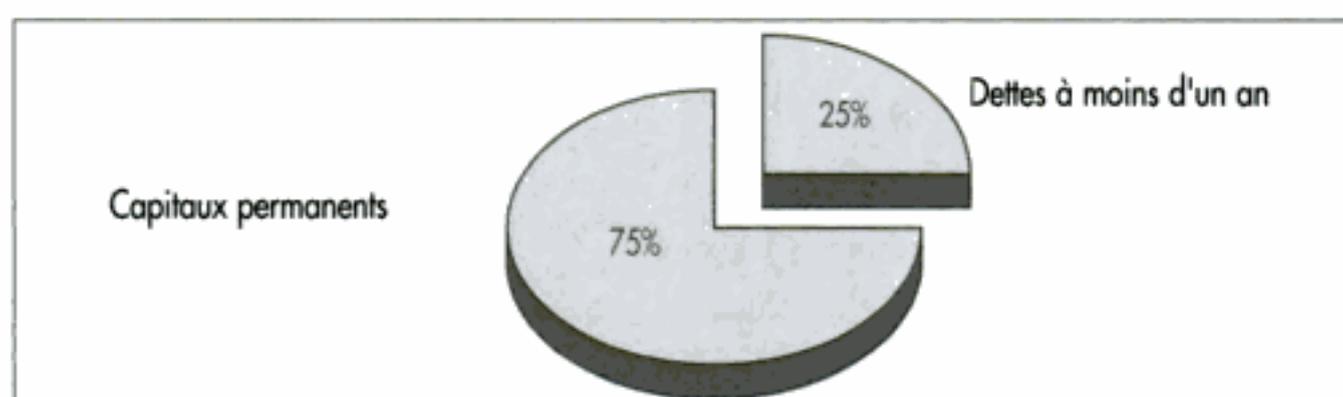
C – Bilan financier en grandes masses

Actif à plus d'un an	812 500	Capitaux propres	640 500
Actif à moins d'un an		Dettes à plus d'un an	180 000
Valeurs d'exploitation	110 000	Capitaux permanents	820 500
Valeurs réalisables	134 000	Dettes à moins d'un an	280 000
Valeurs disponibles	44 000		
	1 100 500		1 100 500

Actif du bilan financier N



Passif du bilan financier N



Ces deux graphiques mettent en évidence que l'entreprise Dûme finance son actif à plus d'un an corrigé par des capitaux permanents. Le fonds de roulement est donc positif. Il s'élève à :

$$820\,500\text{ €} - 812\,500\text{ €} = 8\,000\text{ €}$$

D – Intérêt du fonds de roulement liquidité

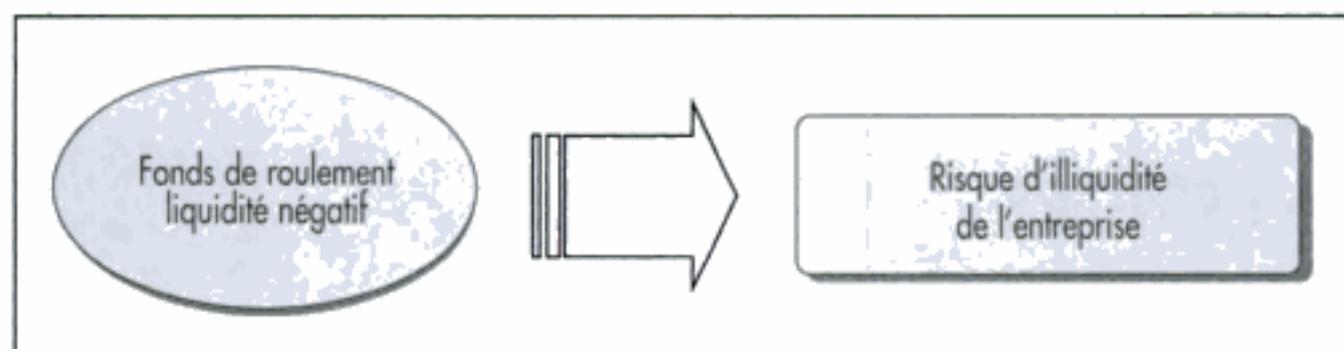
L'existence du FRL répond à trois besoins :

- financer la partie de l'actif à moins d'un an corrigé dont la rotation est la plus faible ;
- financer l'écart structurel entre les actifs à moins d'un an corrigé et l'exigible à court terme ;
- financer l'entreprise en cas de dysfonctionnement (restriction du crédit par exemple).

Le fonds de roulement liquidité augmente lorsque l'entreprise décide d'avoir recours à :

- la cession d'immobilisations ;
- l'augmentation de capital ;
- de nouveaux emprunts à long et moyen terme ;
- l'incorporation des bénéfices.

L'inexistence d'un fonds de roulement liquidité (fonds de roulement négatif) est un indice défavorable en matière de solvabilité, qui peut traduire des difficultés financières pour l'entreprise.



Une telle situation signifie que l'actif immobilisé corrigé est financé par des dettes exigibles (dettes à moins d'un an).

E – Diagnostic

Les informations financières obtenues mettent en évidence :

- des possibilités d'emprunt ;
- une trésorerie insuffisante, des difficultés sont à craindre ;
- l'absence de marge de manœuvre en raison d'un fonds de roulement liquidité très faible.

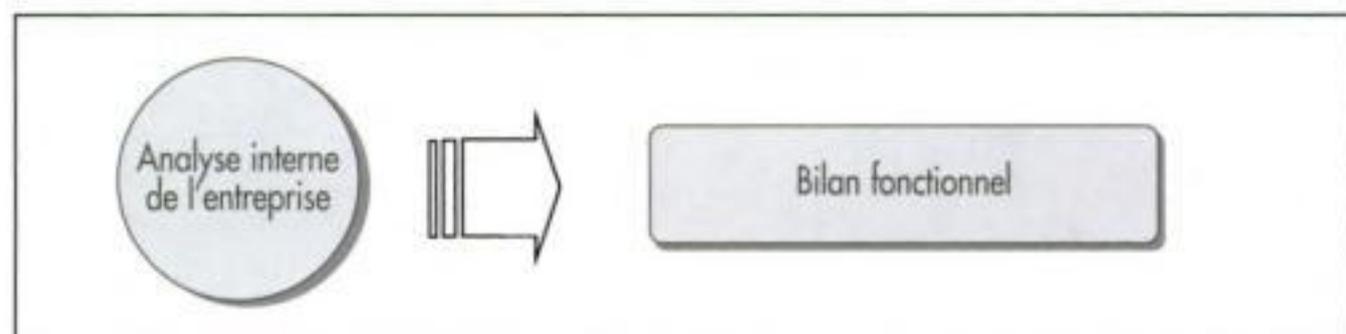
L'ANALYSE FONCTIONNELLE DU BILAN : PRÉSENTATION

I - PRINCIPE

Le bilan comptable ne permet pas de faire apparaître les liens significatifs entre les emplois et les ressources. Dans le but de répondre aux besoins d'une analyse dynamique capable de mettre en relief les équilibres fondamentaux, le tableau de situation du plan comptable est transformé en un véritable bilan fonctionnel. Dans ce document, les emplois et les ressources sont classés selon les différents cycles qui caractérisent la vie de l'entreprise.

II - CARACTÉRISTIQUES DE L'ANALYSE FONCTIONNELLE

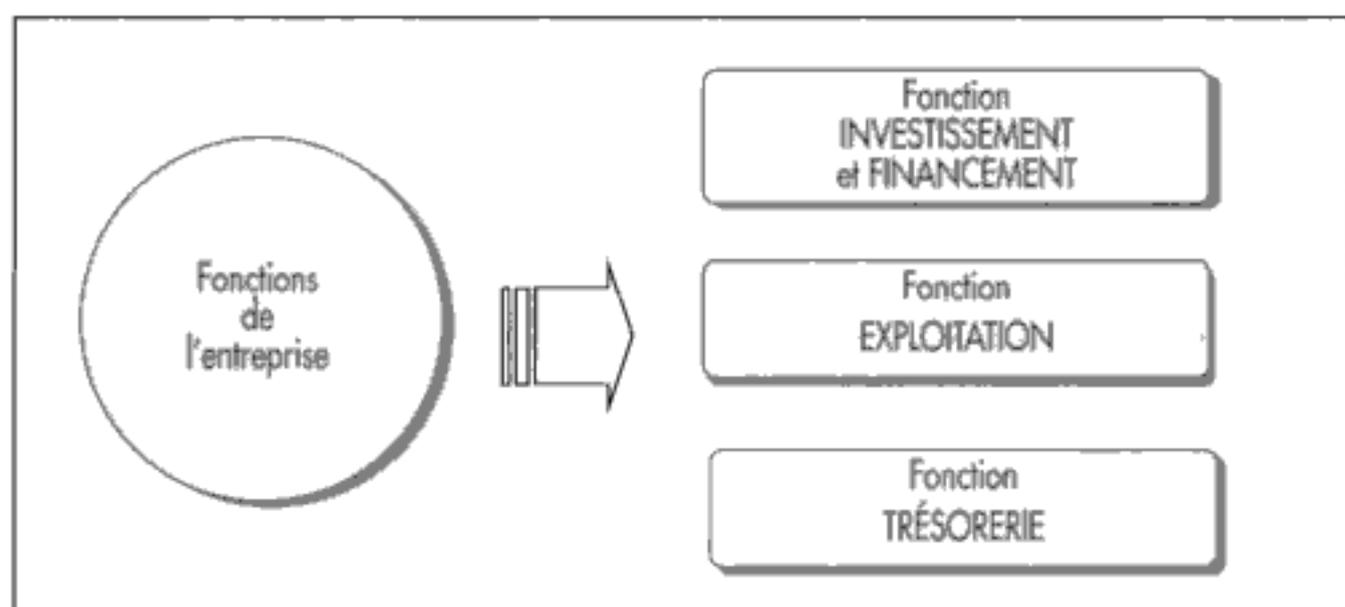
L'analyse fonctionnelle repose sur une étude interne de l'entreprise correspondant à l'optique des dirigeants. Il s'agit d'examiner la qualité de sa gestion et de porter une appréciation sur sa situation financière dans le cadre **de son fonctionnement normal**.



Cette analyse du bilan est établie sur **l'hypothèse de continuité d'exploitation**. Elle marque une rupture avec l'analyse liquidité-exigibilité fondée sur une hypothèse de cessation d'activité de l'entreprise. L'analyse fonctionnelle du bilan se veut être une amélioration par rapport à l'analyse liquidité-exigibilité. Elle constitue par ailleurs le préalable indispensable à une analyse dynamique en termes de flux, c'est-à-dire à l'élaboration de tableaux de flux.

A - Les différentes fonctions

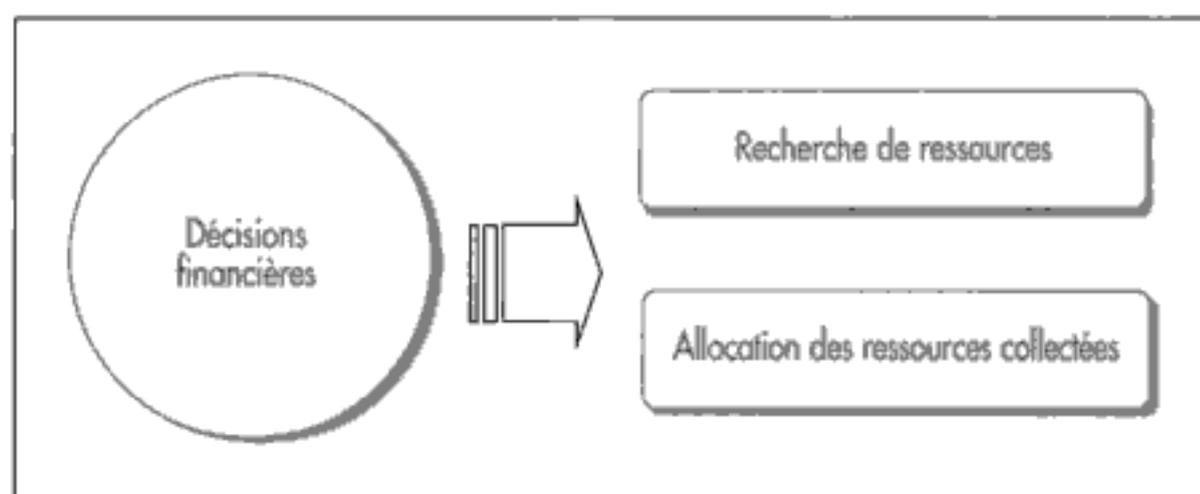
L'objectif de l'analyse fonctionnelle du bilan n'est pas de déterminer la valeur du patrimoine de l'entreprise, mais d'affecter les postes du bilan à l'une des grandes fonctions auxquelles se rattachent les différentes opérations réalisées.



B – L'analyse fonctionnelle et les décisions financières

L'analyse fonctionnelle du bilan correspond à une approche économique appréhendant l'entreprise en termes de stocks de ressources (origine des capitaux investis) et de stocks d'emplois (utilisation des capitaux investis) évalués pour leurs montants bruts.

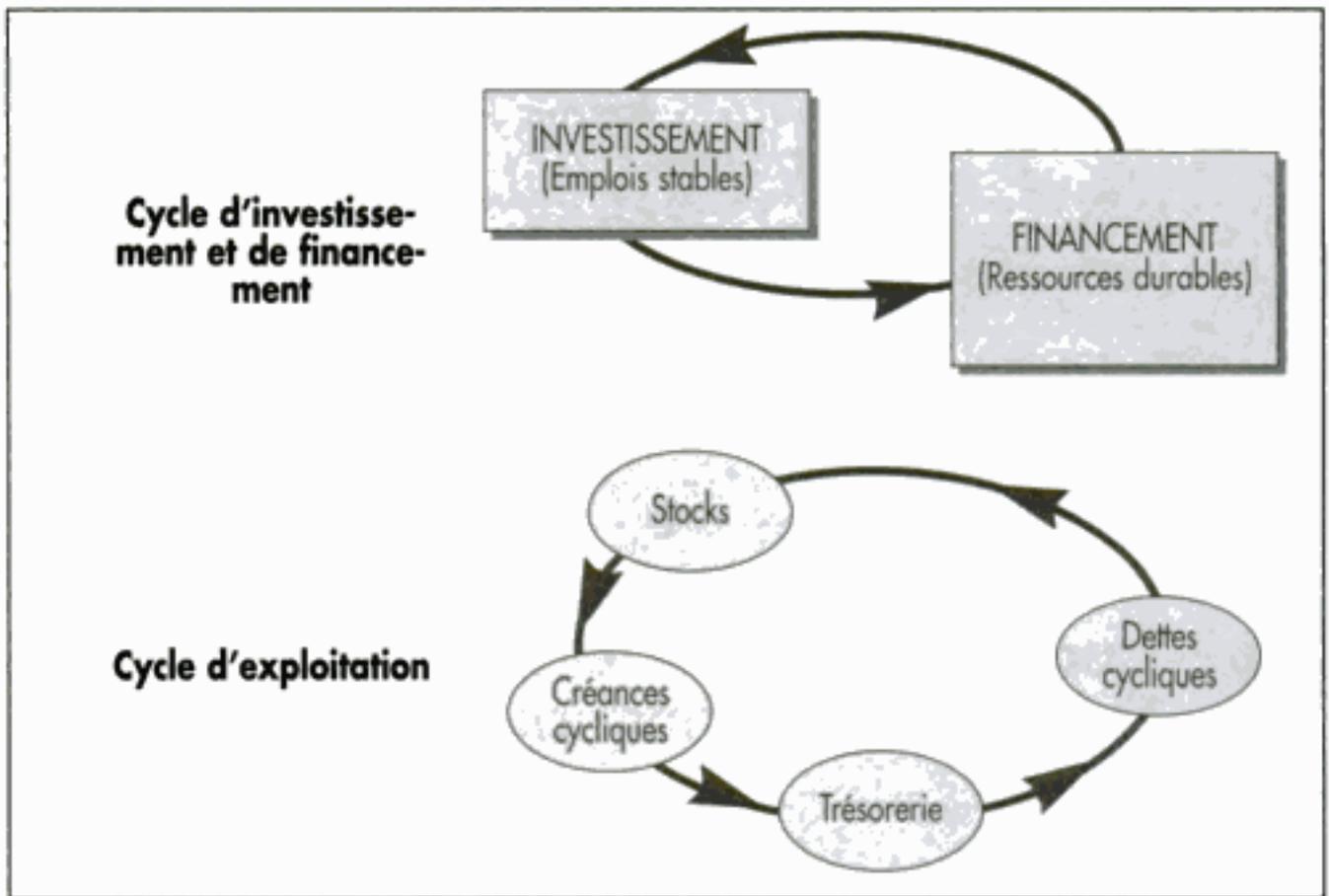
Les diverses décisions financières ne peuvent être que de deux types :



III – BESOINS DE FINANCEMENT ET MODES DE FINANCEMENT

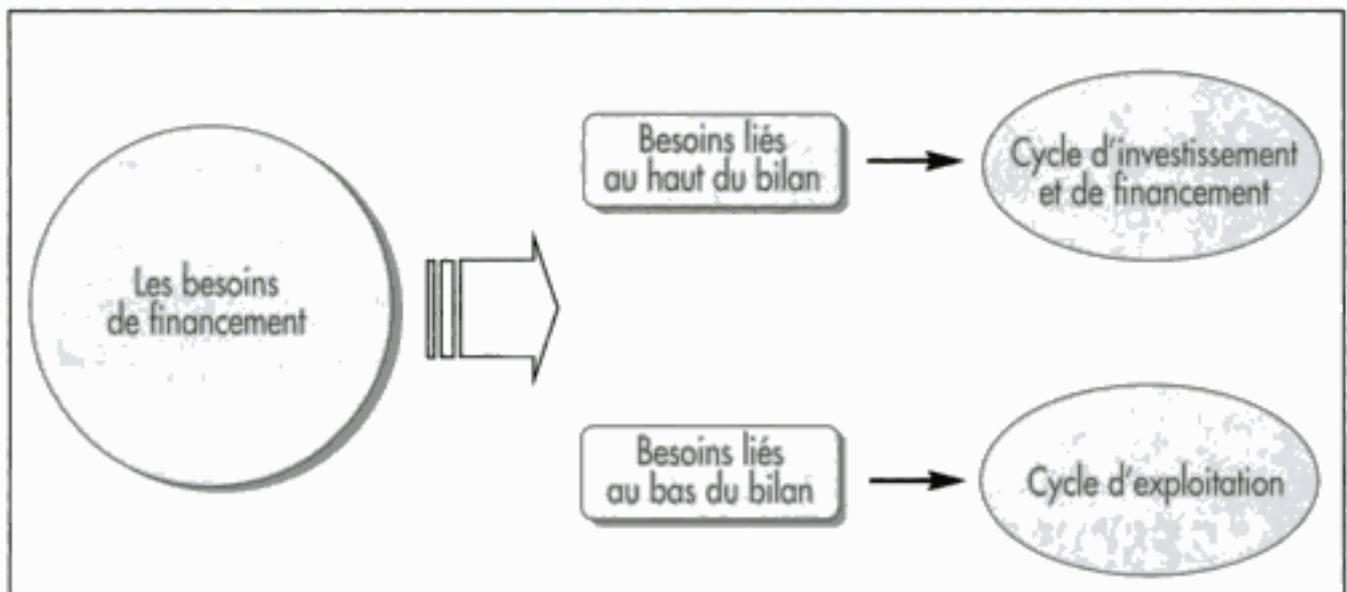
L'analyse fonctionnelle du bilan met l'accent sur l'étude des différents besoins de financement induits par le fonctionnement normal de l'entreprise et sur les modes de financement attribués à chaque besoin. Le classement des emplois et des ressources selon leur place dans les cycles d'opérations (financement, investissement, exploitation) permet d'expliquer le niveau de la trésorerie à partir de la mise en évidence des agrégats de l'équilibre bilantiel.

Les cycles d'opérations se présentent comme suit :



A - Les besoins de financement et les différents cycles

Les besoins de financement sont liés aux investissements et au cycle d'exploitation



- **Les besoins liés aux investissements**

La croissance de l'entreprise repose sur l'existence d'un outil de production performant devant lui permettre de faire face à la compétitivité. Pour procéder aux investissements appropriés, elle doit disposer de financements durables. Les besoins liés aux investissements sont ainsi attachés à la partie haute du bilan caractérisée par sa stabilité.

- **Les besoins liés au cycle d'exploitation**

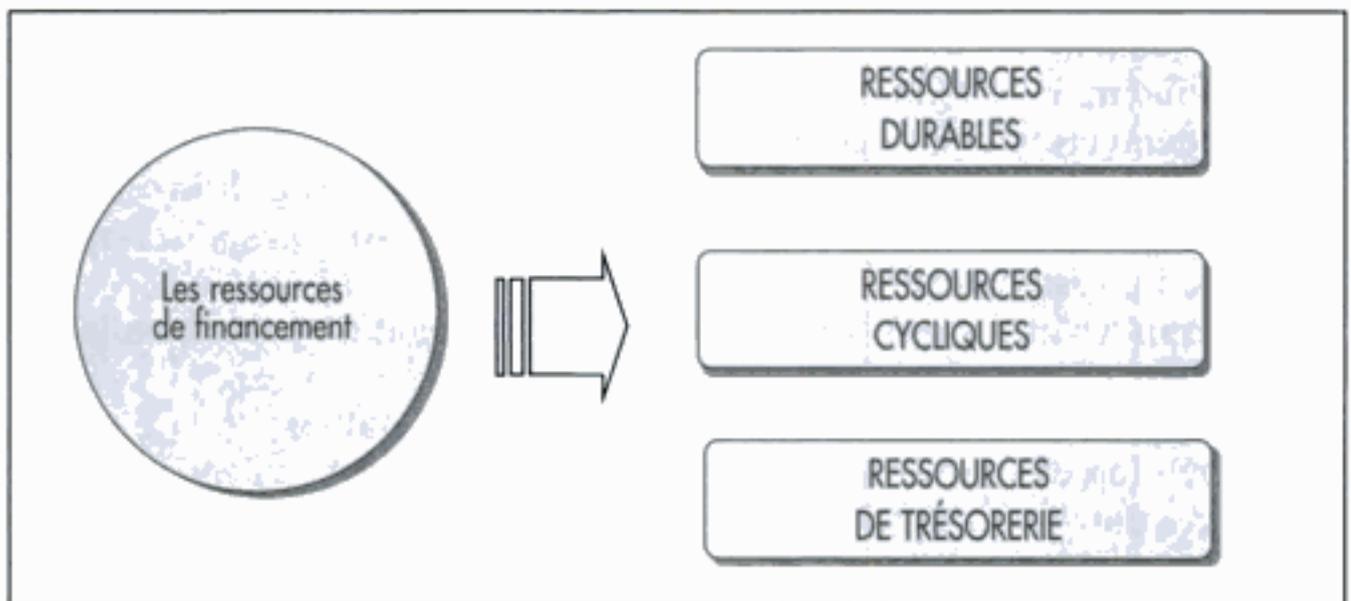
Le cycle d'exploitation représente la durée moyenne qui s'écoule depuis les achats de matières ou de marchandises, jusqu'à l'encaissement du produit des ventes. Ce cycle engendre des décalages entre les flux physiques et les flux monétaires qui donnent naissance à un besoin (ou une ressource) en fonds de roulement.

Deux grands cycles d'exploitation peuvent être mis en évidence :

- Le cycle d'exploitation industriel qui est un cycle relativement long car l'activité consiste à transformer des matières premières en produits finis ;
- Le cycle d'exploitation commerciale, plus court, car l'entreprise revend les marchandises dans l'état où elles ont été achetées.

B – Les modes de financement

L'entreprise dispose de différentes ressources de financement qu'il est possible de regrouper en trois catégories :



- **Les ressources durables**

Ce sont les ressources employées pour la constitution et l'entretien du patrimoine de l'entreprise. Elles comprennent les capitaux propres après retraitements, l'ensemble des amortissements, dépréciations et provisions ainsi que les dettes financières (hors concours bancaires courants et soldes créditeurs des banques) quelles que soient leurs dates d'échéances.

- **Les ressources cycliques**

Ce sont les sommes dues aux fournisseurs et aux divers créanciers. Elles se ventilent en ressources d'exploitation et hors exploitation.

- **Les ressources de trésorerie**

Elles comprennent les concours bancaires et les soldes créditeurs de banque.

LE BILAN FONCTIONNEL EN GRANDES MASSES

I - PRINCIPE

Le bilan fonctionnel est dressé à partir d'un bilan avant répartition du résultat de l'exercice. Il correspond à une photographie, à un moment donné du déroulement des cycles d'opérations. Les éléments du bilan représentent les flux de liquidité immobilisés dans différents cycles.

Les emplois et les ressources de bilan fonctionnel sont évalués à leur valeur d'origine, c'est-à-dire à leur valeur d'entrée dans les cycles qui caractérisent le fonctionnement de l'entreprise.

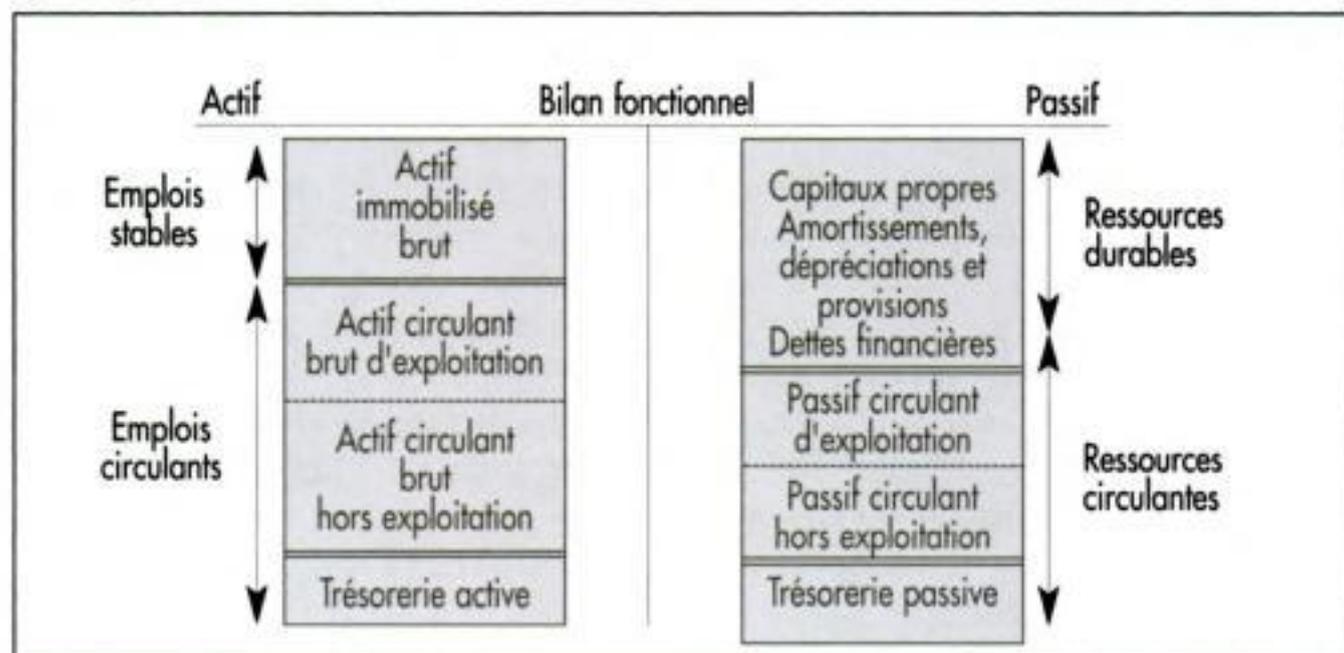
II - LES GRANDES MASSES DU BILAN FONCTIONNEL

Les reclassements des postes du bilan normalisé, pour obtenir une image plus pertinente de la situation de l'entreprise, s'effectuent selon le critère fonctionnel dans une optique de **continuité d'exploitation**.

Les emplois et les ressources sont regroupés en quatre masses horizontales :

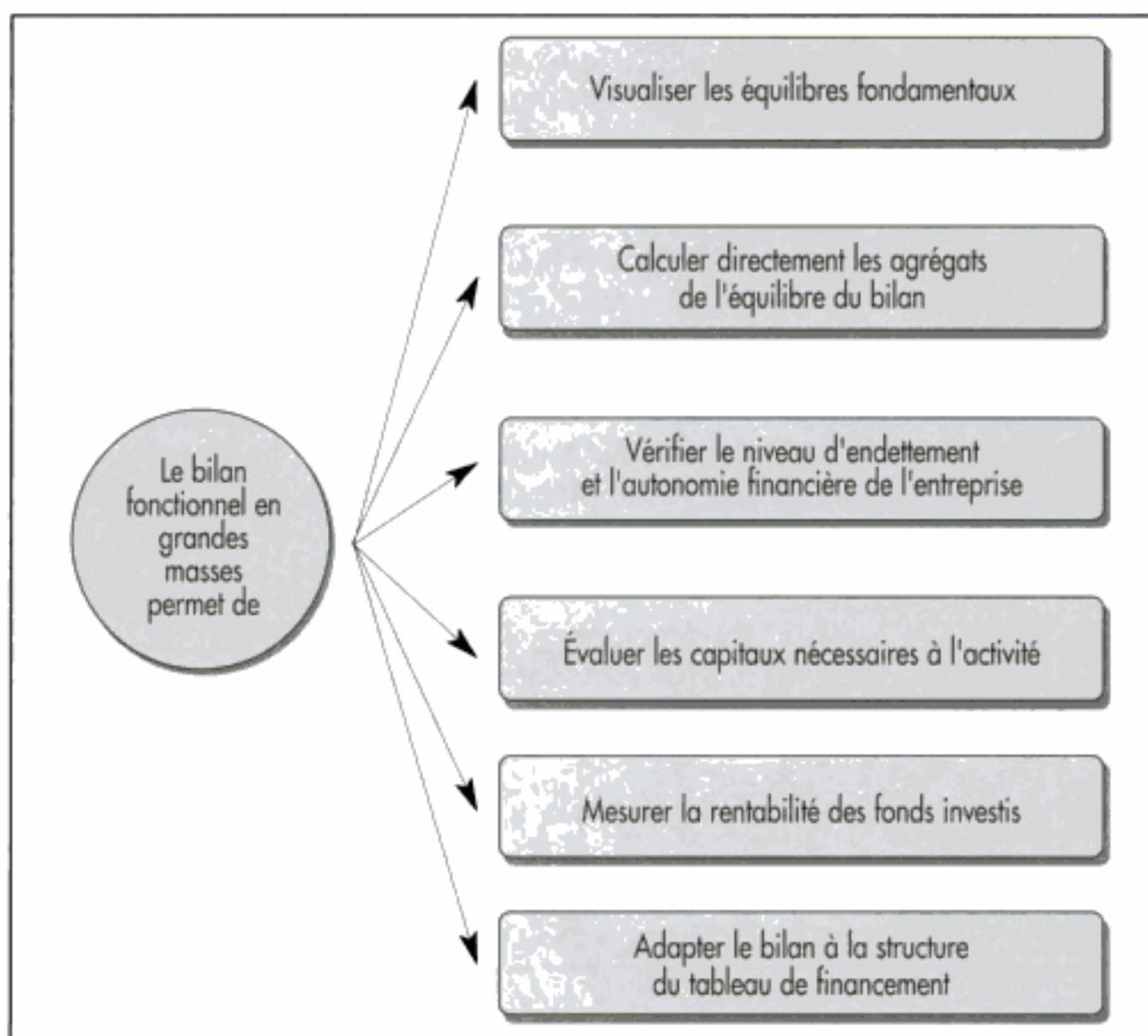
- les emplois stables et les ressources durables qui sont liés à des opérations d'investissement et de financement ;
- les emplois et les ressources circulants d'exploitation correspondant à l'activité courante de l'entreprise ;
- les emplois et les ressources circulants hors exploitation ;
- les emplois et les ressources de trésorerie qui résultent de l'ensemble des opérations.

Ce reclassement permet d'obtenir un bilan fonctionnel en grandes masses qui se présente comme suit :



III - L'INTÉRÊT DE LA PRÉSENTATION DU BILAN FONCTIONNEL EN GRANDES MASSES

Les reclassements de différents postes du bilan présentent plusieurs avantages.

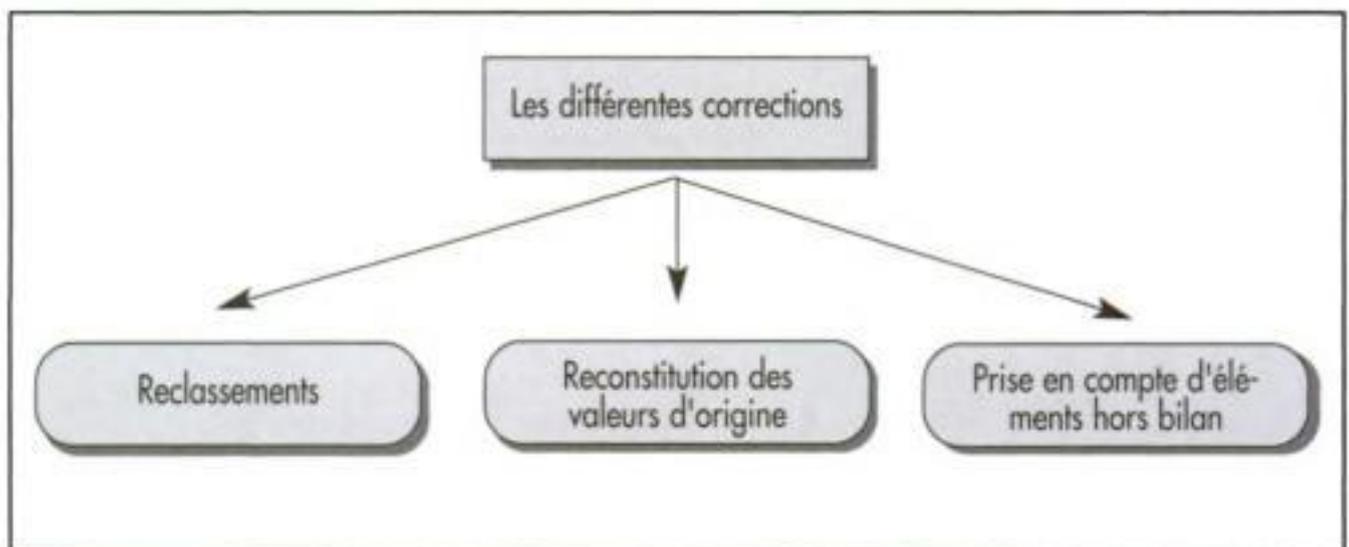


I – PRINCIPE

Les rubriques du bilan normalisé prévues par le plan comptable général ne reproduisant pas parfaitement la classification fonctionnelle, il est nécessaire de procéder à différentes corrections pour obtenir un véritable bilan fonctionnel.

II – LA NATURE DES CORRECTIONS

La construction du bilan fonctionnel nécessite de reclasser certains postes du bilan normalisé en fonction de leur appartenance aux différents cycles qui caractérisent le fonctionnement de l'entreprise. Les retraitements proposés par la Centrale de bilans de la Banque de France peuvent également être retenus pour donner une vision plus économique du bilan fonctionnel.



III – LES CORRECTIONS À EFFECTUER SUR LES POSTES DE L'ACTIF DU BILAN NORMALISÉ

Les reclassements et retraitements à opérer sur les postes de l'actif du bilan du plan comptable général figurent dans le tableau suivant :

ACTIF	
Postes du bilan	Opérations à effectuer
Amortissements et dépréciations	Montant à ajouter dans les ressources durables. Il s'agit des montants cumulés : <ul style="list-style-type: none"> • des amortissements et dépréciations de l'actif • des provisions pour risques et charges • des amortissements des immobilisations pris en crédit-bail • des amortissements des charges à répartir sur plusieurs exercices.
Autres créances	Montant à répartir entre l'actif circulant d'exploitation ou hors exploitation, selon le contenu de ce poste.
Autres titres immobilisés	Montant des intérêts courus sur prêts à reclasser dans l'actif circulant hors exploitation.
Avances et acomptes versés	Montant à reclasser dans l'actif circulant d'exploitation.
Capital souscrit – non appelé	Montant à transférer au passif du bilan fonctionnel en diminution des ressources durables. On ne prend en considération que le montant effectif des capitaux à la disposition de la société.
Charges constatées d'avance	Montant à reclasser dans l'actif circulant d'exploitation ou, hors exploitation, selon la nature des charges constatées d'avance (2).
Créances diverses	Montant à reclasser dans l'actif circulant hors exploitation (3).
Écarts de conversion actif	Montant à contre-passer (annuler) pour que les postes concernés retrouvent leur valeur d'origine. La réintégration des écarts de conversion actif dans les postes concernés conduit à augmenter les créances et (ou) diminuer les dettes (4).
Frais d'émission d'emprunts à étaler	Montant à ajouter aux emplois stables (car les charges à répartir sont assimilées à des quasi-immobilisations). Le reclassement dans les emplois stables s'effectue en retenant la valeur brute (1). Les amortissements pratiqués sur ces actifs doivent être ajoutés dans les ressources durables.
Primes de remboursement des obligations	Montant à transférer au passif du bilan fonctionnel, en diminution des emprunts obligataires (ressources durables) car l'entreprise ne dispose d'une ressource qu'à hauteur du prix d'émission.
Valeurs mobilières de placement	Montant à reclasser dans l'actif circulant hors exploitation (5).

- (1) En cas d'absence de précision, les charges constatées d'avance doivent être inscrites dans l'actif circulant d'exploitation.
- (2) Les créances diverses regroupent notamment le capital souscrit – appelé, non versé et les acomptes d'impôts sur les bénéfices.
- (3) Créances et dettes financières d'exploitation ou hors exploitation.
- (4) Dans le bilan comptable, c'est le montant net des charges à répartir sur plusieurs exercices qui figure dans la colonne montants bruts. À défaut d'informations nécessaires pour obtenir le montant brut de ce compte de régularisation, il convient de transférer le montant net des charges à répartir, au passif du bilan fonctionnel, en diminution des ressources durables.
- (5) Certains auteurs assimilent les VMP à des actifs de trésorerie. Cette hypothèse n'est pas admise par le plan comptable général.

IV – LES CORRECTIONS À EFFECTUER SUR LES POSTES DU PASSIF DU BILAN NORMALISÉ

Les reclassements et retraitements à opérer sur les postes du passif du bilan du plan comptable général figurent dans le tableau suivant :

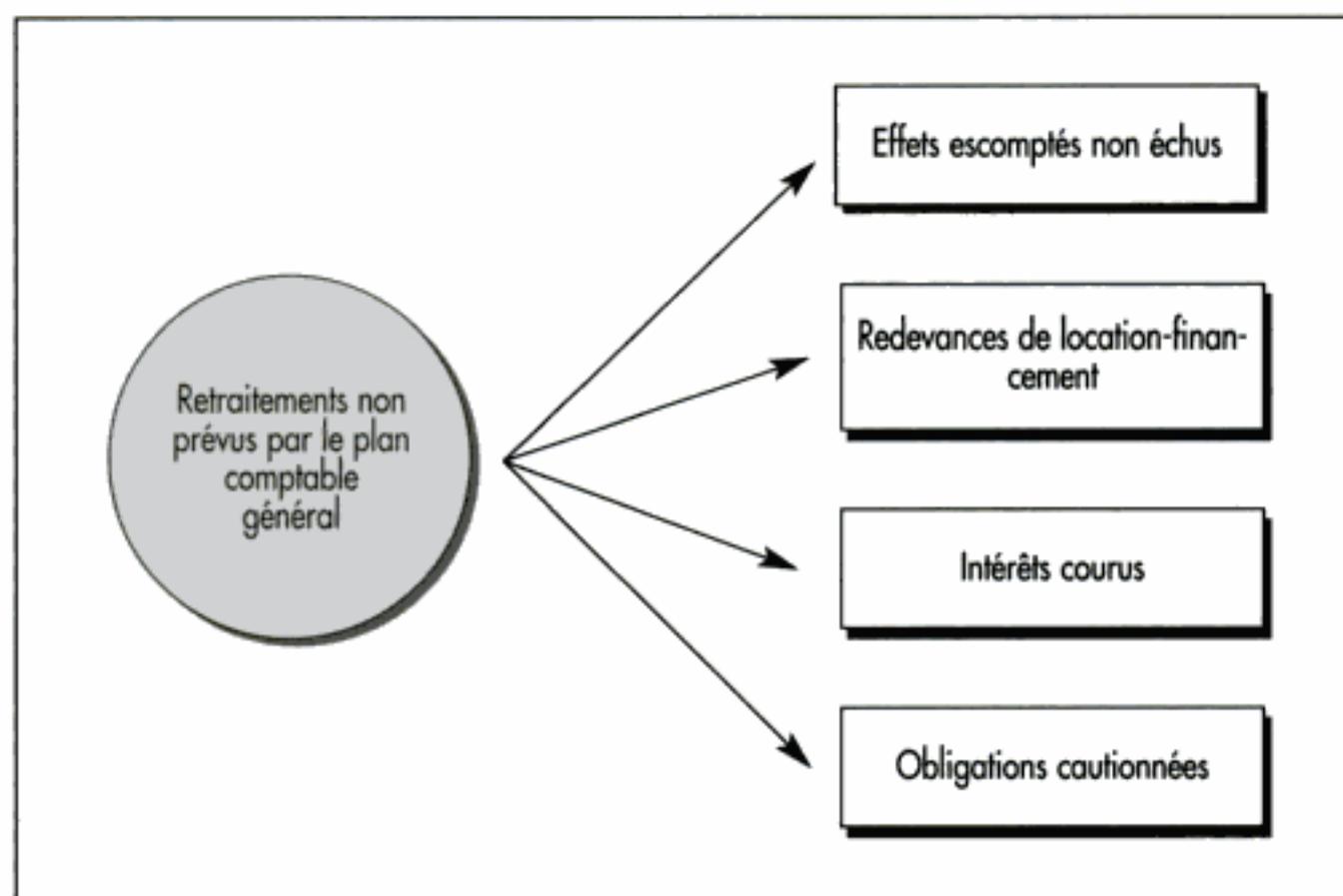
PASSIF	
Postes du bilan	Opérations à effectuer
Autres dettes	Montant à répartir entre le passif circulant d'exploitation ou hors exploitation, selon le contenu de ce poste.
Avances et acomptes reçus sur commandes	Montant à reclasser dans le passif circulant d'exploitation.
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	Montant à déduire des dettes financières et à inscrire dans la trésorerie passive.
Dettes diverses	Montant à reclasser dans le passif circulant hors exploitation.
Dettes sur immobilisations	Montant à reclasser dans le passif circulant hors exploitation.
Dettes fiscales et sociales (sauf impôt sur les sociétés)	Montant à reclasser dans le passif circulant d'exploitation. L'impôt sur les sociétés figure dans le passif circulant hors exploitation à l'instar des dividendes à payer qui figurent dans cette rubrique.
Écarts de conversion passif	Montant à contre-passer (annuler) pour que les postes concernés retrouvent leur valeur d'origine. La réintégration des écarts de conversion passif dans les postes concernés conduit à augmenter les dettes et (ou) diminuer les créances.
Emprunts et dettes financières	Montant à reclasser dans les ressources durables à l'exclusion des concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque qui doivent figurer dans la trésorerie passive. Le montant des intérêts courus sur emprunts rattachés à la rubrique d'emprunt à laquelle ils correspondent doit être reclassé dans le passif circulant hors exploitation.
Emprunts obligataires	Montant à prendre en considération dans les ressources durables pour les fonds effectivement perçus, c'est-à-dire hors prime de remboursement.
Produits constatés d'avance	Montant à reclasser dans le passif circulant d'exploitation ou hors exploitation, selon la nature des produits constatés d'avance (1).

(1) En cas d'absence de précisions, les produits constatés d'avance doivent être inscrits dans le passif circulant d'exploitation.

Remarque : Les comptes courants d'associés qui sont bloqués doivent être reclassés dans les ressources durables.

V – LES RETRAITEMENTS NON PRÉVUS PAR LE PLAN COMPTABLE GÉNÉRAL

Pour obtenir un bilan fonctionnel davantage orienté vers une approche économique et permettre des comparaisons inter-entreprises, des retraitements peuvent également être effectués sur certains éléments figurant dans la majorité des cas dans le hors bilan.



Les retraitements sont les suivants :

Éléments à retraiter	Modalités du retraitement
Effets escomptés non échus	<p>Dans le but d'indiquer la situation financière de l'entreprise avant l'opération d'escompte, ce retraitement conduit à réintégrer dans l'actif circulant d'exploitation les effets escomptés non échus qui figurent dans les engagements hors bilan à la clôture de l'exercice. Parallèlement, il convient d'augmenter la trésorerie passive du même montant.</p>
Redevances de location-financement	<p>Pour permettre une approche économique de l'entreprise, et faciliter les comparaisons entre les entreprises, les immobilisations détenues avec un contrat de crédit-bail doivent être assimilées à des immobilisations appartenant à l'entreprise, qui ont été financées par un emprunt d'un montant équivalent. Le retraitement consiste à inscrire la valeur d'origine du bien pris en crédit-bail dans les emplois stables. Parallèlement, les ressources durables devront être augmentées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des amortissements cumulés ; • de la valeur nette de l'emprunt (montant brut diminué des amortissements) restant à rembourser.
Intérêts courus	<p>Les intérêts courus non échus sur certains postes d'actif (immobilisations financières, créances et trésorerie) sont à reclasser dans l'actif circulant hors exploitation. Les intérêts courus sur emprunts doivent être enlevés des dettes financières et inscrits dans le passif circulant hors exploitation (dettes diverses).</p>
Obligations cautionnées	<p>Le montant des obligations cautionnées doit être enlevé du passif circulant d'exploitation et rajouté à la trésorerie passive. Les obligations cautionnées qui figurent au crédit du compte 446 sont des effets de crédit servant en l'acquit des taxes sur le chiffre d'affaires et des droits de douane.</p>

Le tableau suivant récapitule les modalités du retraitement :

VI – LA PRÉSENTATION DU BILAN FONCTIONNEL DÉTAILLÉ

BILAN FONCTIONNEL	
<p>■ Emplois stables (ES) Actif immobilisé brut</p> <ul style="list-style-type: none"> + valeur d'origine des contrats relatifs aux biens pris en crédit-bail - intérêts courus sur prêts + charges à répartir relatives aux frais d'émission d'emprunt (montant brut) (1) + écarts de conversion actif sur les prêts ou créances immobilisés - écarts de conversion passif sur les prêts ou créances immobilisés 	<p>■ Ressources durables (RD) Capitaux propres avant répartition</p> <ul style="list-style-type: none"> - capital souscrit non appelé + amortissements et dépréciations de l'actif (y compris les amortissements des frais d'émission d'emprunt et des biens pris en crédit-bail) + provisions pour risques et charges + dettes financières (sauf concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque, intérêts courus et prime de remboursement des obligations) + valeur nette des emprunts fictifs (pour les biens pris en crédit-bail) restant à rembourser + comptes courants d'associés bloqués + écarts de conversion passif sur emprunts - écarts de conversion actif sur emprunts + avances conditionnées
<p>■ Actif circulant d'exploitation (ACE) [en valeur brute]</p> <ul style="list-style-type: none"> • stocks et en-cours • avances et acomptes versés sur commandes • créances d'exploitation (créances clients + comptes rattachés + EENE) • autres créances d'exploitation + écarts de conversion actif sur créances - écarts de conversion passif sur créances • charges constatées d'avance d'exploit. 	<p>■ Passif circulant d'exploitation (PCE)</p> <ul style="list-style-type: none"> • avances et acomptes reçus sur commandes • dettes fournisseurs et comptes rattachés • dettes fiscales et sociales (sauf IS) • autres dettes d'exploitation + écarts de conversion passif sur dettes d'exploitation - écarts de conversion actif sur dettes d'exploitation • produits constatés d'avance d'exploitation
<p>■ Actif circulant hors exploitation (ACHE) [en valeur brute]</p> <ul style="list-style-type: none"> • autres créances • capital souscrit appelé, non versé • valeurs mobilières de placement • charges constatées d'avance hors exploitation • intérêts courus sur prêts 	<p>■ Passif circulant hors exploitation (PCHE)</p> <ul style="list-style-type: none"> • dettes sur immobilisations • dettes fiscales (IS) • produits constatés d'avance hors exploitation • comptes courants d'associés non bloqués • autres dettes + dividendes à payer • intérêts courus sur emprunts
<p>■ Trésorerie active (TA)</p> <ul style="list-style-type: none"> • disponibilités 	<p>■ Trésorerie passive (TP)</p> <ul style="list-style-type: none"> • concours bancaires courants et soldes créditeurs des banques + EENE

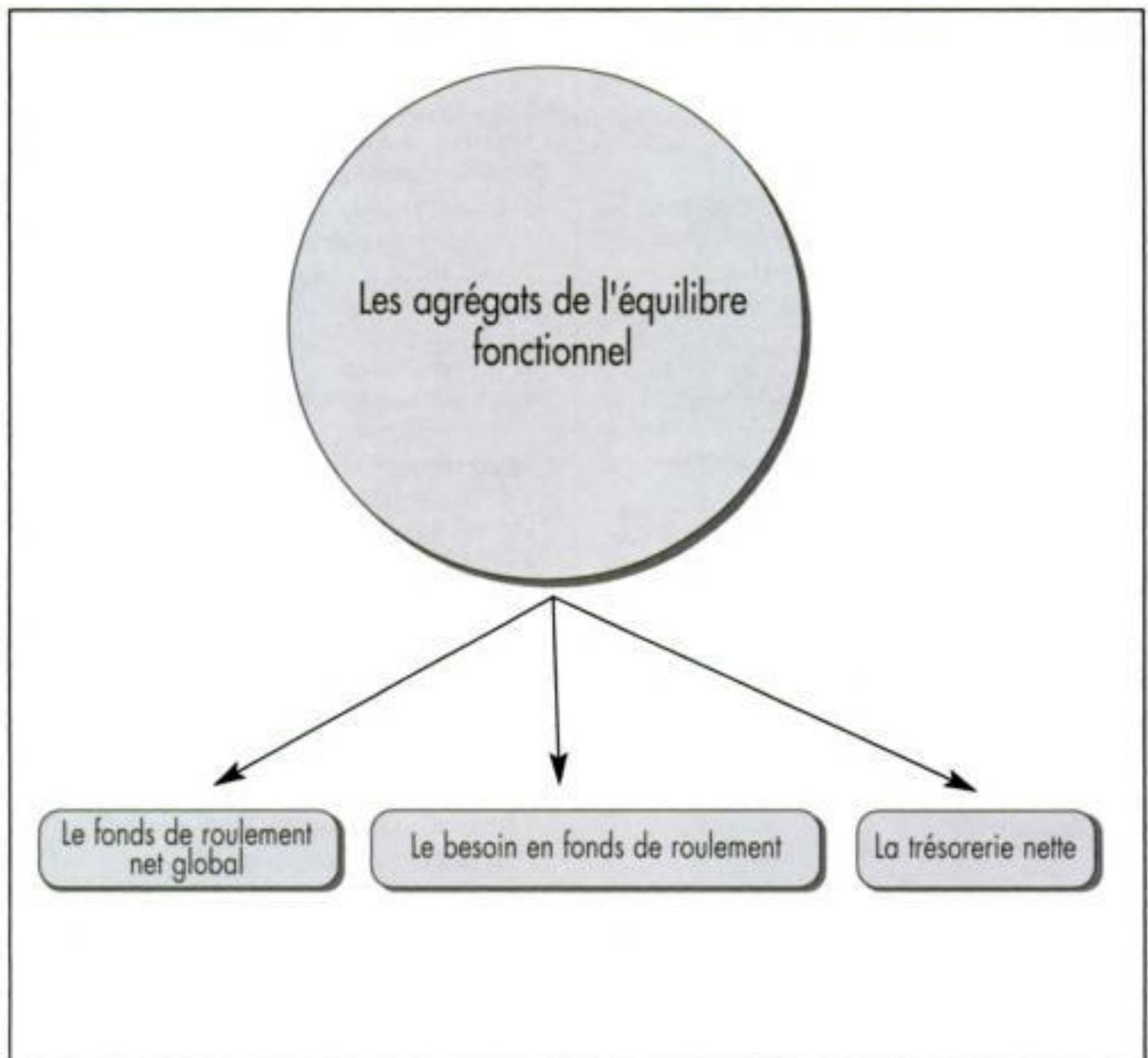
(1) Lorsque le **montant brut** ne peut être déterminé en raison du mode d'amortissement direct de ce poste, le **montant net** qui figure dans la première et la troisième colonne du bilan comptable est transféré au passif du bilan fonctionnel, en diminution des ressources durables.

I - PRINCIPE

Le classement fonctionnel des opérations réalisées par l'entreprise, selon le cycle auquel elles appartiennent, permet le calcul de différents agrégats, dans le but de porter une appréciation sur les conditions et la qualité de sa gestion.

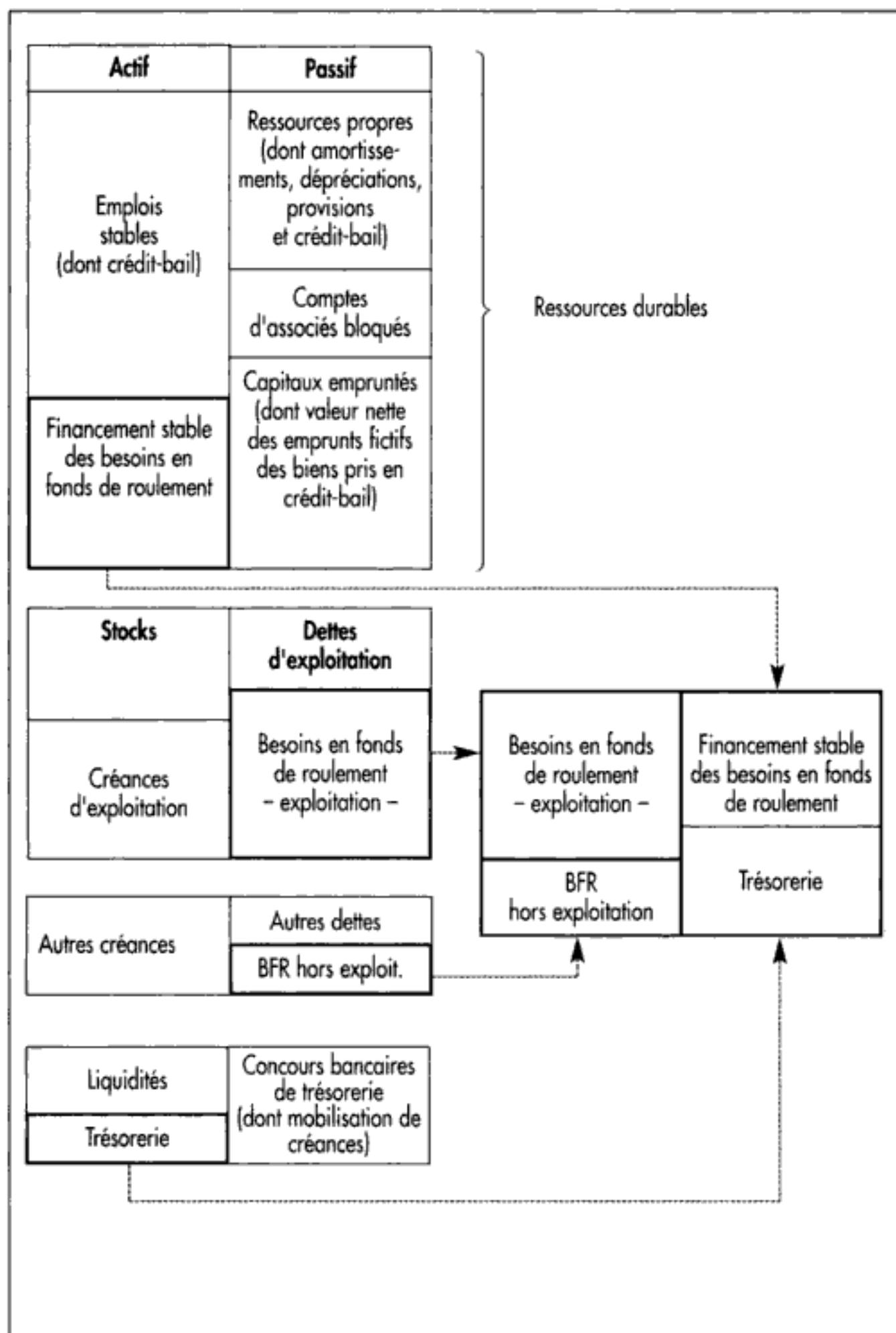
II - LES ÉQUILIBRES DU BILAN FONCTIONNEL

La lecture horizontale du bilan fonctionnel par comparaison des masses de l'actif et du passif permet de dégager trois grandeurs significatives de l'équilibre bilantiel.



III - LE SCHÉMA DU BILAN FONCTIONNEL

Les agrégats de l'équilibre fonctionnel peuvent être représentés à partir du schéma suivant.



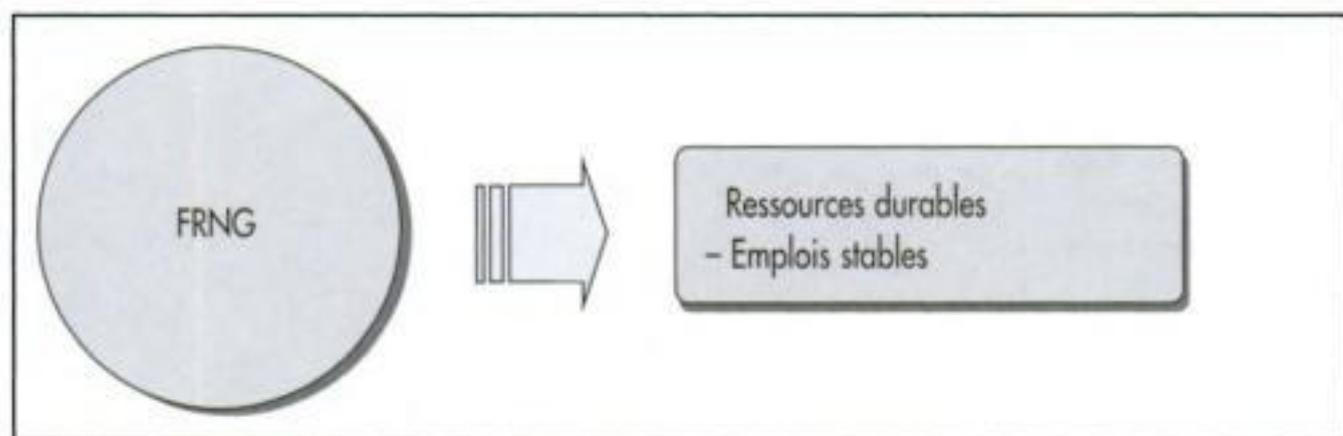
LES AGRÉGATS DE L'ÉQUILIBRE FONCTIONNEL: LES ÉQUILIBRES FONDAMENTAUX

I - PRINCIPE

Les agrégats de l'équilibre bilantiel permettent d'analyser les conséquences financières des différentes opérations effectuées par l'entreprise.

II - LE FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL

Le fonds de roulement net global (FRNG) représente l'excédent des ressources durables sur les emplois stables.



Cet excédent de ressources doit concourir au financement des besoins liés au cycle d'exploitation.

En effet, il ne suffit pas que le fonds de roulement net global soit positif pour que l'équilibre fonctionnel soit respecté. Il faut que le FRNG soit en mesure de financer les capitaux investis dans le cycle d'exploitation.

La trésorerie apparaît comme résiduelle et peut être nulle. En aucun cas elle n'est une variable d'action (1).

L'équilibre bilantiel conduit à calculer un FRNG par le bas du bilan.

$$\text{FRNG} = \text{Actif circulant} - \text{Passif circulant}$$

Dans cette formule, l'actif circulant comprend la trésorerie active ; les dettes de trésorerie sont incluses dans le passif circulant.

Bien qu'il soit souhaitable que les ressources durables excèdent les emplois stables de manière à disposer d'un FRNG, l'inexistence de ce moyen de financement des actifs circulants, qui traduit normalement un déséquilibre financier, est admissible pour certaines activités, lorsqu'il existe des modes de gestion particuliers. Les grandes surfaces fonctionnent par exemple avec

(1) CRDP Midi-Pyrénées, 1998, «La pertinence des outils de gestion: de l'analyse fonctionnelle aux flux», p. 9

un fonds de roulement négatif qui n'entraîne aucune répercussion sur leur rentabilité. Trois raisons conjuguées expliquent cette situation :

- la vitesse et la durée de rotation des stocks ;
- le règlement au comptant des clients ;
- les crédits fournisseurs assez longs.

III – LE BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

Le cycle d'exploitation doit être financé par un excédent de ressources durables. Le financement de ce cycle est satisfaisant lorsque le besoin en fonds de roulement (BFR) provenant des décalages temporels entre les flux physiques et les flux financiers est couvert par le fonds de roulement net global.

Le besoin en fonds de roulement est égal à la différence entre les postes figurant dans la partie basse du bilan fonctionnel (emplois et ressources circulants), à l'exclusion des éléments intervenant dans le calcul de la trésorerie nette.

$$\text{BFR} = \text{Besoin de financement du cycle d'exploit} - \text{Ressources induites par l'activité de l'entreprise}$$

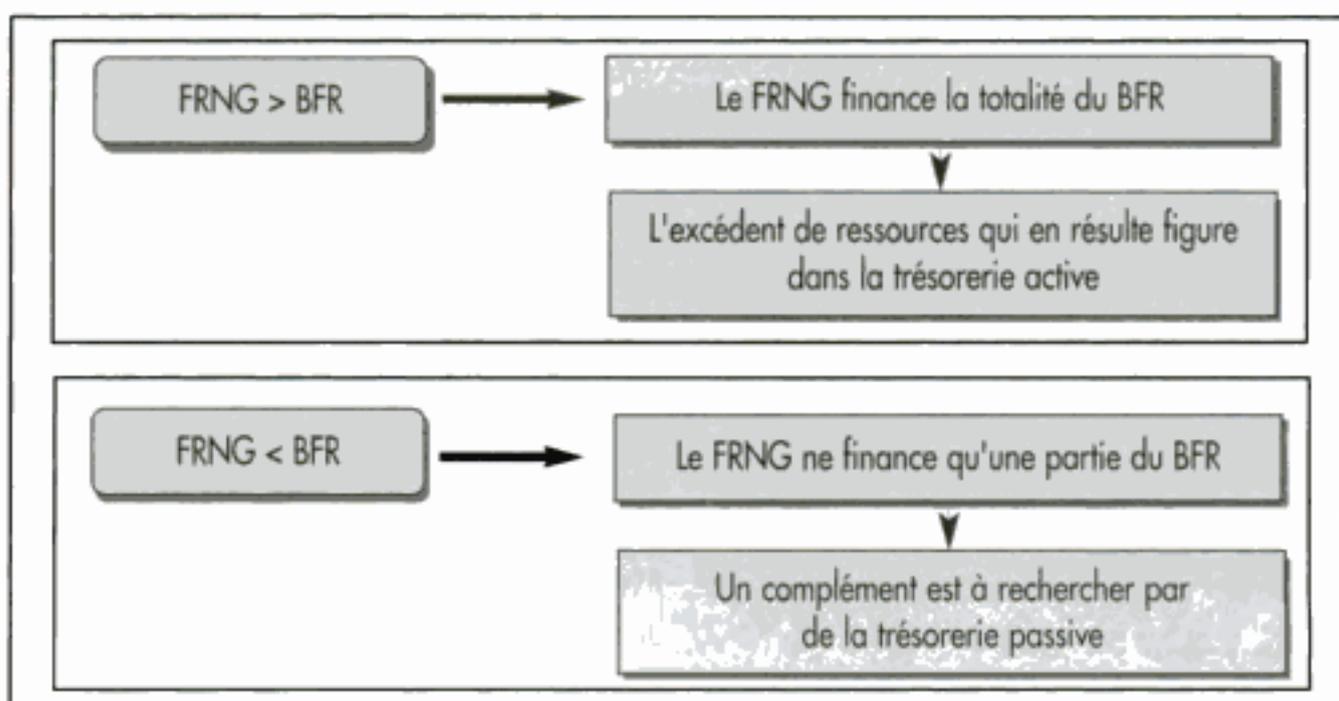
Ce qu'il est possible de traduire par la formule suivante :

$$\text{BFR} = (\text{ACE} + \text{ACHE}) - (\text{PCE} + \text{PCHE})$$

La détermination de la valeur du besoin en fonds de roulement d'une entreprise consiste à estimer les besoins de son cycle d'exploitation.

Dans l'hypothèse où les dettes d'exploitation et hors exploitation sont supérieures à l'actif circulant d'exploitation et hors exploitation en valeurs brutes, l'entreprise dégage une ressource en fonds de roulement. Cette situation est fréquente lorsque la durée du crédit client est inférieure à la durée des crédits fournisseurs. Les grandes surfaces constituent un bon exemple de cette pratique.

L'analyse du besoin en fonds de roulement peut s'effectuer à partir des schémas suivants :



Le besoin en fonds de roulement est généralement décomposé en deux parties :

- un besoin en fonds de roulement lié à l'exploitation (BFRE) ;
- un besoin en fonds de roulement lié aux opérations hors exploitation (BFRHE).

$$\text{BFR} = \text{BFRE} + \text{BFRHE}$$

A – Le besoin en fonds de roulement d'exploitation (BFRE)

Évalué à partir des valeurs brutes du bas du bilan fonctionnel, le besoin (ou ressources) en fonds de roulement d'exploitation regroupe les postes du bilan qui constituent des décalages ou des réten-tions du cycle d'exploitation. Ce sont des dettes et des créances cycliques qui se renouvellent à chaque boucle du cycle.

Le BFRE représente l'élément essentiel du BFR. Il se détermine en application de la formule suivante :

$$\text{BFRE} = \text{Actif circulant d'exploitation} - \text{Passif circulant d'exploitation}$$

Le besoin en fonds de roulement d'exploitation présente trois caractéristiques essentielles :

- il dépend de la nature de l'activité de l'entreprise car les décalages ne sont pas de même nature dans le secteur commercial et dans le secteur industriel ;
- son niveau est fonction de la durée du cycle d'exploitation, c'est-à-dire des délais d'écoulement ou de rotation des éléments qui le composent. Ainsi, plus le cycle d'exploitation est long, plus le besoin en fonds de roulement risque d'être important et inversement ;
- il est relativement stable.

Cet agrégat de l'équilibre bilantiel représente donc une contrainte financière qui doit être maîtrisée par les dirigeants de toute entreprise, notamment lors de la phase de démarrage de l'activité.

« De nombreuses entreprises, pourtant bien positionnées sur les marchés rentables, ont rencontré de graves difficultés remettant en cause leur existence même, faute d'avoir intégré ce besoin financier initial dans les prévisions financières. » (1)

B – Le besoin en fonds de roulement hors exploitation (BFRHE)

Cette seconde composante du BFR correspond aux décalages nés des différentes **opérations de répartition, d'investissement et de financement non récurrentes** effectuées par l'entreprise. Le solde net de ces décalages ponctuels correspond à un besoin de financement appelé besoin en fonds de roulement hors exploitation.

(1) Banque de France, déc. 1994, fiche thématique n°53, p. 7.

	Besoin de financement (exemples)	Ressources de financement (exemples)
Opérations de répartition	Créances d'impôt sur les bénéfices	Frais financiers à payer, dividendes à payer, impôts à payer
Opérations d'investissement	Créances sur cession d'investissement	Dettes envers les fournisseurs d'immobilisations
Opérations de financement	Capital souscrit – appelé, non versé	

BFRHE

Le besoin en fonds de roulement hors exploitation se détermine d'après la formule suivante :

$$\text{BFRHE} = \text{Actif circulant hors exploitation} - \text{Passif circulant hors exploitation}$$

En règle générale, le BFRHE est d'un montant relativement faible par rapport au BFRE. Dans le cas où l'actif circulant hors exploitation est inférieur au passif hors exploitation, on se trouve en présence d'un BFRHE négatif qualifié de « **ressource nette hors exploitation** » ou d'excédent en fonds de roulement hors exploitation.

IV – LA TRÉSORERIE NETTE

Elle permet l'ajustement entre le fonds de roulement net global et le besoin en fonds de roulement.

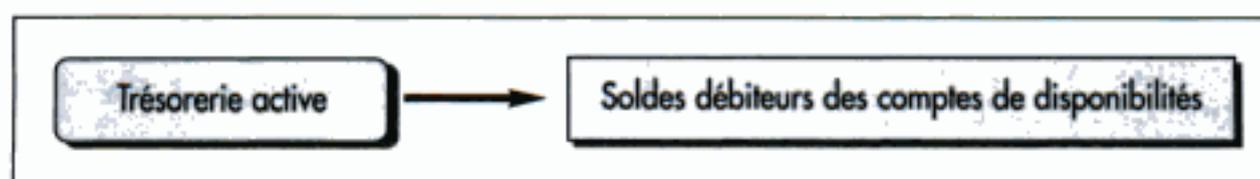
$$\text{Trésorerie nette} = \text{FRNG} - \text{BFR}$$

L'analyse horizontale du bilan fonctionnel permet également de déterminer la trésorerie nette comme la différence entre la trésorerie active (TA) et la trésorerie passive (TP).

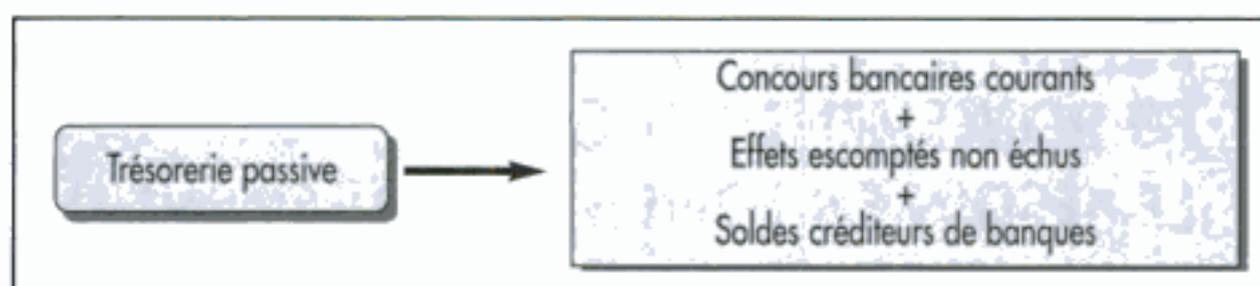
$$\text{TN} = \text{TA} - \text{TP}$$

Après retraitements, cette égalité comprend les éléments suivants :

- Actif de trésorerie



- Passif de trésorerie



Deux hypothèses doivent être analysées :

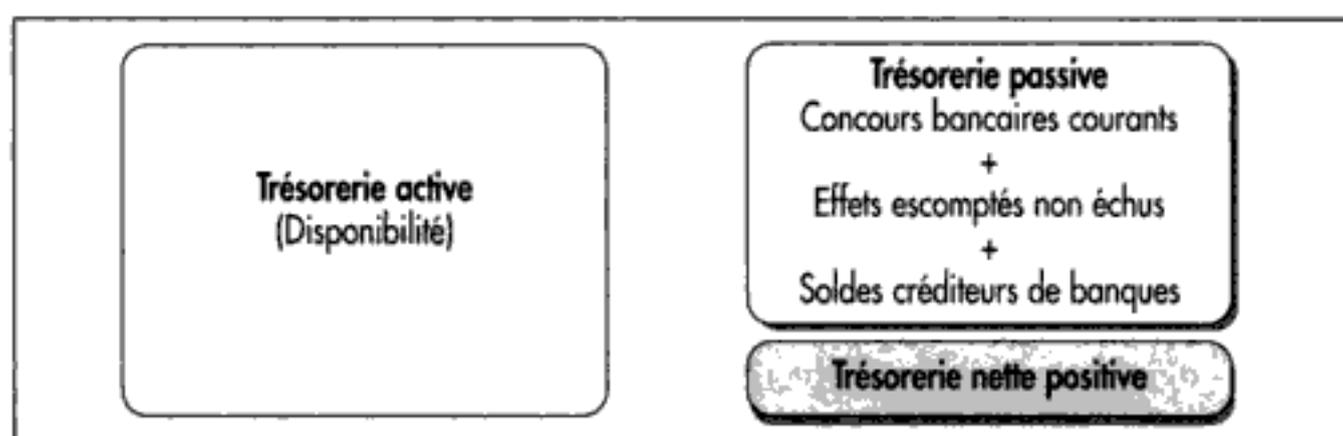
- Première hypothèse :

$$\text{FRNG} > \text{BFR}$$

ou

$$\text{TA} > \text{TP}$$

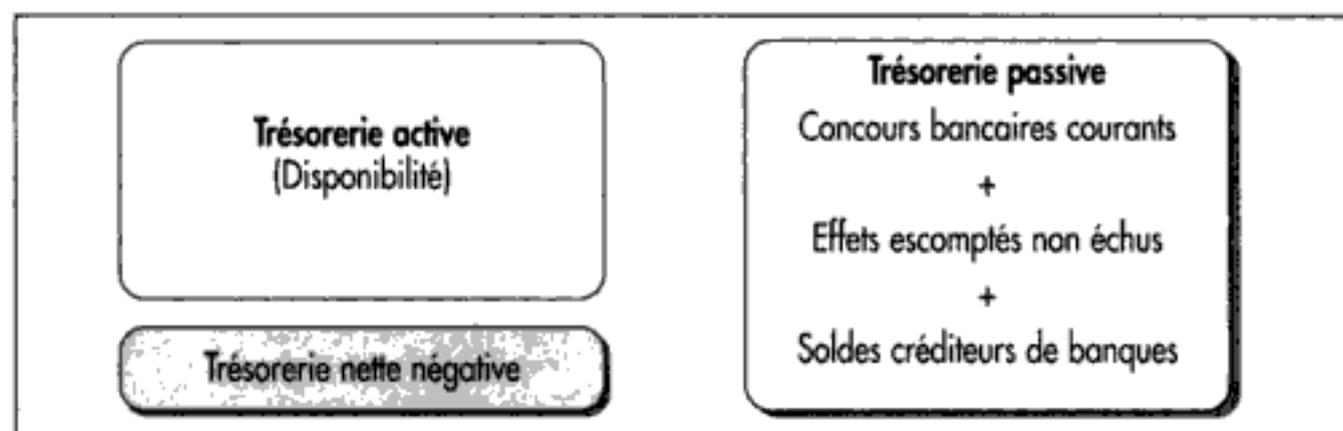
Dans cette première hypothèse, l'entreprise dispose de liquidités supérieures aux crédits bancaires à court terme. Le FRNG couvre entièrement le BFR.



• Deuxième hypothèse :

FRNG < BFR ou TA < TP

Dans cette hypothèse, le besoin de financement de l'entreprise est couvert par des crédits bancaires à court terme car le FRNG ne couvre pas le BFR.



Le redressement de la trésorerie s'effectue par une meilleure gestion du besoin en fonds de roulement. Le succès de cette décision implique une surveillance stricte de trois éléments essentiels :

- la durée du stockage ;
- la durée du crédit clients ;
- la durée du crédit fournisseurs.

V - L'ÉTUDE DE LA RELATION ENTRE LE FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL, LE BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT ET LA TRÉSORERIE NETTE

La relation fondamentale entre ces trois agrégats s'exprime par l'égalité suivante :

$$\text{FRNG} = \text{BFR} + \text{TN}$$

Cette égalité peut être obtenue après décomposition des différentes masses du bas du bilan fonctionnel.

$$\text{FRNG} = \text{Emplois circulants (EC)} - \text{Ressources circulantes (RC)}$$

$$\text{EC} = \text{ACE} + \text{ACHE} + \text{TA}$$

$$\text{RC} = \text{PCE} + \text{PCHE} + \text{TP}$$

donc :

$$\text{FRNG} = \text{ACE} + \text{ACHE} + \text{TA} - \text{PCE} - \text{PCHE} - \text{TP}$$

$$\text{FRNG} = \text{ACE} + \text{ACHE} - \text{PCE} - \text{PCHE} + \text{TA} - \text{TP}$$

Besoin en fonds de
roulement

Trésorerie
nette

$$\text{FRNG} = \text{BFR} + \text{TN}$$

$$\text{TN} = \text{FRNG} - \text{BFR}$$

La trésorerie nette de l'entreprise dépend à un instant donné principalement du montant du fonds de roulement net global et du besoin en fonds de roulement. D'un bilan à l'autre, la variation de la trésorerie résulte de la variation simultanée du fonds de roulement net global et du besoin en fonds de roulement.

Lorsque l'analyse financière s'effectue sur plusieurs exercices, la relation étudiée peut être établie en prenant en considération les variations du FRNG entre le début et la fin de l'exercice.

Si on note :

FRNG 1 = Fonds de roulement net global à la clôture de l'exercice N.

FRNG 0 = Fonds de roulement net global à l'ouverture de l'exercice N.

On peut écrire :

$$\text{FRNG 1} = \text{BFR 1} + \text{TN 1}$$

$$\text{FRNG 0} = \text{BFR 0} + \text{TN 0}$$

La différence donne :

$$\text{FRNG 1} - \text{FRNG 0} = (\text{BFR 1} + \text{TN 1}) - (\text{BFR 0} + \text{TN 0})$$

$$\text{FRNG 1} - \text{FRNG 0} = (\text{BFR 1} - \text{BFR 0}) + (\text{TN 1} - \text{TN 0})$$

Si cette différence est appelée Δ , il est possible d'écrire :

$$\Delta \text{FRNG} = \Delta \text{BFR} + \Delta \text{TN}$$

LE PASSAGE DU BILAN NORMALISÉ AU BILAN FONCTIONNEL: APPLICATION

I - ÉNONCÉ

Mademoiselle Jogueri, directeur financier de la société Nauticap vous communique différents documents (annexes 1 à 4) afin d'effectuer une analyse fonctionnelle de cette société.

Tra ail à faire

1. Présenter les bilans condensés fonctionnels de la société Nauticap au 31 décembre N-1 et au 31 décembre N.
2. Calculer au 31 décembre N-1 et au 31 décembre N les valeurs suivantes :
 - le fonds de roulement net global ;
 - le besoin en fonds de roulement d'exploitation ;
 - le besoin en fonds de roulement hors exploitation ;
 - le besoin en fonds de roulement ;
 - la trésorerie nette.

ANNEXE 1 : INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES AUX BILANS DE NAUTICAP

1. Le poste « autres créances » concerne l'exploitation :
 - pour 13 040,60 € en N ;
 - pour 9 224,40 € en N-1.
2. Le poste « autres dettes » concerne l'exploitation :
 - pour 2 962,60 € en N ;
 - pour 1 974,70 € en N-1.
3. Les charges et les produits constatés d'avance concernent uniquement l'exploitation.
4. Les écarts de conversion se répartissent ainsi :

Différences de conversion actif	N	N-1	Différences de conversion passif	N	N-1
Diminution de créances	10 898,2	4 833,1	Augmentation de créances	5 455,7	4 046,4
Augmentation de dettes	5 135,9	2 736,3	Diminution de dettes	3 581,5	2 769,0
	16 034,1	7 569,4		9 037,2	6 815,4

Les différences de conversion actif et les différences de conversion passif concernent l'exploitation.

5. Le poste emprunts et dettes auprès des établissements de crédit s'analyse comme suit :

	N	N-1
Emprunts	129 630,00	115 650,00
Concours bancaires courants	140 965,90	64 106,70
Intérêts courus	640,00	425,00
	271 235,90	180 181,70

Les intérêts courus se rattachent à des éléments hors exploitation.

6. Le poste « Dettes fiscales et sociales » contient le solde de l'impôt sur les sociétés dû par Nauticap en N-1, soit 2 450 €.
7. Les effets escomptés non échus s'élèvent à 36 443,10 € en N et à 66 130 € en N-1.

ANNEXE 2 A : BILAN ACTIF N-1

Actif	Brut	Amortissements et dépréciations	Net N-1
ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles			
Fonds commercial	15 200,00		15 200,00
Immobilisations corporelles			
Terrains	45 600,00		45 600,00
Constructions	90 520,00	14 231,00	76 289,00
Installations techniques, matériel et outillage industriels	84 150,00	33 860,70	50 289,30
Total (I)	235 470,00	48 091,70	187 378,30
ACTIF CIRCULANT			
Marchandises	96 149,10	1 722,20	94 426,90
Créances clients et comptes rattachés	177 694,50	4 810,40	172 884,10
Autres créances	23 605,50		23 605,50
Valeurs mobilières de placement	3 087,50	123,00	2 964,50
Disponibilités	5 225,50		5 225,50
Charges constatées d'avance	1 993,00		1 993,00
Total (II)	307 755,10	6 655,60	301 099,50
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)	9 258,10		9 258,10
Primes de remboursement des obligations (IV)			
Écarts de conversion actif (V)	7 569,40		7 569,40
Total général (I+II+III+IV+V)	560 052,60	54 747,30	505 305,30

ANNEXE 2 B : BILAN PASSIF ANNÉE N-1

Passif	Net N-1
CAPITAUX PROPRES	
Capital	65 000,00
Réserves :	
Réserve légale	1 596,00
Autres réserves	14 270,00
Report à nouveau	5 495,00
Résultats de l'exercice (bénéfice ou perte)	13 400,00
Subvention d'investissement	20 286,00
Total (I)	120 047,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Provisions pour risques	7 569,40
Provisions pour charges	4 013,00
Total (II)	11 582,40
DETTES	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	180 181,70
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	123 316,50
Dettes fiscales et sociales	53 341,80
Autres dettes	4 388,30
Produits constatés d'avance	5 632,20
Total (III)	366 860,50
Écarts de conversion passif (IV)	6 815,40
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+VI)	505 305,30

(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque : 64 106,70 €

ANNEXE 3 A : BILAN ACTIF ANNÉE N

Actif	Brut	Amortis. et dép.	Net N	Net N-1
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial	15 200,00		15 200,00	15 200,00
Immobilisations corporelles				
Terrains	53 600,00		53 600,00	45 600,00
Constructions	107 530,00	21 506,00	86 024,00	76 289,00
Installations techniques, matériel et outillage industriels	90 039,80	46 820,70	43 219,10	50 289,30
Total (I)	266 369,80	68 326,70	198 043,10	187 378,30
ACTIF CIRCULANT				
Marchandises	140 198,40	3 160,00	137 038,40	94 426,90
Créances clients et comptes rattachés	252 413,60	5 390,00	247 023,60	172 884,10
Autres créances	32 601,40		32 601,40	23 605,50
Valeurs mobilières de placement	2 614,00	109,60	2 504,40	2 964,50
Disponibilités	6 823,10		6 823,10	5 225,50
Charges constatées d'avance	8 838,50		8 838,50	1 993,00
Total (II)	443 489,00	8 659,60	434 829,40	301 099,50
Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)	19 596,90		19 596,90	9 258,10
Écarts de conversion actif (V)	16 034,10		16 034,10	7 569,40
Total général (I+II+III+IV+V)	745 489,80	76 986,30	668 503,50	505 305,30

ANNEXE 3 B : BILAN PASSIF ANNÉE N

Passif	Net N	Net N-1
Capitaux propres		
Capital	65 000,00	65 000,00
Réserves		
Réserve légale	2 266,00	1 596,00
Autres réserves	16 250,00	14 270,00
Report à nouveau	3 245,00	5 495,00
Résultats de l'exercice (bénéf. ou perte)	4 160,00	13 400,00
Subventions d'investissement	18 248,80	20 286,00
Total (I)	109 169,80	120 047,00
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	16 034,10	7 569,40
Provisions pour charges	11 831,40	4 013,00
Total (II)	27 865,50	11 582,40
Dettes		
Emprunt auprès des établissements de crédit (1)	271 235,90	180 181,70
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	185 831,80	123 316,50
Dettes fiscales et sociales	50 880,30	53 341,80
Autres dettes	6 583,60	4 388,30
Produits constatés d'avance	7 899,40	5 632,20
Total (III)	522 431,00	366 860,50
Écarts de conversion passif (IV)	9 037,20	6 815,40
Total général	668 503,50	505 305,30
(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	140 965,90	64 106,70

II – CORRIGÉ

1 – PRÉSENTATION DES BILANS FONCTIONNELS

1.1 Bilan fonctionnel détaillé

Actif	N-1	N
Emplois stables	235 470,00	266 369,80
Immobilisations	235 470,00	266 369,80
Actif circulant d'exploitation	351 977,70	456 376,70
Stock	96 149,10	140 198,40
Créances clients	178 481,20 (1)	257 856,10 (2)
Effets escomptés non échus	66 130,00	36 443,10
Autres créances d'exploitation	9 224,40	13 040,60
Charges constatées d'avance	1 993,00	8 838,50
Actif circulant hors exploitation	17 468,60	22 174,80
Autres créances	14 381,10 (3)	19 560,80 (4)
VMP	3 087,50	2 614,00
Trésorerie active	5 225,50	6 823,10
Disponibilités	5 225,50	6 823,10
Total actif	610 141,80	751 744,40
Passif		
Ressources propres	177 118,60	194 424,70
Capitaux propres	120 047,00	109 169,80
Prov. pour risques et charges	11 582,40	27 865,50
Amort., dépréciations et prov.	54 747,30	76 986,30
Charges à répartir (frais d'émission d'emprunt)	- 9 258,10	- 19 596,90
Dettes financières	115 650,00	129 630,00
Emprunt auprès des établissements de crédit	115 650,00	129 630,00
Ressources durables	292 768,60	324 054,70
Passif circulant d'exploitation	181 847,90	246 019,70
Dettes fournisseurs	123 349,20 (5)	184 277,40 (6)
Dettes fiscales et sociales	50 891,80 (7)	50 880,30
Autres dettes	1 974,70	2 962,60
Produits constatés d'avance	5 632,20	7 899,40
Passif circulant hors exploitation	5 288,60	4 261,00
Autres dettes	2 413,60 (8)	3 621,00 (9)
Intérêts courus non échus	425,00	640,00
Etat, IS	2 450,00	
Trésorerie passive	130 236,70	177 409,00
Concours bancaires courants	64 106,70	140 965,90
Effets escomptés non échus	66 130,00	36 443,10
Total passif	610 141,80	751 744,40

• Détail des calculs :

N-1		N	
Créances clients			
(1) $177\,694,5 + 4\,833,1 - 4\,046,4$ = 178 481,2		(2) $252\,413,6 + 10\,898,2 - 5\,455,7 =$ 257 856,1	
Autres créances			
(3) $23\,605,5 - 9\,224,4 = 14\,381,1$		(4) $32\,601,4 - 13\,040,6 = 19\,560,8$	
Dettes fournisseurs			
(5) $123\,316,5 + 2\,769,0 - 2\,736,3$ = 123 349,2		(6) $185\,831,8 + 3\,581,5 - 5\,135,9$ = 184 277,4	
Dettes fiscales et sociales			
(7) $53\,341,8 - 2\,450,0 = 50\,891,8$			
Autres dettes			
(8) $4\,388,3 - 1\,974,7 = 2\,413,6$		(9) $6\,583,6 - 2\,962,6 = 3\,621,0$	

1.2 Bilan fonctionnel condensé

Actif	N-1	N	Passif	N-1	N
Emplois stables	235 470,0	266 369,8	Ressources durables	292 768,6	324 054,7
Actif circulant d'exploit.	351 977,7	456 376,7	Passif circulant d'exploit.	181 847,9	246 019,7
Actif circ. hors exploit.	17 468,6	22 174,8	Passif circ. hors exploit.	5 288,6	4 261,0
Trésorerie active	5 225,5	6 823,1	Trésorerie passive	130 236,7	177 409,0
	610 141,8	751 744,4		610 141,8	751 744,4

2 – AGRÉGATS DE L'ÉQUILIBRE FONCTIONNEL

	N-1	N
Ressources durables	292 768,6	324 054,7
- Emplois stables	- 235 470,0	- 266 369,8
= Fonds de roulement net global	57 298,6	57 684,9
Actif circulant d'exploitation	351 977,7	456 376,7
- Passif circulant d'exploitation	- 181 847,9	- 246 019,7
= Besoin en fonds de roulement d'exploit.	170 129,8	210 357,0
Actif circulant hors exploitation	17 468,6	22 174,8
- Passif circulant hors exploitation	- 5 288,6	- 4 261,0
= Besoin en fonds de roul. hors exploit.	12 180,0	17 913,8
Besoin en fonds de roulement	182 309,8	228 270,8
Trésorerie active	5 225,5	6 823,1
- Trésorerie passive	- 130 236,7	- 177 409,0
= Trésorerie nette	- 125 011,2	- 170 585,9
Trésorerie nette (FRNG - BFR)		
FRNG	57 298,6	57 684,9
- BFR	- 182 309,8	- 228 270,8
	- 125 011,2	- 170 585,9

LES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

I - PRINCIPE

Le résultat calculé par différence entre les comptes de produits et les comptes de charges classés par nature est un indicateur limité pour apprécier les performances économiques et financières globales de l'entreprise. Ce solde demeure essentiellement descriptif.

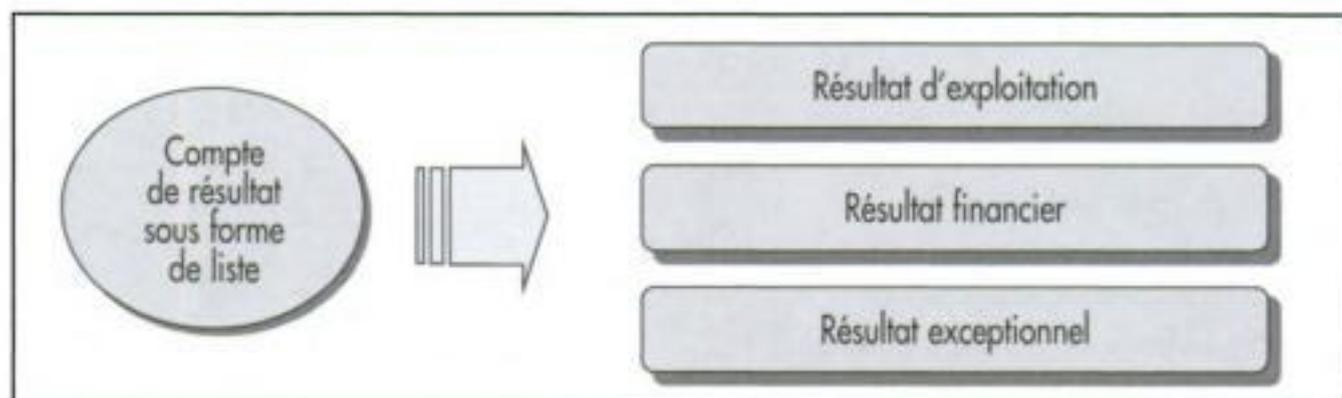
Sous l'appellation des soldes intermédiaires de gestion, le plan comptable général, dépasse les limites de l'approche patrimoniale en présentant dans son système développé un outil d'information et de gestion.

II - DÉFINITION

Les soldes intermédiaires de gestion sont des indicateurs d'analyse des éléments qui contribuent à la formation du résultat de l'exercice.

III - LES DIFFÉRENTS SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

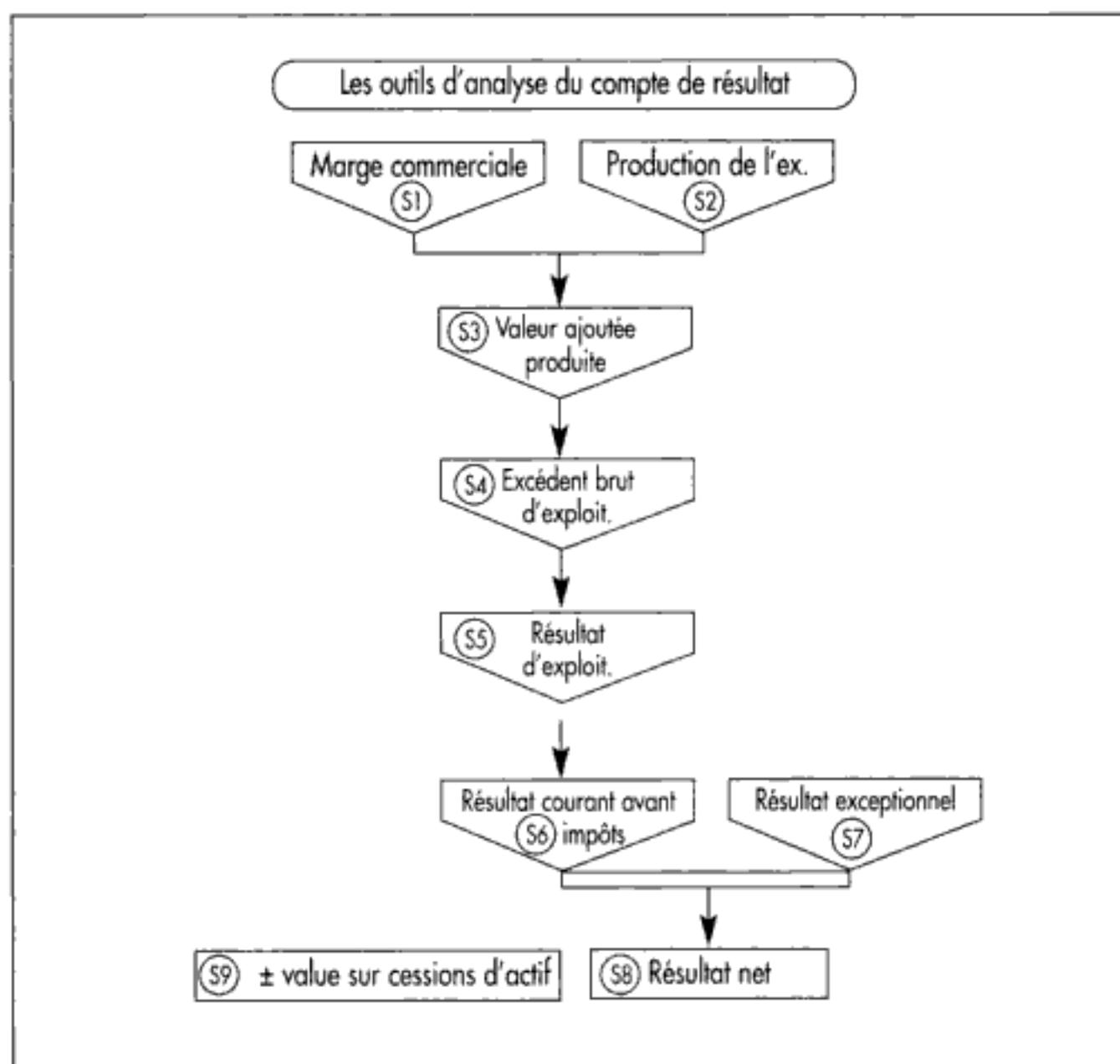
La présentation sous forme de liste du compte de résultat, permet d'obtenir trois niveaux de résultat.



Le résultat de l'exercice apparaît ainsi comme le cumul de ces trois résultats partiels.

Dans le but de suivre et de mesurer le flux global d'activité de l'entreprise, le plan comptable a prévu un découpage du compte de résultat en neuf soldes, calculés en cascade et présentés dans un tableau appelé « **tableau des soldes intermédiaires de gestion** ».

Le tableau suivant indique le nom des neuf indicateurs d'analyse du compte de résultat.



Les différents soldes peuvent être calculés soit à partir du compte de résultat, soit à partir de la balance. Les soldes intermédiaires de gestion peuvent être présentés soit sous forme d'un tableau en liste soit sous forme d'un tableau en compte. En général, la présentation sous forme de tableau en compte est plus fréquemment utilisée.

Le compte de résultat du système développé facilite les calculs puisqu'il met en évidence le coût d'achat des marchandises vendues, la consommation en provenance des tiers.

IV - LE TABLEAU DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

Ce document se présente comme suit (page suivante).

A - Tableau des soldes intermédiaires de gestion - en compte

PRODUITS	N	CHARGES	N	SOLDÉS INTERM. DES EXERCICES
Ventes de marchandises		Coût d'achat des marchandises vendues		Marge commerciale
Production vendue		ou Destockage de production (a)		
Production stockée				Production de l'exercice
Production immobilisée				
Total		Total		Valeur ajoutée
Production de l'exercice		Consommation de l'exercice en provenance des tiers		Excédent brut d'exploitation (ou insuffisance brute d'exploit.)
Marge commerciale				
Total		Total		
Valeur ajoutée		Impôts, taxes et versements assimilés (b)		
Subvention d'exploitation		Charges de personnel		
Total		Total		
Excédent brut d'exploitation		ou insuffisance brute d'exploitation		
Reprises sur charges et transferts de charges		Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions		
Autres produits		Autres charges		
Total		Total		Résultat d'exploitation (bénéfice ou perte)
Résultat d'exploitation (bénéfice)		ou résultat d'exploitation		
Quote-parts de résultat, sur opérations faites en commun		Quote-part de résultat sur opérations faites en commun		
Produits financiers		Charges financières		
Total		Total		Résultat courant avant impôts (bénéfice ou perte)
Produits exceptionnels		Charges exceptionnelles		Résultat exceptionnel
Résultat courant avant impôts (bénéfice)		Résultat courant avant impôts (perte)		
Résultat exceptionnel (bénéfice)		ou résultat exceptionnel (perte)		
		Participation des salariés		
		Impôts sur les bénéfices		
Total		Total		Résultat de l'exercice (c)
Produits des cessions d'éléments d'actif		Valeur comptable des éléments cédés		Plus-values ou moins-values sur cessions d'éléments d'actif

(a) En déduction des produits dans le compte de résultat.

(b) Pour le calcul de la valeur ajoutée, sont assimilés à des consommations externes, les impôts indirects à caractère spécifique inscrits au compte « 635 - Impôts, taxes et versements assimilés » et acquittés lors de la mise à la consommation des biens taxables.

B - Tableau des soldes intermédiaires de gestion - en liste

	N
Ventes de marchandises Coût d'achat des marchandises vendues	
MARGE COMMERCIALE	
Production vendue Production stockée Production immobilisée Production déstockée	
PRODUCTION DE L'EXERCICE	
Production de l'exercice + marge commerciale Consommations en provenance des tiers	
VALEUR AJOUTÉE	
Subventions d'exploitation Charges de personnel Impôts, taxes et versements assimilés	
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	
Autres produits d'exploitation Autres charges d'exploitation RADP d'exploitation DADP d'exploitation Transferts de charges d'exploitation	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun Produits financiers Charges financières	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	
Produits exceptionnels Charges exceptionnelles	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	
Résultat courant avant impôt Résultat exceptionnel Participation des salariés Impôt sur les bénéfices	
RÉSULTAT NET	
Produits des cessions d'éléments d'actif Valeur comptable des éléments cédés	
RÉSULTAT DE CESSION	

L'ANALYSE DES DIFFÉRENTS SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

I - OBJECTIF

Les soldes intermédiaires de gestion sont obtenus après décomposition du compte de résultat en groupes de produits et de charges de même nature. Une bonne compréhension de la signification économique et financière des différents soldes est indispensable pour apprécier la gestion de l'entreprise.

II - LES DIFFÉRENTS SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

Les neuf indicateurs présentés dans le tableau des soldes intermédiaires de gestion permettent d'affiner la décomposition tripartite (exploitation, financier, exceptionnel) du compte de résultat.

A - Les indicateurs d'analyse du résultat d'exploitation

La marge commerciale
<p>La marge commerciale ne peut être calculée que dans les entreprises commerciales et dans les entreprises industrielles qui assurent une activité de négoce.</p> <p>Ce solde représente l'excédent du montant des ventes sur le coût d'achat des marchandises vendues. L'évolution de la marge commerciale doit être suivie avec attention car elle constitue le paramètre de gestion essentiel des entreprises de distribution.</p>
La production de l'exercice
<p>La production de l'exercice ne concerne que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les entreprises qui exercent une activité de transformation de matières premières en produits finis ; • les entreprises de production de services ; • les entreprises commerciales qui exercent une activité industrielle annexe. <p>Ce solde est l'indicateur qui mesure le mieux le niveau d'activité de transformation de l'entreprise, quel que soit le sort des produits de cette activité (vente, stockage, immobilisation). Toutefois, la production de l'exercice n'est pas un solde homogène. La production vendue est valorisée au prix de vente, tandis que la production stockée et la production immobilisée sont valorisées au coût de production.</p>
La valeur ajoutée
<p>La valeur ajoutée mesure le surplus de richesse créé par l'entreprise dans l'exercice de son activité. Ce solde constitue un indicateur synthétique du poids économique de l'entreprise. La valeur ajoutée est un agrégat de la comptabilité nationale, dont la somme pour l'ensemble des entreprises permet d'évaluer la production intérieure brute.</p>

L'excédent brut d'exploitation

L'excédent brut d'exploitation (EBE) représente la ressource résiduelle générée par l'exploitation. Cette ressource potentielle de trésorerie est destinée à rémunérer les capitaux investis et à maintenir ou à accroître la capacité de production de l'entreprise.

Le rang de l'EBE dans l'ordre de calcul des différents soldes le libère de toute contrainte de politique financière de l'entreprise, ainsi que des opérations à caractère exceptionnel. A ce titre, ce solde est utilisé pour effectuer les comparaisons interentreprises.

Un solde négatif devient une **insuffisance brute d'exploitation**. Cette insuffisance de ressource est préjudiciable au développement de la capacité de production de l'entreprise et à la rémunération des capitaux engagés dans l'activité. C'est à partir de l'EBE que le plan comptable général préconise de déterminer la capacité d'autofinancement.

Le résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation mesure la performance de l'entreprise sur le plan commercial et industriel. Ce solde tient compte de la politique d'amortissements et de dépréciations de l'entreprise. Il est calculé indépendamment de la politique financière et fiscale de l'entreprise. Il s'agit donc du solde de toutes les opérations liées à l'exploitation, à l'exclusion des quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun.

B - L'indicateur d'analyse du résultat financier

Le résultat courant avant impôt

Le résultat courant avant impôt mesure la performance de l'entreprise après prise en considération des éléments financiers. Il permet, à ce titre, d'apprécier la politique de financement retenue par l'entreprise.

Calculé avant impôt et avant éléments exceptionnels, ce solde indique le niveau des ressources provenant de l'activité normale et habituelle de l'entreprise.

C - L'indicateur d'analyse du résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est un solde autonome qui regroupe l'ensemble des opérations qui ne sont pas liées à l'activité courante et qui ne présentent pas un caractère répétitif. Le résultat exceptionnel est un indicateur très fluctuant qui ne peut être utilisé pour une étude prospective.

D - Le résultat de l'exercice

Le résultat net de l'exercice

Le résultat net de l'exercice est un solde résiduel qui regroupe différentes opérations hétérogènes puisqu'il correspond à la somme algébrique de tous les produits et toutes charges. Ce solde correspond au résultat net qui figure dans le document de synthèse compte de résultat et au passif du bilan avant répartition.

E - Le résultat sur cession d'éléments d'actif

Les plus ou moins-values sur cession d'éléments d'actif

Le résultat sur cession d'éléments d'actif ne correspond pas à un véritable solde car le montant mis en évidence est déjà compris dans le résultat exceptionnel. Il s'agit donc d'une information supplémentaire utile à l'analyse du résultat net.

LES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION : LES MODALITÉS DE CALCUL

I - PRINCIPE

Le tableau des soldes intermédiaires de gestion représente l'un des outils du diagnostic financier. Dès lors que les informations sont communiquées sur plusieurs exercices, la présentation de ce document s'avère essentielle pour une analyse des performances économiques et financières de l'entreprise. Le calcul des soldes intermédiaires de gestion (SIG) permet notamment :

- d'apprécier l'activité et les performances de l'entreprise ;
- d'analyser l'évolution des différentes grandeurs significatives ;
- d'effectuer toutes les comparaisons utiles (interentreprises, branches professionnelles...).

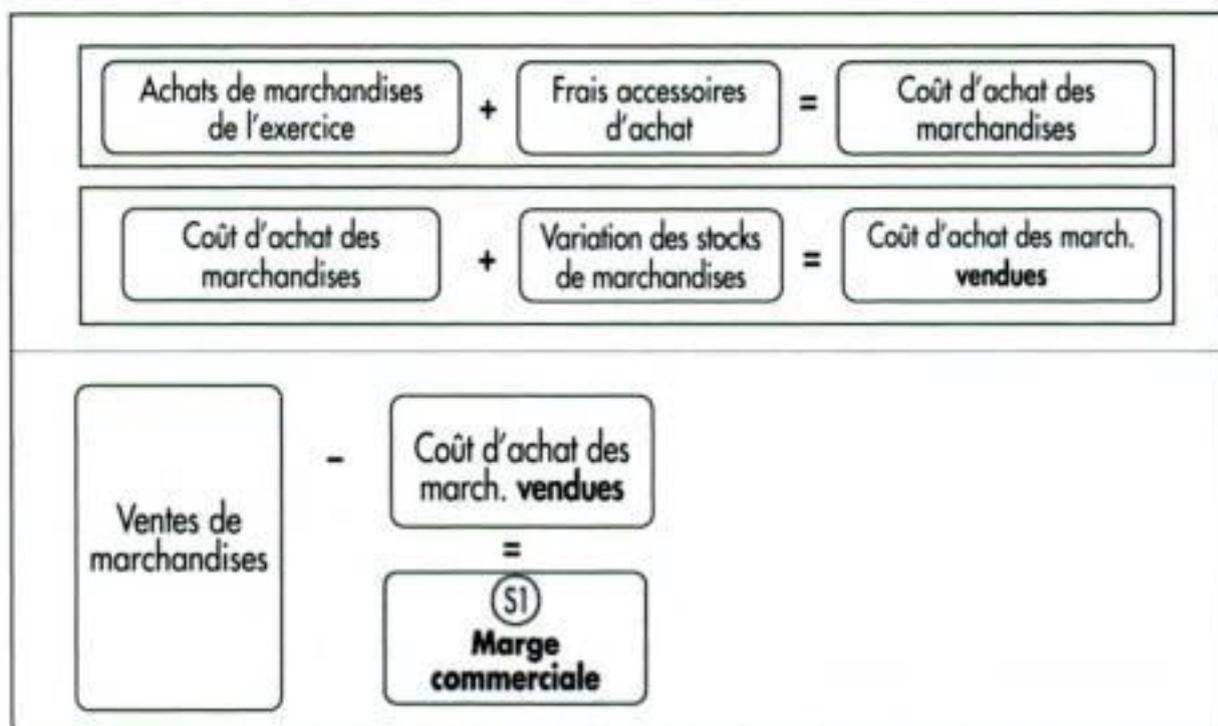
Néanmoins, la mise en évidence des SIG doit être complétée par le calcul de ratios appropriés, dans le but de porter une appréciation sur la gestion de l'entreprise, et confirmer un jugement de synthèse.

II - PRÉSENTATION DES CALCULS

Les calculs à opérer à partir des informations du document de synthèse, compte de résultat ou de la balance des comptes figurent dans les neuf schémas suivants.

Chaque schéma correspond à un indicateur du tableau des soldes intermédiaires de gestion.

A - La marge commerciale



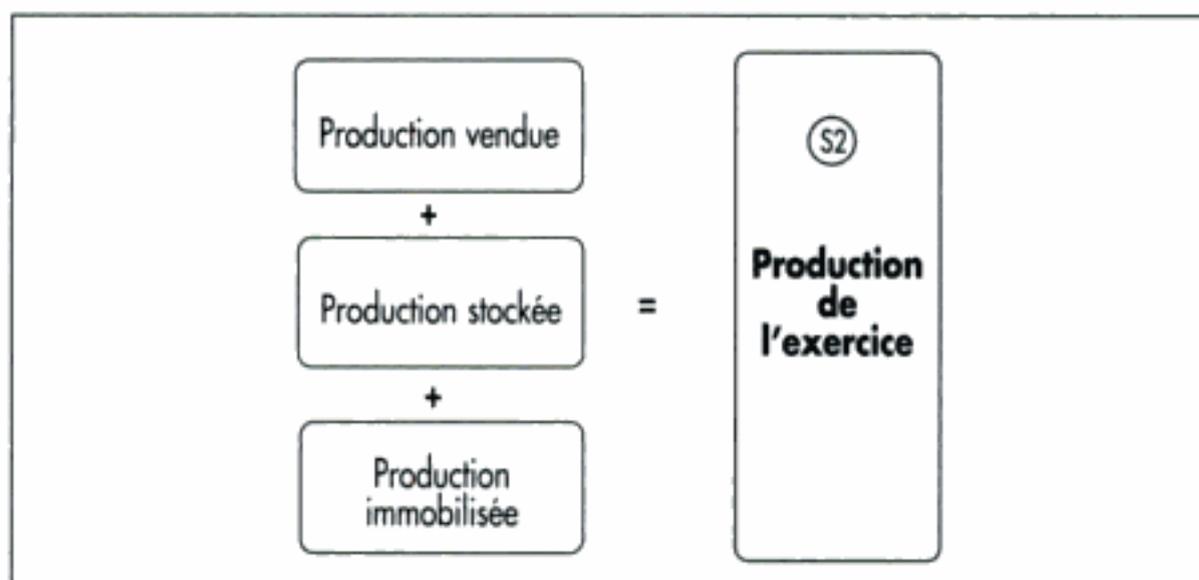
Les ventes et les achats de marchandises sont nets des rabais, remises et ristournes (comptes 6097 et 7097).

La marge commerciale permet de calculer le taux de marge et le taux de marque.

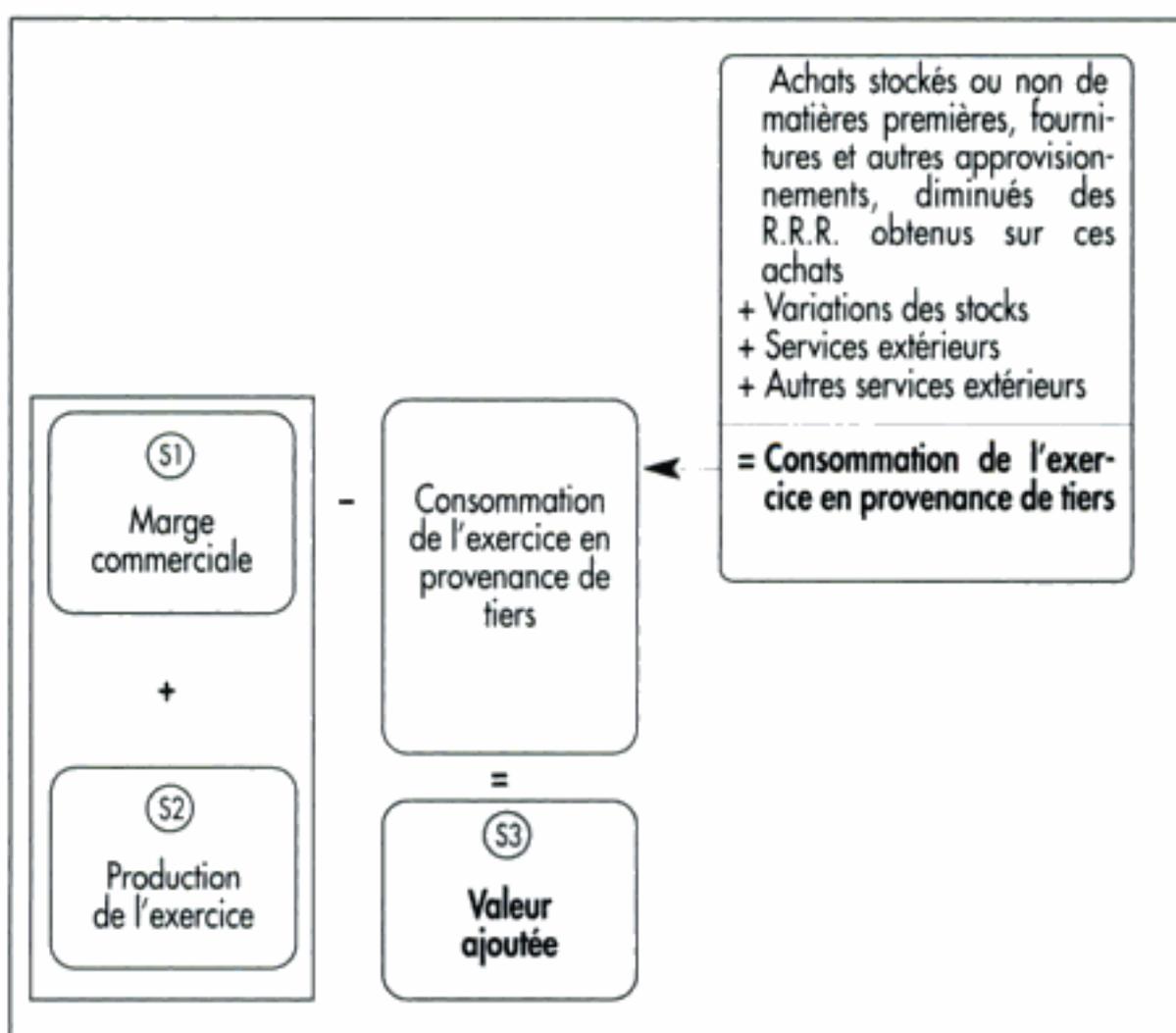
$$\text{Taux de marge} = \frac{\text{Marge commerciale}}{\text{Coût d'achat des marchandises vendues}} \times 100$$

$$\text{Taux de marque (hors TVA)} = \frac{\text{Marge commerciale}}{\text{Prix de vente HT}} \times 100$$

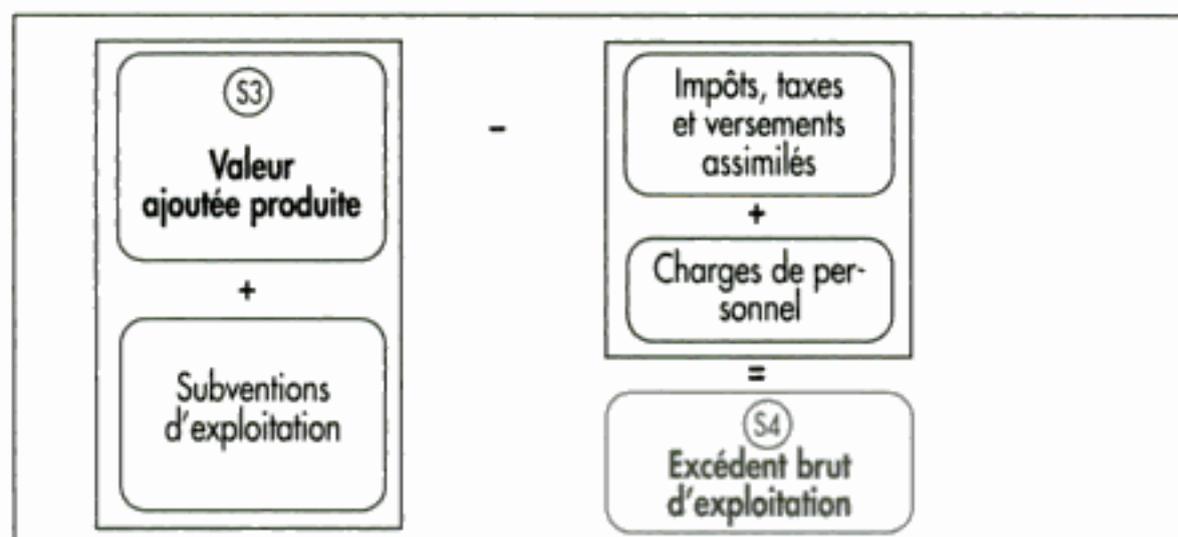
B - La production de l'exercice



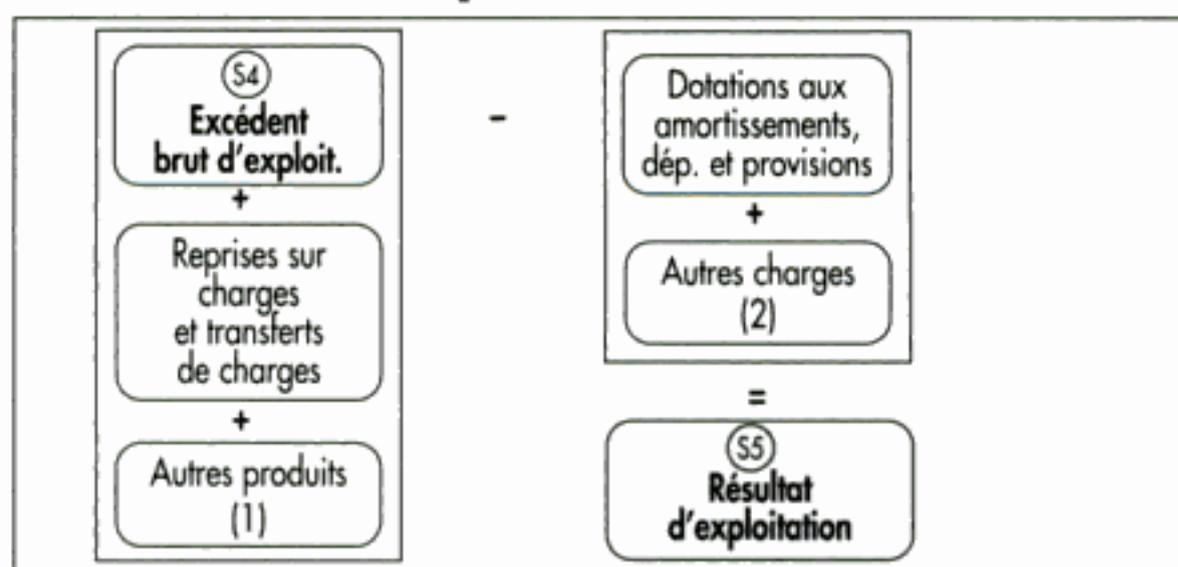
C - La valeur ajoutée



D - L'excédent brut d'exploitation ou l'insuffisance brute d'exploitation



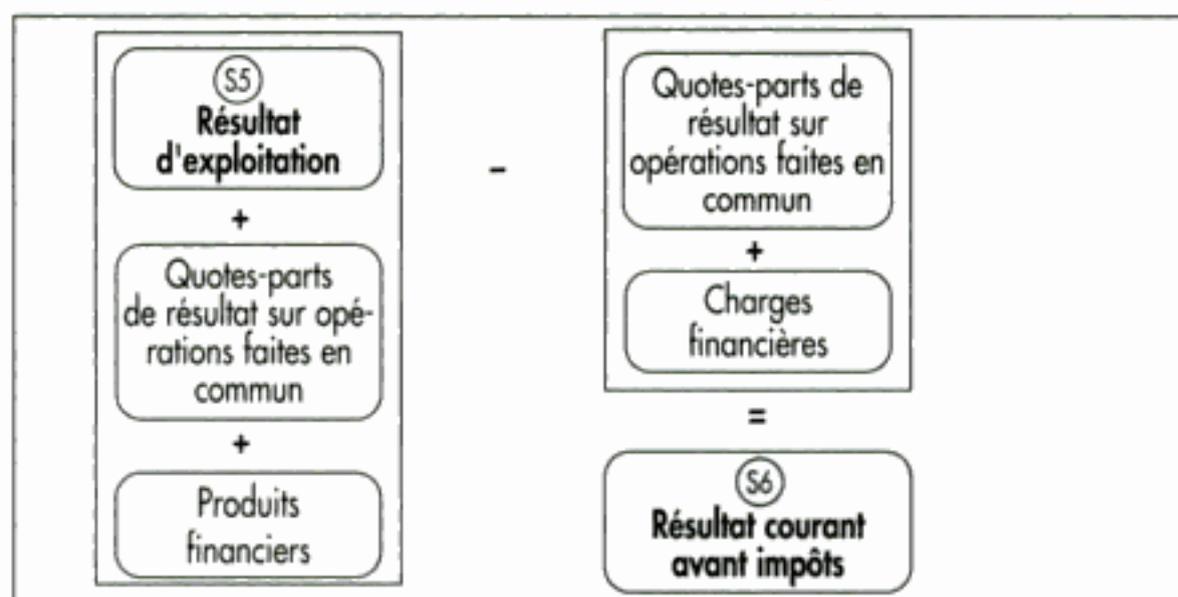
E - Le résultat d'exploitation



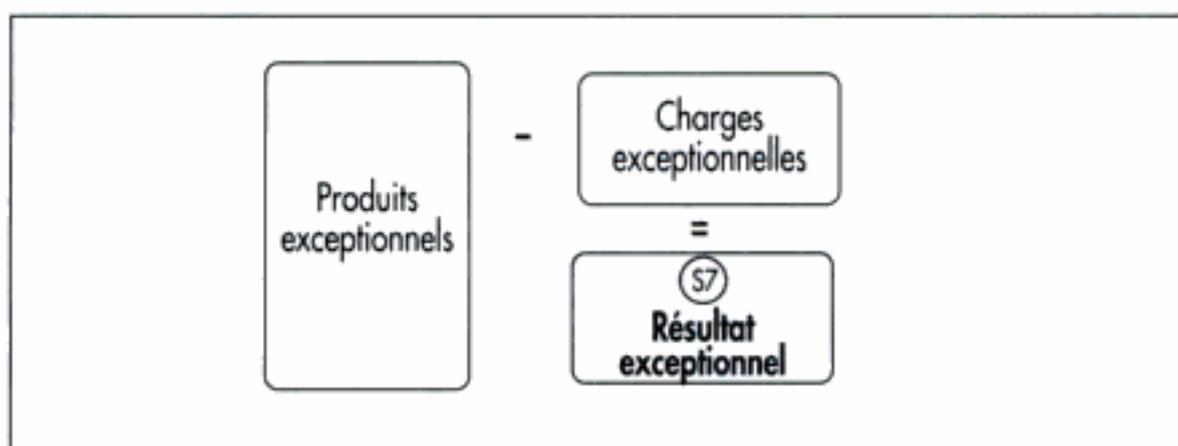
(1) Sauf le compte « 755 Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun ».

(2) Sauf le compte « 655 Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun ».

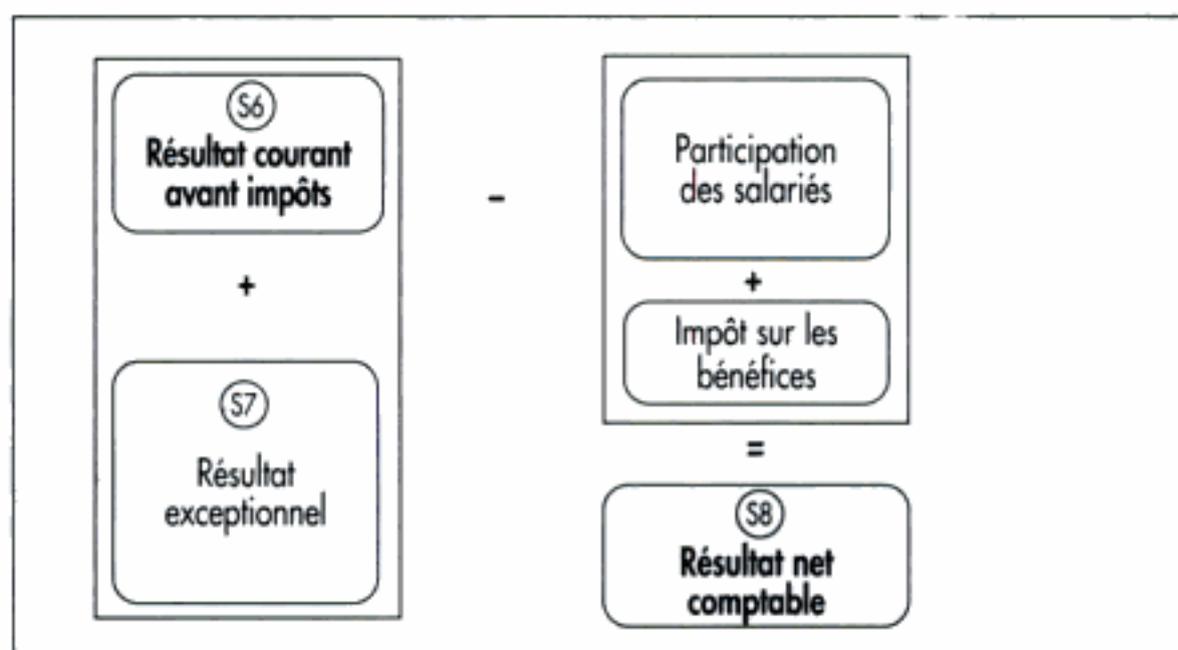
F - Le résultat courant avant impôt



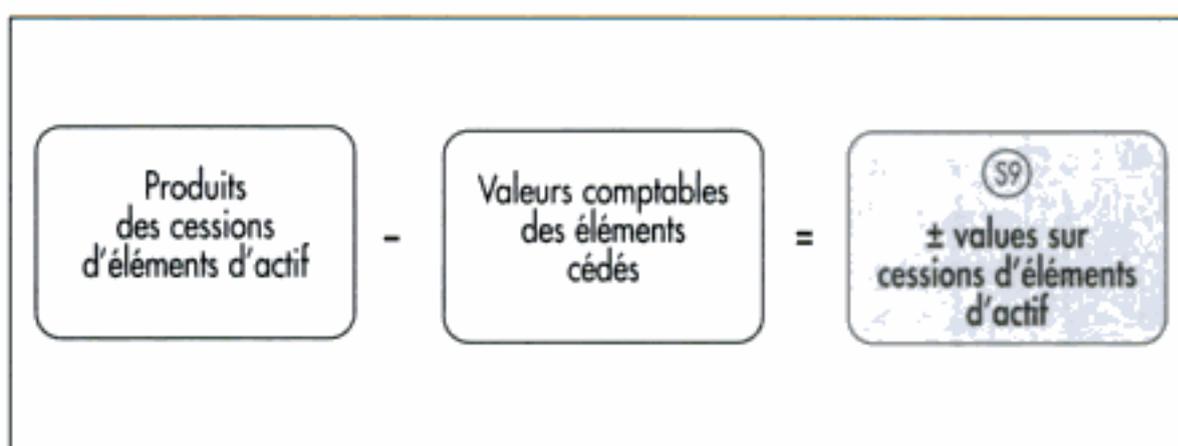
G - Le résultat exceptionnel



H - Résultat de l'exercice



I - Les plus-values et moins-values sur cessions d'éléments d'actif



LES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION: APPLICATION

I - ÉNONCÉ

L'entreprise Océane est spécialisée dans la production, la distribution et le négoce de pièces métalliques pour l'industrie.

De la balance par soldes après inventaire et avant écritures de regroupement de l'exercice N, on extrait les comptes suivants :

N° de compte	Noms des comptes	Solde	
		Débiteur	Créditeur
601	Achats de matières premières	212 400	
6031	Variation des stocks de matières premières	24 000	
6037	Variation des stocks de marchandises	1 000	
607	Achats de marchandises	11 600	
6081	Frais accessoires sur achats de matières premières	30 800	
6087	Frais accessoires sur achats de marchandises	3 000	
6091	R. R. R. obtenus sur achats de matières premières		10 400
6097	R. R. R. obtenus sur achats de marchandises		600
611	Achats de sous-traitance	36 600	
613	Locations	5 000	
615	Travaux d'entretien et de réparation	6 400	
616	Prime d'assurance	3 000	
617	Études et recherches	400	
623	Publicité, publications, relations publiques	8 200	
625	Déplacements, missions et réceptions	100	
626	Frais postaux	700	
627	Services bancaires	2 000	
63	Impôts, taxes et versements assimilés	8 400	
641	Rémunération du personnel	71 200	
645	Charges de sécurité sociale	32 400	
661	Charges d'intérêts	6 400	
665	Escomptes accordés	1 200	
667	Charges nettes sur cessions de val. mob. de placement	1 240	
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	220	
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	3 000	
6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations	10 400	
68173	Dotations aux dépréciations des stocks et en cours	1 000	
68174	Dotations aux dépréciations des créances	4 400	

6865	Dotations aux prov. pour risques et charges financières	560	
687	Dotations aux amort., dép. et aux prov. – charges except.	380	
691	Participation des salariés aux résultats	800	
695	Impôts sur les bénéfices	5800	
701	Ventes de produits finis		447 000
707	Ventes de marchandises		12 400
708	Produits des activités annexes		16 000
7091	R. R. R. accordés sur ventes de produits finis	25 200	
7097	R. R. R. accordés sur ventes de marchandises	1 000	
7135	Variation des stocks de produits		16 000
75	Autres produits de gestion courante		11 200
761	Produits de participations		4 400
764	Revenus des valeurs mobilières de placement		300
767	Produits nets sur cessions de val. mobilières de placement		1 900
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		160
775	Produits des cessions d'éléments d'actif		2 000
78174	Reprises sur dépréciations des créances		100
7866	Reprises sur dépréciations des éléments financiers		340
791	Transfert de charges d'exploitation		2 000

Travail à faire

Présenter le tableau des soldes intermédiaires de gestion.

II - CORRIGÉ

A - Calculs préliminaires

■ Ventes nettes de marchandises

Ventes de marchandises	12 400
R. R. R. accordés sur ventes de marchandises	- 1 000
	11 400

■ Coût d'achat des marchandises vendues

Achats de marchandises	11 600
Frais accessoires sur achats de marchandises	+ 3 000
R. R. R. obtenus sur achats de marchandises	- 600
Variations des stocks de marchandises	+ 1 000
	15 000

■ Production vendue

Ventes de produits finis	447 000
R. R. R. accordés sur ventes de produits finis	- 25 200
Produits des activités annexes	+ 16 000
	437 800

■ Consommations de l'exercice en provenance de tiers

Achats de matières premières	212 400
- R.R.R. obtenus sur achats de matières premières	- 10 400
+ Frais accessoires sur achats de matières premières	+ 30 800
+ Variations des stocks de matières premières	+ 24 000
	256 800
+ les comptes 61 et 62	62 400
	319 200

■ Charges de personnel

Rémunération du personnel	71 200
Charges de sécurité sociale	+ 32 400
	103 600

■ Reprises sur charges d'exploitation et transferts de charges

Reprises sur dépréciations de créances	100
Transfert de charges d'exploitation	+ 2 000
	2 100

■ Dotation aux amortissements, dépréciations et provisions

Dotations aux amortissements sur immobilisations	10 400
Dotations aux dépréciations des stocks	+ 1 000
Dotations aux dépréciations de créances	+ 4 400
	15 800

■ Produits financiers

Produits des participations	4 400
Revenus de valeurs mobilières de placements	+ 300
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	+ 1 900
Reprises sur dépréciations des éléments financiers	+ 340
	6 940

■ Charges financières

Charges d'intérêts	6 400
Escomptes accordés	+ 1 200
Charges nettes sur cessions de val. mobilières de placement	+ 1 240
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions, charges financières	+ 560
	9 400

■ Produits exceptionnels

Produits exceptionnels sur opérations de gestion	160
Produits des cessions d'éléments d'actif	+ 2 000
	2 160

■ Charges exceptionnelles

Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	220
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	+ 3 000
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions, charges exceptionnelles	+ 380
	3 600

B - Tableau des soldes intermédiaires de gestion

PRODUITS		CHARGES	
Ventes de marchandises.....	11 400	Coût d'achat des marchandises vendues.....	15 000
Production vendue.....	437 800	ou déstockage de production.....	
Production stockée.....	16 000		
Production immobilisée.....			
Total	453 800	Total	0
Marge commerciale.....	- 3 600	Consommation de l'exercice en provenance de tiers.....	319 200
Production de l'exercice.....	453 800		
Total	450 200	Total	319 200
Valeur ajoutée.....	131 000	Impôts, taxes et vers. assimilés.....	8 400
Subventions d'exploitation.....	0	Charges de personnel.....	103 600
Total	131 000	Total	112 000
Excédent brut d'exploitation...	19 000	ou insuffisance brute d'exploit.....	
Reprises sur charges et transferts de charges.....	2 100	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions.....	15 800
Autres produits.....	11 200	Autres charges.....	
Total	32 300	Total	15 800
Résultat d'exploitation.....	16 500	ou résultat d'exploitation.....	
Produits financiers.....	6 940	Charges financières.....	9 400
Total	23 440	Total	9 400
Produits exceptionnels.....	2 160	Charges exceptionnelles.....	3 600
Résultat courant avant impôts....	14 040	ou résultat courant avant impôts ou résultat exceptionnel.....	1 440
Résultat exceptionnel.....		Participation des salariés.....	800
		Impôts sur les bénéfices.....	5 800
Total	14 040	Total	8 040
Produits des cessions d'éléments d'actif	2 000	Valeur comptable des éléments cédés.....	3 000

SOLDES INTERMÉDIAIRES	
Marge commerciale.....	- 3 600
Production de l'exercice.....	453 800
Valeur ajoutée.....	131 000
Excédent brut d'exploitation... (ou insuffisance brute d'exploit.)	19 000
Résultat d'exploitation.....	16 500
Résultat courant avant impôts...	14 040
Résultat exceptionnel.....	- 1 440
Résultat de l'exercice..... (bénéfice ou perte)	6 000
Plus-values ou moins-values sur cessions d'éléments d'actif.....	- 1 000

LES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION ET LA CENTRALE DE BILANS DE LA BANQUE DE FRANCE

I - PRINCIPE

Dans le but de disposer de grandeurs économiquement plus significatives, des retraitements peuvent être opérés selon les besoins de l'analyse, sur certains postes du compte de résultat.

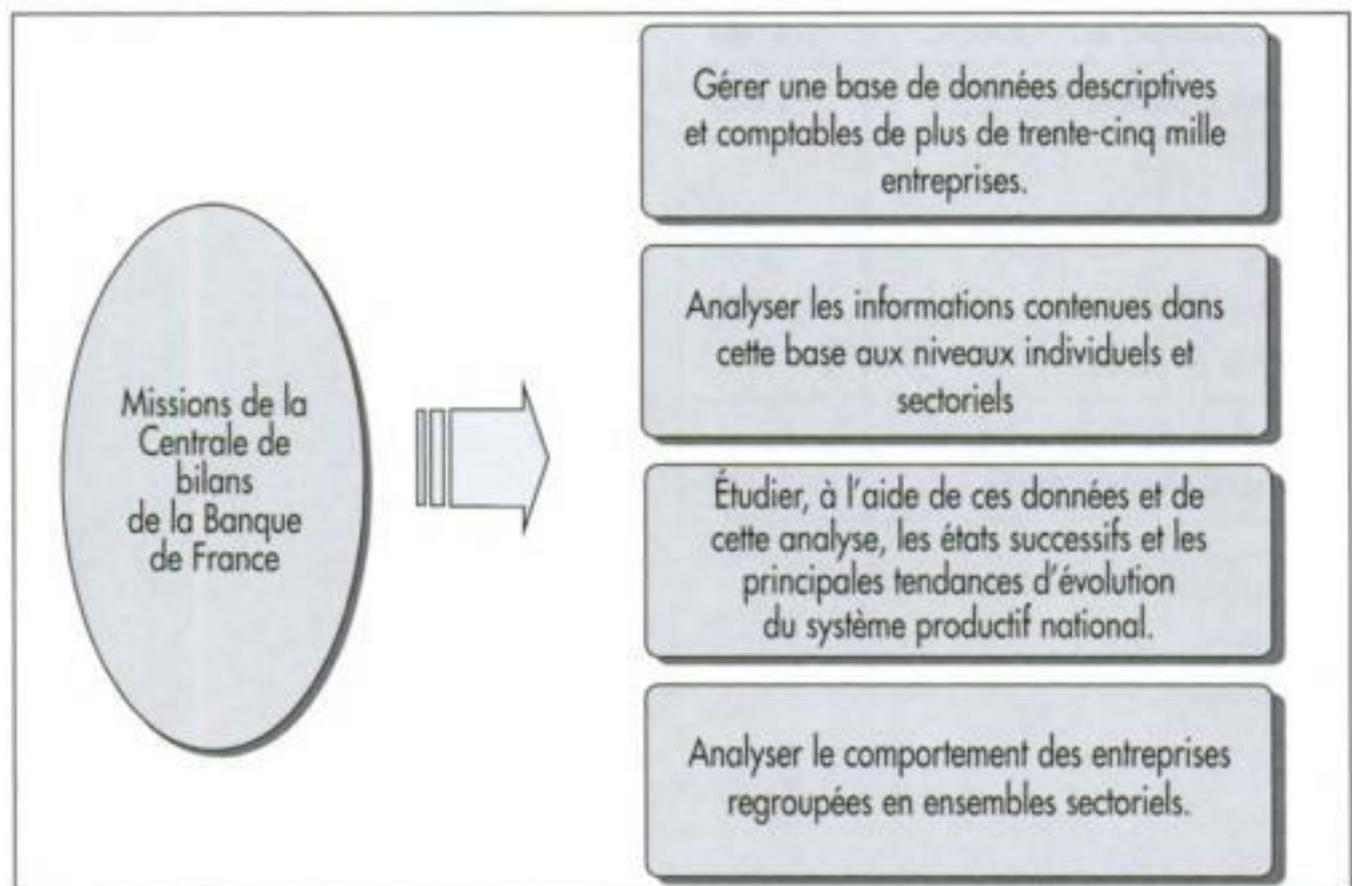
II - LA CENTRALE DE BILANS DE LA BANQUE DE FRANCE ET L'INFORMATION COMPTABLE

Créée par la Banque de France au cours de l'année 1968, la Centrale de bilans de la Banque de France (CBBF) constitue l'un des éléments du dispositif d'observation statistique des entreprises françaises.

Dès son origine la Centrale de bilans s'est préoccupée de la conception et de la diffusion des méthodes d'analyse financière, en raison de sa double vocation :

- l'étude du comportement des entreprises regroupées en ensembles sectoriels ;
- la mise à la disposition de ses adhérents d'outils destinés à faciliter leur gestion.

Pour répondre à cet objectif, la Centrale de bilans doit assurer différentes missions.



A - Le dossier individuel d'entreprise

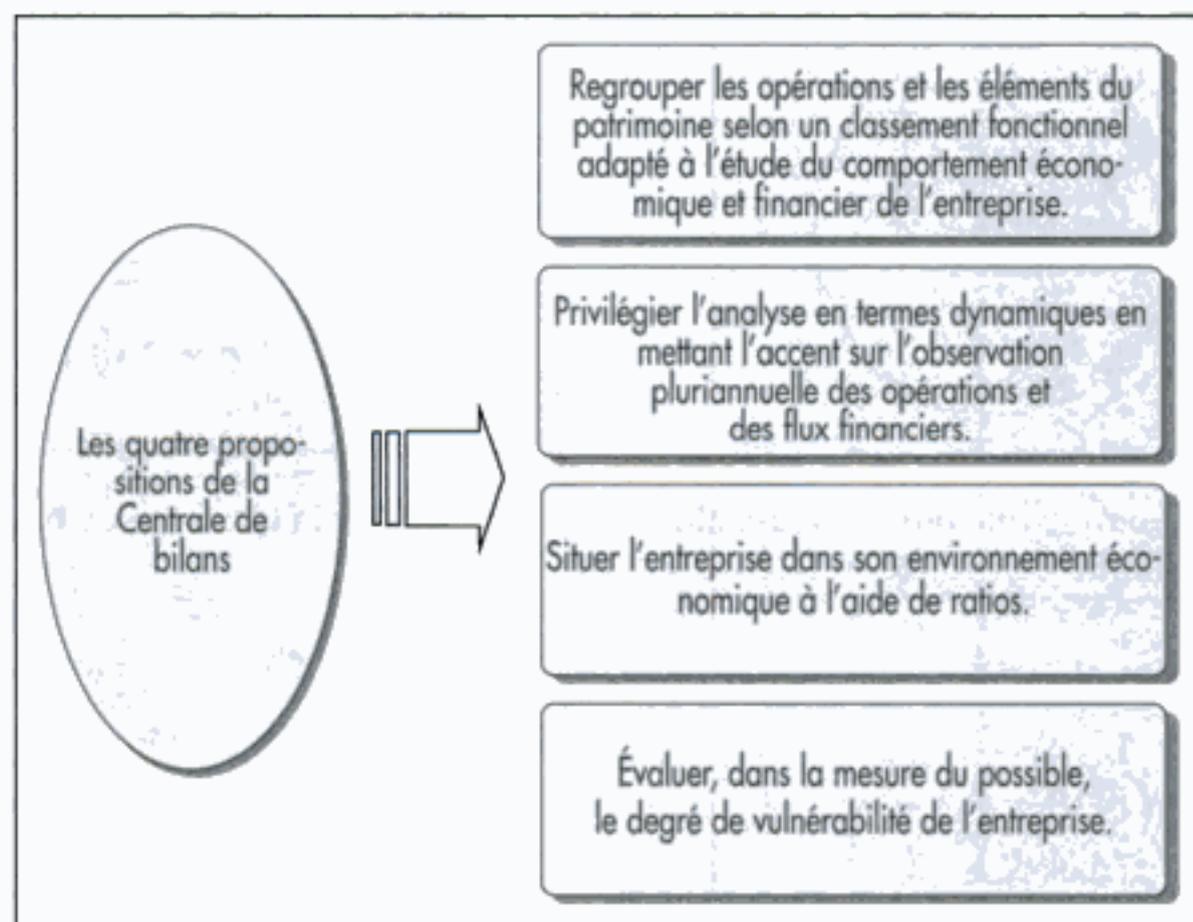
Les entreprises adhérentes à la Centrale de bilans reçoivent chaque année un dossier individuel élaboré à partir des informations comptables qu'elles doivent transmettre à cet organisme. Véritable instrument d'analyse financière, le dossier individuel est un document à la fois complet et précis. Facile d'emploi, il essaie de mieux répondre aux préoccupations des entreprises dans les domaines de la gestion prévisionnelle, de l'analyse de la trésorerie et du risque de défaillance.

B - Une nouvelle méthode d'analyse financière

Le dossier individuel de la Centrale de bilans de la Banque de France met l'accent sur les aspects économiques et sur les aspects financiers de la gestion.

L'orientation économique, plus marquée que celle du plan comptable général (dont les principes relèvent en partie de critères juridiques et patrimoniaux) est conforme à la logique opérationnelle des entreprises sur laquelle se fondent les décisions de gestion de leurs responsables.

Les principes d'analyse retenus par la Centrale de bilans s'articulent autour de quatre propositions (1).



(1) Bibliographie : Méthode d'analyse financière de la Centrale de bilans (Édition 2000). Banque de France. Direction des Entreprises.

LES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION CBBF : LE TABLEAU ACTIVITÉ, MARGES, RÉSULTATS

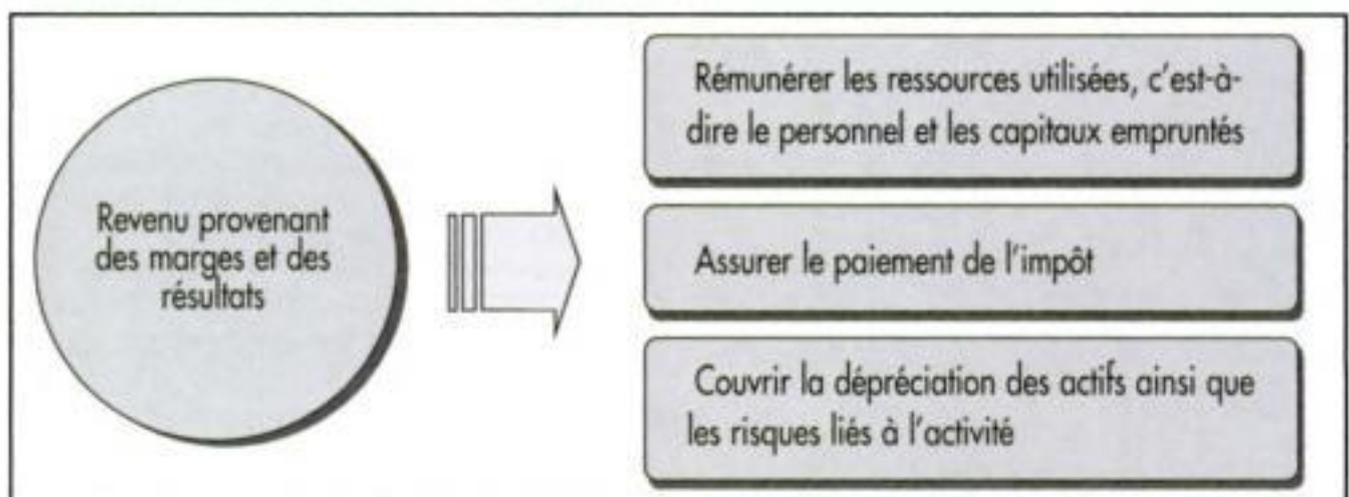
I – PRINCIPE

Les soldes intermédiaires de gestion mis en évidence par la Centrale de bilans de la Banque de France au travers des flux générateurs de produits et de charges permettent de dégager les facteurs explicatifs de la performance de l'entreprise à partir du compte de résultat.

II – L'ACTIVITÉ, LES MARGES ET LES RÉSULTATS

Le tableau des soldes intermédiaires de gestion de la Centrale de bilans de la Banque de France figure dans la partie du dossier d'analyse financière intitulé ACTIVITÉ, MARGES, RÉSULTATS.

L'activité constitue la première source de revenus. Sur plusieurs années, l'évolution de l'activité rend compte de l'efficacité commerciale. Les marges et les résultats mesurent la capacité de l'entreprise à générer un revenu qui doit assurer trois fonctions essentielles.



L'analyse du compte de résultat mise en place par la Centrale de bilans de la Banque de France s'effectue à deux niveaux.



III – LE TABLEAU, ACTIVITÉ, MARGES ET RÉSULTATS

Le tableau, Activité, Marges, Résultats, se présente comme suit :

ACTIVITÉ, MARGES, RÉSULTATS			
	N-2	N-1	N
EXPLOITATION			
Ventes de marchandises - Coût des marchandises vendues = MARGE COMMERCIALE + Production vendue + Production stockée + Production immobilisée + Production de l'exercice - Sous-traitance de la fabrication = Production propre - Coût des matières consommées = MARGE SUR PRODUCTION PROPRE MARGE BRUTE D'EXPLOITATION - Achats et charges externes + Subventions en complément de prix = VALEUR AJOUTÉE Centrale de bilans + Autres produits et charges - Impôts, taxes et versements assimilés - Charges de personnel = RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION + Transferts de charges d'exploitation - Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions = RÉSULTAT NET D'EXPLOITATION			
GLOBAL			
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION + Opérations hors exploitation + quotes-parts sur opérations faites en commun + opérations financières • dont produits financiers de participations + opérations exceptionnelles + Transferts entre comptes de charges = RÉSULTAT BRUT GLOBAL - Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions + Subventions d'investissement virées au résultat + Transferts de charges en "charges à répartir" = RÉSULTAT NET GLOBAL - Charges d'intérêts - Participation des salariés - Impôt sur les bénéfices = RÉSULTAT DE L'EXERCICE + Plus ou moins-values de cessions et apports = RESULTAT NET COMPTABLE			
REVENUS RÉPARTIS			
Valeur ajoutée Centrale de bilans + Autres produits et charges d'exploitation + Produits et charges hors exploitation + Transferts de charges globaux = REVENUS RÉPARTIS - PERSONNEL : charges de personnel et participation - PRÊTEURS : charges d'intérêts - ETAT : impôts/bénéfices et impôts et taxes = CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT - ASSOCIÉS : dividendes distribués = ENTREPRISE : autofinancement			

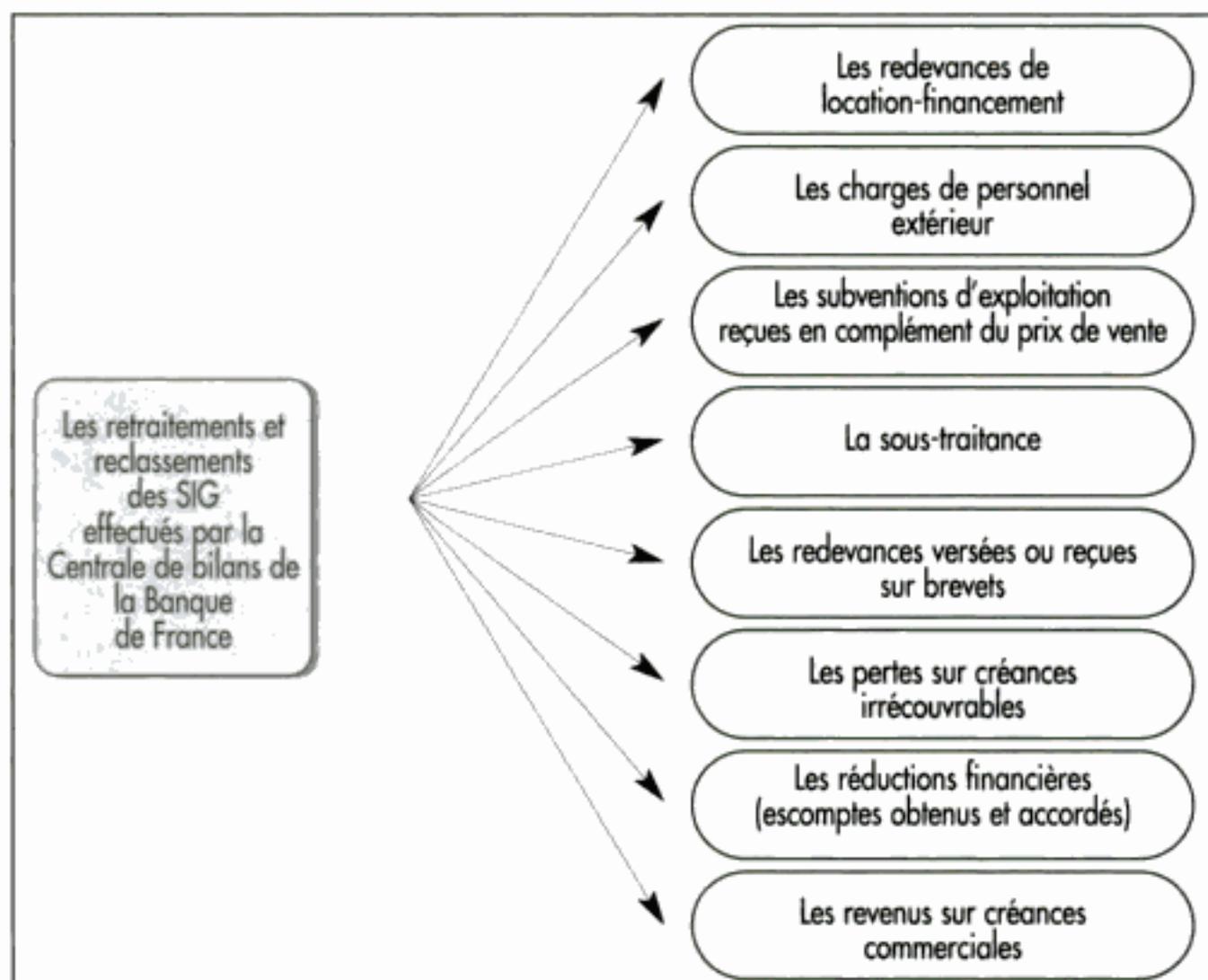
LES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION: LES RECLASSEMENTS ET RETRAITEMENTS CBBF

I – PRINCIPE

Pour établir le tableau des soldes intermédiaires de gestion, la Centrale de bilans de la Banque de France procède à différentes corrections du compte de résultat dans le but d'affiner les divers niveaux de résultat.

II – LES RECLASSEMENTS ET RETRAITEMENTS DU COMPTE DE RÉSULTAT

Les corrections effectuées par la Centrale de bilans de la Banque de France sont résumées dans le schéma suivant.



Les trois premiers retraitements permettent de passer de la valeur ajoutée PCG à la valeur ajoutée CDB. Les autres retraitements permettent de déterminer des flux d'opérations beaucoup plus proches de la réalité économique.

A - Le tableau des retraitements et reclassements

Les retraitements et reclassements effectués par la Centrale de bilans de la Banque de France sont présentés et analysés dans le tableau suivant :

<p>Les redevances de location-financement</p>	<p>Les investissements productifs financés par crédit-bail et location financière ne figurent pas à l'actif du bilan comptable puisque l'entreprise n'est pas juridiquement propriétaire de ces biens. Elle ne règle que des redevances enregistrées au débit du compte de charges « 61 Service extérieur ». Les comparaisons entre les entreprises qui ont recours à ces modes de financement regroupés sous le terme de location-financement et celles qui sont propriétaires de leurs moyens de production sont ainsi faussées. Dans le but de disposer « d'études comparatives » fondées sur des valeurs homogènes, la CBBF analyse le contrat de location en deux opérations complémentaires qui simulent :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ l'acquisition de l'immobilisation ; ■ son financement à 100 % par un emprunt. <p>Les redevances annuelles de location-financement sont alors extraites des consommations en provenance de tiers (charges externes) pour être ventilées en dotations aux amortissements et dépréciations et en charges d'intérêts.</p>
<p>Les charges de personnel extérieur</p>	<p>Les dépenses liées au recours du personnel (hors contrat de travail) mis à la disposition de l'entreprise et considérées par la comptabilité générale comme des consommations de services en provenance des tiers doivent être appréhendées d'un point de vue économique comme de véritables charges de personnel. À ce titre, elles doivent être exclues des charges externes afin d'être réintégrées aux charges de personnel.</p>
<p>Les subventions d'exploitation</p>	<p>Lorsqu'elles sont accordées en compensation de l'insuffisance des prix de vente les subventions d'exploitation sont considérées par la Centrale de bilans de la Banque de France comme des ajustements de prix de vente (ou comme des compensations de certaines consommations intermédiaires). Ces produits d'exploitation sont retraités au niveau de la valeur ajoutée produite.</p>
<p>La sous-traitance</p>	<p>La sous-traitance intervient dans le tableau des SIG du PCG dans le calcul de la valeur ajoutée (elle augmente les consommations de l'exercice en provenance des tiers). La Centrale de bilans fait observer que de la production de l'exercice peut avoir été réalisée par l'entreprise ou bien par des sous-traitants. Or une progression de la production obtenue par un recours accru à la sous-traitance n'entraîne pas de croissance économique au niveau de l'entreprise donneur d'ordre car c'est le sous-traitant qui se développe. Il est donc nécessaire de retrancher la sous-traitance de la production de l'exercice dans le but de faire apparaître un solde appelé production propre.</p>
<p>Redevances versées ou reçues sur brevets</p>	<p>Ces produits et charges affectent le résultat d'exploitation déterminé dans le tableau des SIG du Plan comptable général. La Centrale de bilans de la Banque de France les classe dans les autres produits et charges pour le calcul du solde appelé résultat brut d'exploitation.</p>
<p>Pertes sur créances irrécouvrables</p>	
<p>Revenus des immeubles non affectés à des activités professionnelles</p>	
<p>Réductions financières (escomptes obtenus ou accordés)</p>	
<p>Intérêts sur dettes commerciales</p>	<p>Ces produits et charges affectent le résultat courant du tableau des SIG du plan comptable général. La Centrale de bilans de la Banque de France, précise qu'ils sont directement liés aux relations commerciales. Ils doivent être intégrés dans l'extrait des produits et charges financiers pour le calcul du solde appelé résultat brut d'exploitation. Les éléments financiers (réductions financières, revenus des créances commerciales) sont à ce titre exclus des produits et charges financiers.</p>
<p>Revenus des créances commerciales</p>	

B - L'analyse du retraitement de la redevance de crédit-bail

Le retraitement de la redevance de crédit-bail nécessite de recourir à l'une des deux formules suivantes afin de faire apparaître le montant de la dotation aux amortissements et de la charge d'intérêt.

■ Première formule

Soit

L	La redevance annuelle
D	La dotation aux amortissements
I	La charge d'intérêt
VO	La valeur d'origine du bien financé par crédit-bail
VR	La valeur de rachat à la fin du contrat
NL	Le nombre de loyers

$$D = \frac{VO - VR}{NL}$$

Connaissant le montant de la dotation annuelle, il est possible de calculer le montant de la charge d'intérêts selon la formule ci-dessous :

$$I = L - D$$

■ Deuxième formule

Elle est appliquée par la Centrale de bilans de la Banque de France et repose sur un coefficient noté k .

$$k = \frac{\text{Valeur du contrat} - \text{Valeur résiduelle}}{\text{Montant total des échéances}}$$

$$D = \text{Redevance annuelle} \times k$$

La suite de la formule demeure inchangée par rapport à la précédente.

$$I = L - D$$

C - Le schéma de liaison : Plan comptable général, Centrale de bilans

Le schéma de liaison figure à la page suivante :

Hidden page

LES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION CBBF : L'ANALYSE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

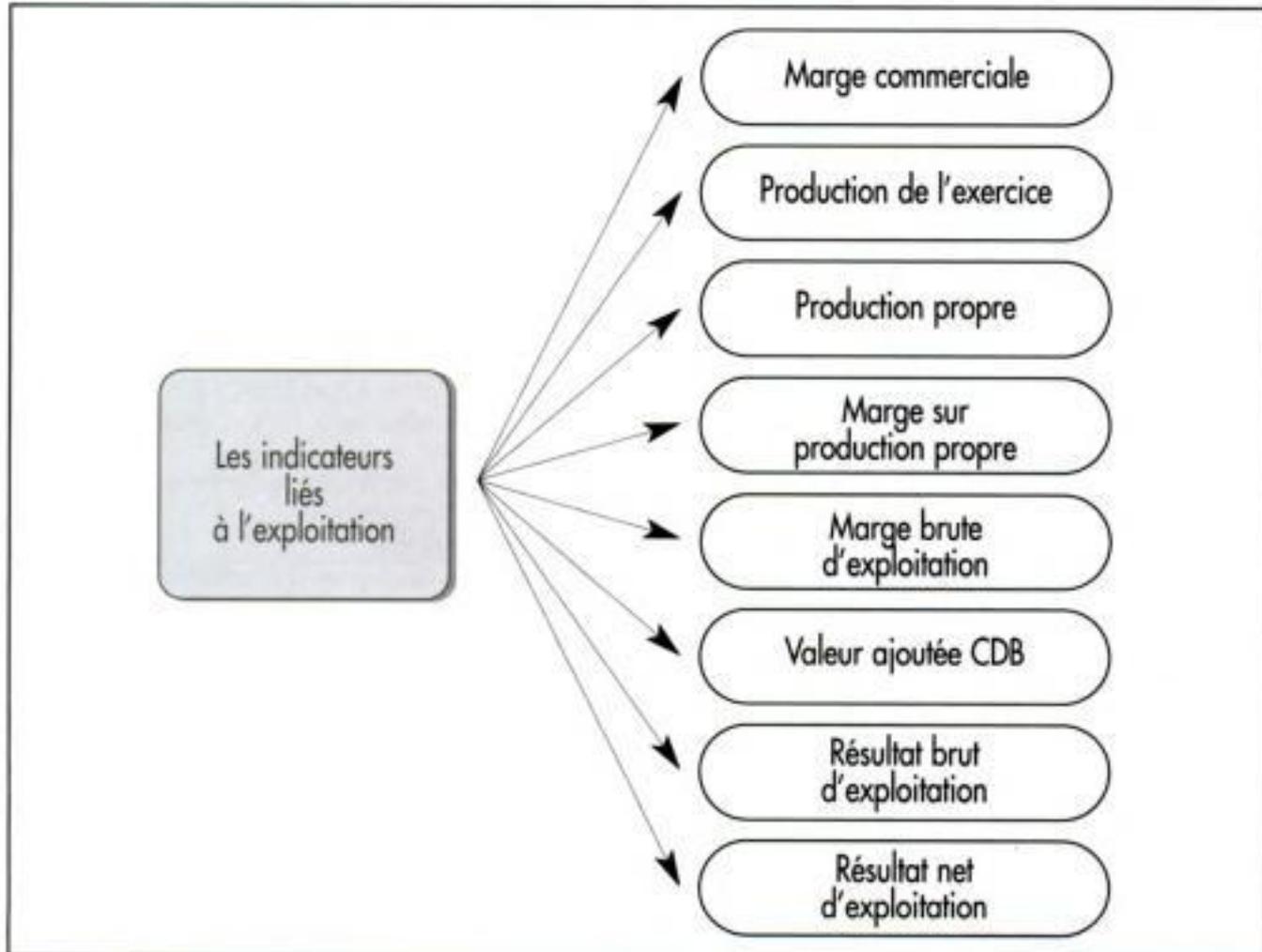
I – PRINCIPE

L'analyse des opérations réalisées par l'entreprise et liées à l'activité cyclique permet de mettre en évidence ses caractéristiques économiques et l'origine de la formation de ses résultats d'exploitation.

II – LES INDICATEURS DE GESTION LIÉS À L'EXPLOITATION

Situées à l'origine de la formation des résultats et de la trésorerie, les opérations d'exploitation conduisent au calcul de huit indicateurs de gestion (1).

Le schéma suivant indique le nom des indicateurs de gestion liés à l'exploitation.



(1) Bibliographie : Méthode d'analyse financière de la Centrale de bilans (Édition 2000). Banque de France. Direction des Entreprises.

Hidden page

D – La marge brute d'exploitation

La marge brute d'exploitation correspond à l'excédent dégagé par l'ensemble des ventes de marchandises, de biens et services produits sur l'ensemble des achats consommés au cours de l'exercice.

La marge brute d'exploitation se détermine selon la formule suivante :

$$\text{Marge brute d'exploitation} = \text{Marge commerciale} + \text{Marge sur production propre}$$

E – La valeur ajoutée Centrale de bilans

La valeur ajoutée exprime l'accroissement de valeur apportée par l'entreprise dans l'exercice de ses activités professionnelles courantes, aux biens et services en provenance des tiers.

La détermination de la valeur ajoutée permet de disposer d'informations essentielles sur l'entreprise notamment :

- la mesure de son poids économique ;
- la mesure de son apport spécifique dans sa production ;
- l'efficacité de la mise en œuvre de ses moyens d'exploitation.

Ce solde essentiel est obtenu à partir de la formule suivante :

$$\text{Valeur ajoutée Centrale de bilans (CDB)} = \begin{aligned} & \text{Marge brute d'exploitation} \\ & - \text{Achats et charges externes (hors sous-traitance de fabrication, loyer de location-financement et charges de personnel extérieur.)} \\ & + \text{Subventions d'exploitation reçues en complément de prix de vente.} \end{aligned}$$

À partir de la valeur ajoutée PCG, cet indicateur peut être obtenu par la cascade suivante :

$$\text{Valeur ajoutée Centrale de bilans (CDB)} = \begin{aligned} & \text{Valeur ajoutée PCG} \\ & + \text{Subventions d'exploitation reçues en complément de prix de vente} \\ & + \text{Loyer de location-financement} \\ & + \text{Charges de personnel extérieur} \end{aligned}$$

Les corrections effectuées par la Centrale de bilans pour la déter-

mination de la valeur ajoutée CDB contribuent à offrir aux gestionnaires un solde plus significatif au plan économique afin de faciliter les comparaisons interentreprises.

F – Le résultat brut d'exploitation

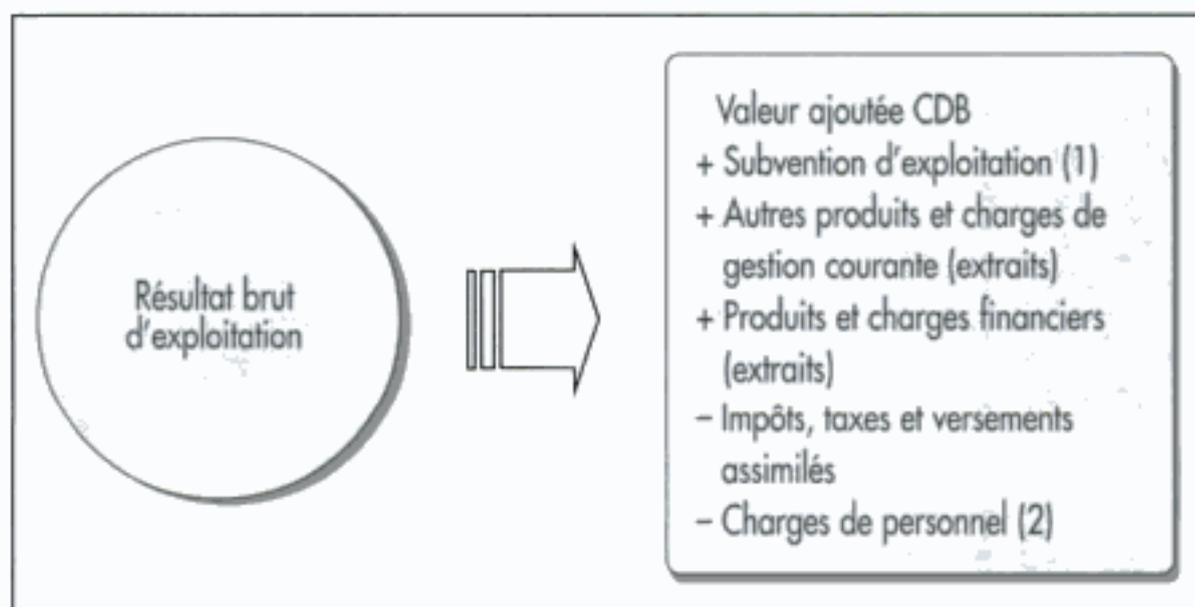
Le résultat brut d'exploitation représente le montant des ressources que l'entreprise obtient régulièrement de son exploitation.

Cet indicateur est le premier solde obtenu à l'issue du processus de production et de commercialisation. Le résultat brut d'exploitation occupe ainsi une position charnière qui lui permet :

- de terminer les calculs relatifs à la fonction d'exploitation au travers de la détermination du résultat net d'exploitation ;
- de débiter les calculs relatifs aux données globales (résultat brut global, résultat net global et résultat net comptable).

Engendré par les opérations d'exploitation, le résultat brut d'exploitation est indépendant des décisions de l'entreprise en matière de financement (capitaux propres ou capitaux empruntés), de la politique fiscale, de la politique de distribution de bénéfices et d'autofinancement. Ce solde ne relève que des actions suivies sur les plans industriel et commercial. Il mesure la performance de ces actions et se prête à une comparaison entre les entreprises.

L'excédent brut d'exploitation s'obtient par la formule suivante :



(1) hormis les indemnités compensatrices pour les insuffisances de prix de vente.

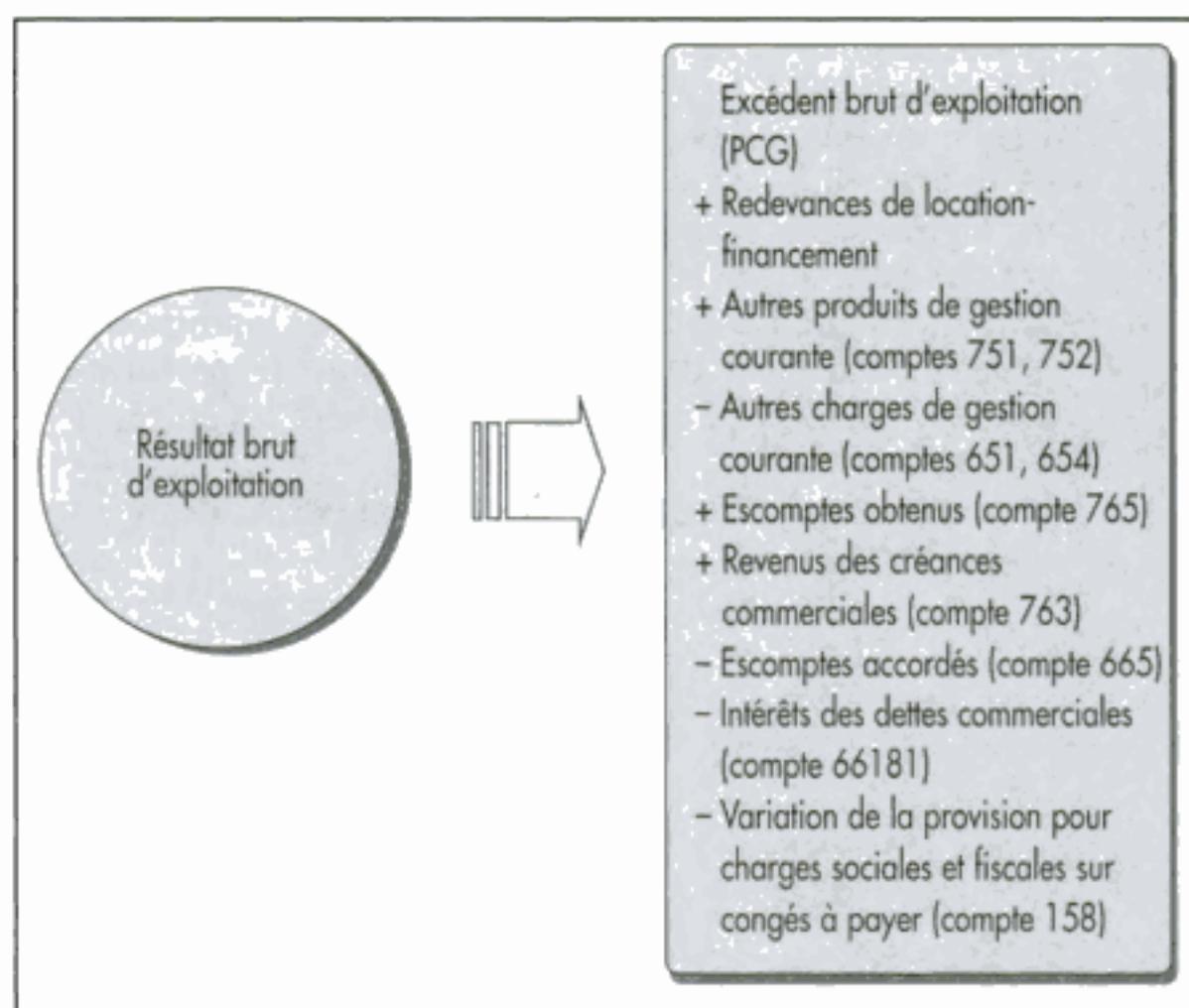
(2) Les charges de personnel comprennent :

- les salaires et charges sociales ;
- les charges de personnel extérieur ;
- la variation de la provision constituée pour charges sociales et fiscales sur congés à payer.

Le tableau ci-dessous précise la composition de l'extrait des autres produits et des autres charges de gestion courante ainsi que l'extrait des produits et charges financiers.

Extrait des produits de gestion courante et des produits financiers	Extrait des charges de gestion courante et des charges financières
<ul style="list-style-type: none"> • Redevances (compte 751) • Revenus des immeubles non affectés à des activités professionnelles (compte 752) • Revenus des créances commerciales (compte 763) • Escomptes obtenus (compte 765) 	<ul style="list-style-type: none"> • Redevances (compte 651) • Pertes sur créances irrécouvrables (compte 654) • Intérêts sur dettes commerciales (compte 66181) • Escomptes accordés (compte 665)

Le résultat brut d'exploitation peut également être obtenu à partir de l'excédent brut d'exploitation.



G - Le résultat net d'exploitation

Le résultat net d'exploitation mesure la performance industrielle et commerciale de l'entreprise, indépendamment de l'importance respective des deux facteurs de production (travail et capital), puisqu'il est une marge nette du coût de ces facteurs.

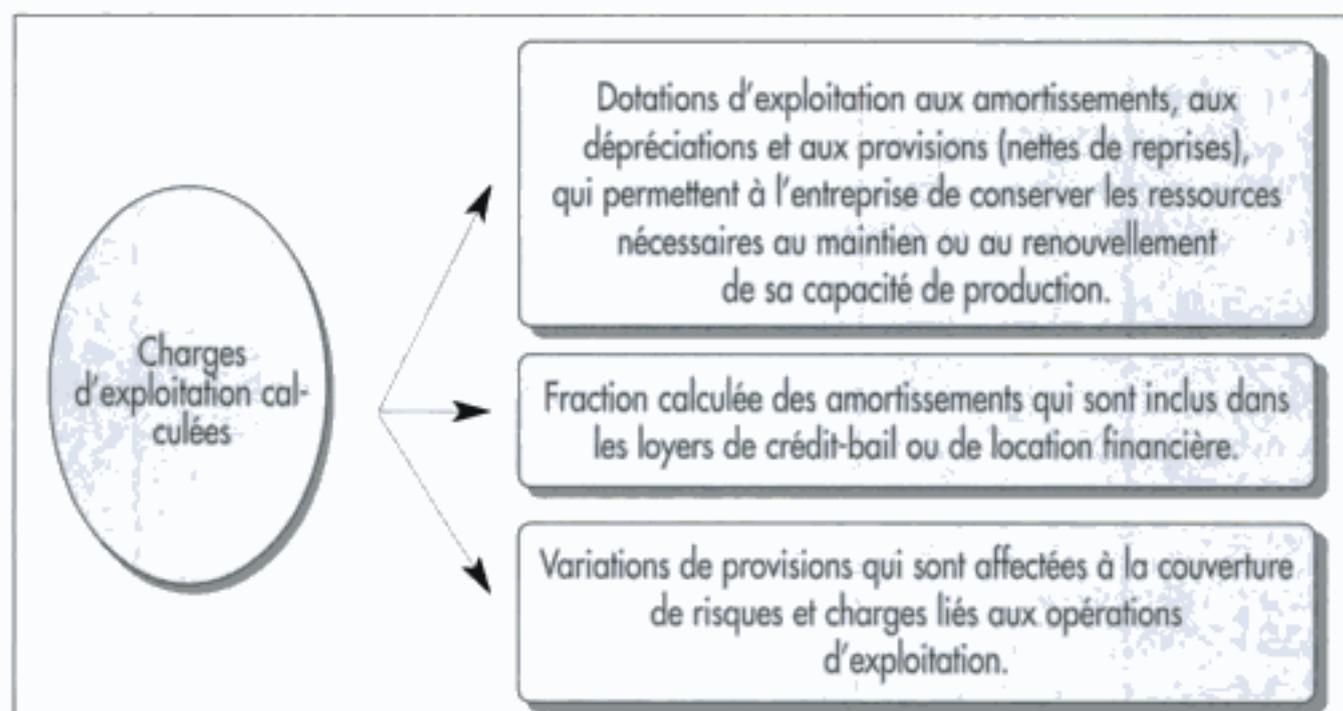
Ce solde permet de déterminer la rentabilité du capital d'exploitation sans tenir compte de son mode de financement.

Examiné sur plusieurs exercices, le résultat net d'exploitation offre également une mesure plus précise du niveau et de la régularité des performances de l'entreprise, puisqu'il tient compte des modifications survenues dans la fonction production.

Le résultat net d'exploitation s'obtient par la formule suivante :

$$\text{Résultat net d'exploitation} = \begin{array}{l} \text{Résultat brut d'exploitation} \\ + \text{Transferts de charges d'exploitation} \\ - \text{Charges d'exploitation calculées} \end{array}$$

Le détail des charges calculées figure dans le schéma suivant :



Hidden page

Hidden page

LE TABLEAU DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION CBBF : APPLICATION

I - ÉNONCÉ

La société « MAÏA-VOLUME ET ESPACE » est une SARL créée il y a quelques années ; elle développe une activité de production de meubles.

Soucieux d'améliorer sa gestion mais aussi à l'écoute de toutes les innovations, le gérant de la SARL, M. REKCHÉ vous demande d'appliquer à sa société les recommandations proposées par la Centrale de bilans de la Banque de France.

Dans cette optique, il vous confie une partie des documents sociaux de la SARL pour les exercices N et N-1 ainsi que des informations complémentaires (annexes 1 à 4).

Traail à faire

Présenter le tableau des soldes intermédiaires de gestion de la Centrale de bilans de la Banque de France.

ANNEXE 1

Tableau des dépréciations				
Situations et mouvements	A	B	C	D
	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Rubriques				
Stocks et encours	972		411	561
Clients	193	104		297
Total	1 165	104	411	858

ANNEXE 2

Cadre C de l'annexe				
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amort.	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler		1 250	250	1 000

ANNEXE 3 : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES RELATIFS À L'EXERCICE N EN MILLIERS D'EUROS

- Les « Autres achats et charges » externes intègrent de la sous-traitance pour un montant de 800.
- Les subventions d'exploitation ont été reçues en complément du prix de vente.
- Les dividendes distribués s'élèvent à 778.

Compte de résultat de l'exercice (SUITE)

Désignation de l'entreprise : MAÏA VOLUME ET ESPACE en milliers d'euros		
	Exercice N	Exercice (N-1)
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	53	355
Produits exceptionnels sur opérations en capital	51	
Reprises sur amort., dép. et prov. transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (V)	104	355
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	28	504
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	15	
Dotations exceptionnelles aux amort., dép. et prov.		
Total des charges exceptionnelles (VI)	43	504
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V – VI)	61	(149)
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	661	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	51 545	61 331
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	49 986	60 504
5. BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits – total des charges)	1 559	827
Détail des produits et charges exceptionnels (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
	Exercice N	
	Charges exception.	Produits exception.
Produits de cessions d'éléments d'actif		51
Valeur comptable des éléments d'actif cédés	15	
Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		
	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

II - CORRIGÉ

A - Données globales

Global	Exercice N
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 739
Opérations hors exploitation	
+ Quotes-parts sur opérations en commun	
+ Opérations financières	
+ Opérations exceptionnelles	25 (4)
+ Transferts entre comptes de charges	
RÉSULTAT BRUT GLOBAL	1 764
(-) Dotations nettes aux amort., dép. et provisions	- 534
+ Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	
+ Transferts de charges en « Charges à répartir »	1 250 (5)
RÉSULTAT NET GLOBAL	2 480
(-) Charges d'intérêts	- 296
(-) Participation des salariés	
(-) Impôt sur les bénéfices	- 661
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	1 523
+ Plus ou moins value de cessions et apports	36 (6)
RÉSULTAT NET COMPTABLE	1 559

(4) Produits exceptionnels - charges exceptionnelles : $53 - 28 = 25$

(5) Cadre D de l'annexe : colonne « Augmentations »

(6) Produits de cession d'éléments d'actif - valeur comptable des éléments d'actif cédés : $51 - 15 = 36$

B - Calcul des revenus répartis

Les revenus répartis sont les suivants :

REVENUS RÉPARTIS	
Valeur ajoutée CDB	8 946
+ Autres produits et charges d'exploitation	
+ Produits et charges hors exploitation	25
+ Transferts de charges globaux	1 250
= REVENUS RÉPARTIS	10 221

C - Répartition des revenus

La répartition des revenus s'effectue comme suit

REVENUS RÉPARTIS	10 221
- Personnel : charges de personnel et participation	- 6 760
- Prêteurs : charges d'intérêts	- 296
- État : impôts sur les bénéfices et impôts et taxes	- 1 108 (7)
= CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	2 057
- Associés : dividendes distribués	- 778
= ENTREPRISE : AUTOFINANCEMENT	1 279

(7) Impôts sur les bénéfices + impôts, taxes et versements assimilés :
 $661 + 447 = 1 108$

I - DÉFINITION

Un ratio est un rapport entre deux grandeurs caractéristiques, financières ou économiques, destiné à apprécier les différents aspects de la vie de l'entreprise.

II - L'ANALYSE FINANCIÈRE ET LES RATIOS

Les ratios peuvent être exprimés par un nombre, un pourcentage ou encore par une durée (nombre d'années, de mois ou de jours). Le résultat obtenu doit procurer une information différente de celle contenue dans chacune des deux grandeurs combinées, en fonction de l'objet de la recherche.

A - Intérêt des ratios

Les ratios constituent un moyen d'appréciation et de comparaison des performances de l'entreprise. Dans l'espace, ils permettent à l'entreprise de se situer dans son propre secteur d'activité ou dans l'environnement économique global. Dans le temps, ils permettent de suivre l'évolution d'un certain nombre d'indicateurs tant internes qu'externes.

B - Limites des ratios

L'utilisation pertinente de cet instrument du diagnostic financier exige toutefois une certaine prudence. Les ratios sont calculés, en effet, à partir de données comptables annuelles contenues dans les documents de synthèse. Ces données présentent quelques déformations que la Centrale de bilans de la Banque de France précise dans une note d'information (1) résumée dans le tableau suivant :

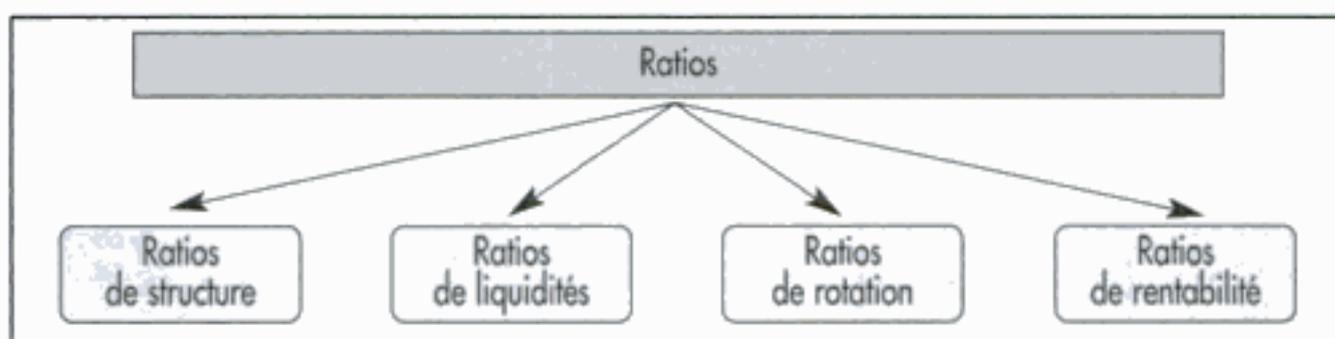
Déformations	Conséquences pour les ratios
Application de principes comptables tels que le coût historique et la règle de prudence	Évaluation imparfaite ou fluctuante de certains éléments d'actif entrant dans la composition des ratios
Absence de correctif d'inflation	Sous-évaluation des capitaux investis et gonflement de leur rentabilité
Absence du caractère éventuellement saisonnier de l'activité	Diminution de la portée de certains ratios calculés à partir des données du bilan comptable
Appartenance à un groupe d'entreprises ainsi que l'existence d'un courant important de transactions avec l'étranger ou des modalités spécifiques d'exploitation	Des situations économiques et financières particulières, sources d'écarts non négligeables dans la distribution des ratios
Évaluation incomplète des moyens mis en œuvre pour certaines entreprises	Sous-évaluation des immobilisations qui ne comprennent pas le crédit-bail ou les installations et équipements utilisés en location simple

1. « Note d'information n° 79 », décembre 1988.

Bien que les ratios complètent utilement les données comptables et deviennent à ce titre de précieux outils d'analyse, ils ne délivrent qu'un fragment de l'information indispensable à la prise de décision. Pour ces raisons, les ratios doivent uniquement conforter la lecture des documents produits par l'analyse financière, et non s'y substituer.

III - CHOIX DES RATIOS

Les ratios sont habituellement regroupés en quatre grandes catégories :



A - Les critères de choix

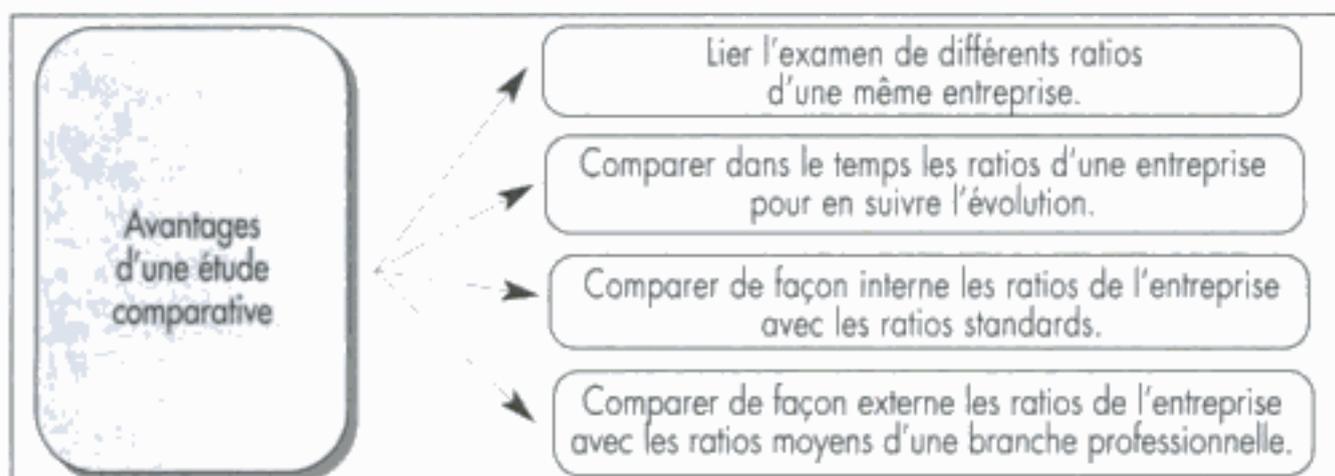
Le choix d'une catégorie de ratios dépend principalement du but poursuivi par l'utilisateur.

Les ratios retenus doivent satisfaire les conditions suivantes :

- les éléments constitutifs du ratio doivent avoir un lien entre eux ;
- chaque terme du ratio doit être défini avec précision et couvrir sur plusieurs exercices, le domaine étudié afin d'observer une évolution dans le temps ;
- les deux grandeurs du ratio doivent être homogènes et apporter une réponse significative aux problèmes posés ;
- l'information délivrée sur les différents aspects de la gestion de l'entreprise doit être utile et pertinente.
- l'étude doit se limiter aux ratios les plus significatifs ;
- les ratios doivent être rapprochés les uns des autres.

B - L'étude comparative des ratios

Chaque ratio pris individuellement ne présente que peu d'intérêt. Par contre, une étude comparative présente différents avantages ainsi que le résume le tableau suivant :



I - PRINCIPE

Les ratios de structure analysent principalement les grandes masses du haut du bilan. Ils expriment les conditions dans lesquelles l'entreprise assure son équilibre financier.

Les ratios retenus peuvent être appliqués soit dans une analyse liquidité, soit dans une analyse fonctionnelle.

II - LES PRINCIPAUX RATIOS DE STRUCTURE DANS L'ANALYSE LIQUIDITÉ/EXIGIBILITÉ

Le tableau ci-dessous recense les ratios les plus fréquemment utilisés :

Nom du ratio	Formule de calcul	Signification
Financement des immobilisations	$\frac{\text{Capitaux permanents}}{\text{Actif à plus d'un an corrigé}}$	Ce ratio vérifie la règle de l'équilibre financier minimum. Supérieur à 1, il indique que les ressources à plus d'un an couvrent les emplois à plus d'un an. Le fonds de roulement liquidité (FRL) est positif.
Autonomie financière	$\frac{\text{Capitaux propres}}{\text{Capitaux permanents}}$	Ce ratio exprime le degré d'indépendance financière de l'entreprise. En raison de son mode de calcul, il est obligatoirement inférieur à 1.
Stabilité du financement	$\frac{\text{Capitaux permanents}}{\text{Total de l'actif}}$	Ce ratio indique la part des capitaux permanents dans le financement total de l'entreprise.
Indépendance financière	$\frac{\text{Capitaux propres}}{\text{Total des dettes}}$	Ce ratio mesure l'indépendance absolue de l'entreprise. Sa valeur est normalement inférieure à 1. Plus le rapport est proche de 0, plus la sécurité de l'entreprise se trouve compromise. En toute rigueur, ce ratio ne doit pas être inférieur à 0,33.
Part des concours bancaires dans l'endettement global	$\frac{\text{Crédits bancaires courants}}{\text{Endettement global}}$	Ce ratio traduit l'arbitrage réalisé par l'entreprise entre les emprunts à MT et LT et les concours bancaires courants.

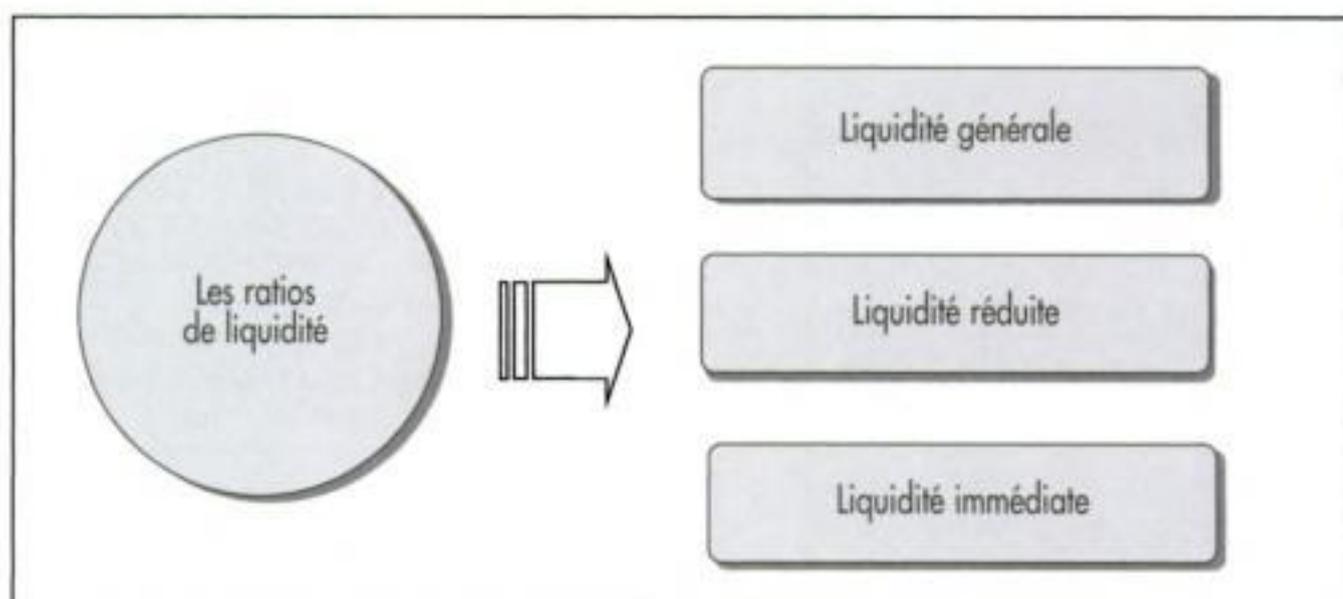
Hidden page

I - DÉFINITION

Les ratios de liquidité mesurent l'aptitude de l'entreprise à transformer ses actifs circulants en liquidité afin de faire face aux dettes à court terme. Ils sont établis dans le cadre d'une analyse liquidité-exigibilité.

II - LES PRINCIPAUX RATIOS DE LIQUIDITÉ

L'analyse financière reconnaît traditionnellement trois ratios de liquidité.



Noms du ratio	Formule de calcul	Signification
Liquidité générale	$\frac{\text{Actif à moins d'un an corrigé}}{\text{Dettes à moins d'un an}}$	Ce ratio mesure le degré de couverture du passif à court terme par les actifs à court terme. Il correspond au ratio du fonds de roulement liquidité par le bas du bilan. Il doit être supérieur à 1.
Liquidité réduite	$\frac{\text{Actif à moins d'un an corrigé (hors stocks)}}{\text{Dettes à moins d'un an}}$	Ce ratio fluctue en fonction du montant des crédits accordés aux clients et des crédits obtenus des fournisseurs. Toute augmentation de ce ratio dans le temps laisse présager une amélioration de la situation. Toute diminution indique une détérioration.

Liquidité immédiate	$\frac{\text{Disponibilités}}{\text{Dettes à moins d'un an}}$	Ce ratio exprime la couverture des dettes à court terme par les disponibilités. Sa signification est très éphémère.
---------------------	---	---

III – LES LIMITES DES RATIOS DE LIQUIDITÉ

L'information issue de ces trois ratios est peu pertinente au regard de la liquidité. L'étude de leur évolution dans le temps donne, a posteriori, un aperçu des performances de liquidité réalisées.

Ainsi, l'analyse du ratio de liquidité générale risque de donner lieu à des interprétations erronées ainsi que le montre l'exemple suivant.

	Dates	
	T0	T1
Actif à moins d'un an	100	120
Dettes à moins d'un an	80	100
Fonds de roulement liquidité	20	20
Ratio : $\frac{\text{Actif à moins d'un an}}{\text{Passif à moins d'un an}}$	1,25	1,20

Au vu du ratio, on pourrait être tenté de dire que le fonds de roulement liquidité a diminué. Ce jugement trop hâtif est inexact.

Pour ces diverses raisons, B. Colasse observe que l'appréciation qui est faite à travers le fonds de roulement et ces ratios, de la liquidité de l'entreprise, est complètement statique et revient à placer l'entreprise dans une situation de liquidation : ce sont tous les actifs liquides qui, à un moment donné, sont censés servir à l'extinction des dettes (1).

(1) B. Colasse, *Gestion financière de l'entreprise*, p. 67, Éditions PUF, Paris, 1993.

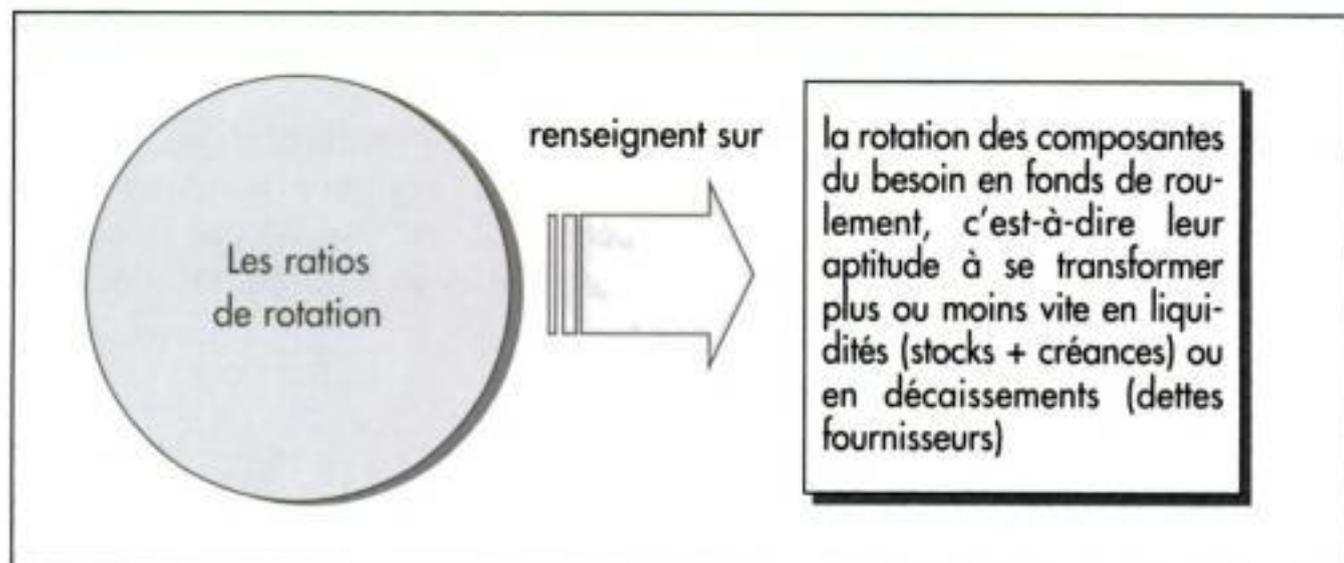
LES RATIOS DE GESTION OU DE ROTATION

I - PRINCIPE

Les ratios de gestion peuvent être calculés tant dans l'approche liquidité que dans l'approche fonctionnelle. Qualifiés également de ratios de rotation ou ratios de délais d'écoulement, ces rapports entre deux grandeurs entre lesquelles il existe un lien logique, sont destinés à mettre en évidence certains aspects de la gestion financière liés à l'exploitation.

II - LES RATIOS DE GESTION ET LE DIAGNOSTIC FINANCIER

Les ratios de gestion constituent l'un des points clés du diagnostic financier. Ils mesurent la rotation des composantes principales du besoin en fonds de roulement (stocks, créances clients et dettes fournisseurs).



Les résultats obtenus, en rapprochant les éléments patrimoniaux avec des données reflétant le niveau d'activité de l'entreprise, constituent de précieux indicateurs de prévision de trésorerie.

L'évolution des ratios de rotation permet de prévoir les fluctuations du besoin en fonds de roulement.

Les vitesses de rotation varient selon la nature de l'activité de l'entreprise et selon les politiques de crédit. Il est difficile de donner des valeurs types pour les ratios de rotation des stocks. Ces valeurs dépendent du secteur d'activité.

Hidden page

I - PRINCIPE

Les ratios de rentabilité contribuent à évaluer les résultats de l'entreprise en rapprochant sa capacité bénéficiaire à des grandeurs significatives provenant notamment du bilan, du compte de résultat et du tableau des soldes intermédiaires de gestion.

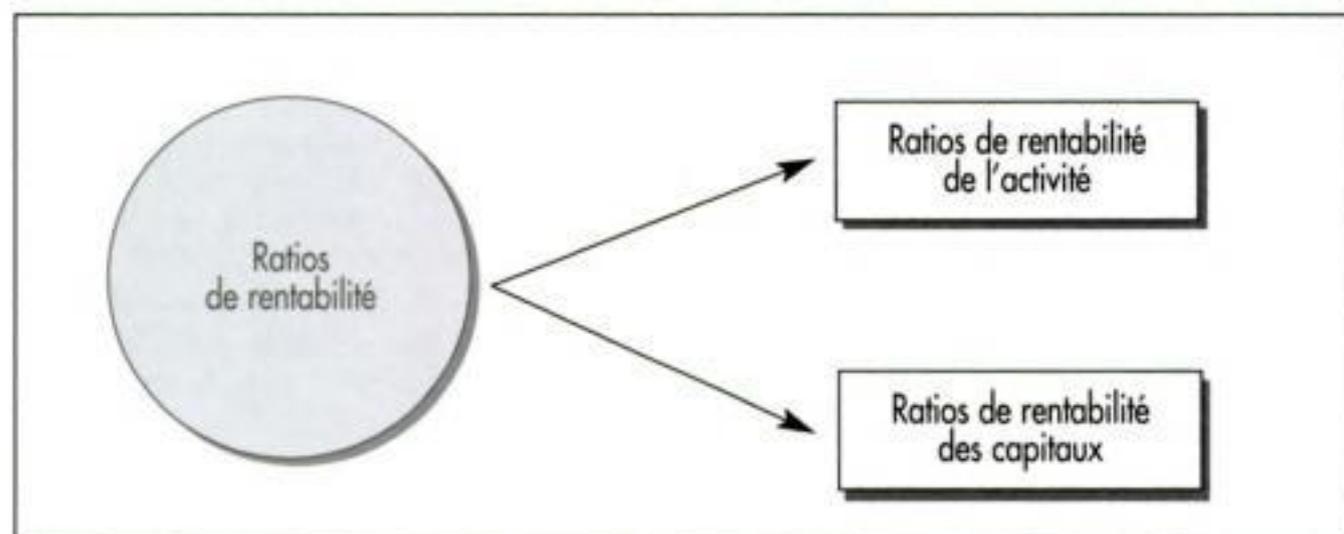
II - DÉFINITION

La rentabilité est l'aptitude à produire un profit ou un résultat. Pour juger la rentabilité d'une entreprise, il convient de rapprocher le résultat dégagé avec les moyens mis en œuvre pour obtenir ce résultat, c'est-à-dire, du capital qui s'y trouve investi.

Rentabilité = $\frac{\text{Résultat}}{\text{Capitaux investis}}$

III - LES DIFFÉRENTES MESURES DE LA RENTABILITÉ

La rentabilité de l'entreprise peut être envisagée selon des points de vue différents en raison de la multitude de variables utilisables. De façon générale, les ratios de rentabilité se décomposent en deux grandes catégories :



A - Les ratios de rentabilité de l'activité

Ces ratios mesurent la rentabilité de l'entreprise et traduisent la productivité du chiffre d'affaires.

Le tableau ci-dessous recense les ratios les plus fréquemment utilisés :

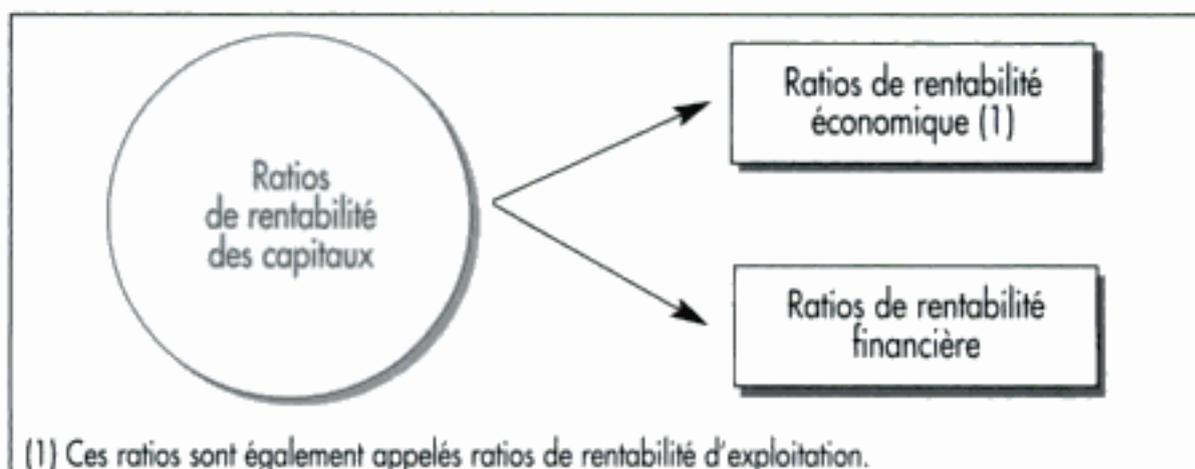
Nom du ratio	Formule de calcul	Signification
Taux de marge commerciale	$\frac{\text{Marge commerciale}}{\text{Coût d'achat des marchandises vendues}} \times 100$	Ce ratio donne un premier aperçu de la capacité de l'entreprise commerciale à dégager des profits. Le résultat obtenu demeure en général relativement stable dans le temps. Il reflète le pouvoir de négociation vis-à-vis des clients et des fournisseurs (maîtrise des prix de vente et d'achats de marchandises)
Taux de marge nette	$\frac{\text{Résultat net}}{\text{Chiffre d'affaires HT}} \times 100$	Ce ratio indique le résultat dégagé pour 100 € de chiffre d'affaires.
Taux de valeur ajoutée	$\frac{\text{Valeur ajoutée}}{\text{Chiffre d'affaires HT}} \times 100$	Ce ratio mesure l'apport spécifique de l'entreprise à sa production.

Les ratios qui figurent dans ce tableau sont déterminés à partir du compte de résultat. Si ce document de synthèse qui regroupe l'ensemble des produits et des charges d'un exercice permet de mesurer l'aptitude de l'entreprise à dégager un profit ou un résultat, il ne tient pas compte toutefois des moyens à mettre en œuvre pour obtenir ce surplus ou ce résultat.

B - Les ratios de rentabilité des capitaux

Les ratios de rentabilité de l'activité sont complétés par les ratios de rentabilité de capitaux qui rapprochent un élément de résultat et un élément de moyen mis en œuvre appelé « capital investi ».

Les ratios de capitaux les plus couramment calculés se ventilent en deux grandes catégories :



(1) Ces ratios sont également appelés ratios de rentabilité d'exploitation.

LES RATIOS DE RENTABILITÉ ÉCONOMIQUE ET DE RENTABILITÉ FINANCIÈRE

I – PRINCIPE

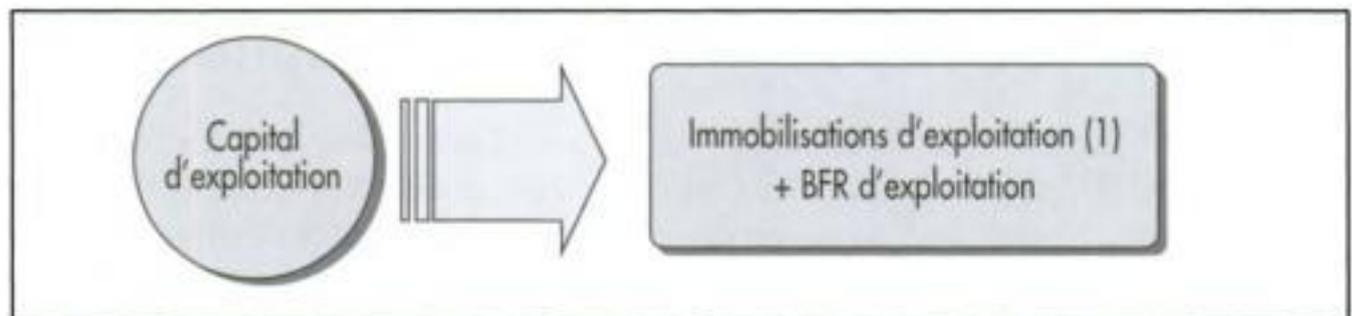
L'analyse financière distingue habituellement deux catégories de ratios de rentabilité des capitaux : les ratios de rentabilité économique et les ratios de rentabilité financière.

II – LES RATIOS DE RENTABILITÉ ÉCONOMIQUE

Ces ratios visent à exprimer la rentabilité de l'ensemble des actifs, c'est-à-dire l'intégralité des moyens mis en œuvre pour assurer l'activité de l'entreprise. Le résultat obtenu indique la performance de l'entreprise à partir des opérations d'exploitation.

La rentabilité économique se mesure à partir :

- d'un résultat économique (résultat d'exploitation, EBE...), c'est-à-dire un résultat qui ne prend pas en compte les éléments financiers et exceptionnels ;
- de l'ensemble des moyens mis en œuvre pour assurer l'activité de l'entreprise. Ces moyens sont qualifiés de capital d'exploitation.



(1) Les immobilisations d'exploitation correspondent à la valeur brute des immobilisations incorporelles (hors frais d'établissement) et corporelles, complétées par la valeur brute des immobilisations prises en location-financement. Les charges à répartir sur plusieurs exercices ne sont pas prises en considération.

Le ratio de rentabilité économique s'écrit :

$$\frac{\text{Résultat économique}}{\text{Capital d'exploitation}}$$

Ce ratio peut se décomposer comme suit :

$$\frac{\text{Résultat économique}}{\text{Capital d'exploitation}} = \underbrace{\frac{\text{Résultat économique}}{\text{Chiffre d'affaires}}}_{\text{Taux de marge économique (profitabilité de l'entreprise)}} \times \underbrace{\frac{\text{Chiffre d'affaires}}{\text{Capital d'exploitation}}}_{\text{Ratio de rotation du capital d'exploitation}}$$

Soit :



La rentabilité économique dépend ainsi d'une part, de la politique de prix de l'entreprise et de la gestion de son exploitation ; d'autre part, de l'efficacité dans l'utilisation de son capital. La performance de l'exploitation peut donc être améliorée par :

- toutes actions visant à augmenter la rentabilité des ventes ;
- toutes actions visant à augmenter la rotation de l'actif.

Ainsi, deux stratégies peuvent être définies. La même rentabilité peut en effet être obtenue avec une politique de marge faible mais avec une rotation élevée des capitaux (grande distribution) ; ou bien au contraire, avec des marges élevées mais une faible rotation des actifs (industries lourdes, détaillants en épicerie fine).

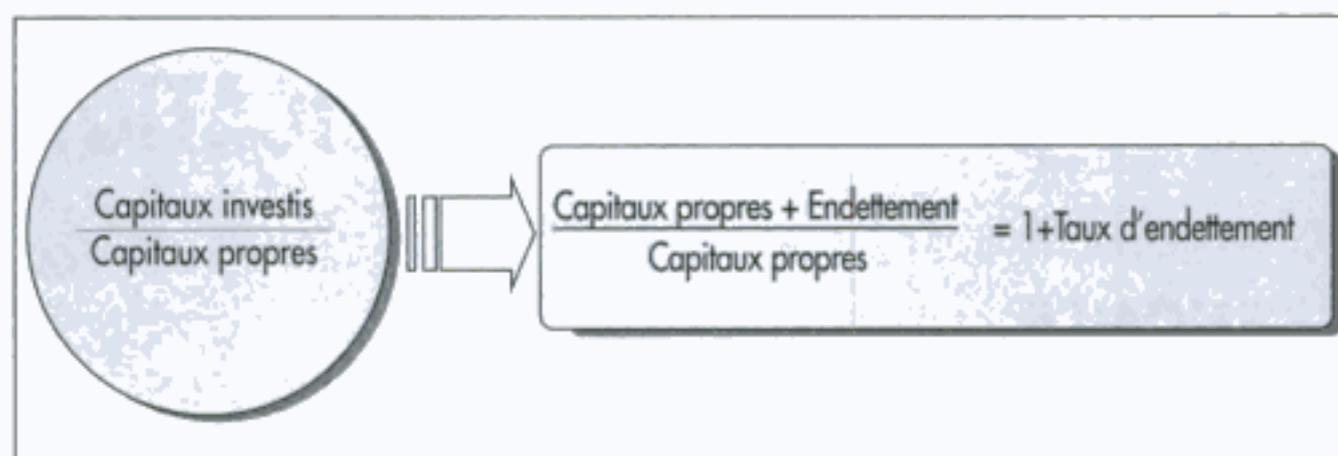
La Centrale de bilans de la Banque de France distingue la rentabilité brute du capital d'exploitation et la rentabilité nette du capital d'exploitation.

Nom du ratio	Ratio	Signification
Rentabilité brute du capital d'exploitation	$\frac{\text{Résultat brut d'exploitation}}{\text{Capital d'exploitation}} (\%)$	Ce ratio mesure l'aptitude du capital d'exploitation à générer des ressources potentielles de trésorerie. Il permet ainsi d'apprécier l'efficacité de l'entreprise dans la mise en œuvre du capital d'exploitation.
Rentabilité nette du capital d'exploitation	$\frac{\text{Résultat net d'exploitation}}{\text{Capital d'exploitation}} (\%)$	Ce ratio permet de mesurer de façon plus précise du niveau et de la régularité des performances de l'entreprise, puisqu'il tient compte des modifications survenues dans la fonction de production.

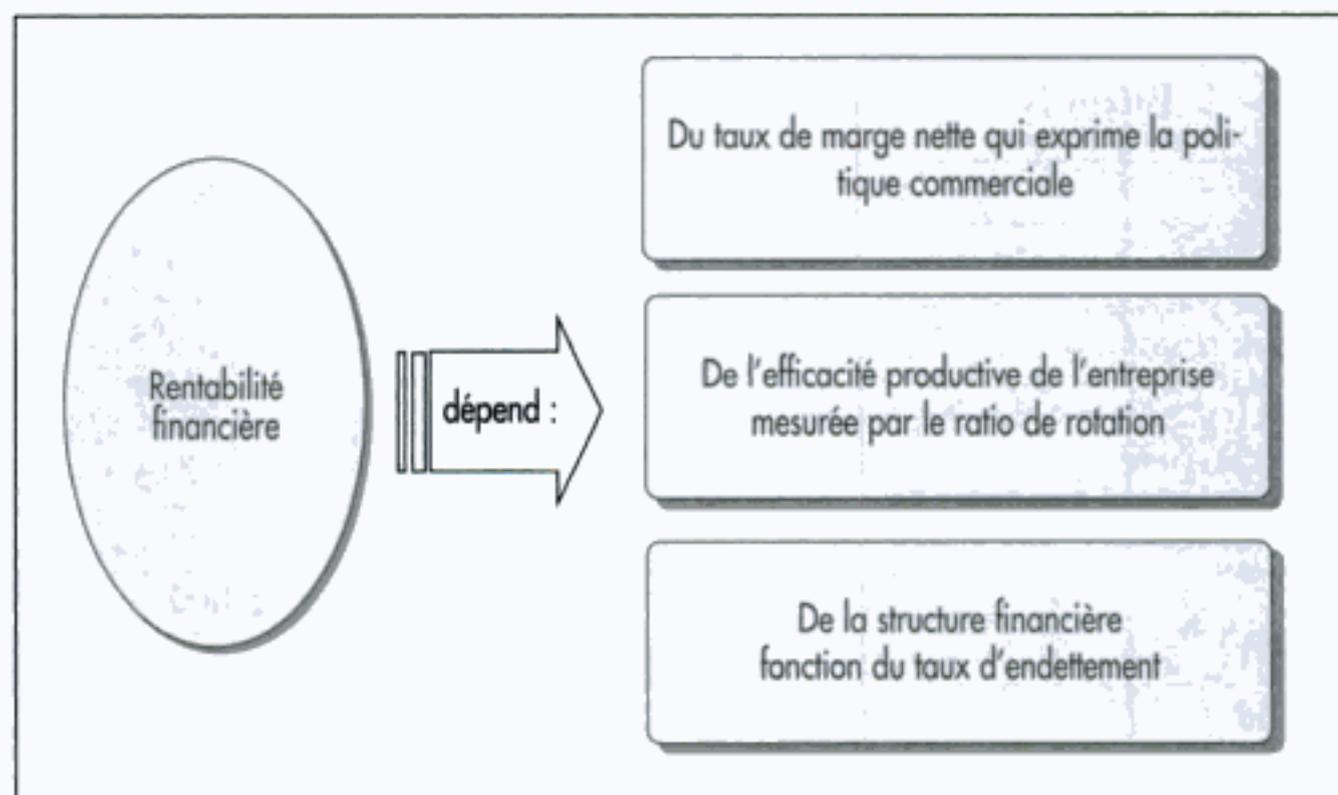
Les documents de synthèse du système développé offrent la possibilité de calculer d'autres ratios prenant en considération les concepts de valeur ajoutée, de capacité d'autofinancement et d'excédent brut d'exploitation.

Hidden page

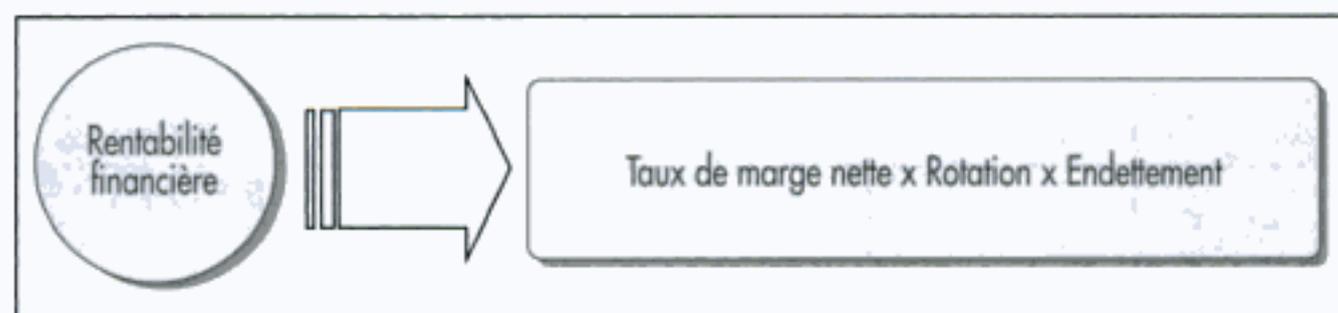
Le ratio d'endettement peut lui même se décomposer comme suit :



Le ratio de rentabilité financière est donc fonction de trois éléments :



Soit :



I - ÉNONCÉ

M. Martial, directeur financier de la société Duto vous communique les informations suivantes :

ANNEXE 1

Bilans N-1 et N de la société Duto (en milliers d'euros)

ACTIF	N-1	N
Immobilisations corporelles	3 600	3 700
Amortissements et dépréciations	(1 700)	(2 000)
Titres de participation	340	575
Dépôts et cautionnements	30	32
Stocks (1)	1 120	1 250
Créances clients	1 959	2 030
Valeurs mobilières de placement (2)	120	190
Disponibilités	31	23
	5 500	5 800

PASSIF	N-1	N
Capital	1 200	1 200
Réserves	1 580	1 605
Report à nouveau	37	37
Résultat (3)	50	5
Provisions risques et charges (5)	65	155
Emprunts (4)	470	510
Dettes sur achats	1 728	1 899
Dettes fiscales, sociales, diverses	370	389
	5 500	5 800

(1) 10 % des stocks constituent un stock de sécurité.

(2) Les VMP sont facilement négociables.

(3) Le bénéfice de l'exercice N est mis en réserve.

(4) Les emprunts se décomposent comme suit :

	N-1	N
• à plus d'un an	460	465
• à moins d'un an	10	15
• concours bancaires	-	30

(5) Les provisions pour risques et charges ont un caractère de réserves.

La société Duto n'est pas soumise à l'impôt sur les sociétés

ANNEXE 2

Tableau de calcul des ratios

Nom du ratio	Ratios	N-1	N	Ratios moyens et comparaisons
Autonomie financière	$\frac{\text{Capitaux propres}}{\text{Total des dettes}}$			
Immobilisation de l'actif	$\frac{\text{Actif immobilisé}}{\text{actif total}}$			
Trésorerie réduite	$\frac{\text{VR} + \text{VD}}{\text{DCT}}$			
Rentabilité des capitaux propres	$\frac{\text{Bénéfice net}}{\text{Capitaux propres}}$			

ANNEXE 3

Ratios moyens de la branche

Autonomie financière	1,2
Immobilisations de l'actif	0,7
Trésorerie réduite	1,2
Rentabilité des capitaux propres	5 %
Marge commerciale	22 %
Crédit clients	30 jours
Crédit fournisseurs	60 jours
Durée moyenne de stockage	16 jours

Hidden page

Hidden page

Bilan N

ACTIF		PASSIF	
V.I.	2 432	C.P.	3 002
V.E.	1 125	D.L.T. et D.M.T.	465
V.R.	2 030	Capitaux permanents	3 467
V.D.	213	D.C.T.	2 333
Total	5 800	Total	5 800

$$V.I. = 3\,700 - 2\,000 + 575 + 32 + 125 = 2\,432$$

$$V.E. = 1\,250 - 125 = 1\,125$$

$$V.R. = 2\,030$$

$$V.D. = 190 + 23 = 213$$

$$C.P. = 1\,200 + 1\,605 + 37 + 5 + 155 = 3\,002$$

$$D.L.T. + D.M.T. = 465$$

$$D.C.T. = 15 + 30 + 1\,899 + 389 = 2\,333$$

2. Calcul des ratios

Ratios	N-1	N	Ratios moyens et comparaisons
Autonomie financière	$\frac{2\,907}{460 + 2\,133} = 1,12$	$\frac{3\,002}{2\,798} = 1,07$	1,2 (moins bien que le ratio de branche)
Immobilisation de l'actif	$\frac{2\,382}{5\,500} = 0,43$	$\frac{2\,432}{5\,800} = 0,42$	0,7 (moins bien que le ratio de branche)
Trésorerie réduite	$\frac{1\,959 + 151}{2\,133} = 0,99$	$\frac{2\,243}{2\,333} = 0,96$	1,2 (moins bien que le ratio de branche)
Rentabilité des capitaux propres	$\frac{50}{2\,907 - 25} \times 100 = 1,73\%$	$\frac{5}{3\,002 - 5} \times 100 = 0,17\%$	5 % (rentabilité très faible par rapport aux entreprises concurrentes)

(* capitaux propres avant mise en réserve du résultat)

La situation financière de la société Duto devient préoccupante. Les comparaisons avec tous les ratios moyens des entreprises de la même branche lui sont défavorables. Le résultat pour l'exercice N et le ratio de rentabilité sont proches de zéro. La société Duto n'a plus la capacité à faire face à la totalité de ses dettes à court terme (D.C.T. > valeurs réalisables et disponibles) alors qu'elle a déjà emprunté. Sa capacité à renouveler à moyen terme ses immobilisations doit passer impérativement par une amélioration des bénéfices avec incorporation en réserves.

Hidden page

I - DÉFINITION

L'effet de levier constate l'accroissement de la rentabilité financière qu'entraîne une augmentation de l'endettement, à un taux inférieur au taux de rentabilité économique.

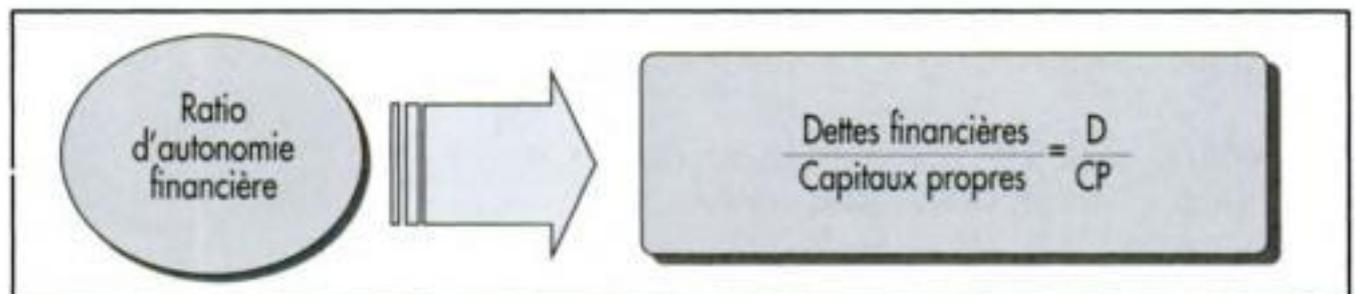
II - MÉCANISME DE L'EFFET DE LEVIER

Dans son mécanisme, l'effet de levier mesure l'influence de l'endettement global de l'entreprise sur la rentabilité de ses capitaux propres.

Théoriquement, la capacité d'endettement de l'entreprise se définit comme suit :

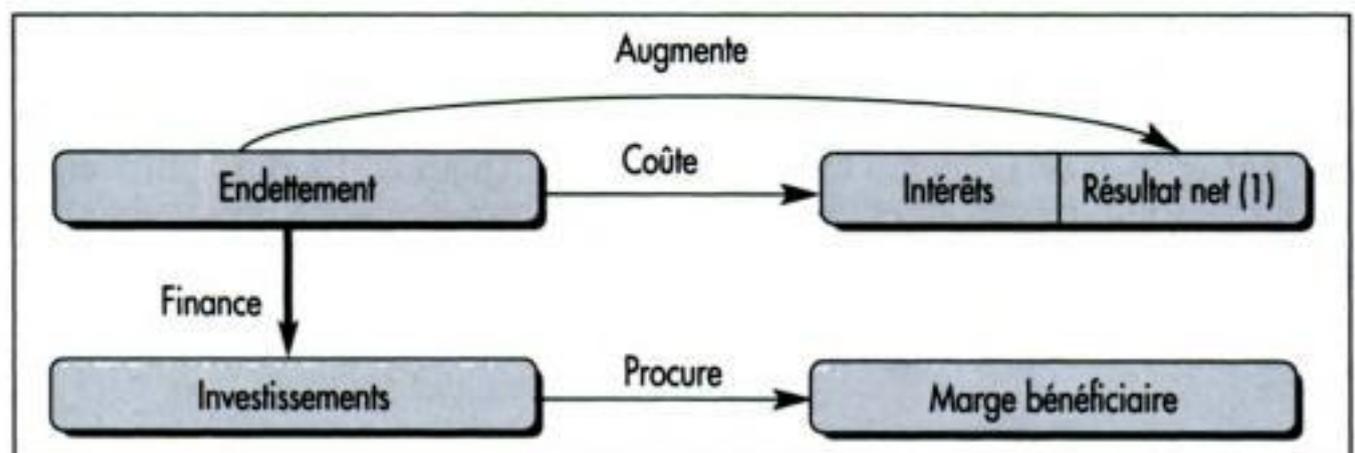
$$\text{Capitaux propres (CP)} - \text{dettes financières (D)}$$

La capacité théorique d'endettement mesure l'aptitude de l'entreprise à obtenir de nouveaux concours externes de financement. Elle est généralement appréciée à l'aide du **ratio d'autonomie financière** dont la valeur doit être inférieure à 1. La valeur de ce ratio influence la rentabilité financière.



L'endettement sert de levier à la rentabilité financière. Simultanément l'effet de levier augmente le risque.

Le mécanisme de l'effet de levier peut être représenté par le schéma suivant :



(1) ou résultat courant en cas d'éléments exceptionnels.

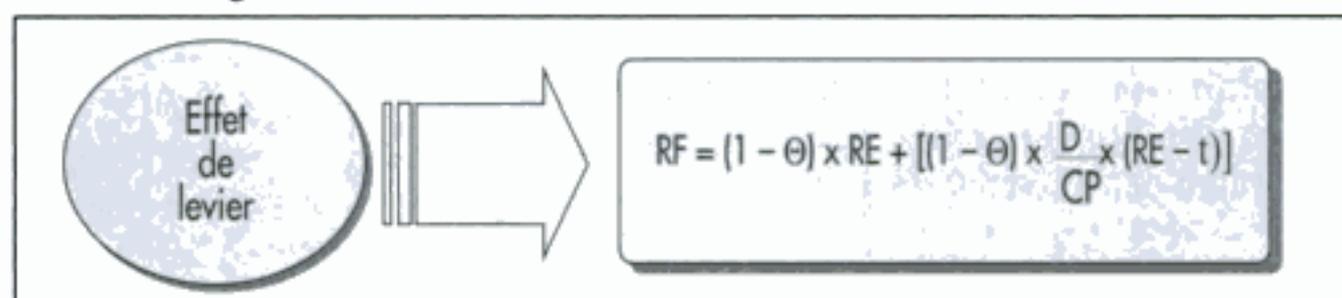
Lorsque l'entreprise décide de financer ses investissements avec des capitaux étrangers qu'elle rémunère à un taux inférieur à la rentabilité des investissements réalisés, toute augmentation du résultat net revient totalement aux actionnaires, qui accroissent ainsi la rentabilité de leur placement.

III – FORMALISATION

Soit :

RF	Rentabilité des capitaux propres ou rentabilité financière après IS
θ	Taux de l'impôt sur les bénéfices
RE	Rentabilité économique avant IS = $\frac{\text{Résultat avant charges financières et avant IS}}{\text{Capitaux propres + dettes financières}}$
D	Dettes financières
CP	Capitaux propres
t	Taux moyen des dettes financières (taux d'intérêt avant IS)

La formule générale de l'effet de levier est la suivante :



Dans cette formule le rapport $\frac{D}{CP}$ représente le levier financier.

IV – CONSÉQUENCES

- Si $RE > t \rightarrow RF$ est d'autant plus élevée que $\frac{D}{CP}$ est grand : l'effet de levier joue **positivement**.

L'entreprise a intérêt à choisir une structure du capital caractérisée par un endettement maximum, compatible avec son indépendance financière. Théoriquement, elle choisira $D = CP$.

- Si $RE < t \rightarrow RF$ est d'autant plus faible que $\frac{D}{CP}$ est grand : l'effet de levier joue **négativement**.

L'effet de levier négatif est appelé **effet de massue**. L'entreprise doit limiter son endettement. Cela lui sera d'autant plus facile que les prêteurs, disposés à financer une entreprise dont la rentabilité économique est inférieure au taux d'intérêt des prêts, seront peu nombreux.

En théorie, l'arbitrage entre la part des dettes financières et les fonds propres est favorable aux dettes financières jusqu'au moment où l'effet de levier devient nul.

L'EFFET DE LEVIER : APPLICATION

I - ÉNONCÉ

La société anonyme Met est une entreprise industrielle appartenant au secteur de la métallurgie. Elle travaille notamment pour la construction automobile européenne et a connu un fort développement en quelques années. Après une progression régulière, son chiffre d'affaires est voisin de 20 millions d'euros en N et ce développement doit encore se poursuivre.

La société, souhaitant mieux suivre sa rentabilité, vous demande d'effectuer un certain nombre de calculs pour les années N-1 et N (les résultats de ces calculs seront présentés sous forme de tableaux).

Vous disposez pour ce travail :

- d'informations complémentaires (annexe 1) ;
- d'informations sur les comptes de gestion (annexe 2) ;
- du bilan des exercices N-1 et N (annexes 3).

Travail à faire

1. Déterminer :

- 1.1. Le montant des capitaux propres, des dettes financières et du levier financier.
- 1.2. Le coût de l'endettement (exprimé sous forme de taux)
 - avant impôt ;
 - après impôt.
- 1.3. Le taux de rentabilité économique
 - avant impôt ;
 - après impôt.
- 1.4. Le taux de rentabilité financière
 - avant impôt ;
 - après impôt.
- 1.5. La mesure de l'effet de levier.

Calcul du taux de rentabilité financière à partir du taux de rentabilité économique, du coût de la dette et du levier financier.

Les résultats des différents calculs seront présentés sous forme de tableaux.

2. Commenter les résultats obtenus.

ANNEXE 1 – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Taux d'imposition : 33,33 % pour les deux années.
- Le calcul des capitaux propres sera conduit à partir des éléments du passif du bilan, à l'exclusion des provisions pour risques et charges.
- La rentabilité économique sera calculée à partir du résultat d'exploitation rapporté à l'ensemble : capitaux propres + dettes financières.
- La rentabilité financière sera évaluée sur la base du résultat courant (à l'exclusion des produits financiers).
- Les mouvements ayant affecté les capitaux propres et les dettes financières ont eu lieu en début d'exercice.
- Les montants des bilans N-1 et N sont en milliers d'euros.

ANNEXE 2 – INFORMATIONS SUR LES COMPTES DE GESTION (SOMMES EN MILLIERS D'EUROS)

- Les charges financières s'élèvent à :

N	N-1
630,60	743,00

- Le résultat d'exploitation s'élève à :

N	N-1
1 257,10	1 758,00

- Le résultat courant s'élève à :

N	N-1
818,80	1 153,90

- Les produits financiers s'élèvent à :

N	N-1
192,30	138,90

ANNEXE 3 - BILANS AU 31 DÉCEMBRE DES EXERCICES N ET N-1

Durée de chaque exercice : 12 mois

ACTIF	Brut	Amortissements et dép.	Net Exercice N	Net Exercice N-1
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	62,00	49,00	13,00	21,20
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	323,00	60,00	263,00	295,00
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	2 050,60		2 050,60	1 940,60
Constructions	7 590,00	2 656,50	4 933,50	5 262,50
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 642,40	3 268,10	3 374,30	4 031,20
Autres	1 032,00	641,50	390,50	338,10
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	564,00		564,00	524,00
Prêts				
Autres	113,70		113,70	106,10
TOTAL (II)	18 377,70	6 675,10	11 702,60	12 518,70
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	782,40		782,40	372,40
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis	571,50		571,50	359,10
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances d'exploitation				
Créances clients et comptes rattachés	2 266,10	142,00	2 124,10	2 362,00
Autres	412,20		412,20	111,00
Capital souscrit appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	141,60	11,00	130,60	142,00
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	652,30		652,30	718,40
Charges constatées d'avance				
TOTAL (III)	4 826,10	153,00	4 673,10	4 064,90
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	23 203,80	6 828,10	16 375,70	16 583,60

PASSIF	Net Exercice N	Net exercice N-1
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé...)	3 420,00	3 420,00
Primes de fusion, d'émission, d'apport		
Écart de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves :		
Réserve légale	140,00	140,00
Réserves statutaires ou contractuelles	1 112,00	1 005,00
Réserves réglementées		
Autres	1 420,00	1 390,00
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	633,50	494,80
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	41,00	24,20
TOTAL I	6 766,50	6 474,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	82,60	71,40
Provisions pour charges		
TOTAL II	82,60	71,40
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit	5 024,50	5 611,40
Emprunts et dettes financières divers	1 265,10	1 410,50
Avances et acomptes reçus sur comm. en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 571,20	1 492,00
Dettes fiscales et sociales	1 463,40 (1)	1 364,10
Dettes sur immobil. et comptes rattachés		
Autres dettes	202,40	160,20
Produits constatés d'avance		
TOTAL III	9 526,60	10 038,20
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	16 375,70	16 583,60

(1) dont impôts sur les bénéfices : 2 62,00 (Exercice N) et 211,50 (Exercice N-1)

II - CORRIGÉ

A - Étude de la rentabilité

1. Montant des capitaux propres, dettes financières et effet de levier

Dans cette approche, les provisions pour risques et charges ne sont pas considérées comme des ressources propres. Elles ne peuvent pas non plus être considérées comme des dettes financières rémunérées ; cela revient à les considérer comme des dettes d'exploitation ou hors exploitation.

	N	%	N-1	%
Capitaux propres CP	6 766,50	51,83 %	6 474,00	47,97 %
Dettes auprès des établissements de crédit	5 024,50		5 611,40	
Emprunts et dettes financières	1 265,10		1 410,50	
Total des dettes financières D	6 289,60	48,17 %	7 021,90	52,03 %
Total CP + D	13 056,10	100,00 %	13 495,90	100,00 %
Levier = D/CP	0,930		1,085	

2. Coût de l'endettement avant et après impôt

Les charges d'intérêts correspondent au coût des dettes financières. Dans la mesure où le texte précise que les mouvements qui ont affecté les dettes financières ont eu lieu en début d'année, le montant figurant au bilan peut être considéré comme le montant moyen annuel.

Le taux de l'impôt est de 33,33 %, donc la charge nette d'impôt est de 66,66 % des charges d'intérêts.

	N	N-1
Charges d'intérêts FF	630,60	743,00
Dettes financières D	6 289,60	7 021,90
Coût avant impôt = FF/D = t	10,03 %	10,58 %
Coût après impôts = 0,6666 × FF/D	6,68 %	7,05 %

3. Taux de rentabilité économique avant et après impôt

	N	N-1
Résultat d'exploitation RE	1 257,10	1 758,00
Total des ressources CP + D	13 056,10	13 495,90
Rentabilité économique avant IS : RE/CP + D	9,63 %	13,03 %
Rentabilité économique après IS : RE × 0,6666/CP + D	6,42 %	8,68 %

4. Taux de rentabilité financière avant et après impôt

Le texte demande de calculer la rentabilité financière à partir du résultat courant avant produits financiers, ce qui est cohérent avec la rentabilité économique calculée sur le résultat d'exploitation. La seule différence entre les deux résultats doit être les charges d'intérêts liées à la dette. Il s'agit d'une rentabilité financière courante qui ne prend pas en compte les éléments exceptionnels comme dans le ratio classique : Résultat net/CP.

	N	N-1
Résultat courant – produits financiers = Résultat	626,50	1 015,00
Capitaux propres CP	6 766,50	6 474,00
Rentabilité financière avant IS : R/CP	9,26 %	15,68 %
Rentabilité financière après IS : R × 0,6666/CP	6,17 %	10,45 %

5. Mesure de l'effet de levier

Le taux de rentabilité financière est obtenu à partir des éléments calculés ci-dessus : rentabilité économique, coût de la dette et levier financier D/CP.

Il s'agit donc de vérifier la formule donnée au point 1.

Avant impôt	N	N-1
Rentabilité économique (RE)	9,63 %	13,03 %
Coût de la dette	10,03 %	10,58 %
Différence = RE - t	- 0,40 %	2,45 %
Levier D/CP	0,930	1,085
Rentabilité financière : $R_{fin} = RE + (RE - t) \times D/CP$	9,26 %	15,68 %

On retrouve exactement la rentabilité financière déterminée à la question 4.

Le calcul après impôt doit également donner la même vérification puisque la rentabilité économique et le coût de la dette sont corrigés d'un coefficient 0,6666.

Après impôt	N	N-1
Rentabilité économique après IS : RE'	6,42 %	8,68 %
Coût de la dette après IS : t'	6,68 %	7,05 %
Différence = RE' - t'	- 0,27 %	1,63 %
Levier D/CP	0,930	1,085
Rentabilité financière : $R_{fin}' = RE' + (RE' - t') \times D/CP$	6,17 %	10,45 %

B - Commentaire des résultats obtenus

La chute importante de la rentabilité financière en N de 10,45 % à 6,17 % résulte d'une forte baisse de la rentabilité économique non compensée par une diminution équivalente du coût des dettes financières, ce qui entraîne un « effet de massue », dans la mesure où la rentabilité économique devient inférieure au coût du financement. Il est heureux, dans ces circonstances, que le taux d'endettement ait diminué ; de ce fait l'influence négative est moins grande.

La rentabilité économique avant IS passe de 13,03 % à 9,63 %. Or dans le même temps, le coût des dettes financières passe 10,58 % à 10 %. Durant l'exercice N-1, la rentabilité économique des capitaux empruntés couvrait leur coût, et la différence venait augmenter la rentabilité financière des capitaux propres dans la proportion D/CP. En N, la rentabilité économique est inférieure au coût du financement. Toute somme empruntée coûte plus cher que ce qu'elle rapporte, ce qui ampute la rentabilité des capitaux propres. Il convient toutefois de constater que le rapport D/CP est passé de 1,085 à 0,93.

LE TABLEAU DE FINANCEMENT DU PLAN COMPTABLE : PRÉSENTATION

I - CARACTÉRISTIQUES

Prévu par le seul système développé du plan comptable général, le tableau de financement est un instrument de gestion dont l'objectif est de mettre en évidence, à partir de deux bilans fonctionnels successifs établis avant répartition des résultats, l'origine des ressources dont l'entreprise a disposé au cours d'un exercice et les emplois qu'elle a faits de ces ressources.

Ce tableau des emplois et des ressources de l'exercice est établi de façon à permettre l'analyse des mouvements comptables affectant le patrimoine de l'entreprise.

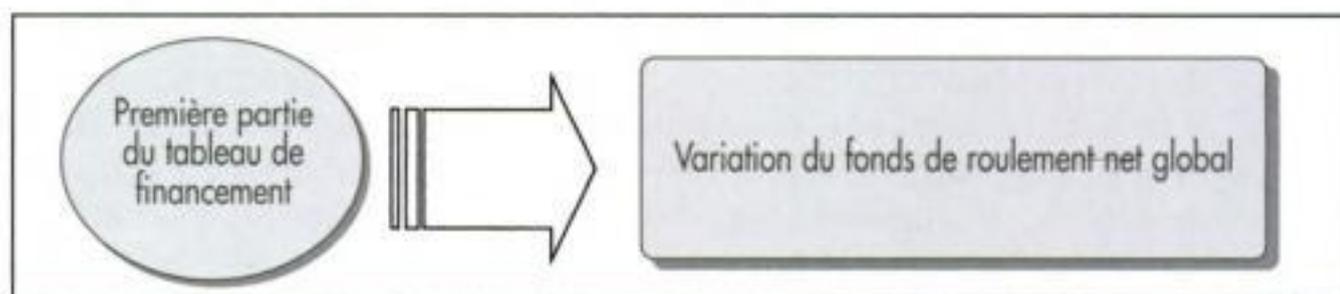
La loi du 1^{er} mars 1984 et son décret d'application du 1^{er} mars 1985 ont rendu obligatoire l'établissement du tableau de financement pour certaines sociétés.

II - STRUCTURE

Établi annuellement, sous forme de compte ou de liste, à la même date que les comptes annuels (dans les quatre mois qui suivent la clôture de l'exercice écoulé), le tableau de financement est subdivisé en deux parties.

A - La première partie

Qualifiée de **tableau des emplois et des ressources de l'exercice**, la première partie du tableau de financement recense les ressources durables générées par l'activité, celles mise à la disposition de l'entreprise au cours de l'exercice et les emplois stables qui ont été réalisés durant la même période. L'objectif est de faire apparaître leurs soldes, c'est-à-dire la **variation du fonds de roulement net global** entre le début et la fin de l'exercice.



Bilan fonctionnel à la clôture N-1	Première partie du tableau de financement	Bilan fonctionnel à la clôture N													
<table border="1"> <tr> <td>Emplois stables</td> <td>Ressources durables</td> </tr> <tr> <td colspan="2">FRNG (N-1)</td> </tr> </table>	Emplois stables	Ressources durables	FRNG (N-1)		<table border="1"> <tr> <td rowspan="2">Investissements et autres emplois stables</td> <td>CAF</td> </tr> <tr> <td>Autres ressources durables</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Δ FRNG</td> </tr> </table>	Investissements et autres emplois stables	CAF	Autres ressources durables	Δ FRNG		<table border="1"> <tr> <td>Emplois stables</td> <td>Ressources durables</td> </tr> <tr> <td colspan="2">FRNG (N)</td> </tr> </table>	Emplois stables	Ressources durables	FRNG (N)	
Emplois stables	Ressources durables														
FRNG (N-1)															
Investissements et autres emplois stables	CAF														
	Autres ressources durables														
Δ FRNG															
Emplois stables	Ressources durables														
FRNG (N)															

B - La deuxième partie

Qualifiée de **tableau d'analyse des variations du fonds de roulement net global**, la deuxième partie du tableau de financement reconstitue et explique la variation du fonds de roulement net global mise en évidence dans la première partie de ce tableau des emplois et des ressources. Le calcul des variations des postes constituant la partie cyclique du bilan fonctionnel (BFRE, BFRHE, TN) s'effectue à partir des valeurs brutes. La structure de la seconde partie du tableau de financement est la suivante :

Bilan fonctionnel à la clôture N-1	Deuxième partie du tableau de financement	Bilan fonctionnel à la clôture N																			
<table border="1"> <tr> <td>ACE</td> <td>PCE</td> </tr> <tr> <td>ACHE</td> <td>PCHE</td> </tr> <tr> <td colspan="2">BFR</td> </tr> <tr> <td colspan="2">TN (N-1)</td> </tr> </table>	ACE	PCE	ACHE	PCHE	BFR		TN (N-1)		<table border="1"> <tr> <td>Δ BFR d'exploitation Δ BFR hors exploitation</td> </tr> <tr> <td>Δ BFR</td> </tr> <tr> <td>Δ TN</td> </tr> </table>	Δ BFR d'exploitation Δ BFR hors exploitation	Δ BFR	Δ TN	<table border="1"> <tr> <td>ACE</td> <td>PCE</td> </tr> <tr> <td>ACHE</td> <td>PCHE</td> </tr> <tr> <td colspan="2">BFR</td> </tr> <tr> <td colspan="2">TN (N)</td> </tr> </table>	ACE	PCE	ACHE	PCHE	BFR		TN (N)	
ACE	PCE																				
ACHE	PCHE																				
BFR																					
TN (N-1)																					
Δ BFR d'exploitation Δ BFR hors exploitation																					
Δ BFR																					
Δ TN																					
ACE	PCE																				
ACHE	PCHE																				
BFR																					
TN (N)																					

Cette structure permet de retrouver la relation fondamentale qui existe entre la variation du fonds de roulement net global d'une part et les variations du besoin en fonds de roulement total et la trésorerie d'autre part :

$$\Delta \text{FRNG} = \Delta \text{BFR} + \Delta \text{TN}$$

Si cette variation correspond exactement au montant obtenu par différence entre les ressources durables et les emplois stables analysés dans la première partie du tableau de financement, elle présente toutefois un signe opposé.

III - MODÈLE

Le plan comptable a prévu deux modèles de présentation du tableau de financement :

- la présentation en compte ;
- la présentation en liste.

Seuls les tracés de la présentation en compte figurent dans cette fiche.

A - Le tableau des emplois et des ressources de l'exercice

Ce premier tableau se présente comme suit :

**Tableau des emplois et des ressources
Tableau de financement en compte (I)**

Emplois	Exercice N	Ressources	Exercice N
Distributions mises en paiement au cours de l'exercice.....		Capacité d'autofinancement de l'exercice.....	
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé : • Immobilisations incorporelles..... • Immobilisations corporelles • Immobilisations financières		Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé : • Cessions d'immobilisations : - incorporelles..... - corporelles..... • Cessions ou réductions d'immobilisations financières.....	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (a).....		Augmentation de capitaux propres : • Augmentation de capital ou apports..... • Augmentation des autres capitaux propres	
Réduction des capitaux propres (réduction de capital, retraits).....		Augmentation des dettes financières (b) (c).....	
Remboursement de dettes financières (b).....			
Total des emplois		Total des ressources	
Variation du fonds de roulement net global (ressource nette).....		Variation du fonds de roulement net global (emploi net).....	

(a) Montant brut transféré au cours de l'exercice

(b) Sauf concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(c) Hors primes de remboursement des obligations

B - Le tableau d'analyse de l'utilisation du fonds de roulement net global

Ce deuxième tableau se présente comme suit :

Tableau de financement des Emplois et des Ressources de l'exercice
Tableau de financement en compte (II)

Variation du fonds de roulement net global	Exercice N		
	Besoins 1	Déga- gements 2	Solde 2-1
Variations « Exploitation » :			
Variations des actifs d'exploitation :			
Stocks et en-cours.....			
Avances et acomptes versés sur commandes.....			
Créances clients, comptes rattachés et autres créances d'exploitation (a).....			
Variation des dettes d'exploitation :			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours....			
Dettes fournisseurs, comptes rattachés et autres dettes d'exploitation (b).....			
Totaux			
A. Variation nette « Exploitation » (c)			
Variations « Hors exploitation » :			
Variation des autres débiteurs (a) (d).....			
Variation des autres créditeurs (b)			
Totaux			
B. Variation nette « Hors exploitation » (c)			
TOTAL A + B :			
Besoins de l'exercice en fonds de roulement ou Dégagement net de fonds de roul. dans l'exercice			
Variations « Trésorerie »			
Variation des disponibilités			
Variation des concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
Totaux			
C. Variations nette « Trésorerie » (c)			
Variation du fonds de roulement net global			
TOTAL (A + B + C) :			
Emploi net ou Ressource nette			

- (a) Y compris charges constatées d'avance selon leur affectation à l'exploitation ou non.
 (b) Y compris produits constatés d'avance selon leur affectation à l'exploitation ou non.
 (c) Les montants sont assortis du signe (+) lorsque les dégagements l'emportent sur les besoins et du signe (-) dans le cas contraire.
 (d) Y compris valeurs mobilières de placement.

LE TABLEAU DE FINANCEMENT DU PLAN COMPTABLE : INTÉRÊTS ET LIMITES

I - PRINCIPE

Le tableau de financement délivre des informations capitales qui ne figurent ni dans le bilan, ni dans le compte de résultat. Si l'intérêt de ce tableau des emplois et des ressources qui explique les variations du patrimoine de l'entreprise au cours de la période de référence est indiscutable, il connaît cependant des limites.

II - INTÉRÊT ET LIMITES DU TABLEAU DE FINANCEMENT

A - Intérêt du tableau de financement

Le tableau de financement est indispensable pour comprendre l'évolution de la structure et de la liquidité de l'entreprise. Contrairement au bilan, qui ne délivre aux utilisateurs de l'information comptable et financière qu'une situation statique, ne permettant pas de prendre connaissance de la totalité des opérations qui ont affecté le patrimoine, le tableau de financement offre une approche dynamique du financement de l'entreprise.



En effet, grâce à une analyse des flux et de leur traduction financière entre le bilan d'ouverture et le bilan de clôture, ce document contribue à expliquer comment s'est effectué le passage d'un équilibre financier en début de période à un autre équilibre financier.

Le tableau de financement constitue un véritable instrument de pilotage de l'entreprise. Établi dans une optique prévisionnelle, il permet d'assurer la cohérence entre les besoins et les ressources et d'orienter les choix, en fonction des équilibres financiers souhaités et possibles.

B - Limites du tableau de financement

Bien que le tableau de financement constitue un complément indispensable du bilan et du compte de résultat. Ce document d'information et d'analyse comporte certaines limites.

Établi pour assurer la liaison financière entre le bilan d'ouverture et le bilan de clôture d'un exercice, le tableau de financement selon B. Colasse « relève d'une conception patrimoniale de la comptabilité qui lui impose des limites analytiques. Aussi, ce document qui représente un pont entre deux bilans est avant tout destiné à mettre en évidence des flux patrimoniaux et occulte les flux monétaires » (1).

Parmi les limites, il convient de retenir, sans que cette liste soit exhaustive :

- le respect du coût historique comme méthode de comptabilisation ;
- les retraitements et reclassements qui font du tableau de financement un document délicat à établir puisqu'il est nécessaire le plus souvent de disposer des informations du système développé ;
- la lecture du tableau de financement rendue ambiguë, non seulement par le fait que ce document repose sur l'analyse fonctionnelle du bilan, mais également par la présentation en deux tableaux ;
- le classement des valeurs mobilières de placement dans la variation du BFRHE au lieu de figurer dans la trésorerie ;
- l'intégration des plus ou moins-values de cessions de valeurs mobilières de placement dans les opérations de gestion et non dans les opérations en capital ;
- les contraintes juridiques du bilan qui imposent à l'analyste financier de tenir compte des éléments extra-comptables qui ne figurent ni dans le bilan, ni dans le compte de résultat.

(1) B. Colasse, *Comptabilité générale*, Éditions Economica, p. 235.

LE TABLEAU DE FINANCEMENT DU PLAN COMPTABLE : L'ÉLABORATION DE LA PREMIÈRE PARTIE

I - PRINCIPE

La première partie du tableau de financement se réfère au haut du bilan. Elle analyse les emplois stables et les ressources durables qui sont apparus au cours de l'exercice dans le but d'expliquer la variation du fonds de roulement net global.

$$\Delta \text{FRNG} = \Delta \text{Ressources durables (RD)} - \Delta \text{Emplois stables (ES)}$$

Cette égalité résulte de la première définition du fonds de roulement mise en évidence dans l'analyse fonctionnelle du bilan.

$$\text{FRNG} = \text{Ressources durables (RD)} - \text{Emplois stables (ES)}$$

II - CONSTRUCTION DE LA PREMIÈRE PARTIE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

La première partie du tableau de financement permet d'effectuer l'inventaire des flux de fonds.

En posant :

FRNG_0 : fonds de roulement net global existant en début d'exercice

FRNG_1 : fonds de roulement net global existant en fin d'exercice

Il est possible d'écrire :

$$\text{FRNG}_0 = (\text{RD}_0 - \text{ES}_0) \quad [1]$$

$$\text{FRNG}_1 = (\text{RD}_1 - \text{ES}_1) \quad [2]$$

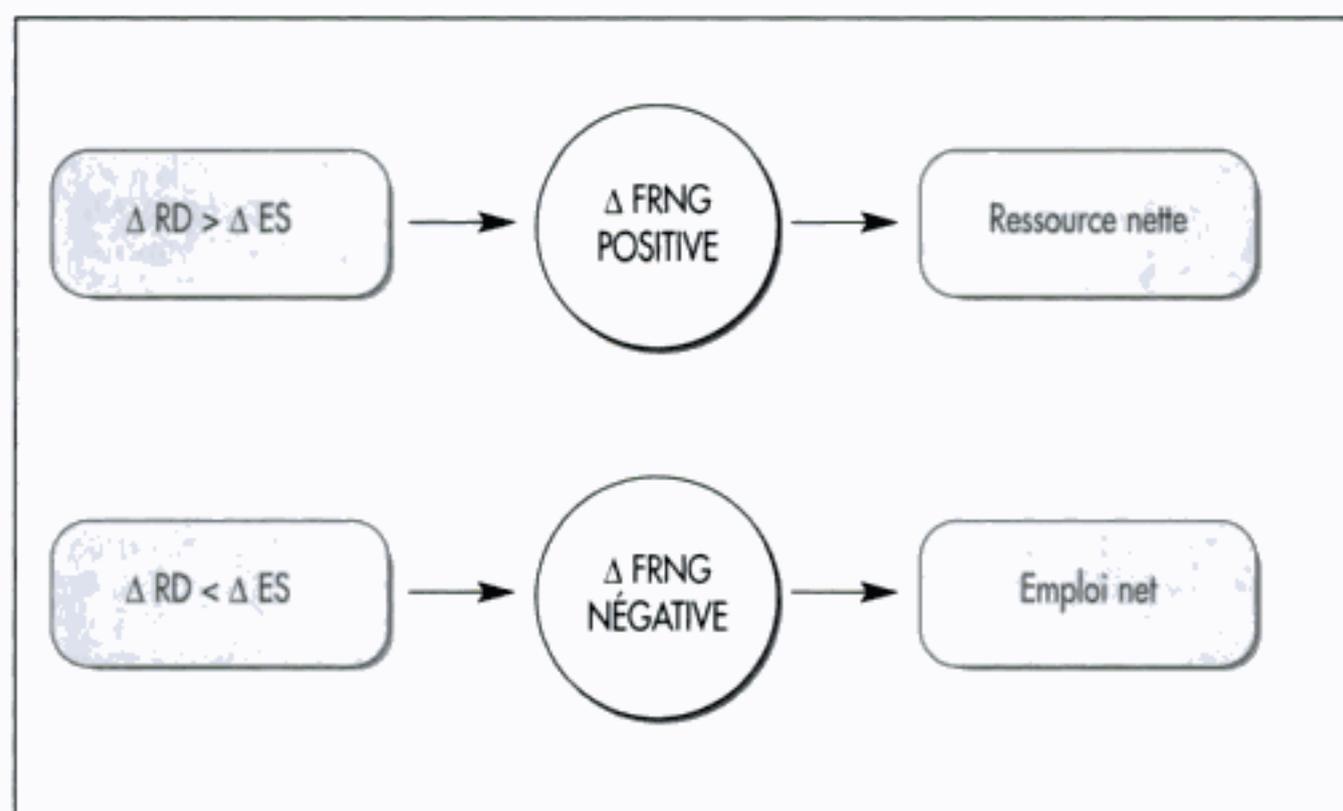
La différence [2] - [1] s'écrit :

$$\text{FRNG}_1 - \text{FRNG}_0 = [(\text{RD}_1) - (\text{RD}_0)] - [(\text{ES}_1) - (\text{ES}_0)]$$

On obtient :

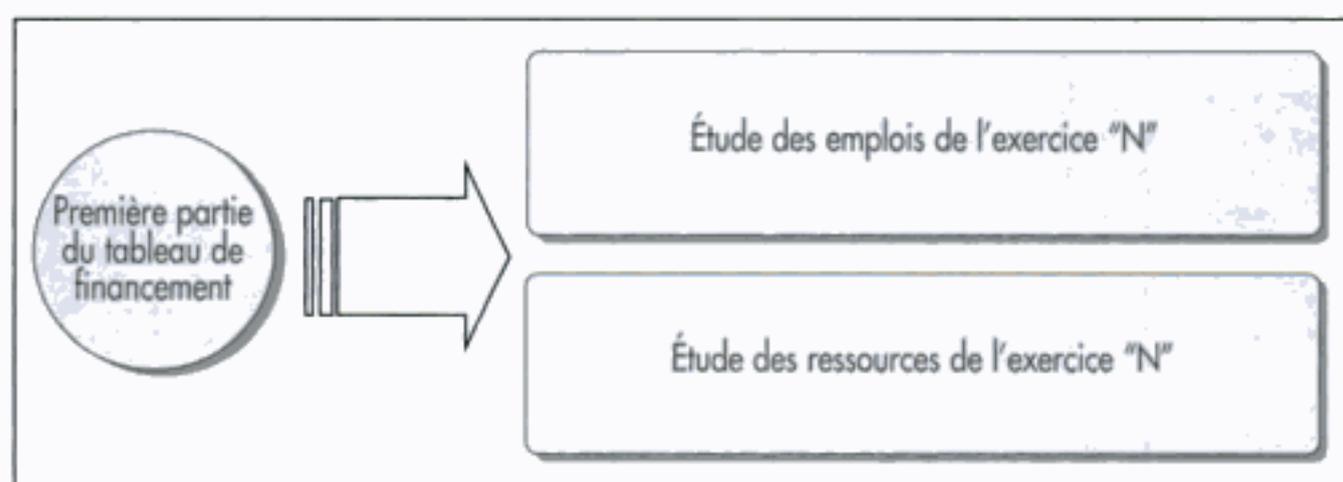
$$\Delta \text{FRNG} = \Delta \text{Ressources durables de l'exercice} - \Delta \text{Emplois stables de l'exercice}$$

La confrontation des ressources durables et des emplois stables permet la mise en évidence de la variation du fonds de roulement net global.



III - ANALYSE DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES DURABLES DE L'EXERCICE

Ce premier tableau (partie haute) se décompose en deux parties afin de mettre en évidence les emplois et les ressources de l'exercice N provenant des bilans d'ouverture et de clôture.



A - Analyse des emplois

Le tableau suivant recense et analyse le contenu des emplois figurant dans la première partie du tableau de financement.

Distribution mise en paiement au cours de l'exercice	
Signification de l'information	Origine de l'information
<p>Il s'agit de dividendes payés au cours de l'exercice N mais relatifs au résultat de l'exercice N-1.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Tableau d'affectation des résultats de l'exercice N-1. • Variation des postes de réserves et de report à nouveau des bilans d'ouverture et de clôture. • Mouvement débit du compte « 457 associés dividendes à payer ». • Informations complémentaires.
Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé	
<p>Il s'agit de tout accroissement d'un poste de l'actif immobilisé (immobilisations incorporelles, corporelles et financières, y compris les prêts).</p> <p>Ces immobilisations doivent être retenues pour les valeurs brutes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Annexe (tableau des immobilisations de l'exercice N, colonne augmentation). • Mouvement débit des comptes d'immobilisations diminués des crédits des comptes d'immobilisations en cours. • Reconstitution à partir des bilans d'ouverture et de clôture et du compte de résultat.
Charges à répartir sur plusieurs exercices	
<p>Il s'agit du montant brut des charges à répartir transféré au cours de l'exercice relatif aux frais d'émissions d'emprunt.</p> <p>Le montant figurant à l'actif du bilan pour ce poste est un montant net. Il est donc essentiel de reconstituer le montant brut. L'incidence du montant figurant sous cet intitulé est neutralisée par l'intermédiaire des transferts de charges à répartir correspondants inclus dans la CAF.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Compte de résultat du système développé (compte 791). • Mouvement débit du compte « 481- charges à répartir sur plusieurs exercices ». • Cadre C de l'annexe, colonne « augmentations ». • Informations complémentaires.
Réduction des capitaux propres	
<p>Il s'agit du remboursement du capital aux associés ou des retraits de l'exploitant individuel entraînant des flux financiers (retraits de trésorerie). Cette opération est relativement rare. Ne figurent pas dans cette rubrique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le résultat de l'exercice ; • le montant des subventions inscrites au compte de résultat. 	<ul style="list-style-type: none"> • Annexe. • Comparaison entre le bilan d'ouverture après répartition et le bilan de clôture avant répartition. • Mouvement débit des comptes « 101 capital social », « 106 réserves » et « 108 compte de l'exploitant » dans l'entreprise individuelle. • Informations complémentaires.
Remboursements de dettes financières	
<p>Il s'agit des annuités de remboursement des dettes structurelles. Les concours bancaires courants et les soldes créditeurs des banques ainsi que les intérêts courus non échus sont exclus de cette rubrique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Annexe (état des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice et notamment le renvoi en bas du tableau). • Mouvement débit du compte « 16 emprunts et dettes assimilés » et « 17 dettes rattachées à des participations ». • Confrontation des deux bilans successifs s'il n'y a pas eu de nouvel emprunt.

B - Analyse des ressources

Le tableau suivant recense et analyse le contenu des ressources figurant dans la première partie du tableau de financement.

Capacité d'autofinancement	
Signification de l'information	Origine de l'information
La CAF représente la richesse propre créée par l'activité de l'entreprise au cours de l'exercice. Ce surplus monétaire potentiel permet le financement de la croissance et le maintien de l'activité de l'entreprise.	À déterminer à partir du résultat net de l'exercice ou à partir de l'excédent brut d'exploitation.
Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé	
Seules les opérations entraînant un flux financier effectif doivent figurer dans cette rubrique. Il convient de distinguer : les cessions d'immobilisations valorisées au prix de vente et les réductions d'immobilisations financières qui correspondent aux remboursements des créances immobilisées et des prêts.	Le prix de cession figure au crédit du compte « 775 - produits des cessions d'éléments d'actif ». Les réductions d'immobilisation s'obtiennent soit en comparant les deux bilans successifs soit directement dans la colonne « Diminutions » du tableau des immobilisations.
Augmentation des capitaux propres	
Il s'agit des opérations correspondant à des apports en numéraire ou en nature, y compris les primes d'émission qui affectent les ressources propres de l'entreprise. L'augmentation de capital par incorporation de réserves et le capital souscrit non appelé ne doivent pas figurer dans ce poste.	<ul style="list-style-type: none"> • Annexe. • Variation des postes du bilan.
Augmentation des autres capitaux propres	
Il s'agit de nouvelles ressources durables de l'exercice telles que les subventions d'investissement et les emprunts et dettes assortis de conditions spéciales.	Crédit des comptes « 13 subventions d'investissements » et « 167 emprunts et dettes assortis de conditions particulières ».
Augmentation des dettes financières	
Il s'agit de l'augmentation de l'ensemble des postes de dettes financières du bilan hors prime de remboursement des emprunts, concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques, intérêts courus non échus. Les dettes financières doivent être corrigées des écarts de conversion.	<ul style="list-style-type: none"> • Crédit du compte « 16 emprunts et dettes assimilées ». • État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice. • Avances conditionnées de l'État compte 1674 qui figurent dans les autres fonds propres mais qui doivent être traitées comme des dettes financières.

LE TABLEAU DE FINANCEMENT DU PLAN COMPTABLE: DEUXIÈME PARTIE, APPLICATION

I - ÉNONCÉ

Depuis quelques années, l'entreprise Gwendal SA rencontre des problèmes de trésorerie alors que son résultat s'améliore. Monsieur Joël, directeur financier de Gwendal SA vous communique le résumé des bilans au 31.12.N-1 et au 31.12.N (annexes I et II) ainsi que divers renseignements complémentaires (annexe III) relatifs à cette société.

Annexe I Bilan au 31/12/N-1

Actif	Brut	Amortissements et dépréciations	Net Exercice N-1
Actif immobilisé			
<i>Immobilisations corporelles</i>			
Terrains	111 000		111 000
Constructions	600 000	450 000	150 000
Installations techniques, matériel et outillage industriels	40 125	17 596	22 529
Autres immobilisations corporelles	242 000	65 133	176 867
Total I	993 125	532 729	460 396
Actif circulant			
Stocks et en-cours, marchandises	545 000	16 350	528 650
Créances clients et comptes rattachés	241 000	4 230	236 770
Valeurs mobilières de placement	21 000	1 980	19 020
Disponibilités	97 900		97 900
Total II	904 900	22 560	882 340
Total général	1 898 025	555 289	1 342 736

Passif	Net Exercice N-1
Capitaux propres	
Capital	700 000
Réserves	150 000
Résultat	126 136
Total I	976 136
Dettes	
Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit (1)	42 000
Emprunts et dettes financières divers	100 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	224 600
Total II	366 600
Total général	1 342 736

(1) Il s'agit
d'un décou-
vert bancaire.

Hidden page

Hidden page

2. Détail des calculs

Variation des stocks et en-cours :	510 000 - 545 000 = - 35 000
Variation des créances clients et comptes rattachés :	171 800 - 241 000 = - 69 200
Variation des dettes fournisseurs et comptes rattachés :	122 795 - 224 600 = - 101 805
Variation des valeurs mobilières de placement :	15 800 - 21 000 = - 5 200
Variation des découverts bancaires :	21 500 - 42 000 = - 20 500
Variation des disponibilités :	68 640 - 97 900 = - 29 260

B - Rapport sur la situation financière de la société Gwendal

Durant l'exercice N, le fonds de roulement net global a diminué de 16 355 €. Les nouvelles ressources durables ne couvrent pas les nouveaux emplois stables.

Il convient de noter que si l'entreprise Gwendal a bien géré la rotation de ses stocks et les crédits consentis aux clients (dégagement de 104 200 €), les crédits fournisseurs se traduisent en revanche par un emploi de 101 805 €. La variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation correspond à un dégagement de ressource de financement de 2 395 €. La variation du besoin en fonds de roulement hors exploitation correspond également à une ressource de financement de 5 200 €.

La dégradation du fonds de roulement n'est compensée qu'en partie par le dégagement net de fonds de roulement (ressource dégagée par la diminution du besoin de financement), soit 7 595 €.

La différence de 8 760 € (16 355 - 7 595) correspond à la dégradation de la trésorerie.

Les découverts bancaires ont diminué de 20 500 € et les disponibilités à l'actif ont régressé de 29 260 €.

Il convient toutefois de s'interroger sur les raisons pour lesquelles l'entreprise détient des disponibilités de 68 640 € à l'actif alors qu'un découvert bancaire de 21 500 € subsiste encore.

L'entreprise pourrait envisager d'avoir recours aux ressources externes (augmentation de son capital et de ses dettes financières) pour financer ses emplois stables. Elle doit poursuivre sa politique de mise en réserve d'une partie importante de ses résultats.

LES FLUX DE TRÉSORERIE DANS L'ENTREPRISE

I - PRINCIPE

La plupart des opérations réalisées par l'entreprise avec son environnement se traduisent instantanément ou après un délai variable selon leur nature, par un mouvement de trésorerie qui s'analyse soit en un flux monétaire d'entrée (encaissement) soit en un flux monétaire de sortie (décaissement).

II - VARIATION DE TRÉSORERIE ET OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Sur un exercice de référence, la différence entre les encaissements et les décaissements provenant de l'ensemble des opérations financières (flux d'opérations), correspond à l'exédent global de trésorerie appelée également variation de trésorerie (ΔTN).



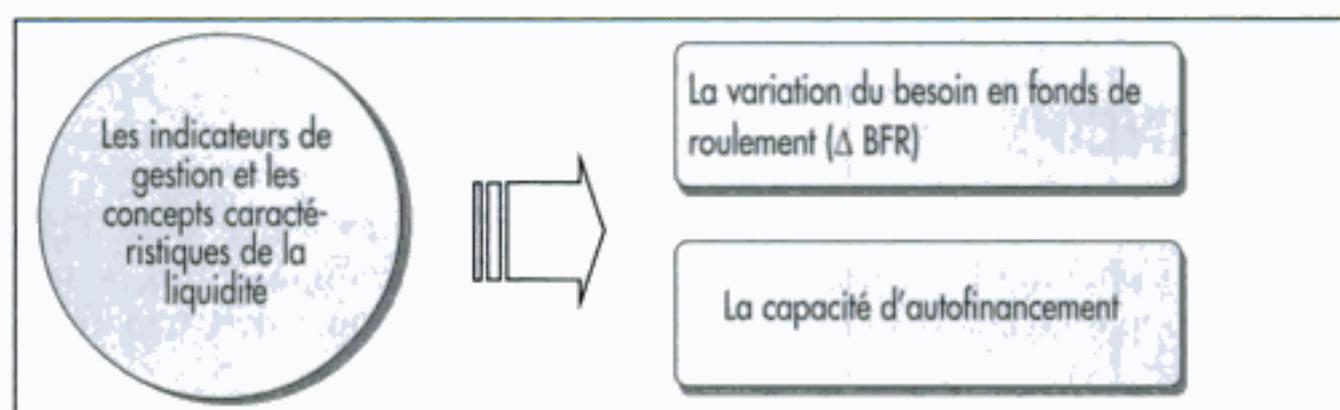
Cet excédent (ou insuffisance) global de trésorerie correspond à la relation fondamentale de l'analyse fonctionnelle mise en évidence dans le tableau de financement.



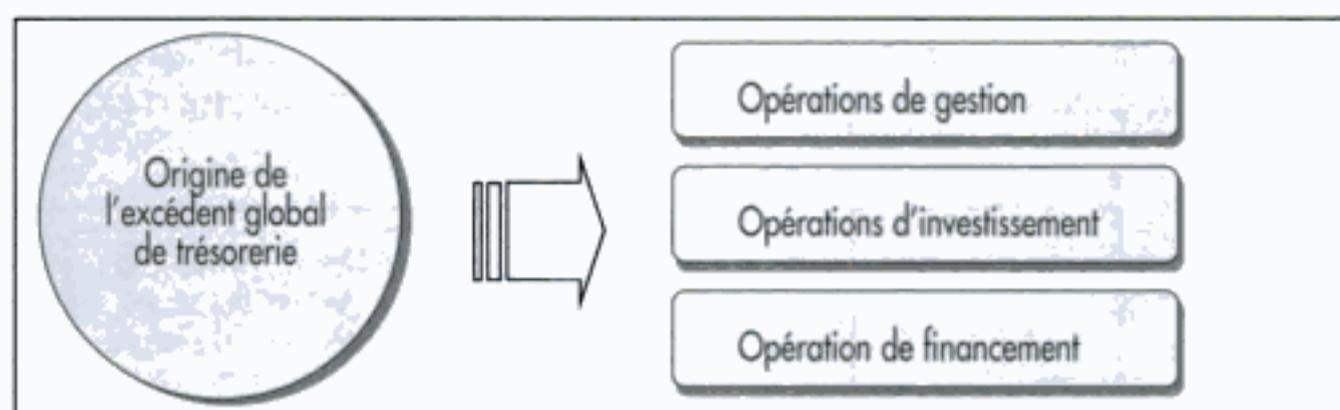
L'explication de l'affectation de cet indicateur-clé nécessite d'identifier l'origine des flux d'opérations enregistrées en comptabilité, et la localisation des flux correspondants.

Dans la mesure où l'on se réfère à la relation fondamentale de l'analyse fonctionnelle, il convient de conclure que la liquidité d'une entreprise dépend des évolutions respectives du fonds de roulement net global et du besoin en fonds de roulement. Mais, par ailleurs, on sait que la liquidité résulte des opérations de gestion de l'entreprise, c'est-à-dire toutes les opérations donnant lieu à une inscription dans le compte de résultat, à l'exception des cessions d'actifs immobilisés.

Or, la variation du BFR est essentiellement déterminée par les opérations de gestion et la variation du FRNG due aux opérations courantes est mesurée par la capacité d'autofinancement (CAF). Dès lors, il apparaît que les concepts caractéristiques de la liquidité trouvent leurs fondements dans deux indicateurs de gestion.



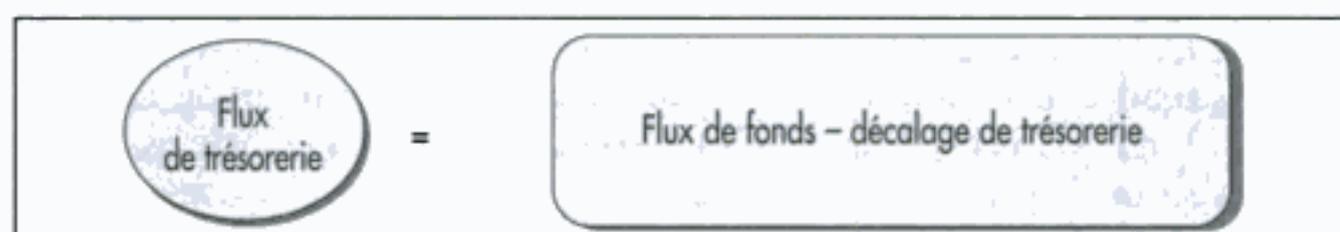
Trois catégories de flux d'opérations sont à l'origine de la variation de la trésorerie.



Les flux d'opérations saisies par la comptabilité n'affectent la trésorerie (encaissement ou décaissement) qu'au terme d'un processus mettant en jeu les décalages existant entre l'engagement des opérations et leur règlement effectif.

Les décalages sont constitués par les variations de stocks, de créances et de dettes cycliques qui interviennent dans le passage entre flux d'opération et flux de trésorerie.

Le passage d'un flux d'opération (flux de fonds) à un flux de trésorerie est donc le suivant :



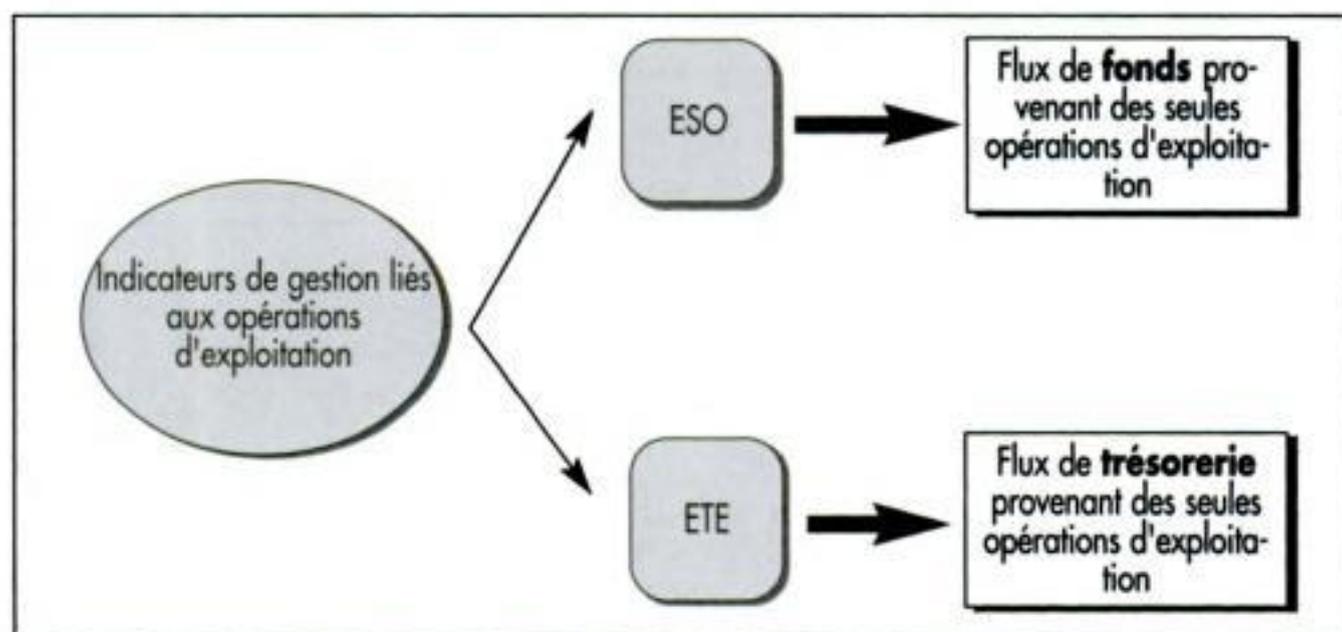
LES FLUX DE TRÉSORERIE DANS L'ENTREPRISE : LES INDICATEURS LIÉS AUX OPÉRATIONS D'EXPLOITATION

I - PRINCIPE

Les opérations d'exploitation occupent une place privilégiée dans l'ensemble des opérations de gestion. La distinction flux de fonds et flux de trésorerie s'applique aux opérations cycliques caractéristiques de l'activité de l'entreprise.

II - LA TRÉSORERIE DÉGAGÉE PAR L'EXPLOITATION

L'étude des flux de trésorerie à partir des seules opérations d'exploitation effectuées par l'entreprise permet le calcul de deux grandeurs caractéristiques : l'excédent sur opérations (ESO) et l'excédent de trésorerie d'exploitation (ETE).

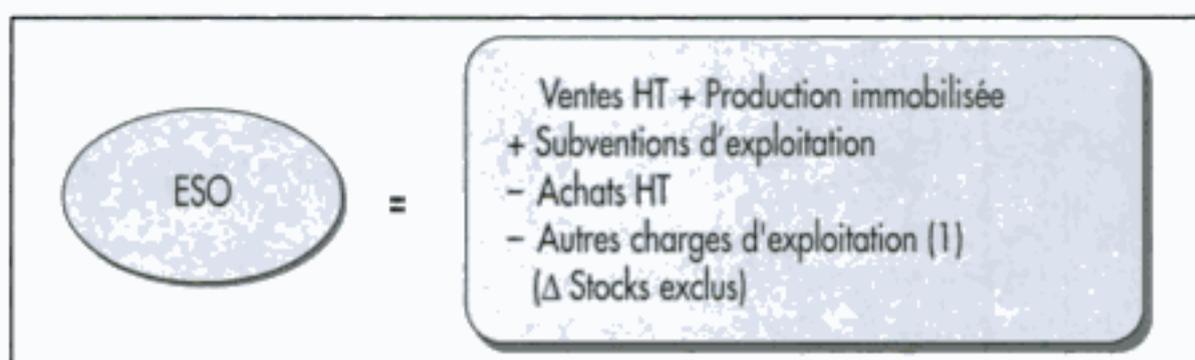


A - L'excédent sur opérations

L'excédent sur opérations (ESO) est un indicateur de gestion pur de toute convention comptable car il élimine les variations de stocks. Pour M. Ternisien, l'ESO représente le pivot des calculs prévisionnels (1).

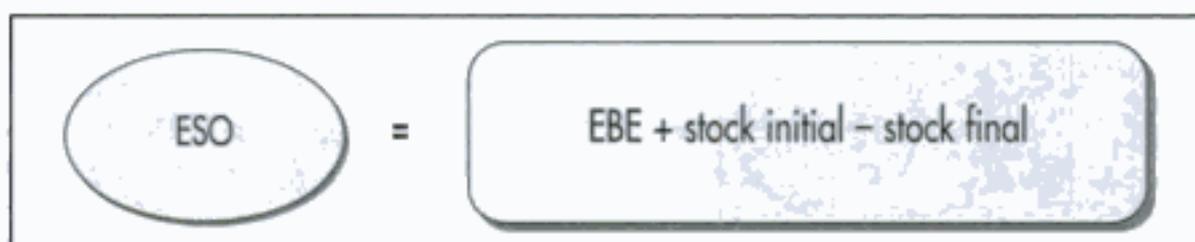
(1) M. Ternisien, *Comprendre l'entreprise par les flux*, La Villeguérin-Éditions, 1987, p. 144.

L'ESO est obtenu par la cascade suivante :



(1) Les autres charges d'exploitation regroupent les charges externes, les impôts, taxes et versements assimilés ainsi que les charges de personnel.

L'analyse des comptes retenus pour le calcul de l'ESO indique que cet indicateur est en fait un excédent brut d'exploitation hors variations des stocks (celles-ci n'étant pas des flux). Il est donc possible d'obtenir directement l'excédent sur opérations par la formule suivante :



B - L'excédent de trésorerie d'exploitation

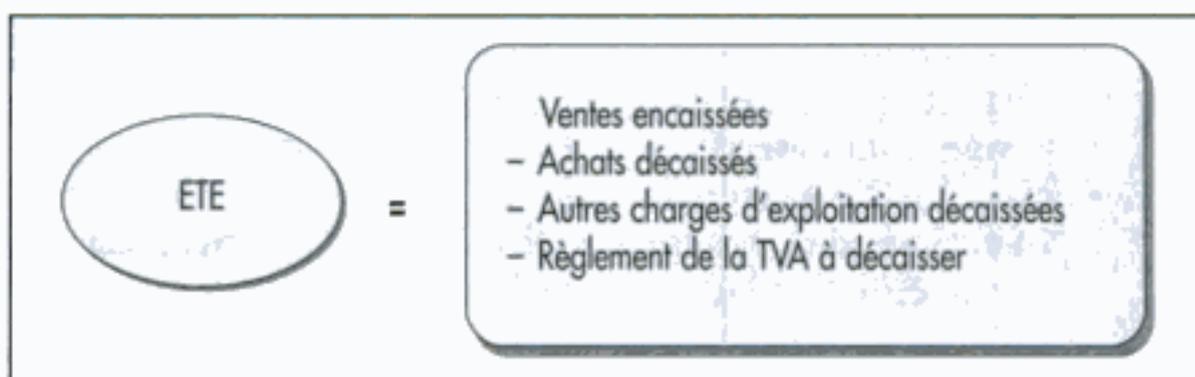
L'excédent de trésorerie d'exploitation est une grandeur essentielle de la gestion financière. Il permet de mesurer la trésorerie générée (ou consommée) au cours d'un exercice.

L'ETE constitue la mesure la plus appropriée pour exprimer la ressource engendrée par les seules opérations d'exploitation.

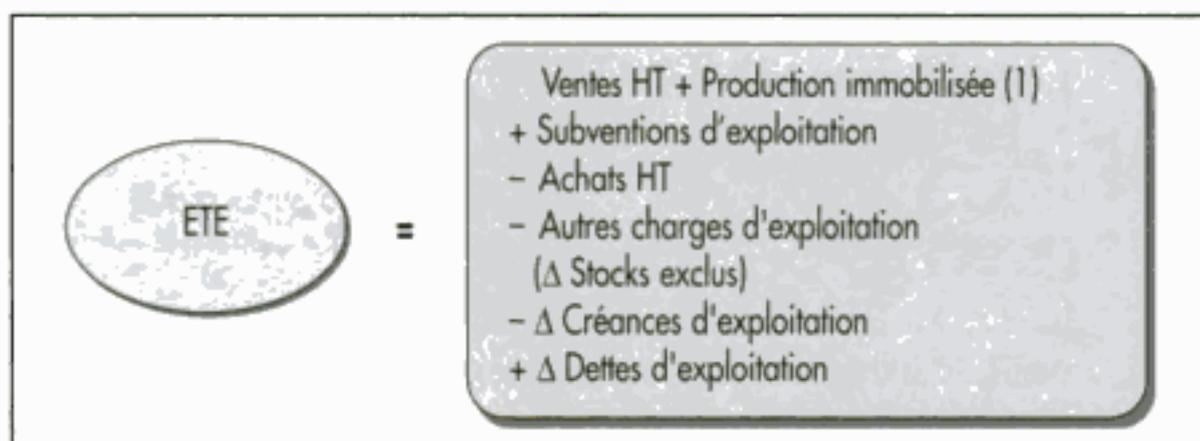
1. Calcul de l'ETE

Il existe plusieurs modalités de calcul de l'excédent de trésorerie d'exploitation

■ À partir des encaissements et des décaissements :



■ **À partir du compte de résultat et des bilans d'ouverture et de clôture:**



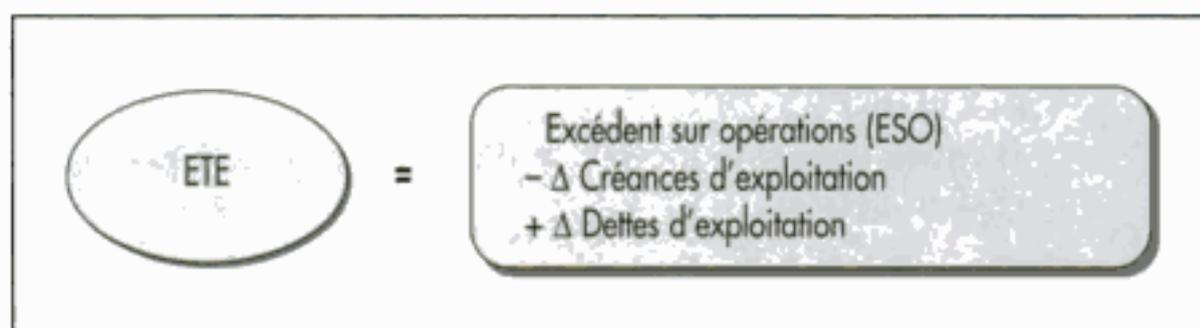
(1) La production immobilisée ne doit pas être éliminée car elle correspond à un flux de produit qui permet de neutraliser les charges supportées (et décaissables) pour effectuer cette production immobilisée.

■ **À partir de l'excédent brut d'exploitation:**



Dans cette formule la variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation correspond aux flux qui ne sont pas encore dénoués monétairement. Ce mode de calcul indique le passage d'un flux de fonds représenté par l'EBE (trésorerie potentielle) à un flux de trésorerie effectif (EBE encaissé).

■ **À partir de l'excédent sur opération:**



La différence entre la variation des créances d'exploitation et la variation des dettes d'exploitation est appelée **variation de l'encours commercial**.

Ce mode de calcul de l'ETE indique que la trésorerie de l'entreprise est en définitive subordonnée à la politique suivie en matière de ventes, de salaires et des crédits correspondants. Toute action visant à améliorer la trésorerie doit donc porter sur ces domaines.

Le calcul de l'ETE à partir de l'ESO est plus « direct » car il n'est plus utile de déterminer les variations de stocks (ce qui évite de procéder à l'inventaire des stocks).

G. Depallens et J. P. Jobard soulignent à juste titre « que ce mode de calcul peut masquer, pour l'analyste financier, des problèmes importants situés au niveau de la gestion des stocks qui sont parfois à l'origine des difficultés des entreprises » (1).

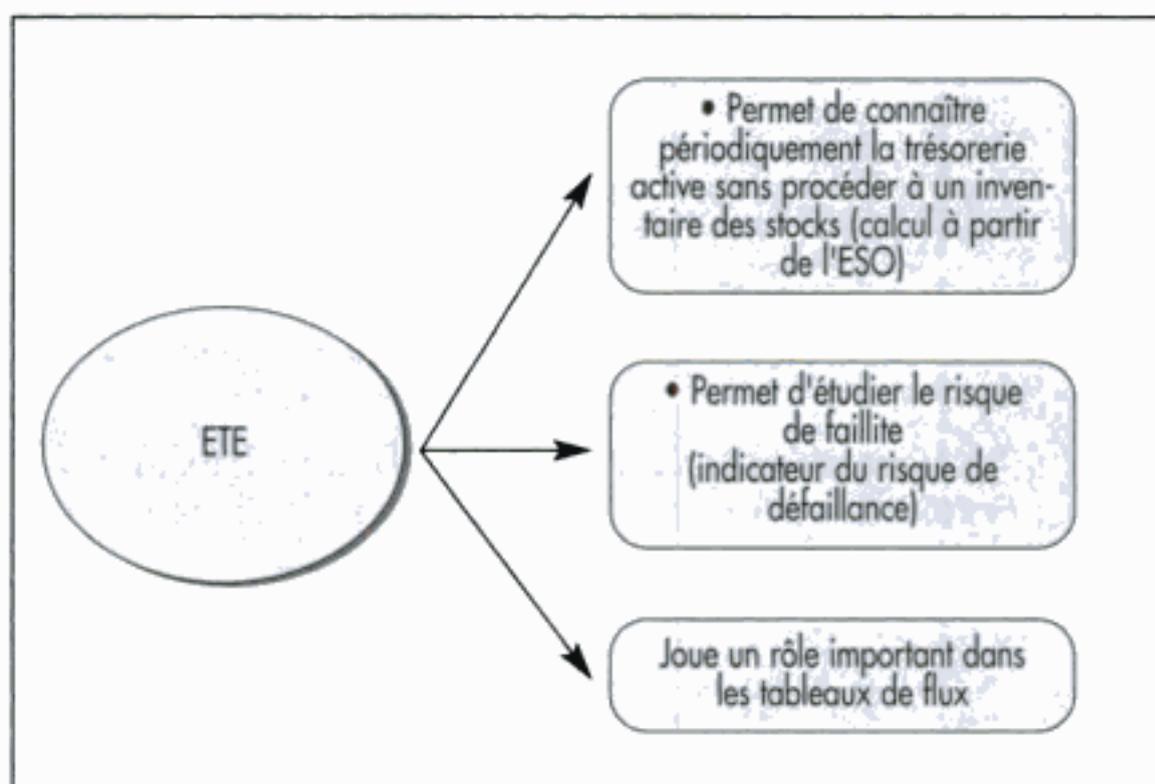
2. Intérêt de l'ETE

L'analyse de l'excédent de trésorerie d'exploitation permet d'évaluer, sur un plan dynamique, la capacité de l'entreprise à sécréter de la trésorerie dans le cadre de son exploitation. Dans une telle hypothèse, l'ETE doit être largement positif.

Un ETE supérieur à l'EBE signifie que le bas du bilan de l'entreprise étudiée dégage de la trésorerie.

En revanche, un ETE négatif signifie que l'exploitation consomme de la trésorerie. Dans une telle hypothèse, l'entreprise n'est plus en mesure de financer de nouveaux investissements, ni de rembourser ses emprunts. Cette situation peut conduire à la disparition de l'entreprise.

Ainsi que l'indique le schéma ci-dessous, l'ETE est un excellent indicateur de gestion qui fournit les informations essentielles pour la prise de position.



(1) G. Depallens et J. P. Jobart, *Gestion financière de l'entreprise*, Sirey, 11^e édition, novembre 1996, p. 587.

LES FLUX DE TRÉSORERIE DANS L'ENTREPRISE : LES INDICATEURS LIÉS AUX AUTRES OPÉRATIONS

I - PRINCIPE

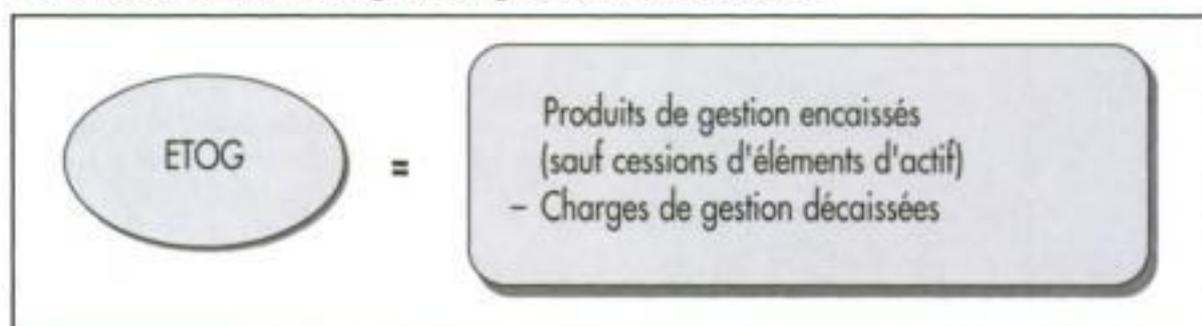
L'analyse des flux de trésorerie dans l'entreprise ne se limite pas aux seules opérations d'exploitation. Deux indicateurs liés aux autres opérations de gestion et d'investissement-financement sont calculés pour compléter le diagnostic financier de l'entreprise.

II - L'EXCÉDENT DE TRÉSORERIE SUR OPÉRATIONS DE GESTION

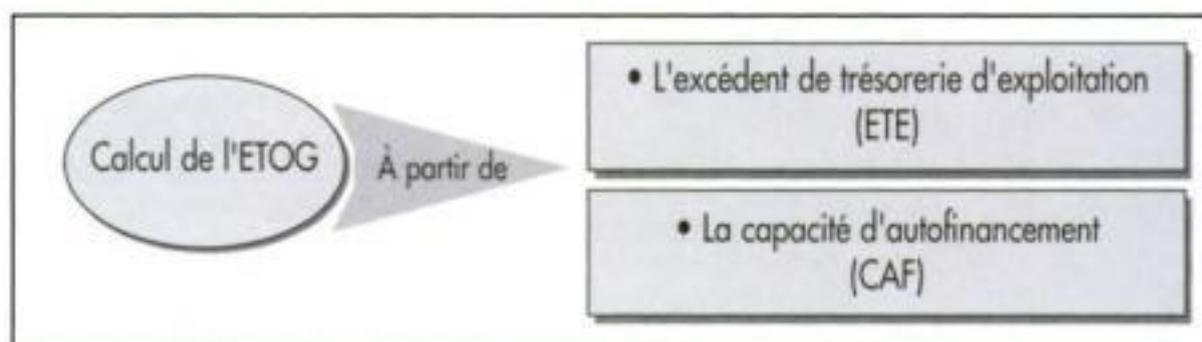
La prise en considération de l'ensemble des opérations donnant lieu à une inscription dans le compte de résultat (1), à l'exception des cessions d'éléments d'actif immobilisés, conduit au calcul de **l'excédent de trésorerie sur opérations de gestion (ETOG)**.

A - Modalités de calcul

Pour un exercice donné, l'excédent de trésorerie sur opérations de gestion correspond à la différence entre les produits de gestion encaissés et les charges de gestion décaissées.



À défaut de cette mesure directe, il existe deux modes de calcul de l'excédent de trésorerie sur opérations de gestion.



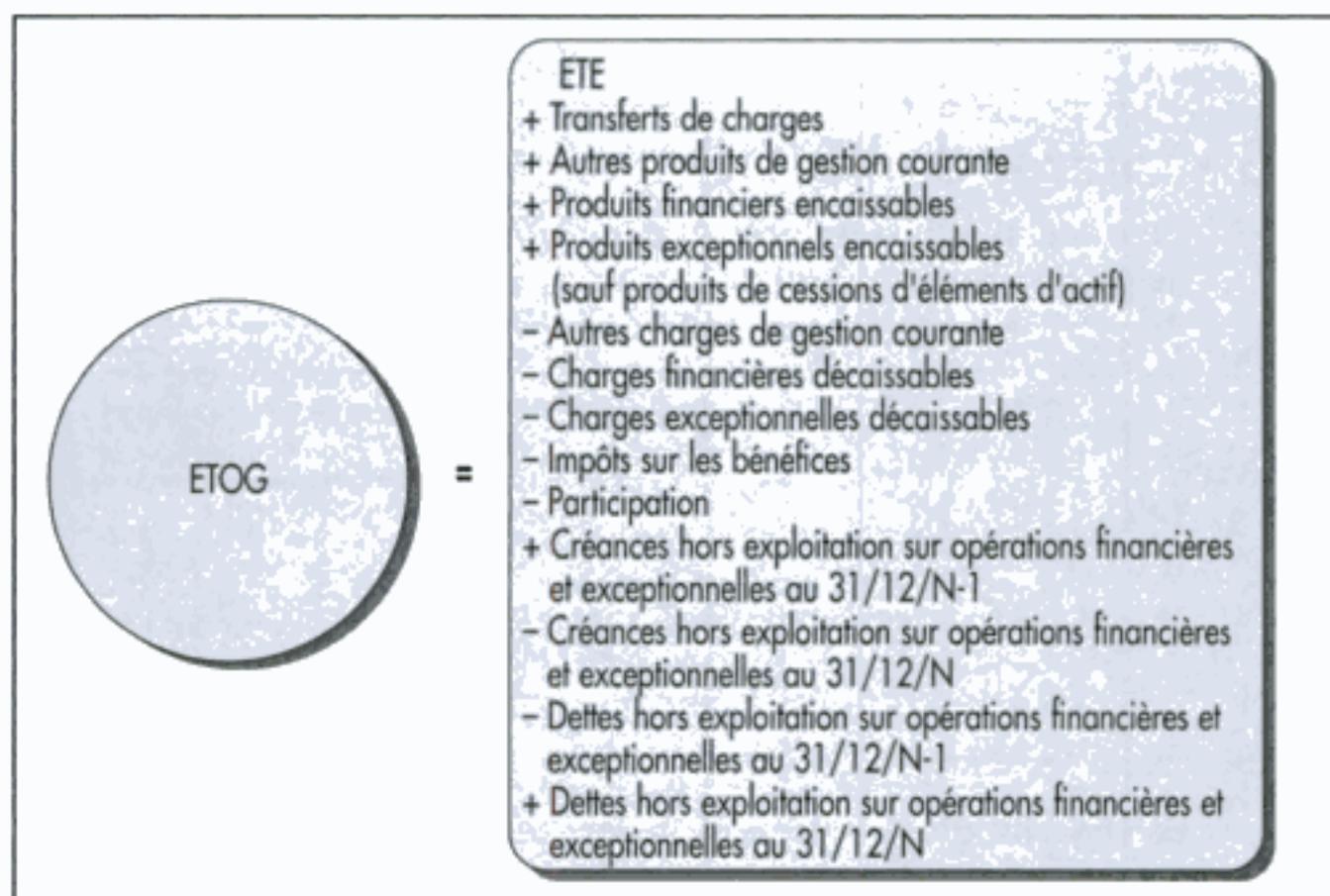
(1) Il s'agit des produits et charges d'exploitation, financiers et exceptionnels.

1. Premier mode de calcul

Ce premier mode de calcul prend pour point de départ l'ETE qui constitue l'élément principal de l'ETOG. L'excédent de trésorerie d'exploitation est corrigé des produits et des charges financiers, des produits et des charges exceptionnels (donnant lieu à une contrepartie monétaire) ainsi que des décalages de trésorerie figurant dans le bilan d'ouverture et dans le bilan de clôture de l'exercice.

Les créances et les dettes hors exploitation matérialisant ces décalages ne comprennent ni les créances sur cessions d'immobilisations, ni le poste « actionnaires capital souscrit appelé non versé ».

La formule de calcul est la suivante :

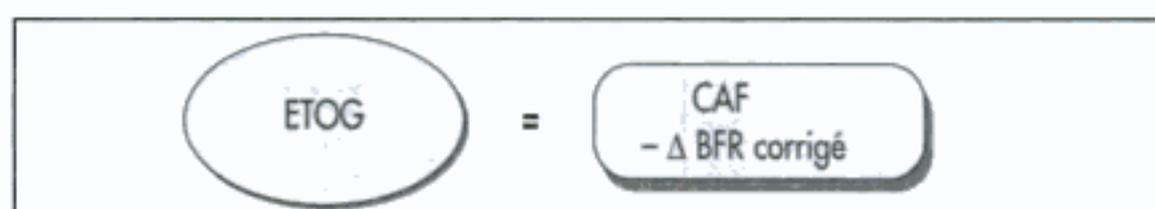


2. Deuxième mode de calcul

Ce second mode de calcul fait intervenir :

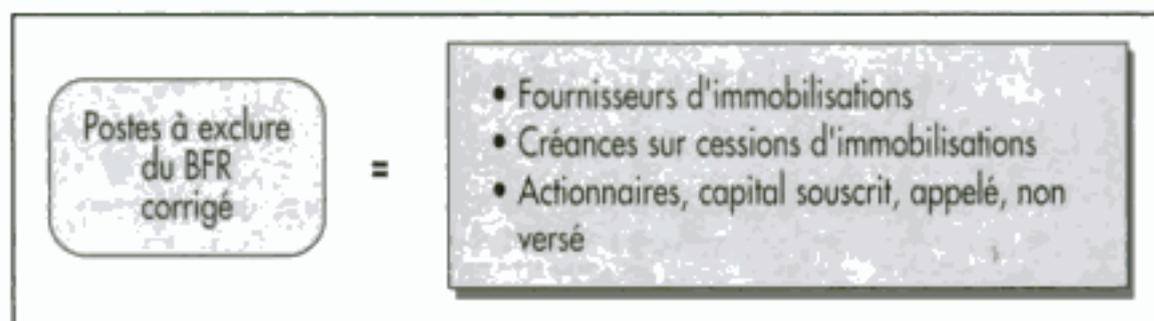
- la capacité d'autofinancement qui est la ressource dégagée par les opérations de gestion (à l'exclusion des produits de cessions d'éléments d'actif) au cours de l'exercice ;
- la variation du BFR qui est l'emploi (ou le besoin de financement) induit par ces mêmes opérations courantes de gestion.

Pour un exercice donné, l'ETOG est obtenu par la formule suivante :



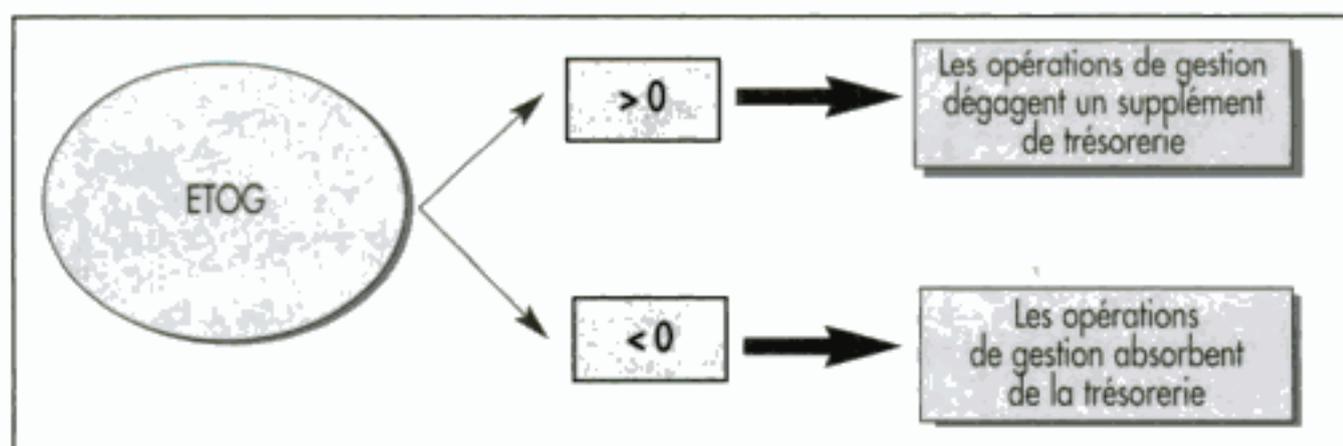
Cette relation révèle que l'excédent de trésorerie sur opérations de gestion représente la partie liquide de la capacité d'auto-financement.

La variation du besoin en fonds de roulement corrigé prise en considération dans cette formule est obtenue indépendamment des postes relatifs aux opérations d'investissement et de financement. Certains postes sont donc à exclure.



B - Intérêt de l'ETOG

Le calcul de l'ETOG permet d'analyser l'incidence des opérations de gestion sur le niveau de la trésorerie de l'entreprise.



La capacité d'une entreprise à dégager de la trésorerie à partir de ses opérations d'exploitation et hors exploitation peut être également obtenue par le ratio suivant :

$$R = \frac{\text{CAF}}{\Delta \text{BFR}}$$

Ce ratio doit être supérieur à 1. Son augmentation dans le temps traduit une amélioration de la situation de la trésorerie de l'entreprise. Inversement, si ce ratio est inférieur à 1, l'entreprise doit rechercher des financements **externes** (augmentation du capital, augmentation des dettes). Dans l'hypothèse où une telle situation se reproduirait dans le temps, il arriverait un moment où l'entreprise ne trouverait plus de financements externes et serait alors en état de cessation de paiement.

III – L'EXCÉDENT DE TRÉSORERIE SUR OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT ET DE FINANCEMENT (ETOIF)

Cet indicateur de gestion correspond à l'excédent de trésorerie dégagé au cours de l'exercice par l'ensemble des opérations d'investissement (et de désinvestissement) et de financement effectuées par l'entreprise.

Le calcul de l'ETOIF s'effectue à partir de la partie haute du tableau de financement.

Deux méthodes de calcul de l'ETOIF peuvent être utilisées :

$$\text{ETOIF} = \text{Ressources nouvelles (sauf CAF)} - \text{Emplois nouveaux}$$

$$\text{ETOIF} = \Delta \text{FRNG} - \text{CAF}$$

Lorsque les opérations d'investissement et de financement ne sont pas effectuées au comptant, cette formule de calcul doit être corrigée des postes relatifs aux besoins en fonds de roulement hors exploitation (fournisseurs d'immobilisations, créances sur cessions d'immobilisations, actionnaires, capital souscrit, appelé, non versé).

Dans cette hypothèse, la formule de calcul de l'ETOIF devient la suivante :

$$\text{ETOIF} = \begin{aligned} & \text{Ressources durables (ressources nouvelles)} \\ & - \text{Emplois stables (emplois nouveaux)} \\ & - \text{Fournisseurs d'immobilisations au } 31/12/N-1 \\ & + \text{Fournisseurs d'immobilisations au } 31/12/N \\ & + \text{Créances sur cessions d'immobilisations au } 31/12/N-1 \\ & - \text{Créances sur cessions d'immobilisations au } 31/12/N \\ & + \text{Actionnaires, capital appelé, non versé au } 31/12/N-1 \\ & - \text{Actionnaires, capital appelé, non versé au } 31/12/N \end{aligned}$$

IV – LA RÉCAPITULATION DES DIFFÉRENTS FLUX DE TRÉSORERIE

La récapitulation des différents flux de trésorerie permet de vérifier que la variation globale de trésorerie provient de l'excédent de trésorerie sur opérations de gestion et de l'excédent de trésorerie sur opérations d'investissement et de financement (détermination directe : $\Delta \text{FRNG} - \text{CAF}$).

Variation globale de trésorerie	=	ETOG + ETOIF
ETOG	=	CAF - ΔBFR
ETOIF	=	$\Delta \text{FRNG} - \text{CAF}$
ΔTN	=	$\Delta \text{FRNG} - \Delta \text{BFR}$

Hidden page

Bilan au 31/12/N – 1

Actif	Brut	A/D	Net	Passif	Net
Actif immobilisé	300,00	90	210,00	Capital	200,00
Stocks	170,00	-	170,00	Réserves	59,00
Clients	126,20	-	126,20	Dettes financières	184,00
Disponibilités	1,45	-	1,45	Fournisseurs	60,00
				TVA à décaisser	4,65
	597,65	90	507,65		507,65

Bilan au 31/12/N

Actif	Brut	A/D	Net	Passif	Net
Actif immobilisé	350,00	125	225,00	Capital	200,00
Stocks	290,00	-	290,00	Réserves	76,40
Clients	233,37	20	213,37	Dettes financières (1)	365,61
				Fournisseurs	80,00
				TVA à décaisser	6,36
	873,37	145	728,37		728,37

(1) Dont concours bancaires courants : 89,61.

Tra ail à faire :

Analyser la situation financière de la société Destrac en procédant aux calculs :

- de la capacité d'autofinancement et de l'excédent brut d'exploitation pour les exercices N-1 et N ;
- du besoin en fonds de roulement d'exploitation et de la variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation pour les exercices N-2, N-1, et N ;
- de l'excédent de trésorerie sur opérations de gestion et de l'excédent de trésorerie d'exploitation pour les exercices N-1 et N.

II - CORRIGÉ

A - Calcul des CAF et des EBE

CAF

	N-1	N
Résultat net	29	17,40
Dot. aux amort., dép. et prov.	+ 30	+ 55,00
Reprises sur amort., dép. et prov.	- 10	
CAF	49	72,40

EBE

	N-1	N
Production vendue	700	950
+ Production stockée	+ 100	+ 80
- Achats	- 400	- 540
- Stocks	+ 20	+ 40
- Charges de personnel	- 330	- 420
EBE	90	110

La CAF et l'EBE augmentent, ce qui constitue un élément favorable. Il est toutefois essentiel de vérifier comment évoluent le BFR et le BFRE.

B - Calcul du BFR et du BFRE

Pour la société DESTRAC, ces deux notions coïncident.

	N-2	N-1	N
Stocks	50	170,00	290,00
Clients	+ 85	+ 126,20	+ 233,37
Fournisseurs	- 50	- 60,00	- 80,00
TVA à décaisser	- 2	- 4,65	- 6,36
BFR ou BFRE	83	231,55	437,01
Δ BFR ou Δ BFRE	-	148,55	205,46

Les accroissements des besoins (Δ BFR) sont nettement supérieurs aux accroissements des ressources (CAF, EBE).

C - Calcul de l'excédent de trésorerie sur opérations de gestion et de l'excédent de trésorerie d'exploitation

	N-1	N
ETOG = CAF - Δ BFR	- 99,55	- 133,06
ETE = EBE - Δ BFRE	- 58,55	- 95,46

Les opérations d'exploitation, comme l'ensemble des opérations de gestion, consomment de plus en plus de trésorerie (alors que, normalement, elles devraient en générer...). Des décisions de gestion doivent être rapidement prises pour arrêter la dégradation de la situation et éviter le risque que l'entreprise ne soit plus en mesure de faire face à ses échéances.

Compte tenu de l'endettement actuel, la solution réside dans une réduction drastique du BFR en agissant sur les ventes, les achats, les charges de personnel, les crédits-clients et les crédits-fournisseurs. C'est ce que montre le calcul de l'ETE par l'ESO :

	N-1	N
Production vendue	700,00	950
Achats	- 400,00	- 540
Charges de personnel	- 330,00	- 420
ESO	- 30,00	- 10
- Δ Créances d'exploitation	- 41,20	- 107,17
+ Δ Dettes d'exploitation	+ 12,65	+ 21,71
ETE	- 58,55	- 95,46

LE TABLEAU PLURIANNUEL DES FLUX FINANCIERS

I - CARACTÉRISTIQUES

Le tableau pluriannuel des flux financiers (TPFF) est, à la fois, **explicatif** (il permet de comprendre la formation des principaux soldes) et **normatif** (il constitue un élément de base du diagnostic financier). Le premier modèle de TPFF fut publié en 1977 par Geoffroy de MURARD. Cette première version a depuis cette date fait l'objet de plusieurs modifications.

II - STRUCTURE

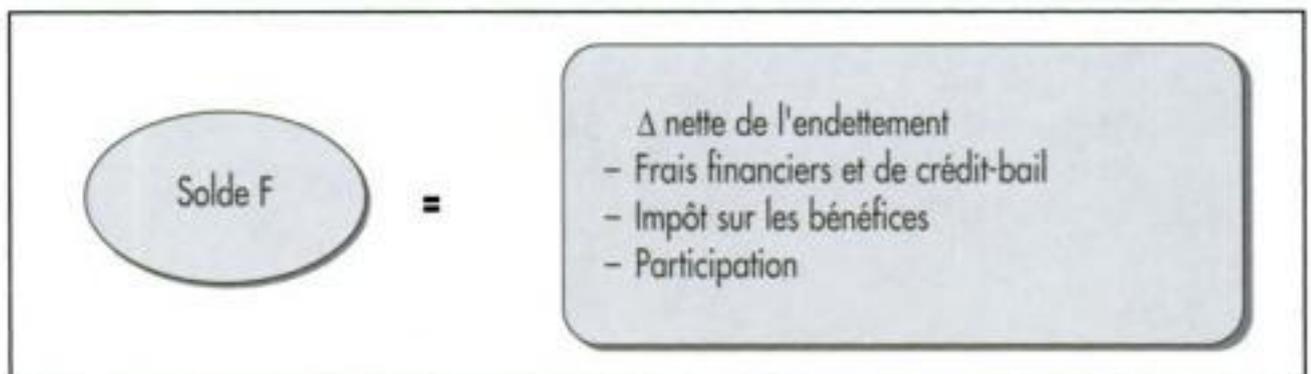
Le TPFF comprend trois parties distinctes.

- La **première partie** regroupe, **exclusivement**, l'ensemble des opérations d'exploitation et aboutit au **solde Économique**, appelé **SOLDE E** ou **DAFIC** (Disponible Après Financement Interne de la Croissance).

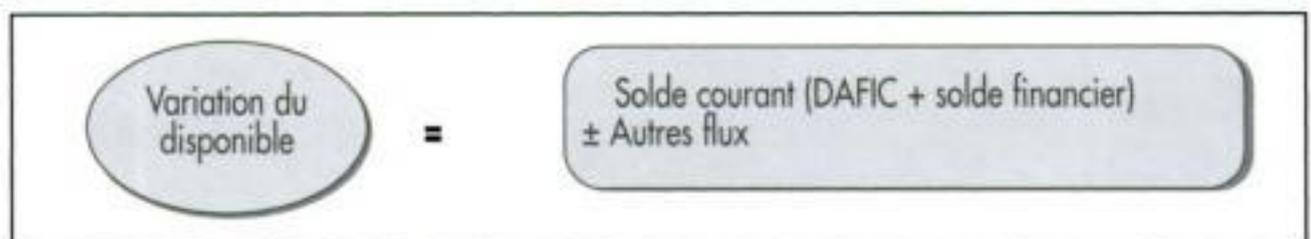
$$\text{DAFIC} = \text{ETE} - \text{Investissements d'exploitation}$$

Ce solde d'exploitation mesure l'aptitude de l'entreprise à autofinancer ses investissements.

- La **deuxième partie** rassemble les opérations relatives à l'**endettement** et ses contreparties et aboutit au **solde Financier** ou **solde F**.



- La **troisième partie** s'ouvre avec le **solde G** qui est égal au montant des soldes E et F. Elle regroupe ensuite tous les autres flux pour aboutir à la variation du disponible.



III - MODÈLES

Deux modèles de TPF peuvent être présentés. L'unique différence entre les deux tableaux réside dans le mode de calcul de l'excédent de trésorerie d'exploitation (ETE) qui représente l'enveloppe nécessaire au financement des investissements d'exploitation.

A - Premier modèle

Dans cette première présentation du TPF appelée **modèle « classique »**, l'excédent de trésorerie d'exploitation (ETE) est obtenu d'après la formule suivante :

$$ETE = EBE - \Delta BFRE$$

La prise en considération de la variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation permet de passer d'un surplus monétaire potentiel (EBE) à son expression monétaire effective.

	N	N-1	N-2
Ventes HT de marchandises + Production de l'exercice Total - Consommations intermédiaires = Valeur ajoutée + Subventions d'exploitation - Impôts et taxes - Frais de personnel Excédent brut d'exploitation (EBE) - Δ BFRE = EXCÉDENT TRÉSORERIE D'EXPLOITATION (ETE) - Investissements dans l'exploitation = E = SOLDE ÉCONOMIQUE (ou DAFIC)			
Variation de la dette financière (concours bancaires courants inclus) - Frais financiers et de crédit-bail - Impôt sur les bénéfices - Participation = F = SOLDE FINANCIER			
SOLDE COURANT G = E + F + Transfert de charges + Autres produits + Produits financiers (comptes de flux uniquement) + Produits exceptionnels (comptes de flux uniquement) - Autres charges - Charges financières (autres qu'intérêts) - Charges exceptionnelles (comptes de flux uniquement) - Dividendes distribués - Autres acquisitions d'immobilisations - Charges à répartir - Réduction de capitaux propres + Réduction d'immobilisations financières + Augmentation des capitaux propres - Δ BFRHE = VARIATION DU DISPONIBLE			

Le seul retraitement à effectuer pour la présentation du TPF est le crédit-bail.

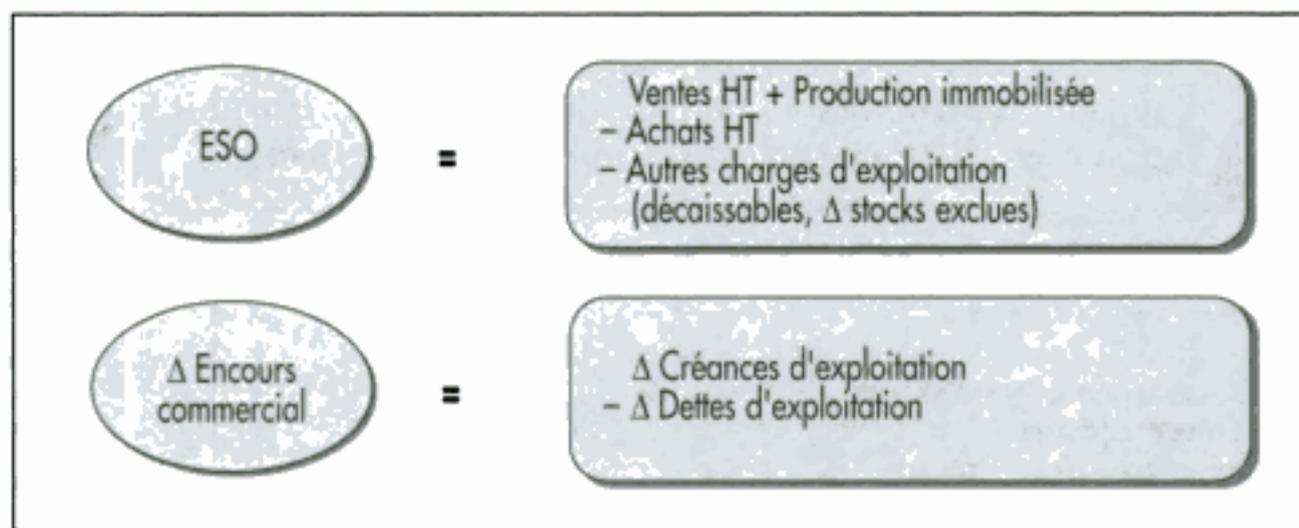
B - Second modèle

Contrairement au premier mode de calcul où les variations de stocks interviennent pour le même montant à la fois dans l'EBE et dans la variation du BFRE, le second mode de calcul de l'ETE élimine les variations de stocks afin qu'elles ne puissent pas influencer la trésorerie dégagée durant l'exercice.

La formule de calcul est la suivante :

$$\text{ETE} = \text{ESO} - \Delta \text{ de l'encours commercial}$$

Avec :



La première partie du tableau se présente comme suit :

	N	N-1	N-2
Ventes HT de marchandises			
+ Production vendue			
- Achats			
- Autres charges externes			
- Impôts, taxes et versements assimilés			
- Charges de personnel			
= ESO			
- Variation de l'encours commercial			
= EXCÉDENT TRÉSORERIE D'EXPLOITATION			
- Investissements d'exploitation			
= E = SOLDE ÉCONOMIQUE (ou DAFIC)			

La suite du tableau est identique au modèle précédent.

IV - INTERPRÉTATION DES SOLDES DU TPF

Le TPF s'adresse aux petites et moyennes entreprises qui n'ont pas accès au marché financier. Il est établi pour être interprété sur une longue période (cinq ans dans la présentation proposée par G. de MURARD). Une analyse sur une ou deux années est donc de portée limitée.

Hidden page

LE TABLEAU PLURIANNUEL DES FLUX FINANCIERS: APPLICATION

I – ÉNONCÉ

Monsieur Raymond, directeur de l'entreprise Teddy Rugby vous communique les documents comptables de cette société :

- bilan au 31/12/N-1 ;
- bilan au 31/12/N ;
- compte de résultat de l'exercice N.

Avec ces documents, sont fournies les informations suivantes qui se rapportent à l'exercice N.

- une immobilisation corporelle, dont la valeur brute s'élevait à 100 000 €, a été vendue ;
- il a été acquis :
 - des immobilisations corporelles pour 420 000 € ;
 - des immobilisations financières pour 80 000 € ;
- le capital a été augmenté de 100 000 € ;
- il a été contracté :
 - un nouvel emprunt obligations: 250 000 € (émis et remboursable au pair) ;
 - un nouvel emprunt auprès des établissements de crédit pour 130 000 € ;
- les remboursements de dettes ont été de 100 000 € ;
- la moitié du résultat de l'exercice N-1 a été distribuée.

**Bilan au 31/12/N-1
(en milliers d'euros)**

ACTIF	Brut	A et D	Net	PASSIF	Net
Immobilisations incorporelles	50	30	20	Capital	500
Immobilisations corporelles	680	500	180	Réserves	70
Immobilisations financières	270	50	220	Résultat de l'exercice	40
Stocks	100	30	70	Provisions pour risques	30
Créances d'exploitation	405	85	320	Provisions pour charges	25
Créances diverses	150	-	150	Emprunts obligataires	200
Valeurs mobilières de placement	80	-	80	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	100
Disponibilités	70	-	70	Dettes fournisseurs	100
				Dettes fiscales et sociales	28
				Dettes diverses	17
	1 805	695	1 110		1 110

**Bilan au 31/12/N
(en milliers d'euros)**

ACTIF	Brut	A et D	Net	PASSIF	Net
Immobilisations incorporelles	50	40	10	Capital	600
Immobilisations corporelles	1 000	500	500	Réserves	90
Immobilisations financières	350	50	300	Résultat de l'exercice	30
Stocks	120	30	90	Provisions pour risques	20
Créances d'exploitation	505	90	415	Provisions pour charges	40
Créances diverses	180	-	180	Emprunts obligataires	400
Valeurs mobilières de placement	50	-	50	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	210
Disponibilités	5	-	5	Dettes fournisseurs	120
				Dettes fiscales et sociales	30
				Dettes diverses	10
	2 260	710	1 550		1 550

(1) dont concours bancaires courants: 30.

Compte de résultat
Exercice N (en milliers d'euros)

Charges d'exploitation			Produits d'exploitation	
Coût d'achat des marchandises vendues		190	Ventes de marchandises	501
• Achats de marchandises	200		Production vendue	1 000
• Variation des stocks de marchandises	-10		Montant net du chiffre d'affaires	1 501
Consommations de l'exercice en provenance des tiers :		720	Production stockée	-
• Achats stockés d'approvisionnement	400		Production immobilisée	-
• Variation des stocks d'approvisionnement	-10		Reprises sur dépréciations et provisions (et amortissements)	20
• Achats non stockés	100			
• Services extérieurs	230			
Impôts, taxes et versements assimilés		20		
Charges de personnel		340		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		130		
Total		1 400	Total	1 521
Charges financières		70	Produits financiers	
Intérêts et charges assimilées	70		Autres intérêts et produits assimilés	12
Charges exceptionnelles		10	Produits exceptionnels	
Valeur comptable des éléments d'actif cédés	10		Produits des cessions d'éléments d'actif	8
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	3	3		
Impôt sur les bénéfices		28		
Résultat de l'exercice		30		
Total général		1 541	Total général	1 541

Tra ail à faire

Présenter le tableau pluriannuel des flux financiers de l'entreprise Teddy Rugby.

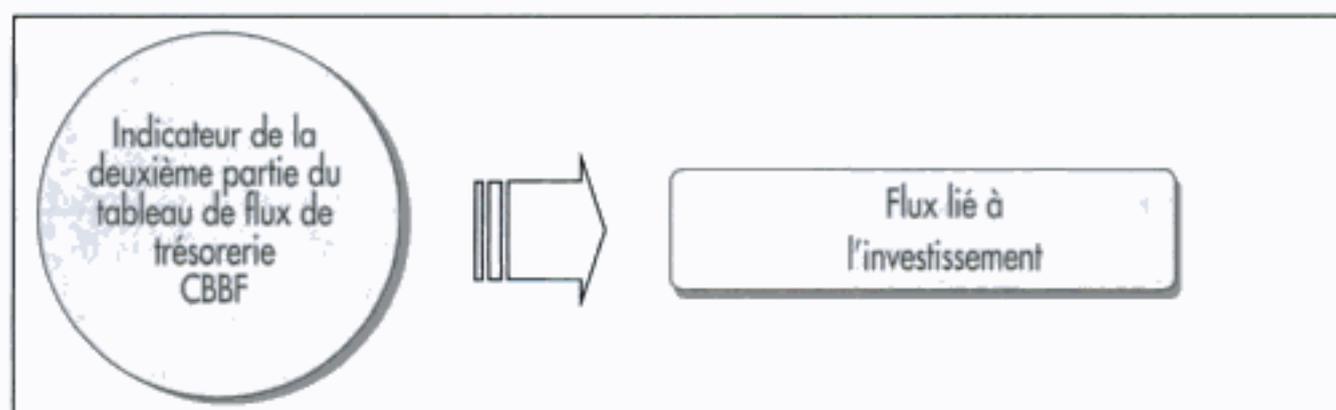
II - CORRIGÉ

Le tableau pluriannuel des flux financiers de l'entreprise Teddy Rugby se présente comme suit :

Ventes + Production	1 501
- Consommation en prov. des tiers + coût d'achat des march. vendues	- 910
VALEUR AJOUTÉE	591
- Impôts, taxes et versements assimilés	- 20
- Charges de personnel	- 340
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	231
- Variation du BFRE	- 98
EXCÉDENT DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION	133
- Investissements d'exploitation (1)	- 420
SOLDE E (OU DAFIC)	- 287
- Variation de la dette (2) (250 + 130 + 30 - 100)	310
- Charges financières	- 70
- Impôt sur les bénéfices	- 28
- Participation	- 3
SOLDE F (SOLDE FINANCIER)	+ 209
SOLDE COURANT G = E + F	- 78
+ Produits financiers	+ 12
+ Produits des cessions	+ 8
+ Augmentation de capital	+ 100
- Dividendes	- 20
- Acquisition d'immobilisations financières	- 80
- Variation du BFRHE	- 7
VARIATION DU DISPONIBLE	- 65

- (1) Investissements d'exploitation: il s'agit des investissements qui contribuent, effectivement à l'activité productrice de l'entreprise. Il est possible de retrancher les cessions de cette catégorie d'investissements. La rubrique correspond alors aux investissements **nets** d'exploitation.
- (2) Variation de la dette: on entend par « dette » l'ensemble des dettes financières **incluant les concours bancaires courants**.

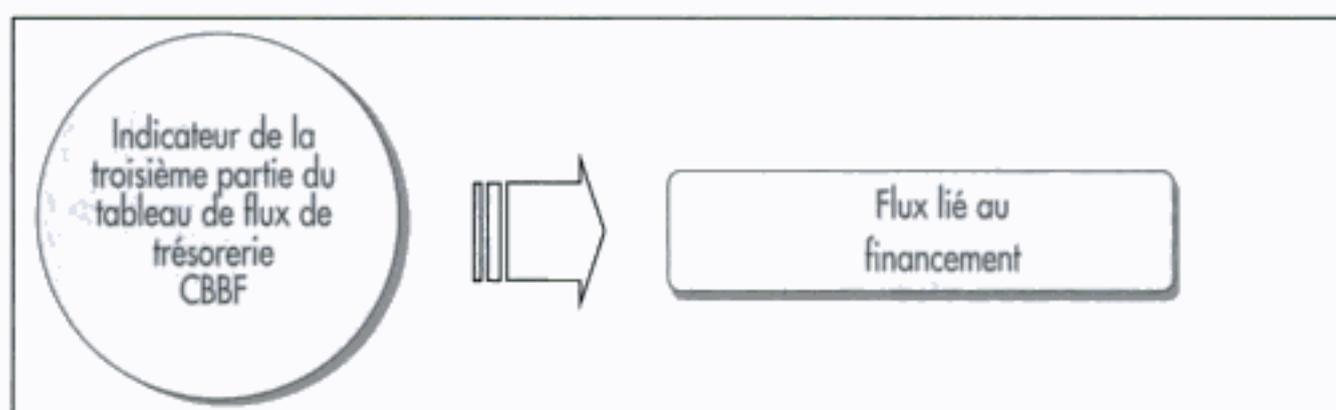
Hidden page



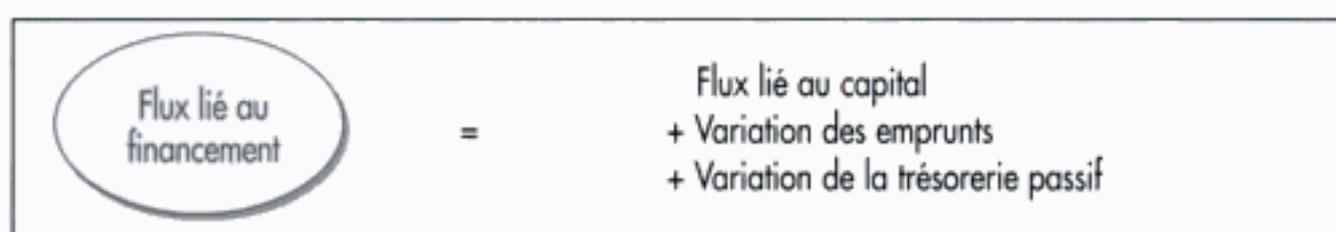
Les décalages de trésorerie intervenant lors de l'enregistrement comptable des opérations d'investissements sont pris en considération pour le calcul de ce flux.

La troisième partie appelée "Financement" comprend l'ensemble des flux de ressources financières entrant ou sortant de l'entreprise, y compris la variation de la trésorerie passif.

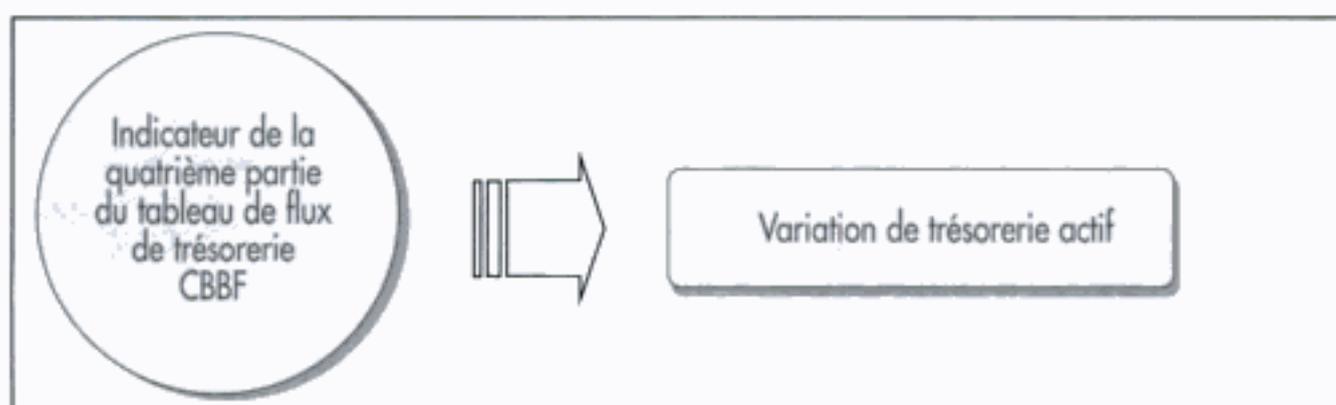
Cette troisième partie permet le calcul du flux lié au financement.



Ce flux de trésorerie correspond à la somme des trois éléments suivants.



La quatrième partie assure le bouclage du tableau de flux de trésorerie. Elle récapitule la contribution des trois grandes fonctions (Activité, Investissement et Financement) à la variation de la trésorerie actif.



Hidden page

Hidden page

LE TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE DE LA CENTRALE DE BILANS DE LA BANQUE DE FRANCE : INTERPRÉTATION

I - PRINCIPE

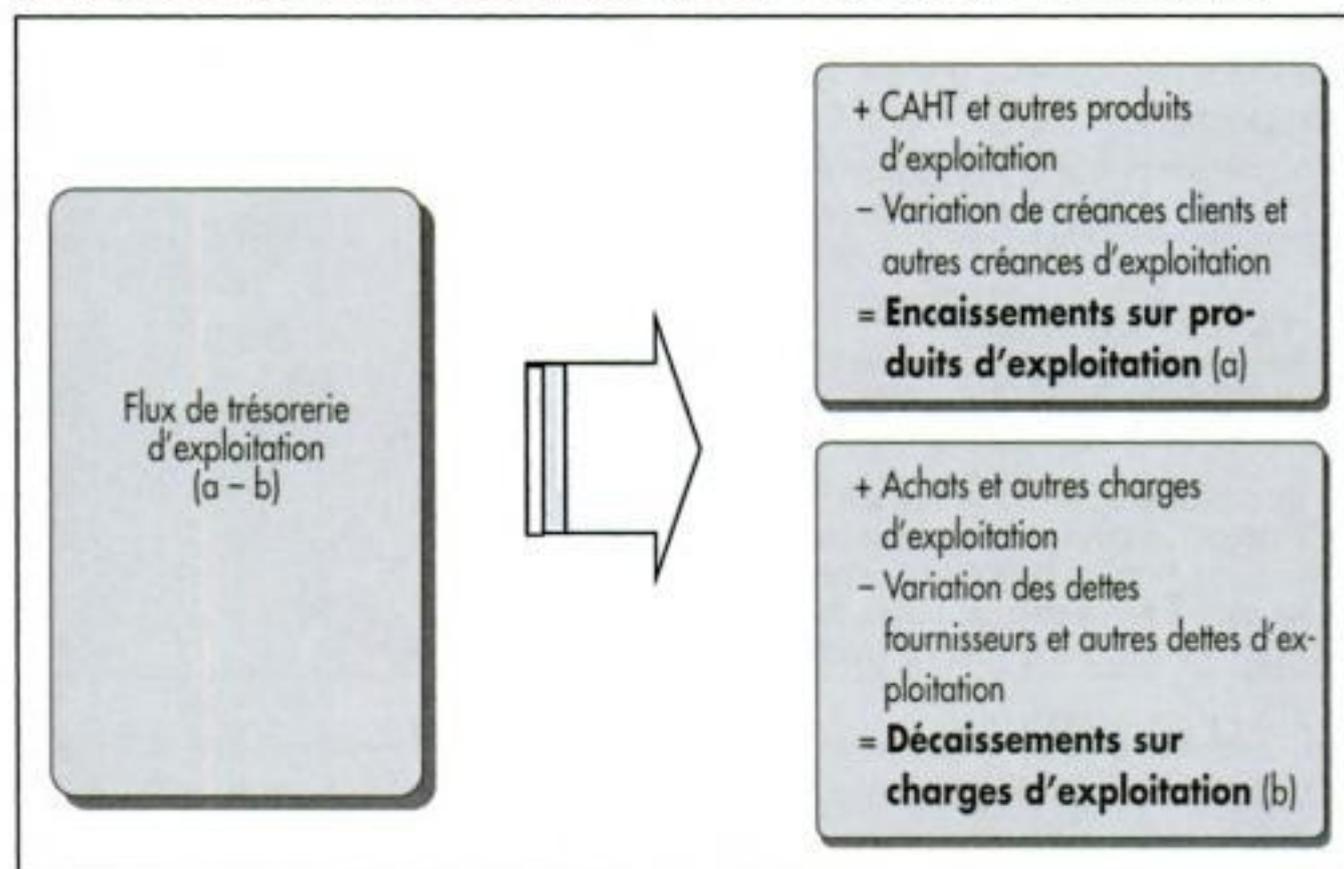
L'analyse des flux de trésorerie retenue par la Centrale de bilans s'inspire d'une logique financière et permet de vérifier la cohérence des choix stratégiques de l'entreprise. Elle met en œuvre une méthode directe d'obtention des flux de trésorerie selon une présentation fonctionnelle.

L'interprétation du tableau de flux de la Centrale de bilans repose sur l'analyse des flux attachés aux trois grandes fonctions (activité, investissement, financement) ainsi que de la variation de la trésorerie actif qui assure le bouclage du tableau.

II - LE FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION

Le flux de trésorerie d'exploitation mesure les liquidités directement utilisables et générées par les seules opérations d'exploitation.

Le flux de trésorerie d'exploitation est obtenu par la formule suivante.



Les charges et produits d'exploitation sont retenus hors variation de stocks (comptes 603 et 713), production immobilisée et transferts de charges.

L'application de la méthode directe pour la détermination du flux de trésorerie d'exploitation résume parfaitement le passage des produits aux encaissements et des charges aux décaissements. Cette notion met en évidence la différence fondamentale qui existe entre un "résultat comptable" et un "flux de trésorerie".

- si l'entreprise produit mais ne vend pas, son résultat brut d'exploitation augmentera ainsi que ses stocks, mais elle n'encaissera rien ;
- si l'entreprise vend à des clients qui se révèlent insolvable, son résultat brut d'exploitation augmentera ainsi que ses créances mais, là encore, elle n'encaissera rien.

Les actions à entreprendre pour améliorer le volume de trésorerie d'exploitation doivent ainsi s'orienter notamment sur la politique commerciale de l'entreprise.

III - LE FLUX DE TRÉSORERIE INTERNE

Le flux de trésorerie interne correspond à l'ensemble des encaissements et des décaissements résultant de l'activité de l'entreprise. Il constitue le concept central du tableau de flux car il informe sur :

- le degré de maîtrise des mouvements de trésorerie
- la cohérence des politiques suivies.

Le flux de trésorerie interne permet de mesurer les moyens internes dont l'entreprise dispose pour financer ses investissements.

Ainsi que l'indique son mode de calcul il est tributaire de sa principale composante, le flux de trésorerie d'exploitation. Il intègre non seulement les flux liés aux opérations hors exploitation, mais également les prélèvements obligatoires qui ne peuvent être différés. Outre les prélèvements sur la trésorerie qui résultent de décisions stratégiques passées et futures des dirigeants et qui répondent à des **obligations juridiques** (charges d'intérêts, impôt sur les bénéfices...), ces prélèvements intègrent également la distribution de dividendes (qui ne répond pas toutefois à des obligations juridiques).

Le flux de trésorerie interne est obtenu à partir de la formule suivante.

	=	Flux de trésorerie d'exploitation + Flux lié aux opérations hors exploitation - Charges d'intérêts - Impôt sur les bénéfices décaissé - Flux affecté à la participation des salariés - Distribution mise en paiement
---	---	--

Le flux lié aux opérations hors exploitation regroupe les mouvements de trésorerie relatifs aux opérations qui ne résultent pas de la mise en œuvre des moyens d'exploitation propre à l'entreprise ou qui présentent un caractère exceptionnel. Les comptes de gestion attachés à ces opérations sont corrigés des décalages de paiement non affectés à des postes particuliers.



=

Produits financiers
 Résultat sur opérations faites en commun
 Produits et charges exceptionnels sur opérations de gestion

Le flux de trésorerie interne reflète le degré de maîtrise que conserve l'entreprise sur sa trésorerie. Il constitue un élément d'appréciation de la flexibilité financière de l'entreprise.

Comparé aux flux liés à l'investissement ou au financement, le flux de trésorerie interne apporte un éclairage sur les potentialités de l'entreprise, voire sa pérennité. En effet, lorsqu'il est négatif pendant plusieurs exercices, il indique que l'entreprise ne secrète pas suffisamment de trésorerie pour couvrir les besoins liés à son activité.

Le flux de trésorerie interne permet enfin, d'apprécier la cohérence de la politique d'investissement de l'entreprise face aux moyens dont elle dispose.

IV – LE FLUX LIÉ À L'INVESTISSEMENT

Le flux lié à l'investissement renseigne sur les choix de l'entreprise en matière d'investissements (investissement de renouvellement ou investissement de croissance). Il permet également d'évaluer les conséquences de la politique d'investissement ou de désinvestissement sur la situation financière de l'entreprise.

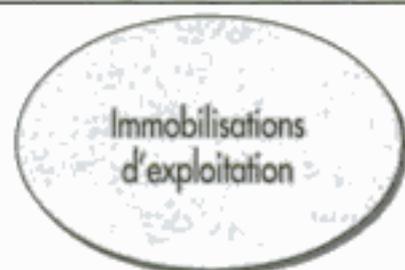
Le flux lié à l'investissement se détermine comme suit :



=

Investissement d'exploitation hors production immobilisée)
 + Acquisition de participation et titres immobilisés
 + Variation des autres actifs immobilisés hors charges à répartir
 - Subventions d'investissement reçues
 - Variation des dettes sur immobilisations
 - Encaissements sur cession d'immobilisations

Les immobilisations d'exploitation regroupent les montants bruts des immobilisations incorporelles et corporelles ainsi que les immobilisations prises en location-financement.



=

+ Immobilisations incorporelles hors frais d'établissement
 + Immobilisations corporelles
 + Immobilisations en location-financement

Hidden page

Hidden page

Certaines opérations de gestion engagées par l'entreprise se traduisant par des décalages plus ou moins longs au niveau des mouvements de trésorerie, il est essentiel de maintenir l'équilibre dynamique des flux de trésorerie. Cet équilibre est en effet indispensable pour éviter le risque de cessation de paiement. La prise en considération de façon directe de ces décalages contribue à faire de ce tableau, un outil de gestion permettant de disposer de "clignotants" informant sur les possibilités d'assurer la pérennité de l'entreprise.

L'analyse des flux retenue par la Centrale de bilans de la Banque de France s'inspire d'une logique financière et globale. Elle permet de vérifier la cohérence des choix stratégiques de l'entreprise. Cette analyse mesure l'aptitude d'une entreprise à générer de la trésorerie du seul fait de son exploitation (FTE) et le degré de maîtrise des dirigeants sur les flux liés aux opérations hors exploitation et de répartition.

Le flux lié à l'investissement et aux cessions est représentatif des choix stratégiques.

Le flux lié au financement présente les arbitrages financiers auquel il a été procédé pour assurer le financement ou placer les excédents.

Cette analyse est orientée vers une norme de comportement qui suppose que l'entreprise consacre d'abord l'autofinancement à ses investissements, puis trouve dans le financement externe ce qui lui manque, que ce financement soit "long ou court".

Elle diffère de l'analyse du tableau de financement du PCG qui pose comme normatif l'équilibre financier et l'augmentation du fonds de roulement net global, c'est-à-dire qui sépare les ressources durables et les ressources de trésorerie.

Hidden page

Bilan au 31/12/N - 1
(en milliers d'euros)

ACTIF	Brut	A et D	Net	PASSIF	Net
Immobilisations incorporelles	50	30	20	Capital	500
Immobilisations corporelles	680	500	180	Réserves	70
Immobilisations financières	270	50	220	Résultat de l'exercice	40
Stocks	100	30	70	Provisions pour risques	30
Créances d'exploitation	405	85	320	Provisions pour charges	25
Créances diverses	150	-	150	Emprunts obligataires	200
Valeurs mobilières de placement	80	-	80	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	100
Disponibilités	70	-	70	Dettes fournisseurs	100
				Dettes fiscales et sociales	28
				Dettes diverses	17
	1 805	695	1 110		1 110

Bilan au 31/12/N
(en milliers d'euros)

ACTIF	Brut	A et D	Net	PASSIF	Net
Immobilisations incorporelles	50	40	10	Capital	600
Immobilisations corporelles	1 000	500	500	Réserves	90
Immobilisations financières	350	50	300	Résultat de l'exercice	41
Stocks	120	30	90	Provisions pour risques	20
Créances d'exploitation	505	90	415	Provisions pour charges	40
Créances diverses	180	-	180	Emprunts obligataires	400
Valeurs mobilières de placement	50	-	50	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	210
Disponibilités	5	-	5	Dettes fournisseurs	120
				Dettes fiscales et sociales	28
				Dettes diverses	1
	2 260	710	1 550		1 550

(1) dont concours bancaires courants : 30.

Compte de résultat
Exercice N (en milliers d'euros)

Charges d'exploitation			Produits d'exploitation	
Coût d'achat des marchandises vendues		190	Ventes de marchandises	501
• Achats de marchandises	200		Production vendue	1 000
• Variation des stocks de marchandises	-10		Montant net du chiffre d'affaires	1 501
Consommations de l'exercice en provenance des tiers :		720	Production stockée	-
• Achats stockés d'approvisionnement	400		Production immobilisée	-
• Variation des stocks d'approvisionnement	-10		Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements)	20
• Achats non stockés	100			
• Services extérieurs	230			
Impôts, taxes et versements assimilés		20		
Charges de personnel		340		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		130		
Total		1 400	Total	1 521
Charges financières		70	Produits financiers	
Intérêts et charges assimilées	70		Autres intérêts et produits assimilés	12
Charges exceptionnelles		10	Produits exceptionnels	
Valeur comptable des éléments d'actif cédés	10		Produits des cessions d'éléments d'actif	8
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	3	3		
Impôt sur les bénéfices		17		
Résultat de l'exercice		41		
Total général		1 541	Total général	1 541

Tra ail à faire

1. Présenter le tableau de flux de trésorerie de l'ordre des experts-comptables. Le flux de trésorerie généré par l'activité doit être calculé à partir du résultat net.
2. Présenter le calcul du flux de trésorerie généré par l'activité à partir du résultat d'exploitation.

II – CORRIGÉ

A - Tableau de flux de trésorerie de l'ordre des experts-comptables

	Montants
Flux de trésorerie lié à l'activité	
RÉSULTAT NET	41
<i>Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :</i>	
• Amortissements, dépréciations et provisions (1) (100 + 15 - 10)	105
• Plus-values de cession, nettes d'impôts - (8 - 10) x 2/3 = 1,33 (2)	1
• Transfert de charges au compte de charges à répartir	
• Quote-part des subventions d'investissements virée au résultat	
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	147
<i>Moins : variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</i>	
Stocks (90 - 70)	- 20
Créances d'exploitation - (415 - 320)	- 95
Dettes d'exploitation (120 + 28 - 100 - 28)	20
Autres créances liées à l'activité - (180 - 150)	- 30
Autres dettes liées à l'activité (1 - 17)	- 16
Flux net de trésorerie généré par l'activité	6
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement	
Acquisitions d'immobilisations (420 + 80)	- 500
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôts (8 - 1/3 x (8 - 10))	9
Réduction d'immobilisations financières	
Variation des créances et dettes sur immobilisations	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (b)	- 491
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement	
Dividendes versés	- 20
Incidence des variations de capital	100
Émissions d'emprunts	380
Remboursements d'emprunts	- 100
Subventions d'investissements reçues	
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (c)	360
Variation de trésorerie (a) + (b) + (c)	- 125
Trésorerie d'ouverture (80 + 70)	150
Trésorerie de clôture (50 + 5 - 30)	25

(1) À l'exclusion des dépréciations sur actif circulant

(2) Arrondi à l'unité.

B - Calcul du flux de trésorerie généré par l'activité à partir du résultat d'exploitation

	Montants
Flux de trésorerie liés à l'activité	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (1 521 - 1 400)	121
<i>Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :</i>	
Amortissements, dépréciations et provisions (100 + 15 - 10)	105
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	226
<i>Moins : variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation</i>	
Stocks (90 - 70)	- 20
Créances d'exploitation - (415 - 320)	- 95
Dettes d'exploitation (120 + 28 - 100 - 28)	20
FLUX NET DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION	13
Frais financiers	- 70
Produits financiers	12
Impôt sur les sociétés (17 - 1/3 (8 - 10)) (1)	- 18
Participations des salariés	- 3
Autres créances liées à l'activité - (180 - 150)	- 30
Autres dettes liées à l'activité (1 - 17)	- 16
Flux net de trésorerie généré par l'activité	6

(1) Arrondi à 18.

LE BESOIN DE FINANCEMENT DU CYCLE D'EXPLOITATION

I - PRINCIPE

La succession des opérations du cycle d'exploitation génère des flux réels (de matières premières, de produits finis...) et, en contrepartie, des flux monétaires. Or, il existe en général des décalages dans le temps entre ces deux catégories de flux. Ces décalages entraînent l'existence de créances et de dettes.

Par ailleurs, les matières premières achetées ne sont pas immédiatement utilisées et les produits fabriqués ne sont pas immédiatement vendus, ce qui explique l'existence de stocks.

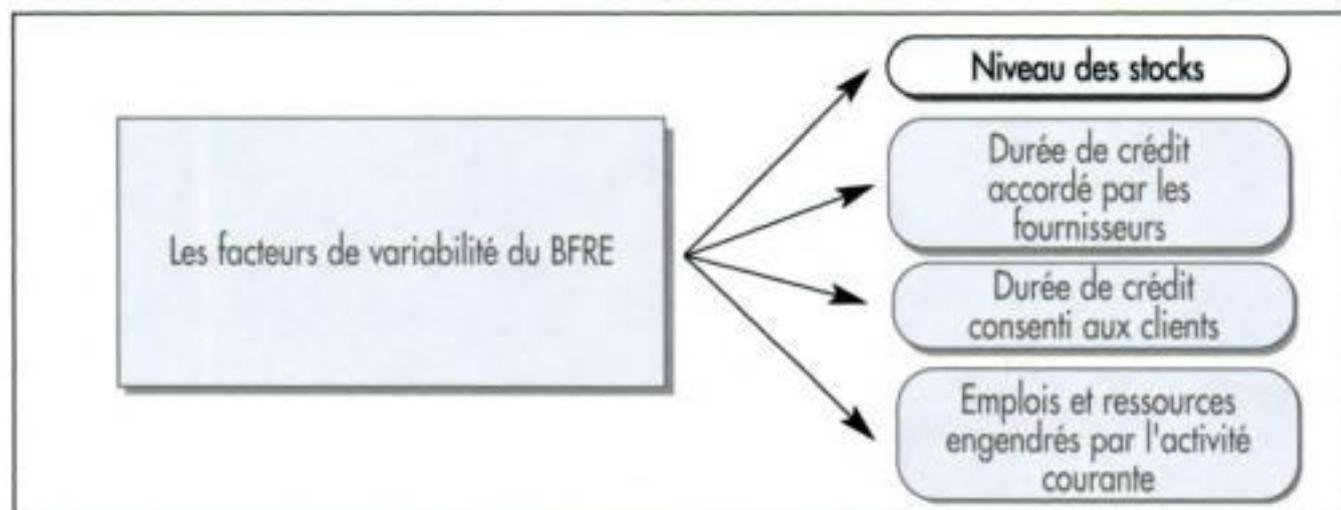
II - LE CYCLE D'EXPLOITATION ET LE BESOIN DE FINANCEMENT

Le cycle d'exploitation représente l'ensemble des opérations nécessaires à la production et à l'échange de biens et services. Ce cycle doit se renouveler et se reproduire constamment. Les différentes opérations du cycle donnent naissance à un besoin de financement, communément appelé Besoin en Fonds de Roulement (BFR).

$$\text{BFR} = \text{Stocks} + \text{Créances} - \text{Dettes cycliques}$$

III - LES CARACTÉRISTIQUES DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR)

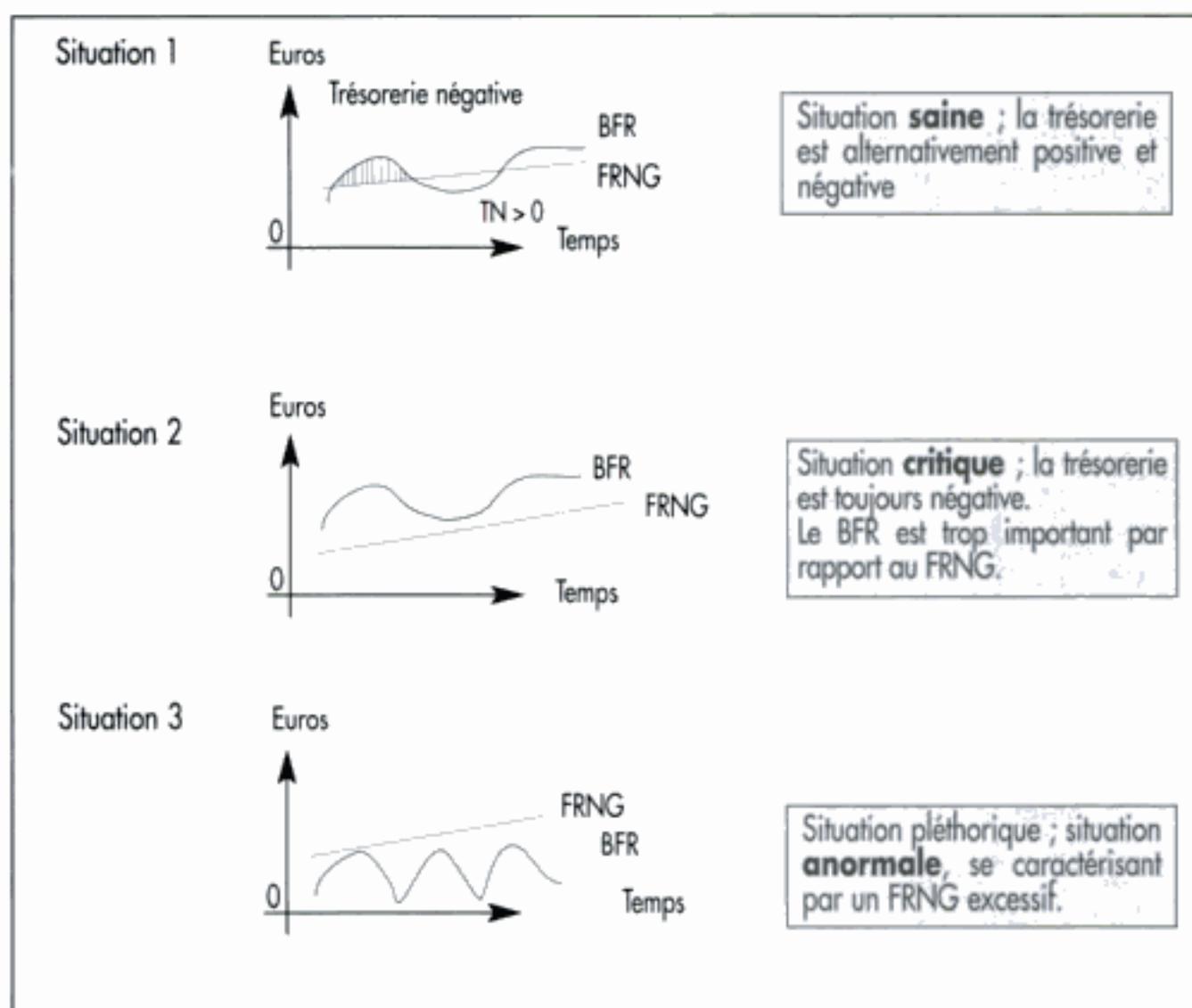
Le besoin de financement lié au cycle d'exploitation correspond pour la plupart du temps à l'essentiel du besoin en fonds de roulement (BFR). Il varie constamment dans le temps en fonction de différents facteurs, d'une année à l'autre, sans jamais descendre au niveau d'un certain minimum.



Le besoin en fonds de roulement d'exploitation est un élément déterminant de la trésorerie. La ressource naturelle pour financer le BFRE est le fonds de roulement net global.

$$\text{Trésorerie nette} = \text{FRNG} - \text{BFR}$$

Les variations dans le temps du FRNG et du BFR permettent de faire apparaître les situations typiques suivantes :



IV – LE BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION ET LE CHIFFRE D'AFFAIRES

On admet que le BFRE est directement proportionnel au chiffre d'affaires hors taxes, ce qui constitue un moyen facile de prévision. Le niveau du fonds de roulement net global peut être en effet déterminé afin d'assurer un financement convenable de l'activité.

Cette méthode simple suppose toutefois que les conditions d'exploitation demeurent relativement stables pour prévoir l'évolution des besoins financiers nécessaires à l'évolution prévisionnelle de l'activité.

LE FONDS DE ROULEMENT NORMATIF : LES FONDEMENTS

I - PRINCIPE

La comparaison du besoin en fonds de roulement d'exploitation et du niveau du fonds de roulement net global permet d'apprécier l'équilibre financier de l'entreprise. Toute croissance du BFRE entraîne en général un déséquilibre financier. Pour évaluer le niveau moyen du besoin en fonds de roulement d'exploitation, les entreprises ont recours à un instrument de gestion prévisionnelle : le fonds de roulement normatif.

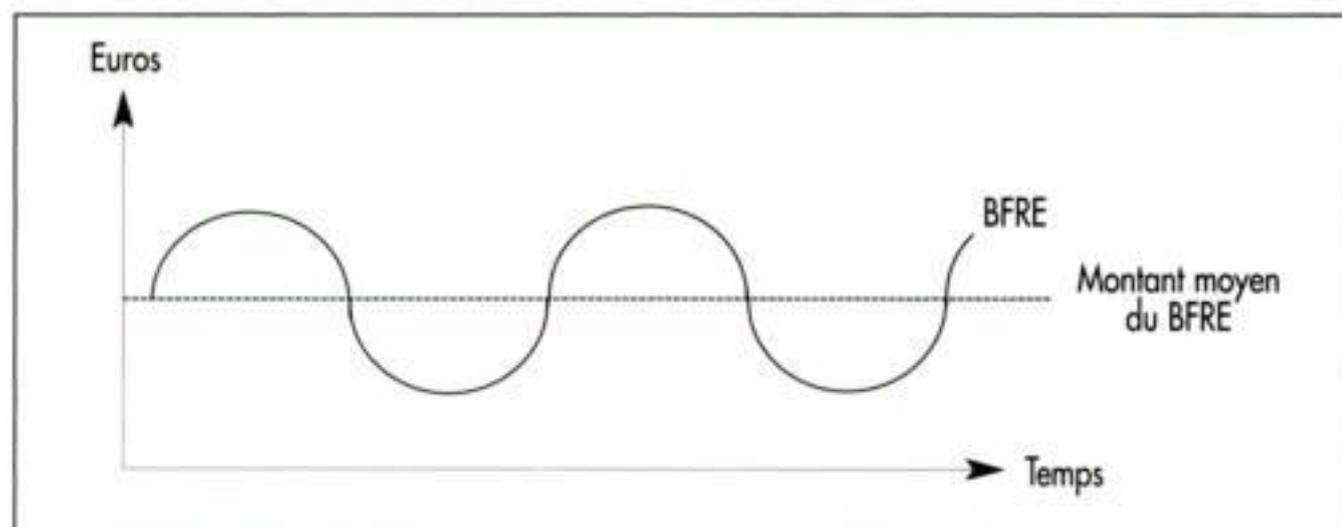
II - DÉFINITION

Le fonds de roulement normatif correspond au fonds de roulement nécessaire pour assurer le financement du besoin en fonds de roulement d'exploitation moyen. Il s'agit d'un concept dynamique qui :

- précise au cours du temps les besoins de financement du cycle d'exploitation en fonction des différentes hypothèses d'activité.
- tient compte des décalages temporels existant entre les opérations économiques et les opérations financières.

III - LES PRINCIPES DE BASE

En liant le besoin en fonds de roulement d'exploitation (qui résulte des décalages temporels entre l'engagement des opérations et leur dénouement financier) au chiffre d'affaires hors taxes, la méthode normative du calcul du fonds de roulement permet d'évaluer le niveau du fonds de roulement relatif aux opérations d'exploitation, afin de fixer le niveau du fonds de roulement.



Hidden page

I - PRINCIPE

La méthode des experts-comptables est également qualifiée de méthode de délais d'écoulement. Elle vise à déterminer les besoins financiers nés de l'exploitation, en jours et en pourcentage du chiffre d'affaires. Cette méthode s'appuie sur une analyse temporelle du cycle d'exploitation.

II - LES MODALITÉS DE CALCUL

La prévision du BFRE moyen par la méthode des experts-comptables nécessite de connaître la structure du chiffre d'affaires et la durée d'écoulement des seuls postes liés à l'exploitation.

L'expression de chaque poste en jours est réalisée par l'utilisation du temps d'écoulement (TE) et du coefficient de structure (CS).

A - Le temps d'écoulement d'un poste

Le temps d'écoulement d'un poste est le nombre de jours au bout duquel le montant moyen de ce poste serait épuisé.

$$TE = \frac{\text{Montant moyen du poste}}{\text{Flux annuel du poste}} \times 360$$

1. Le cas des clients et des fournisseurs

Les temps d'écoulement des clients et des fournisseurs représentent les durées moyennes de crédit correspondantes. Dès lors, plutôt que de calculer ces TE par la méthode ci-dessus, il est préférable d'utiliser les informations relatives au crédit que l'entreprise accorde à ses clients et celles relatives au crédit qu'elle obtient de ses fournisseurs.

2. Le cas du personnel et de la TVA

Pour les postes liés au personnel ou à la TVA, le temps d'écoulement se détermine à partir d'une date moyenne de créance ou de dette.

Exemple : TVA reversée le 20 du mois suivant $TE = 15^* + 20 = 35$
(* en situant la date moyenne en milieu de mois)

Il est possible d'exprimer les temps d'écoulement des trois postes : TVA déductible, TVA collectée, TVA à décaisser. Toutefois, il est plus simple et plus rapide de se limiter à la TVA à décaisser. En effet, parmi ces trois postes, seule la TVA à décaisser figure dans le bilan.

Hidden page

Dans la mesure où le modèle considère que le BFRE est variable proportionnellement au CAHT, plus le CAHT par jour est important, plus la rétention liée aux divers décalages sera importante en euros. Si les durées ne changent pas, le besoin de financement exprimé en jours de CAHT ne change pas. Dans les approches qui cherchent à perfectionner le modèle, on peut être conduit à considérer qu'une partie du BFRE correspondant aux **charges fixes ne varie pas proportionnellement au CAHT**.

Le tableau détaillé du calcul du besoin en fonds de roulement normatif figure à la page suivante.

Dans ce tableau, il est possible de faire figurer uniquement la **TVA à décaisser (TE)** comme élément du BFRE. Les achats et les ventes étant supposés également repartis dans le mois, et le paiement de la TVA intervenant entre le 15 et le 24 du mois suivant, le TE est obtenu par la formule suivante :

$$\text{TVA à décaisser : TE} = 15 + d$$

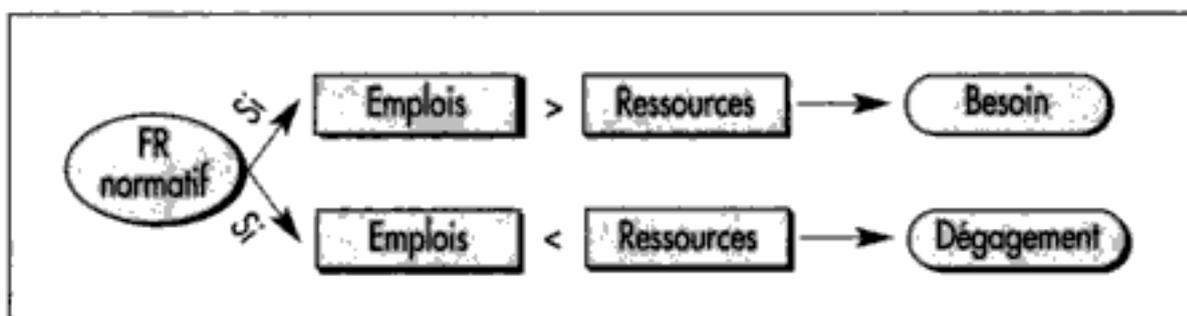
Avec d : date de décaissement de la TVA.

Le CS de la TVA à décaisser est obtenu par la formule suivante :

$$\text{CS} = \frac{\text{TVA collectée} - \text{TVA déductible}}{\text{CAHT}}$$

B - Fonds de roulement normatif en nombre de jours

Le FR normatif correspond à la différence entre le total des besoins et le total des ressources.



Le résultat du calcul correspond à un **euro** de chiffre d'affaire hors taxes par jour. La prévision du BFRE en euros est obtenue par le rapport suivant :

$$\text{BFRE en euros} = \text{BFRE en jours} \times \frac{\text{CAHT}}{360}$$

Éléments du BFRE	Durée d'écoulement (de stockage ou de crédit)	Coefficient de pondération	BFRE en nombre de jours de CAHT	
			Besoins	Ressources
Stocks de matières premières	$\frac{\text{Stock moyen}}{\text{Coût d'achat des mat. prem. consommées}} \times 360$	$\frac{\text{Coût d'achat des mat. prem. consommées}}{\text{CAHT}}$	x	
Stocks de marchandises	$\frac{\text{Stock moyen}}{\text{Coût d'achat des marchandises vendues}} \times 360$	$\frac{\text{Coût d'achat des marchandises vendues}}{\text{CAHT}}$	x	
Stocks de produits finis	$\frac{\text{Stock moyen}}{\text{Coût de production des produits vendus}} \times 360$	$\frac{\text{Coût de production des produits vendus}}{\text{CAHT}}$	x	
Stocks des en-cours	Durée du cycle de fabrication	$\frac{\text{Coût de production des en-cours}}{\text{CAHT}}$	x	
Clients	Durée moyenne de crédit ou par le calcul : $\frac{\text{Créances (bilan) (1)}}{\text{CAHT}} \times 360$	$\frac{\text{CAHT}}{\text{CAHT}}$	x	
TVA déductible	Durée moyenne de crédit de TVA (identique pour la TVA collectée)	$\frac{\text{TVA déductible}}{\text{CAHT}}$	x	
Fournisseurs	Durée moyenne de crédit ou par le calcul : $\frac{\text{Dettes fournisseurs (bilan) (2)}}{\text{Achats TTC}} \times 360$	$\frac{\text{Achats TTC}}{\text{CAHT}}$		x
Personnel	Durée moyenne de crédit accordé au personnel	$\frac{\text{Salaires nets}}{\text{CAHT}}$		x
Organismes sociaux	Durée moyenne de crédit	$\frac{\text{Cotisations totales}}{\text{CAHT}}$		x
TVA collectée	Durée moyenne de crédit de TVA (identique pour la TVA déductible)	$\frac{\text{TVA collectée}}{\text{CAHT}}$		x
(1) Clients + Effets à recevoir – Avances obtenues (2) Fournisseurs + Effets à payer – Avances accordées			BFRE en nombre de jours de CAHT	

LE FONDS DE ROULEMENT NORMATIF : APPLICATION

I - ÉNONCÉ

Pour l'exercice N, le compte de résultat des établissements Mirof se résume comme suit (les montants sont arrondis) :

POSTES	CHARGES	PRODUITS
Produits par nature :		
Ventes HT		7 704 000
Charges par nature :		
Achats de marchandises HT	5 852 000	
Variation des stocks de marchandises	- 26 000	
Autres charges (hors dotations)	1 711 000	
Dotations de l'exercice	65 000	
Impôt sur les bénéfices	54 000	
Bénéfice net	48 000	
	7 704 000	7 704 000

Toutes les opérations d'achats et de ventes sont assujetties à la TVA au taux de 19,60 %. Pour les « autres charges » constituées pour 2/3 par des frais de personnel, on peut négliger les incidences de la TVA.

Dans le bilan établi fin N, les créances sur les clients (Clients + Effets à recevoir) figurent pour 661 000 €, et les dettes envers les fournisseurs de marchandises (Fournisseurs + Effets à payer) pour 842 000 €.

Ces valeurs sont considérées comme normales.

Les informations relatives aux stocks sont les suivantes :

- stock au début de l'exercice 1 382 000 €.
- stock à la clôture de l'exercice : 1 408 000 €.

Tra ail à faire

1. Calculer la marge commerciale (en valeur absolue et en pourcentage du chiffre d'affaires hors taxes) et la capacité d'autofinancement.
2. Calculer les durées de rotation, ou temps d'écoulement, des stocks, des créances clients et des crédits fournisseurs.
NOTE : pour ce qui concerne les autres éléments du fonds de roulement d'exploitation, les temps d'écoulement peuvent être estimés à :
État, TVA à décaisser..... 24 jours
Créanciers divers (personnel, fournisseurs de biens et prestations de services.....)..... 10 jours
3. Calculer, pour chacun des éléments du fonds de roulement

d'exploitation, le coefficient de pondération, c'est-à-dire le coefficient permettant de convertir leur temps d'écoulement en nombre de jours de chiffre d'affaires hors taxes. La récapitulation des différents calculs doit s'effectuer dans le tableau de calcul du FR normatif.

En déduire le fonds de roulement théoriquement nécessaire pour réaliser un chiffre d'affaires de 8 500 000 €, montant prévu pour (N + 1).

4. À la clôture de l'exercice N, le fonds de roulement, avant affectation des résultats, s'élève à 1 280 000 €, et le bénéfice, impôt déduit, figure au bilan pour 48 000 €.

Quelle décision d'affectation peut-on proposer pour ce résultat ?

II - CORRIGÉ

A - Calcul de la marge commerciale et de la capacité d'autofinancement

1. Marge commerciale

Marge commerciale = $\frac{\text{Chiffre d'affaires hors taxes}}{\text{Chiffre d'affaires hors taxes}} - \text{Coût d'achat des marchandises vendues}$	
Achat de marchandises	5 852 000
Variation des stocks de marchandises (St - SF)	- 26 000
Coût d'achat des marchandises vendues	= 5 826 000
Chiffre d'affaires hors taxes	7 704 000
Coût d'achat des marchandises vendues	- 5 826 000
Marge commerciale (en valeur absolue)	= 1 878 000
Marge commerciale en pourcentage du chiffre d'affaires : $\frac{\text{Marge commerciale en valeur absolue}}{\text{Chiffre d'affaires hors taxes}}$	$\frac{1\,878\,000}{7\,704\,000} = 0,2438$ soit 24,38%

2. Capacité d'autofinancement

Capacité d'autofinancement = $\frac{\text{Résultat net}}{\text{Résultat net}} + \text{Dotations de l'exercice (nettes des reprises)}$	
Résultat net	48 000
Dotations de l'exercice (nettes des reprises)	+ 65 000
Capacité d'autofinancement	= 113 000

$$TE = \frac{1\,382\,000 + 1\,408\,000}{2} \times 360 = 86,20 \text{ jours}$$

• **Temps d'écoulement des créances**

$$TE = \frac{\text{Créances clients} + \text{Effets à recevoir} + \text{Effets escomptés et non échus}}{\text{Chiffre d'affaires toutes taxes comprises}} \times 360$$

$$TE = \frac{661\,000}{7\,704\,000 \times 1,196} \times 360 = 25,82 \text{ jours}$$

• **Temps d'écoulement des dettes fournisseurs**

$$TE = \frac{\text{Dettes fournisseurs} + \text{Effets à payer}}{\text{Achats de marchandises toutes taxes comprises}} \times 360$$

$$TE = \frac{842\,000}{5\,852\,000 \times 1,196} \times 360 = 43,31 \text{ jours}$$

B - Coefficients de structure (CS)

• **Coefficient de structure des stocks**

$$CS = \frac{\text{Coût d'achat des marchandises vendues}}{\text{Chiffre d'affaires hors taxes}}$$

$$CS = \frac{5\,826\,000}{7\,704\,000} = 0,756$$

• **Coefficient de structure des créances**

$$CS = \frac{\text{Chiffre d'affaires toutes taxes comprises}}{\text{Chiffre d'affaires hors taxes}}$$

$$CS = \frac{7\,704\,000 \times 1,196}{7\,704\,000} = 1,196$$

• **Coefficient de structure des dettes fournisseurs**

$$CS = \frac{\text{Achats toutes taxes comprises}}{\text{Chiffre d'affaires hors taxes}}$$

$$CS = \frac{5\,852\,000 \times 1,196}{7\,704\,000} = 0,908$$

• **Coefficient de structure de la TVA à décaisser**

$$CS = \frac{\text{TVA collectée} - \text{TVA déductible}}{\text{Chiffre d'affaires hors taxes}}$$

$$CS = \frac{(7\,704\,000 - 5\,852\,000) \times 0,196}{7\,704\,000} = 0,047$$

• **Coefficient de structure des créanciers divers**

- Personnel $CS = \frac{\text{Salaires nets}}{\text{Chiffre d'affaires hors taxes}}$

$$CS = \frac{1\,140\,667}{7\,704\,000} = 0,148$$

- Autres fournisseurs $CS = \frac{\text{Autres charges}}{\text{Chiffre d'affaires hors taxes}}$

$$CS = \frac{570\,333}{7\,704\,000} = 0,074$$

Tableau détaillé du calcul du fonds de roulement normatif

Postes	Temps d'écoulement	Coefficients de structure	Nombre de jours de chiffre d'affaires HT	
			D	C
Stocks	86,20	0,756	65,17	
Créances	25,82	1,196	30,88	
Fournisseurs	43,31	0,908		39,32
TVA à décaisser	24,00	0,047		1,13
Personnel	10,00	0,148		1,48
Autres fourn.	10,00	0,074		0,74
			96,05	42,67
Nombre de jours de chiffre d'affaires hors taxes : (96,05 - 42,67)			53,38	

Le fonds de roulement nécessaire pour réaliser un chiffre d'affaires de 8 500 000 € s'élève à :

$$\frac{8\,500\,000 \times 53,38}{360} = 1\,260\,361 \text{ €}$$

C - Affectation du résultat

Le fonds de roulement s'élève à 1 280 000 € et le besoin en fonds de roulement d'exploitation moyen à 1 260 361 €. Il paraît plus judicieux de porter le résultat en réserve afin d'améliorer le fonds de roulement.

LE FONDS DE ROULEMENT NORMATIF : INTÉRÊT – PERFECTIONNEMENT – LIMITES

I – PRINCIPE

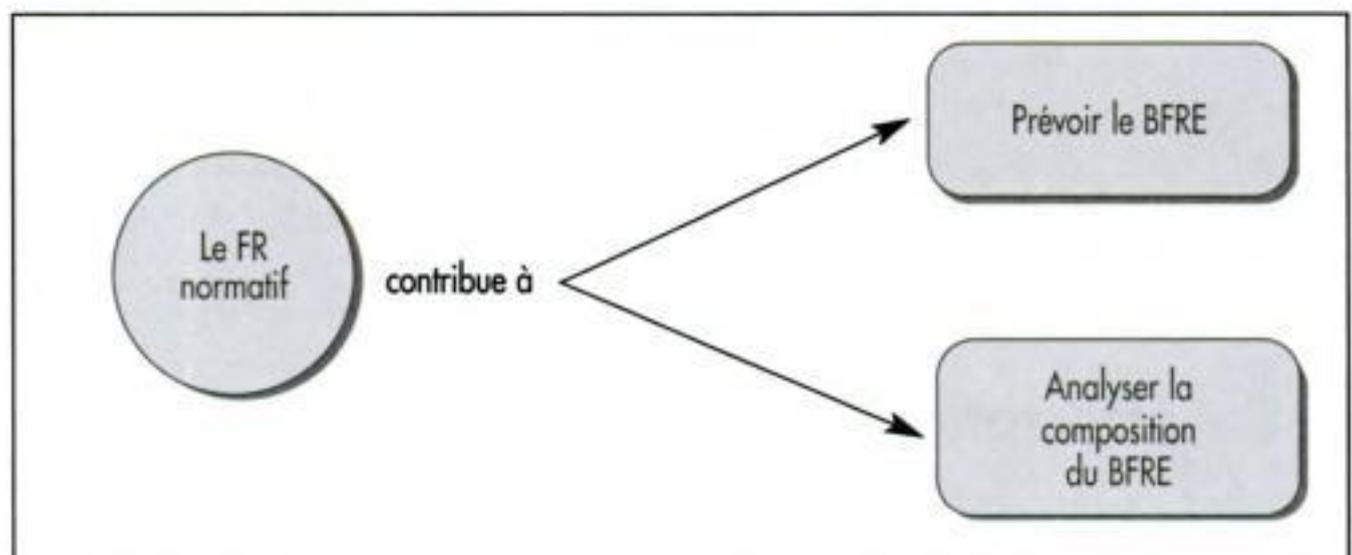
La méthode des délais d'écoulement est une méthode de prévision simple et efficace qui s'applique aux entreprises dont l'activité se développe régulièrement tout au long de l'année.

Elle doit néanmoins être perfectionnée pour prendre en considération les charges fixes qui, en raison de leur nature, ne peuvent être considérées comme proportionnelles au chiffre d'affaires.

II – INTÉRÊT DE LA MÉTHODE

Dans le cadre de l'analyse de l'équilibre financier de l'entreprise, la méthode du FR normatif présente différents avantages. Pour l'essentiel il convient que cette méthode permet :

- de prévoir l'effet des variations du chiffre d'affaires (et donc de l'activité) sur le niveau moyen du BFRE ;
- d'évaluer le fonds de roulement dont l'entreprise doit disposer pour ne pas rencontrer des problèmes insurmontables (important surtout pour les entreprises qui se créent) ;
- de mettre en évidence les principaux postes qui déterminent le BFRE ;
- d'indiquer l'aptitude de l'entreprise à dégager de la trésorerie au fur et à mesure de la croissance (excédent de trésorerie d'exploitation) :



Dans le diagnostic de l'équilibre financier, le BFRE moyen doit être comparé au FRNG pour l'exercice considéré. S'il existe une adéquation, la situation est saine et l'entreprise ne devrait pas rencontrer de problèmes de trésorerie. Dans le cas contraire, il convient de prendre très rapidement des mesures correctives.

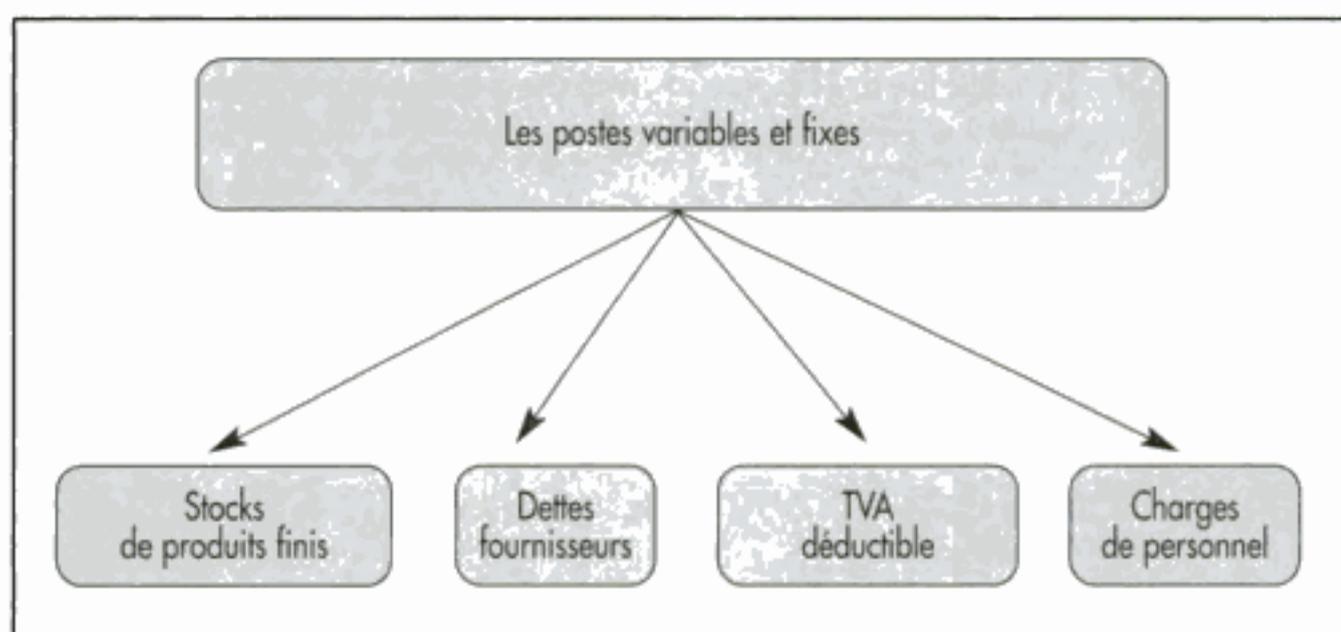
III - PERFECTIONNEMENT DE LA MÉTHODE

Le modèle classique du fonds de roulement normatif repose sur certaines hypothèses simplificatrices et plus particulièrement sur l'existence d'une proportionnalité entre tous les postes du BFRE et le chiffre d'affaires de l'entreprise.

Or, tous les postes du BFRE ne varient pas proportionnellement avec le chiffre d'affaires. Pour certains d'entre eux, il est possible de distinguer une partie fixe (charges de structure) et une partie variable (charges opérationnelles)

A - Les postes variables et fixes

Les principaux postes variables et fixes figurent dans le schéma suivant :



- Les stocks de produits évalués au coût de production sont constitués d'une partie fixe et d'une partie variable ;
- les dettes fournisseurs et la TVA déductible peuvent comporter une partie fixe et une partie variable selon qu'ils concernent des achats fixes ou variables ;
- les charges de personnel peuvent comporter une partie fixe et une partie variable en fonction de l'activité de l'entreprise. Elles sont néanmoins le plus souvent traitées comme des charges de structure.

B - Le principe de calcul

Le perfectionnement du modèle classique conduit à distinguer deux parties dans la formulation du FR normatif :

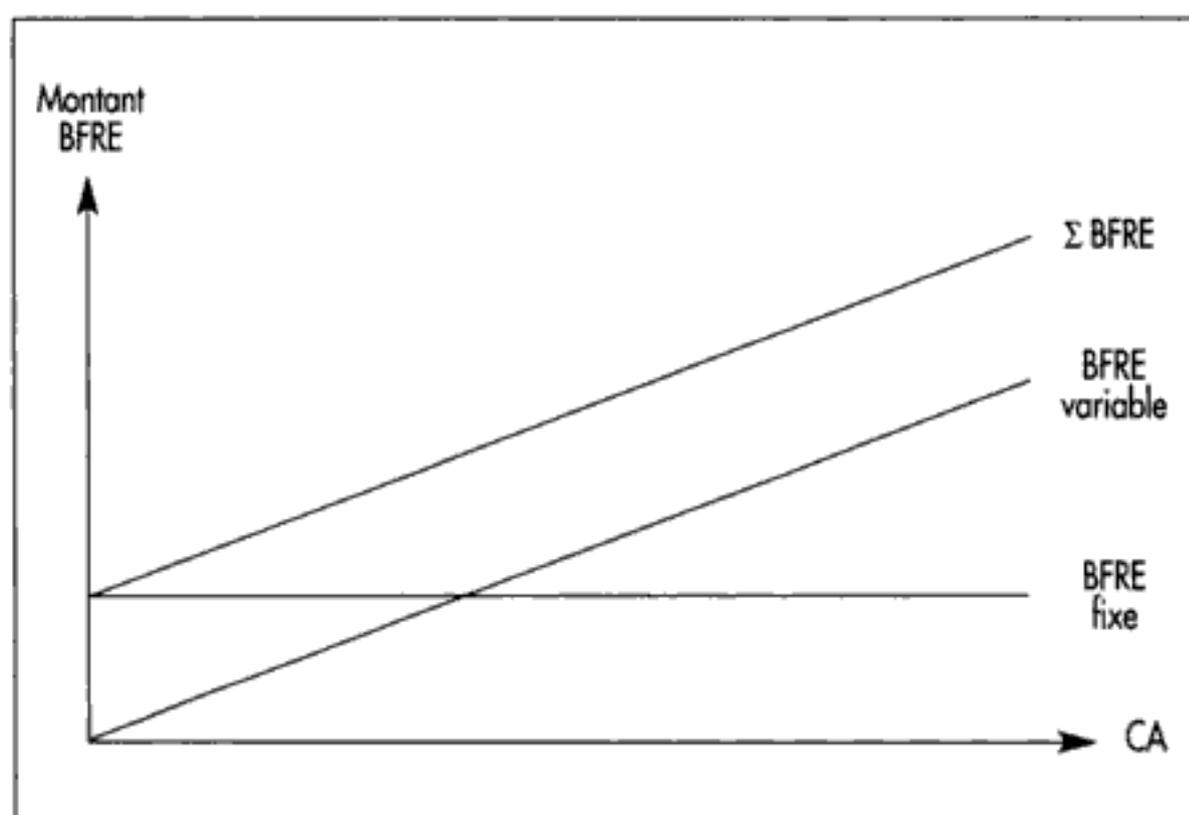
- une partie variant proportionnellement au chiffre d'affaires (exprimée en jours de CAHT) ;
- une partie fixe, indépendante du niveau d'activité (exprimée en euros).

Le fonds de roulement normatif s'exprime ainsi à partir de l'équation suivante :

$$\text{BFRE} = ax + b$$

Avec :	
a	le BFRE variable pour 1 € de CAHT
x	le CAHT journalier (nombre de jours de CAHT)
b	la partie fixe du BFRE en euros, indépendante du niveau d'activité

La décomposition des composantes du besoin en fonds de roulement d'exploitation en éléments fixes et variables permet d'obtenir la représentation graphique suivante des besoins de financement de l'activité de l'entreprise.



C - Le tableau de calcul du FR normatif

Le tableau de calcul du FR normatif diffère légèrement de celui établi pour le calcul d'un BFRE ne prenant pas en considération les parties fixes et variables de certains postes de cet instrument de gestion prévisionnelle.

Éléments du BRFE	TE	CS	Partie variable Postes en jours de CAHT		Partie fixe Postes en euros	
			Besoins	Ressources	Besoins	Ressources
Totaux						
			BFRE en jours de CAHT		BFRE en euros	

L'examen du tableau récapitulatif permet de repérer les postes sur lesquels des améliorations sont souhaitables. Ces améliorations étant chiffrées, il est possible d'en déduire le BFRE moyen.

IV - LIMITES DE LA MÉTHODE

Malgré la prise en considération de l'existence des charges fixes dans le but de perfectionner le modèle de prévision du besoin en fonds de roulement d'exploitation, le calcul du fonds de roulement normatif à partir de la méthode des temps d'écoulement ne peut s'appliquer que dans les entreprises dont l'activité est régulière.

Cette technique de prévision du BFRE s'avère inadaptée pour les entreprises dont l'activité est saisonnière. Les analystes financiers ont recours pour ces entreprises à une méthode statistique basée sur l'étude de séries chronologiques de douze mois.

LE FONDS DE ROULEMENT NORMATIF : PERFECTIONNEMENT, APPLICATION

I - ÉNONCÉ

Monsieur Hubert vous demande d'analyser la gestion du cycle d'exploitation de la société Hendric, dont l'exercice comptable qui se clôture au 31 décembre N+1 devait confirmer les chiffres communiqués dans l'annexe 1. L'entreprise organisant sa production en « flux tendus » ne possède plus de stocks de produits finis.

ANNEXE 1

Compte de résultat prévisionnel simplifié relatif à l'année N+1 (les chiffres sont donnés en millions d'euros)

Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT) (1)	140 M€
Achats de matières (2)	35 M€
Autres achats et charges externes (3)	3 M€
Impôts, taxes et versements assimilés (4)	8,3 M€
Charges de personnel + charges sociales (5)	74,25 M€
Autres charges d'exploitation (6)	1,5 M€
Dotations d'exploitation	10,3 M€
Charges financières (7)	3,5 M€
Charges exceptionnelles	1,5 M€
Impôts sur les sociétés (IS) et participation	0,8 M€
Résultat net (8)	1,85 M€

(1) En général, 60 % des ventes sont encaissés en fin de mois et 40 % à 30 jours fin de mois.
 (2) Les achats de matières sont réglés à 30 jours.
 (3) Les autres charges externes sont considérées comme variables et sont payées au comptant.
 (4) Les impôts, taxes et versements assimilés sont considérés comme variables et sont payés au comptant.
 (5) 80 % des charges de personnel et des charges sociales sont fixes.
 Les charges sociales patronales représentent en moyenne 35 % des salaires bruts.
 Les retenues sociales salariales représentent en moyenne 20 % des salaires bruts.
 Le règlement aux salariés a lieu le 25 de chaque mois.
 Le virement aux organismes sociaux s'effectue le 10 du mois suivant.
 (6) Les autres charges d'exploitation sont réglées au comptant.
 (7) Les charges financières sont considérées comme étant réglées au comptant ; ces charges financières comprennent 0,45 M€ de frais sur financement court terme (EENE, découvert, billets de trésorerie...).

(8) Le résultat sera distribué en totalité courant N+2.

La TVA est calculée sur les achats de matières et sur les ventes uniquement avec règlement le 20 du mois suivant. Le taux est de 19,60 % pour les ventes et en moyenne de 15 % pour les achats.

Le coût de production des produits finis peut être évalué à 111,5 M€ dont 48,5 M€ de coût variable.

La durée du cycle de fabrication est de 15 jours.

Les encours sont valorisés arbitrairement à 50 % du coût de production.

Le stock moyen de matière première pour N+1 serait de 5,35 M€.

Hidden page

(6) Fournisseurs	
$CS = (35 \text{ M€} \times 1,15) / 140 \text{ M€} = 0,2875$	
(7) Personnel (salaires)	
$TE = 25 - 15 = 10$ Salaires bruts (SB) + charges patronales = 74,25 M€ $SB + 0,35 SB = 74,25$ $SB = 55 \text{ M€}$ Salaires bruts = Salaires nets + charges salariales $55 = \text{Salaires nets (SN)} + 20 \% \times 55$ $55 = SN + 11$ $SN = 44$ Variables : $CS = (44 \text{ M€} \times 20 \%) / 140 \text{ M€} = 0,063$	
(8) Organismes sociaux	
$TE = 15 + 10 = 25$ Charges sociales = $55 \text{ M€} \times (20 \% + 35 \%) = 30,25 \text{ M€}$ Variable : $CS = (30,25 \text{ M€} \times 20 \%) / 140 \text{ M€} = 0,043$	
(9) Partie fixe du BFR	
Stock d'encours : $\frac{31\,500\,000 \times 15}{360} = 1\,312\,500 \text{ €}$ Personnel : $\frac{44\,000\,000 \times 0,80 \times 10}{360} = 977\,777 \text{ €}$ Organismes sociaux : $\frac{30\,250\,000 \times 0,80 \times 25}{360} = 1\,680\,555 \text{ €}$	

■ Tableau de calcul du FR normatif

Postes	TE	CS	Partie variable		Partie fixe	
			Postes en jours de CAHT		Poste en euros	
			Besoins	Ressources	Besoins	Ressources
Stock matières (1)	55,03j	0,25	13,76			
Stocks d'en-cours (2)	15	0,173	2,60		1 312 500	
Clients (3)	27	1,196	32,30		(9)	
TVA déductible (4)	35	0,037	1,30			
Fournisseurs (6)	30	0,287		8,61		
Personnel (7)	10	0,063		0,63		977 777
Organ. sociaux (8)	25	0,043		1,08		1 680 556
TVA collectée	35	0,196		6,86		
Totaux			49,96	17,18	1 312 500	2 658 333
Besoins en fonds de roulement d'exploitation			32,78 jours de CAHT		- 1 345 833 €	

2. Évolution du FR en % si le CAHT augmente de 10 %

Années	BFR (Partie variable)	BFR (partie fixe)	Total
N	$32,78 \times \frac{140 \text{ M€}}{360} = 12\,747\,778$	(-) 1 345 833	11 401 944
N + 1	$32,78 \times \frac{140 \text{ M€} \times 1,10}{360} = 14\,022\,555$	(-) 1 345 833	12 676 722
Variation	$32,78 \times \frac{140 \text{ M€} \times 0,10}{360} = 1\,274\,778$	-	1 274 778 soit en % 1 274 778 <hr/> 11 401 944 = 11,18 %

3. Commentaire

La partie fixe du BFRE étant négative (il s'agit d'une ressource qui n'augmente pas avec la croissance du CAHT), le BFRE croît plus vite que le CAHT et pénalise d'autant la trésorerie de l'entreprise. En effet, pour une croissance de 10 % du CAHT, le BFRE augmente de 11,18 %

I – PRINCIPE

La gestion de la trésorerie exige la mise en place d'une organisation comptable capable d'identifier les flux financiers prévisibles au cours d'une période donnée. Les prévisions financières effectuées dans le cadre de la procédure budgétaire nécessitent que le trésorier de l'entreprise établisse un budget et un plan de trésorerie.

II – DÉFINITION

Le budget de trésorerie est **un état prévisionnel** détaillé, en général établi mois par mois, qui a pour objet de déterminer l'encaisse disponible et le montant des besoins de trésorerie nécessaires au maintien de la solvabilité de l'entreprise.

III – LE BUDGET DE TRÉSORERIE, INSTRUMENT DE SYNTHÈSE DES FLUX FINANCIERS

Bien que non obligatoire, le budget de trésorerie répond à l'esprit de la loi du 1^{er} mars 1984 sur la prévention des difficultés des entreprises. Le budget de trésorerie fait en effet apparaître :

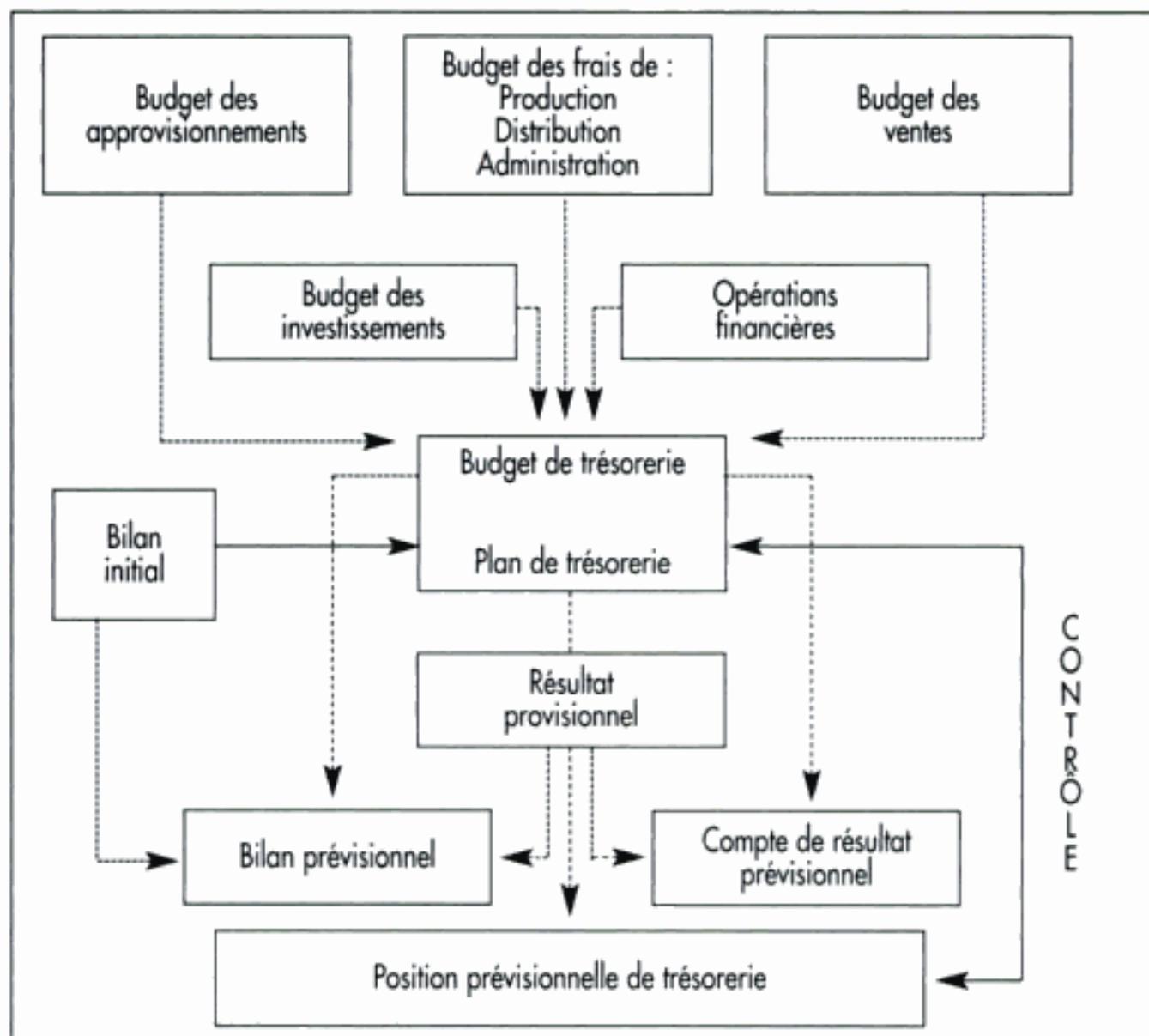
- les besoins (ou excédents) mensuels de trésorerie ;
- les besoins (ou excédents) cumulés de trésorerie.

Il s'agit donc d'un instrument primordial du système budgétaire de l'entreprise, qui permet non seulement d'observer les déficits ou excédents de fin de mois mais également de juger l'équilibre des encaissements et des décaissements sur l'ensemble de la période de référence.

Quel que soit l'horizon de prévision retenu (en général annuel), le budget de trésorerie procède à la synthèse de tous les flux financiers prévisionnels qui résultent des différentes opérations de l'entreprise (mouvements patrimoniaux, charges/produits), ventilés dans les autres budgets.

À chacune des grandes fonctions de l'entreprise est associé un budget, de telle sorte qu'une hiérarchie peut être établie entre ces différents programmes monétaires qui sont toutefois interdépendants.

Le schéma de la page suivante met en évidence la hiérarchie et l'interdépendance entre les différents budgets :



IV - STRUCTURE

Le budget général de trésorerie se présente sous la forme d'un tableau qui comporte quatre parties.

La **première partie** regroupe toutes les informations provenant du budget des encaissements établi **toutes taxes comprises**.

Ces informations proviennent principalement :

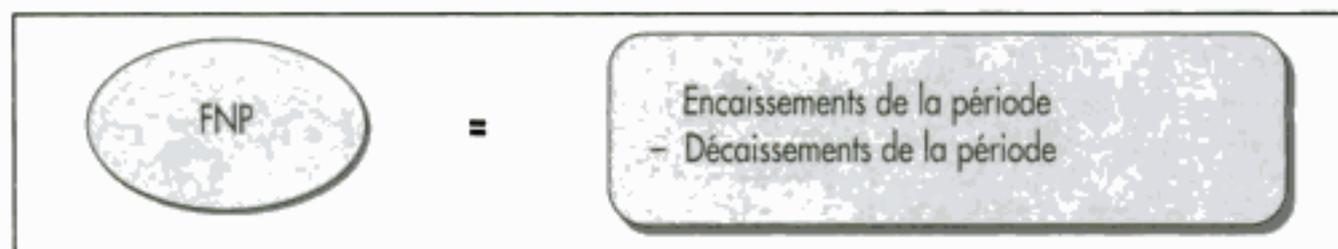
- du budget des ventes (recettes prévisionnelles TTC) ;
- de l'actif circulant du bilan initial (encaissement des créances, encaissement des effets à recevoir) ;
- des opérations d'exploitation ;
- des opérations hors exploitation (cessions d'immobilisations, émissions d'emprunts...).

La **deuxième partie** fait apparaître les informations issues du budget des décaissements établi **toutes taxes comprises**. Ces informations proviennent principalement :

- du budget des charges ;
- du budget des investissements ;
- du budget de la TVA ;
- du budget des opérations d'exploitation ;
- du budget des opérations hors exploitation ;

- du passif du bilan initial (certaines dettes de la période antérieure devenant exigibles durant la période pour laquelle est établi le budget de trésorerie).

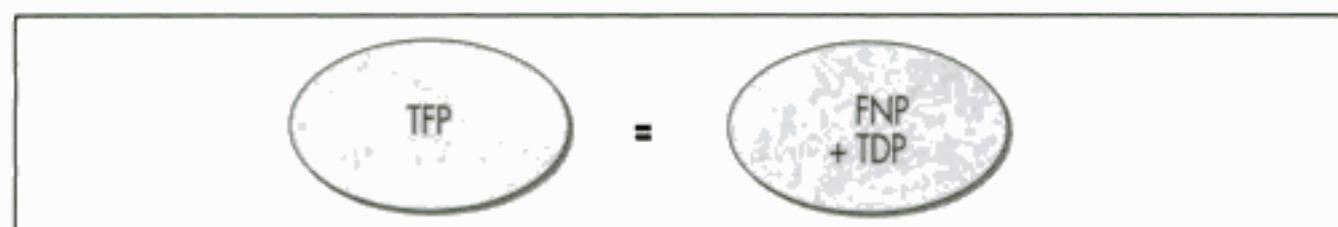
Les budgets des encaissements et des décaissements sont des budgets indépendants qui sont dressés séparément avant d'être regroupés dans le budget général de trésorerie. La différence entre le total des encaissements prévisionnels et le total des décaissements prévisionnels pour la période retenue indique les montants des **flux nets de la période (FNP)**.



La **troisième partie** délivre les informations sur la trésorerie de début de période (TDP). Elle correspond au total des disponibilités figurant dans le bilan de clôture de la période précédente.



La **quatrième partie** fait apparaître la trésorerie de fin de période (TFP). Ce solde final mesure la capacité de l'entreprise à maîtriser ses flux financiers.



V - MODÈLE

Rubriques	Période	Périodes		
		Janvier	Février	Mars
Encaissements → solde 1				
Décaissements → solde 2				
Flux nets de la période (Différence soldes 1 - 2) → solde 3				
Trésorerie début de période → solde 4			↗	↗
Trésorerie fin de période (Cumul soldes 3 + 4) → solde 5				

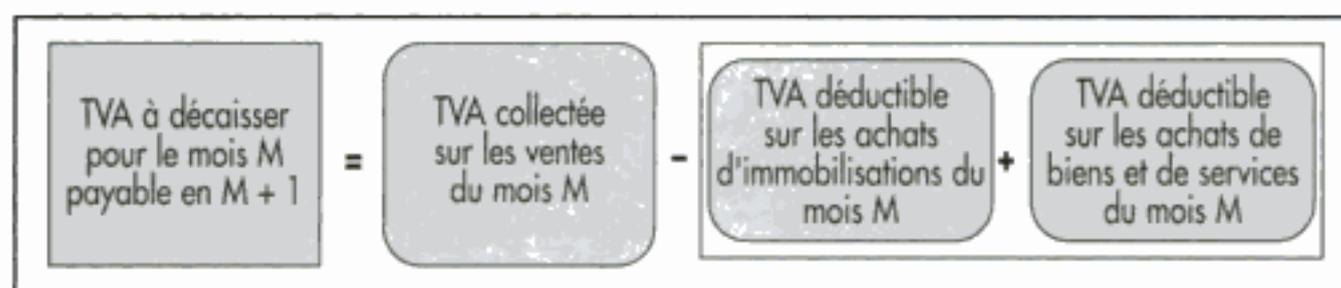
Les encaissements et les décaissements doivent être inscrits à leurs dates de règlement effectif. L'application de cette règle conduit à faire apparaître des décalages qu'il convient de respecter.

VI - LA TVA ET LE BUDGET GÉNÉRAL DE TRÉSORERIE

Le montant de la TVA à décaisser est calculé à partir du budget de TVA avant d'être repris :

- dans le budget des décaissements ;
- dans le budget général de trésorerie.

Le montant de la TVA à acquitter au Trésor public pour un mois M est obtenu par la formule suivante (1) :



Les différents comptes de TVA sont ventilés dans le budget de TVA ainsi que l'indique le tableau ci-dessous :

Comptes	Périodes			
	Janvier	Février	Mars	...
TVA collectée du mois de...	(Janvier)	(Février)	(Mars)	
- TVA déductible sur les achats de biens et de services du mois de...	(Janvier)	(Février)	(Mars)	...
- TVA déductible sur immobilisations du mois de ...	(Janvier)	(Février)	(Mars)	
= Montant de la TVA à décaisser au titre du mois de ...	(Janvier)	(Février)	(Mars)	
Paiement au mois de...		Février	Mars	Avril

La TVA calculée au titre d'un mois est réglée le mois suivant, sauf si l'entreprise s'acquitte de sa dette en souscrivant des obligations cautionnées. Ces billets à ordre au profit du Trésor doivent être cautionnés par une banque. Ils permettent à l'entreprise de différer le paiement des taxes sur le chiffre d'affaires et des droits de douane, de deux, trois ou quatre mois. Les obligations cautionnées figurent au bilan, dans la rubrique « **Dettes fiscales et sociales** ».

Les soldes du budget de trésorerie ne sont estimés qu'en fin de mois, sans connaître la durée et l'évolution des excédents ou des déficits. Les insuffisances de trésorerie apparues en cours du mois sont ignorées. Ils ne permettent donc pas d'optimiser la gestion de trésorerie. Une gestion plus fine est donc nécessaire pour réduire les risques et les coûts.

(1) Schéma correspondant au cas général, régime des débits. L'autre cas est le régime des encaissements ; il concerne les entreprises de services, sauf si elles ont opté pour le régime des débits.

LE BUDGET DE TRÉSORERIE : APPLICATION

I - ÉNONCÉ

La SARL Marie-Jeanne a effectué pour le 1^{er} trimestre N, les prévisions suivantes (en milliers d'euros) :

Mois	Janvier	Février	Mars
Ventes de marchandises HT	400	400	500
Achats de marchandises HT	300	-	200

Les fournisseurs sont payés avec un crédit de 60 jours fin de mois.

Les clients payent suivant la règle suivante :

- 50 % avec un crédit d'un mois ;
- 50 % avec un crédit de deux mois.

Le prix de vente se décompose ainsi :

- 50 % prix d'achat des marchandises vendues ;
- 20 % frais de distribution ;
- 20 % frais généraux (dont 10 % sont des amortissements, les autres 10 % supportent la TVA) ;
- 10 % marge bénéficiaire.

On précise que les transports s'élèvent à 8 % des frais de distribution et supportent la TVA. Le taux de TVA est de 19,60 %. Les frais de distribution ainsi que les frais généraux sont réglés le mois même.

Tra ail à faire

Sachant que les disponibilités sont de 20 au début du mois de Janvier N, présenter le budget de trésorerie de la SARL Marie-Jeanne relatif au mois de mars.

II - CORRIGÉ

A - Calculs préliminaires

- Encaissement des ventes :

Mois	Total	Janvier	Février	Mars
Janvier	478,40	-	239,20	239,20
Février	478,40	-	-	239,20
Total	956,80	-	239,20	478,40

- Règlements aux fournisseurs : néant en mars.
- Frais de distribution :

	Total	Frais de transport	Frais de personnel
Hors taxes	$500 \times 0,2 = 100,00$	$100 \times 0,08 = 8,00$	$100 \times 0,92 = 92$
TVA à 19,6 %		$8 \times 0,196 = 1,568$	
Total TTC	101,648	9,568	92

- Frais généraux décaissés : $500 \times 0,10 \times 1,196 = 59,80$
- Calcul de la TVA déductible des différents mois :

	Janvier	Février	Mars
Achats	300,00		200,00
Frais de transport	$400 \times 0,20 \times 0,08 = 6,40$	$400 \times 0,20 \times 0,08 = 6,40$	$500 \times 0,20 \times 0,08 = 8,00$
Frais généraux	$400 \times 0,10 = 40,00$	$400 \times 0,10 = 40,00$	$500 \times 0,10 = 50,00$
Total	346,40	46,40	258,00
TVA déductible	$346,40 \times 0,196 = 67,89$	$46,40 \times 0,196 = 9,09$	$258,00 \times 0,196 = 50,56$

- TVA :

	Janvier	Février	Mars	Avril
TVA collectée	78,40	78,40	98,00	
TVA déductible	67,89	9,09	50,56	
TVA à décaisser	10,51	69,31	47,44	
Règlement de la TVA à décaisser		10,51	69,31	47,44

- Décaissements :

Frais de transport	9,57
Frais de personnel	92,00
TVA à décaisser	69,31
Frais généraux	59,80
	230,68

B - Budget de trésorerie relatif au mois de mars

	Mars
Encaissements	478,40
Décaissements	- 230,68
Flux net de la période	247,72
Trésorerie de début de période	20,00
Trésorerie de fin de période	267,72

INDEX

Actif	12	Gestion financière	8
Actif à moins d'un an	57	Liquidités	46
Actif à plus d'un an	57	Marge brute d'exploitation	120, 122
Actif circulant d'exploitation	81	Marge commerciale	100 , 121
Actif circulant hors exploitation	81	Marge sur production propre	121
Actif immobilisé	81	Passif	13
Actif net	46	Passif circulant d'exploitation	81
Annexe	32	Plus/Moins value sur cession d'élément de l'actif	101
Autofinancement	137, 144	Production de l'exercice	100
Autofinancement CDB	153	Production propre	121
Besoin de financement du cycle d'exploitation	262	Produits	24
Besoin en fond de roulement	85 , 202, 262	Ratios	158
Besoin en fond de roulement d'exploitation	86	Ratios de gestion/rotation	164
Besoin en fond de roulement hors exploitation	86	Ratio de liquidité	162
Bilan	12	Ratios de structure	161
Bilan financier	46	Rentabilité économique	168
Bilan financier condensé	60	Rentabilité financière	170
Bilan fonctionnel	74	Ressources (Tableau financement)	195
Budget de trésorerie	282	Ressources durables	81
Capacité d'autofinancement	134, 136	Résultat brut d'exploitation	123
Capacité d'autofinancement CDB	152	Résultat brut global	147
Capitaux d'exploitation	168	Résultat courant avant impôt	101
Capitaux permanents	58	Résultat d'exploitation	101
Capitaux propres	58 , 81	Résultat de l'exercice	101 , 148
Charges	23	Résultat économique	168
Coefficient de structure	267	Résultat exceptionnel	101
Compte de résultat	22	Résultats globaux	146
Crédit bail	118	Résultat net comptable	149
Cycle d'exploitation	72 , 262	Résultat net d'exploitation	124
DAFIC/Solde économique	223	Résultat net global	148
Dettes à moins d'un an	58	Revenus répartis	150
Dettes à plus d'un an	58	Solde financier	223
Documents de synthèse	10	Soldes intermédiaires de gestion	96
Effet de levier financier	178	Soldes intermédiaires de gestion CDB	112
Emplois (Tableau financement)	193	Solvabilité	46
Emplois stables	81	Tableau de financement	186
En-cours commercial	212	Tableau de financement - Partie 1	192
Équilibre financier minimum	62	Tableau de financement - Partie 2	200
ESO	210	Tableau de flux CDB	230
ETE	211	Tableau de flux OEC	244
ETOG	214	Tableau pluriannuel des flux financiers	222
ETOIF	217	Temps d'écoulement	266
Excédent brut d'exploitation	101	Trésorerie (variation)	238, 256
Flux de trésorerie	208	Trésorerie active	81
Flux de trésorerie d'exploitation	234	Trésorerie nette	87
Flux de trésorerie interne	235	Trésorerie passive	81
Flux de trésorerie lié à l'activité	249	Valeur ajoutée	100
Flux de trésorerie lié à l'investissement	236, 252	Valeur ajoutée CDB	122
Flux lié au financement	237, 254	Variation du disponible	223
Fond de roulement liquidité	62		
Fond de roulement net global	84 , 203, 263		
Fond de roulement normatif	264		

Hidden page

Lexifac

GESTION

- Des fiches pratiques pour réviser
- Une synthèse complète du cours
- Une préparation efficace aux examens
- Une consultation rapide sur un point précis

Gestion financière

- Les supports de l'analyse financière
- Analyse liquidité - exigibilité du bilan
- Analyse fonctionnelle du bilan
- Analyse du compte de résultat
- La capacité d'autofinancement et l'autofinancement
- La méthode des ratios
- Le tableau de financement du PCG et les autres tableaux de flux
- Le besoin de financement du cycle d'exploitation (le fonds de roulement normatif)
- Les états financiers prévisionnels

Cet ouvrage présente les principales méthodes d'analyse financière du bilan et du compte de résultat. Une place privilégiée est consacrée à l'analyse des tableaux de flux : tableau de financement du PCG, tableau de flux de la Centrale des Bilans de la Banque de France, tableau de flux de l'OEC. De nombreuses applications corrigées permettent une maîtrise progressive des méthodes et techniques exposées.

Cette 4^e édition intègre toutes les dispositions des règlements du Comité de la réglementation comptable qui affectent les documents de synthèse.

Cet ouvrage s'adresse aux étudiants en économie et gestion (licence, master, écoles de commerce) ainsi qu'aux étudiants préparant le DCG et le DSCG et aux professionnels souhaitant avoir une synthèse complète de la gestion financière.

Gérard Melyon est professeur à l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris VI), docteur d'État ès sciences de gestion et docteur ès sciences économiques.

Réf. 873 6303 – ISBN : 978 2 7495 0792 7
www.editions-breal.fr



Copyrighted material